



## L'homme a bouleversé l'équilibre des climats pour des milliers d'années

MÊME si l'on parvient, au cours du XXI<sup>e</sup> siècle, à réduire les émissions de gaz à effet de serre, le climat portera la marque des activités humaines pendant des millénaires. C'est l'une des conclusions du rapport rendu public le 1<sup>er</sup> octobre par le groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC). Le niveau des océans pourrait continuer à s'élever au-delà de l'an 2100 mais les auteurs du rapport ne se prononcent pas sur l'ampleur de cette hausse. L'observation des changements intervenus au XX<sup>e</sup> siècle a convaincu la grande majorité des experts que le réchauffement est en marche, et que les politiques doivent agir au plus vite pour que l'homme ait une chance d'en limiter les conséquences.

Lire page 27

www.lemonde.fr/climat

## Ecoles : le français en priorité

LA CONSULTATION des enseignants sur les nouveaux programmes des écoles maternelle et primaire, qui s'appliqueront à la rentrée 2002, s'achève cette semaine. La maîtrise de la langue, orale et écrite, est l'objectif prioritaire des nouveaux textes, qui prévoient l'introduction de la « littérature » dès le CE2. L'accent est aussi mis sur les langues étrangères, dès la dernière année de maternelle. Philippe Joutard, président du groupe d'experts sur les programmes du primaire, estime qu'il ne faut pas se contenter de donner aux élèves « un savoir de base élémentaire » : « Nous assumons le fait de leur offrir une première forme de culture. »

Lire page 12

www.lemonde.fr/education

## Le statut pénal du président



RÉGIS DE GOUTTES

DANS LES CONCLUSIONS qu'il présentera à la Cour de cassation, vendredi 5 octobre, lors du débat sur le statut pénal du chef de l'Etat, l'avocat général défendra le « privilège de juridiction » protégeant le président.

Lire page 13

www.lemonde.fr/chirac-affaires

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRØ ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KRØ ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 Esc ; République, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 1003 - 7,90 F - 1,20 €



# Afghanistan : le drame humanitaire

- A quelques semaines de l'hiver, les Nations unies s'efforcent d'éviter une catastrophe alimentaire et sanitaire ● Le président pakistanais annonce la fin prochaine du régime des talibans
- L'opposition afghane tente de s'organiser, avec le roi Zaher Chah, pour prendre le pouvoir à Kaboul

### SOMMAIRE

● La crise internationale après le 11 septembre : A l'approche de l'hiver, l'ONU veut éviter une catastrophe humanitaire en Afghanistan. Elle recommence à distribuer l'aide alimentaire à Kaboul. A Rome, la création d'un « Conseil suprême d'unité nationale » avec le roi Zaher Chah. Quand la CIA voulait assassiner Ben Laden. p. 4 et 5

● L'enquête policière : L'audition de Djamel Beghal à Paris, après son extradition des Emirats. Les transferts financiers des pirates vers Dubaï. Des prolongements de l'enquête en Mauritanie. p. 6

● La situation économique mondiale : Négociations serrées autour du vaste plan de relance américain. La situation en Europe. p. 7

● La situation diplomatique : L'embaras du Soudan et des monarchies du Golfe. Hubert Védrine au Maghreb. Le débat à l'ONU. p. 8 et 9



● En France, un débat tardif : Lionel Jospin à l'Assemblée, mardi 3 octobre. Des partis discrets. p. 10

● La communication et la crise : Comment la propagande fait rage dans les médias américains. p. 23

● Horizons-Enquête : Trois semaines après l'assassinat du commandant Massoud, Le Monde remonte la piste des tueurs. Tout aurait dû alerter la sécurité du chef de l'opposition aux talibans. A moins qu'une trahison... p. 15

● Horizons-Débats : « Le prix à payer » par Edward Luttwak ; « La paix chaude » par Jean-Christophe Cambadélis ; « Condamner et résister ensemble » par Tariq Ramadan ; « Une nouvelle "grammaire des civilisations" » par Olivier Mongin. p. 16 et 17

● Horizons-Analyses : Notre éditorial : « Sauver les Afghans ». p. 20

www.lemonde.fr/11septembre2001



## Swissair, la déroute

La compagnie aérienne suisse va être démantelée, seule solution pour éviter une faillite totale. Une partie de ses activités sera reprise par sa filiale Crossair qui passe sous le giron de deux banques helvétiques. Le reste des activités devrait être liquidé dans quelques semaines. 2 560 emplois seront supprimés. Le groupe suisse, très endetté, a annoncé, lundi 1<sup>er</sup> octobre, qu'il ne verserait pas les sommes dues à son ancienne filiale française Air Lib et à sa filiale belge, la Sabena. p. 21

## Les pacifistes israéliens font reculer l'armée qui voulait chasser des Palestiniens

JÉRUSALEM, de notre correspondant

Obscurcie par le bilan sanglant de l'anniversaire de la première Intifada, le 28 septembre, la petite lueur d'espoir est passée pratiquement inaperçue. Pourtant, ce jour-là, des Israéliens et des Palestiniens ont bien remporté une victoire commune contre l'adversité et accessoirement contre l'armée. Comme de coutume, une terre contestée, piquetée de troglodytes, était l'enjeu de la bataille.

Située en Cisjordanie, dans les collines du sud d'Hébron, coincée entre la ville palestinienne autonome de Yatta et la colonie israélienne de Sussia, cette terre abrite cent vingt familles palestiniennes qui, faute de nouveau redéploiement israélien, en sont réduites à attendre d'improbables négociations sur le statut final des territoires palestiniens pour savoir quel sera leur sort.

L'an passé, la Cour suprême israélienne, qui avait été saisie de leur cas, avait estimé qu'il n'y avait pas lieu de remettre en cause la présence de ces familles en l'absence d'accords définitifs. C'était sans compter sur les pressions des

colons israéliens et de l'armée dans cette zone contiguë à la Ligne verte et que certains vraient volontiers annexée à Israël. Au cours de l'été, l'armée n'avait pas hésité à mettre les nerfs des Palestiniens à rude épreuve en menant diverses opérations d'arrachage d'arbres et de destruction de terres agricoles dans cette zone convoitée depuis une décennie par l'administration civile israélienne, en dépit de l'antériorité de la présence des familles palestiniennes.

Le 25 septembre, l'armée revenait discrètement à la charge, profitant du calme de Yom Kippour, en tentant de chasser les habitants des grottes et en décrétant la zone territoire militaire fermé aux civils pour une période de trois mois. Epuisés par des semaines et des semaines de résistance, les Palestiniens troglodytes auraient peut-être fini par lâcher prise s'ils n'avaient reçu le renfort des rares pacifistes israéliens que l'Intifada et son cortège d'horreurs n'ont pas détournés de leurs principes. « Ils étaient à bout, l'avocat israélien qui défendait leur dossier avait de plus en plus de mal à les motiver », raconte l'un des responsables de

l'une de ces organisations, le Centre d'information alternative. Des militants de l'organisation Ta'ayouch, composée d'Israéliens et d'Arabes, se sont relayés sur place sans relâche pour faire obstacle aux militaires. « Nous avons passé la nuit avec eux pour prévenir toute nouvelle tentative de l'armée », raconte l'une des militantes qui tient ordinairement une librairie à Tel-Aviv. L'opération a payé. Une nouvelle fois saisie, la Cour suprême a mis en demeure les autorités israéliennes de s'expliquer. Prudent, le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, a jeté l'éponge en décidant la fin de ces opérations qualifiées par les militants pacifistes de « nettoyage ethnique ». Peu regardante sur la manière de se tirer de ce mauvais pas, l'armée a fait savoir que les initiatives de l'armée avaient été décidées unilatéralement par le responsable militaire qui était sur place.

Gilles Paris

Lire nos informations page 2

www.lemonde.fr/israel-palestiniens

## Le vieux couple Londres-Washington

TONY BLAIR a connu son heure de gloire avant même qu'un seul coup de feu soit tiré en Afghanistan. C'était le 20 septembre à Washington dans les tribunes du Congrès. « L'Amérique n'a pas d'ami plus véritable que la Grande-Bretagne. Merci d'être venu, ami », lança George W. Bush à l'intention du premier ministre britannique. Assis, dans la « galerie des héros », au côté de la femme du président, Tony Blair approuva d'un petit signe de tête et accueillit, visiblement ému, l'ovation des parlementaires américains.

Cet hommage appuyé du chef de la Maison Blanche, Tony Blair ne l'a pas volé. Dès le 11 septembre, le leader travailliste s'est rangé résolument au côté de l'Amérique meurtrie. Il a multiplié les déclarations, les coups de téléphone, les voyages, même s'il s'est fait « griller » aux Etats-Unis par un Jacques Chirac plus rapide, ce qui a légèrement agacé à Downing Street. Il est le seul dirigeant étranger à avoir déclaré son pays « en guerre » contre les terroristes. Il est devenu la cheville ouvrière de la coalition internationale rassemblée en vue de combattre les réseaux d'Oussama

Ben Laden et leurs protecteurs talibans.

Sans doute a-t-il aussi, malgré les démentis de Londres, joué de son influence pour inciter George W. Bush à la retenue, à l'efficacité et à la « justice patiente » que requiert la lutte contre le terrorisme, de préférence à des frappes aveugles, revanchardes et inutiles sanglantes pour les populations civiles.

Voilà donc ressoudée, à la faveur d'une tragédie, la vieille « relation spéciale » entre l'Angleterre et sa fille aînée. La presse britannique, parfois aussi changeante qu'un ciel d'outre-Manche, a découvert les vertus d'homme d'Etat de George W. Bush, oubliant les reproches acerbes qu'elle lui avait décochés dans les jours ayant suivi les attentats. Il y a pourtant longtemps que le « lien privilégié » glorifié avec insistance par tous les premiers ministres britanniques relevait d'une rhétorique un peu désuète, accompagnant une posture unilatérale, à laquelle Washington ne faisait guère écho.

Jean-Pierre Langellier

Lire la suite page 20



## Usines en ville

L'application peu rigoureuse de la directive Seveso et les vagues d'urbanisation récentes ont empêché une bonne protection des habitations, des commerces et d'un groupe scolaire, lors de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse. A Bordeaux, le préfet a décidé la fermeture provisoire de l'usine Soferti. p. 14 et 38

www.lemonde.fr/toulouse



## La rage de Catherine Frot

L'actrice délaisse le registre de la comédie pour incarner une mère de famille au bord de la dépression dans le formidable Chaos, de Coline Serreau. Parmi les autres sorties de la semaine, Le Pornographe, réflexion subtile de Bertrand Bonello sur l'obscénité. p. 32 à 34

www.lemonde.fr/cinema

France.....	10	Météorologie.....	30
Société.....	12	Jeux.....	30
Régions.....	14	Culture.....	32
Horizons.....	15	Guide culturel.....	34
Entreprises.....	21	Carnet.....	35
Communication.....	23	Kiosque.....	36
Tableau de bord.....	24	Abonnements.....	36
Aujourd'hui.....	27	Radio-Télévision.....	37

**PROCHE-ORIENT** Alors que les affrontements violents se sont poursuivis en Israël et dans les territoires palestiniens, malgré le cessez-le-feu décrété le 18 septembre, le prési-

dent palestinien, Yasser Arafat, et le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, se retrouvent en délicate posture. ● **M. ARAFAT** doit obtenir des résultats pratiques

et politiques, à commencer par une levée effective du blocus décrété à l'encontre des zones autonomes. ● **M. PÉRÈS** est, pour sa part, bien seul en première ligne, alors que le

premier ministre, Ariel Sharon, ne paraît nullement décidé à s'engager dans un processus politique qui risque de le conduire à reconsidérer la colonisation soutenue par l'aile

droite de son gouvernement. ● **L'ARMÉE ISRAËLIENNE**, mise en cause par Shimon Pérès, a beaucoup évolué et les officiers religieux sont de plus en plus nombreux en son sein.

## Yasser Arafat et Shimon Pérès unis face à l'engrenage de la violence

Le chef de l'Autorité palestinienne et le ministre israélien des affaires étrangères dénoncent une agressivité accrue de l'armée, qui a fait une vingtaine de morts dans les rangs palestiniens depuis le 18 septembre. Les deux hommes se plaignent l'un et l'autre de l'attitude du premier ministre Ariel Sharon

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Une partie difficile se joue depuis une semaine en Israël comme dans les territoires palestiniens autonomes et occupés. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit, ni plus ni moins, de casser l'engrenage qui a provoqué en un an la mort de plus de huit cents personnes, un chiffre bien supérieur à celui de la première année de la première Intifada et

l'armée israélienne a assuré avoir engagé un retrait progressif des positions occupées en zone autonome depuis les derniers mois et assuré avoir levé certains bouclages, comme à Jéricho. A Washington, le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, a estimé « essentiel que les Palestiniens comme les Israéliens évitent toute action qui mette en péril la reprise des discussions » (lire ci-dessous).

le feu à une population radicalisée, le président de l'Autorité palestinienne doit obtenir des résultats pratiques et politiques. D'abord une levée effective du blocus décrété à l'encontre des zones autonomes, puis des assurances sur le volet politique du plan de la commission internationale présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell et, notamment, le gel de la colonisation.

Mais le desserrement du dispositif militaire peut difficilement être obtenu contre l'avis d'une armée dont le comportement a été vivement mis en cause par M. Pérès dans la presse israélienne, où il l'a accusée de vouloir saboter les efforts de paix engagés de part et d'autre. Le ministre des affaires étrangères est bien seul en première ligne. Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, ne paraît en effet nullement décidé à s'engager dans un processus politique qui risque de le conduire à reconsidérer la colonisation que soutient l'aile droite de son gouvernement. Cette dernière s'est déjà indignée des critiques de M. Pérès et de son obstination à vouloir renouer le dialogue alors qu'un calme complet n'est pas revenu.

**LA « PORTE À TAMBOUR »**

Le ministre des affaires étrangères s'est cependant totalement engagé dans cette affaire. Alors que l'opinion publique israélienne voue à nouveau M. Arafat aux gémonies, que les anciens partenaires des négociations rejettent sur



lui toutes les fautes et sacrifient à la théorie du complot pour expliquer l'explosion de l'Intifada, M. Pérès n'hésite pas à prendre publiquement sa défense, comme au cours d'un long entretien publié lundi dans le grand quotidien israélien *Yedioth Aharonot*, en assurant qu'il vaut sans doute mieux traiter avec le chef de l'Autorité palestinienne qu'avec des membres du Jihad islamique ou du Hamas.

M. Arafat n'a rien à envier à M. Pérès. Il ne dispose pas d'autre choix que de coller aux desiderata américains au risque de prendre à froid une opinion publique toute

aussi radicalisée. L'efficacité des services de sécurité palestiniens est également sujette à caution, même si, comme le résumait les diplomates européens depuis le début de l'Intifada, « Yasser Arafat contrôle plus la situation qu'il veut bien nous le dire, mais certainement moins que les Israéliens veulent le croire ». A Rafah, dimanche, la colère des habitants, à la suite de la mort de trois Palestiniens dont les causes restent encore imprécises, s'est retournée contre des bâtiments de la Sécurité préventive palestinienne.

Quelques jours auparavant, au même endroit, une tentative d'inter-

pellation avait déjà tourné court et des faits similaires ont été observés à de nombreuses reprises par le passé à Gaza et en Cisjordanie, notamment dans les camps de réfugiés.

**SEULE ALTERNATIVE**

Mohammed Dahlan, le chef de la Sécurité préventive, a indiqué, le 27 septembre au *Monde*, qu'il n'entendait pas pour l'instant donner suite aux demandes d'arrestation israéliennes. Cette position sera-t-elle tenable longtemps, alors que les Etats-Unis se montrent pressants et que, dans le passé, la pratique de la « porte à tambour », qui permet d'arrêter provisoirement des suspects et de les relâcher discrètement au fur et à mesure de nouvelles rafles, a souvent permis aux deux camps de sauver la face ?

Malgré les troubles, les rencontres se poursuivent, notamment au niveau régional. Lundi, l'armée israélienne a fait état de sa volonté d'appliquer de nouvelles règles d'engagement visant à protéger les populations civiles, ce qui montre a contrario que ce n'était pas le cas avant. Mais ce cessez-le-feu de « basse intensité » doit encore tenir de longs jours avant de pouvoir enclencher un processus politique. Il reste l'otage du premier dérapage, d'un côté comme de l'autre, mais il est la seule alternative à la reprise d'une manière de guerre d'attrition qui modifierait en profondeur les rapports de forces dans les deux camps.

Gilles Paris

### Les Etats-Unis « profondément troublés »

Les Etats-Unis « sont profondément troublés par la poursuite de la violence » au Proche-Orient, a déclaré, lundi 1<sup>er</sup> octobre, le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. Il a demandé aux deux parties de tout faire pour maintenir l'accord de consolidation de la trêve conclue le 26 septembre entre le président palestinien, Yasser Arafat, et le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès. « Il est essentiel que les Palestiniens comme les Israéliens évitent toute action qui mette en péril la reprise des discussions », a-t-il déclaré. Le porte-parole a également insisté sur le fait que l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat devait « prendre des mesures continues et effectives pour prévenir les actes de violence ». Il a demandé aux responsables palestiniens « d'arrêter ceux qui sont responsables de la préparation et de la réalisation de tels actes de terreur. Les deux bords doivent s'engager dans des discussions les plus larges possibles en matière de sécurité afin que cessent la terreur et la violence », a-t-il affirmé. - (AFP.)

que l'on ne doit pas omettre de rapporter à la taille des populations concernées (7 millions pour les Israéliens, 3 millions pour les Palestiniens) pour mieux en comprendre la portée.

Depuis la proclamation du cessez-le-feu du chef de l'Autorité palestinienne, plus de vingt personnes ont péri, essentiellement palestiniennes. Par ailleurs, les armes ne se sont pas tuées. Des tirs de mortiers ont été à nouveau signalés dans les colonies de la bande de Gaza ainsi qu'en Cisjordanie, une première. Une voiture piégée a également explosé sans faire de blessés dans la proche banlieue de Jérusalem, lundi matin 1<sup>er</sup> octobre. Cet attentat a été revendiqué par le Jihad islamique, qui s'est déclaré dès le 18 septembre opposé à une trêve perçue comme une reddition sans condition, suivi en cela par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas). Les armes ne se sont pas tuées non plus côté israélien. La reprise des affrontements entre de jeunes Palestiniens et l'armée israélienne, surtout dans la bande de Gaza, a été meurtrière et les journées de vendredi, samedi et dimanche ont rappelé les premiers jours de l'Intifada, il y a un an.

Des progrès, pourtant, ont été enregistrés au cours des dernières heures. L'attentat de lundi matin a mis en effet un terme à une période d'accalmie sans précédent depuis de longues semaines. Après un ennemi incident dans la nuit de samedi à dimanche, le point chaud de Rafah, au sud de la bande de Gaza, est provisoirement retourné à un calme relatif. Dans le même temps,

Engagés dans cette épreuve sous la pression des Etats-Unis qui ne souhaitent pas qu'une nouvelle flambée de violence au Proche-Orient contrarie leurs projets de riposte après les attentats du 11 septembre, Yasser Arafat et le ministre israélien Shimon Pérès se retrouvent en délicate posture. Pour pouvoir « vendre » ce cessez-

**OUAM AL-FAHM**

de notre envoyé spécial

Les trois Jeep foncent, suivies de soldats lourdement équipés. En face, les *chebabs* (jeunes) se débandent et refluent vers les hauteurs de la ville. Le torse nu, le visage masqué, ils se regroupent bien vite et défilent de la voix et du geste, mais à bonne distance, les forces de l'ordre, qui ont stoppé après une centaine de mètres.

Les jets de pierres reprennent, trop approximatifs pour être véritablement dangereux pour les militaires massés à l'entrée de la ville, à l'intersection de la route 65, qui file vers Tibériade et qui conserve à cet endroit les auroles des pneus brûlés un an auparavant.

A l'arrière du dispositif de sécurité, un cordon de policiers enserre un groupe d'une centaine de manifestants venus de tout le pays

en signe de solidarité avec les Arabes israéliens. Sur les grillages avoisinants, ils ont apposé des banderoles qui rappellent les treize morts des émeutes d'octobre 2000, dont trois étaient tombés ici, à Oum Al-Fahm, sous les balles des forces de l'ordre.

Les pacifistes israéliens brandissent des drapeaux noirs en signe de deuil. « Je suis travailleur et je suis venu de Jérusalem pour exiger une égalité totale des droits entre les juifs et les Arabes », s'écrit David. A ses côtés un groupe de militants reprend à pleins poumons un autre slogan : « On ne fonde pas une démocratie sur des cadavres d'enfants ! »

Sur les collines environnantes, des groupes de villageois observent le ballet convenu des jeunes lanceurs de pierres et des militaires. Les autorités locales se sont entendues la veille avec le responsable de la police du district nord pour éviter tout dérapage.

Salah est convaincu qu'il ne se passera rien de grave aujourd'hui et se félicite du soutien apporté par les Israéliens venus de Tel-Aviv ou de Jérusalem.

**LA CASSURE**

Pourtant, le reste d'Israël a la tête ailleurs en ce 1<sup>er</sup> octobre, date choisie par les Arabes israéliens pour célébrer leurs victimes. Car, pour les juifs, ce jour est aussi la veille de Soukkot, la fête des Cabanes, et la quête des palmes qui doivent recouvrir les édifices dressés sur les terrasses et sur les pelouses semble bien éloignée du recueillement observé au même instant dans les villes arabes de Galilée, décréées villes mortes.

La cassure de l'an dernier ne s'est pas réduite. Les discours officiels sur la nécessité d'une réconciliation et les promesses d'une meilleure prise en cause de cette

minorité n'ont guère produit, il est vrai, de résultats concrets. Les auditions qu'effectue la commission Or, chargée d'établir les faits sur les émeutes d'octobre 2000, donnent pourtant une signification nouvelle à la profonde discrimination dont sont victimes les Arabes israéliens depuis la création de l'Etat juif.

Mais la solidarité avec les Palestiniens des territoires occupés exprimée jusqu'à l'absurde de cet été par le premier kamikaze arabe israélien ne va pas contribuer à resserrer des liens distendus par l'épreuve de l'Intifada. Dans son édition du 1<sup>er</sup> octobre, le quotidien *Ha'aretz* remarquait ainsi qu'à un mois de la rentrée des étudiants arabes israéliens ne parviennent plus à trouver un logement à Tel-Aviv.

G. P.

## Depuis 1967, la mentalité et le profil des cadres de l'armée israélienne ont beaucoup évolué

C'ÉTAIT le 19 octobre 2000. L'Intifada avait trois semaines et l'armée israélienne avait dû évacuer la *yeshiva* (école rabbinique) du « tombeau de Joseph », au cœur de la vil-

**ANALYSE**

Le nombre d'officiers issus des écoles rabbiniques s'accroît sans cesse

le palestinienne de Naplouse. Le général commandant la Cisjordanie avait alors interdit toute excursion en territoires occupés. Partisans du Grand Israël, le Gouch Emounim (Bloc de la foi) ne l'entendait pas ainsi. Ses colons demandèrent au capitaine d'une unité proche un convoi de protection pour monter, en famille, sur une colline, afin de « s'imprégner une dernière fois » du saint tombeau. Le capitaine s'empressa d'accepter. Les colons, armés, descendirent alors vers un camp de réfugiés. Leur rabbin fut tué, un Palestinien aussi. On dénombra plusieurs blessés.

Le lendemain, le commentateur militaire israélien Zéev Shiff demandait « qui, des colons ou des militaires, donne les ordres à qui ? » dans certains lieux des territoires occupés. Cette connivence entre officiers et colons israéliens fanati-

ques fait, depuis, l'objet de nombreux commentaires en Israël. Elle s'accompagne d'un questionnement plus grave quant à l'« autonomisation » de Tsahal (l'armée de défense d'Israël). Lorsque, le 16 avril 2001, Israël bombarde une station radar syrienne au Liban, Zéev Shiff écrit que le raid avait eu lieu « au moment même » de la décision politique. Manière de dire que l'état-major avait imposé une opération que le gouvernement n'avait plus qu'à avaliser.

**COMMUNIQUÉS LITIGIEUX**

A l'époque, Shimon Pérès fit savoir qu'il s'opposait à ces bombardements. Aujourd'hui, l'analyste politique Nahum Barnéa le décrit dans le quotidien *Yediot Aharonot* (1<sup>er</sup> octobre) comme le politicien le plus « isolé » d'Israël, face au premier ministre, Ariel Sharon, et au ministre (travailliste) de la défense, le général faucon Benyamin Ben Eliezer. Et isolé, surtout, face à l'état-major. M. Pérès se plaint que, « désormais, pour la moindre discussion, Tsahal arrive avec un bataillon d'officiers d'état-major (...), tous devenus experts en politique. Eux savent ce qu'Israël doit faire au Congrès américain, ou comment gérer sa communication ! »

Le ministre des affaires étrangères accuse implicitement le chef d'état-major adjoint, Moshé

Yaalon, de mener contre lui une campagne de dénigrement – « on me couvre d'acide », dit-il –, sabotant tout effort vers un cessez-le-feu. « Pérès est convaincu que Yaalon a décidé de liquider Arafat », quelles que soient les négociations, écrit le commentateur. Plus généralement, Shimon Pérès laisse entendre que les communiqués de l'armée ne sont pas fiables. Que, lorsqu'elle annonce « un retrait » de certaines positions, ou un « allègement » de son dispositif dans les territoires, sur le terrain, rien ne change. En réponse à une question, il ne nie pas que des militaires puissent se livrer à des « provocations ».

L'armée israélienne n'a aucune tradition « putschiste ». Mais, depuis 1967, elle a beaucoup évolué, dans la mentalité et le profil de ses cadres. Comme le répète l'historien militaire israélien Martin van Creveld, plus une population civile résiste, plus la force d'occupation est tentée, pour « gagner », d'employer les moyens les moins avouables : tortures, arrestations d'enfants, « meurtres ciblés », communiqués mensongers, etc. « Tsahal se retrouve comme l'armée française en Algérie », disait-il dès 1998. De fait, l'état-major semble être désormais sous l'influence des milieux droitiers en Israël, dont il alimente en retour les conceptions « sécuritaires ». Depuis la création de l'Etat, sur seize chefs d'état-

major, quatorze ont été politiquement travaillistes ou « neutres ». Le premier catalogué très à droite, Rafail Eytan, nommé par le chef du Likoud, Menahem Bégin, lança en 1982 avec Ariel Sharon la guerre au Liban. Le second est l'actuel titulaire, Shaoul Mofaz, désigné en 1998 par Benyamin Nétanyahou, autre premier ministre ultranationaliste.

**SYMBIOSE AVEC LES COLONS**

Au début de l'Intifada, Ehoud Barak n'avait pas caché combien l'indisposait la pression que le général Mofaz exerçait sur l'échelon politique. Le chef d'état-major se multipliait dans les médias comme aucun militaire d'active israélien ne l'avait jamais fait. Et la répression atteignait un niveau inconcevable lors de la première Intifada. (De 1987 à 1993, Israël n'a jamais utilisé des tirs d'obus ou de missiles sur des agglomérations civiles). Des commentateurs israéliens ont alors rappelé que, pour de nombreux généraux, Israël avait fait l'« erreur » de ne pas réprimer assez durement la première Intifada – laquelle s'était soldée, de leur point de vue, par une défaite politique : la reconnaissance de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Il ne fallait pas qu'il en soit de même cette fois.

Cette conception rejoint, à l'évidence, celle des officiers religieux, de plus en plus nombreux. Longtemps,

les jeunes *kibboutzniks* ont formé l'ossature des unités d'élite. Cette situation s'est radicalement modifiée. Les kibboutzes, hormis le nom, n'ont plus rien à voir avec ce qu'ils furent. Leur jeunesse s'est amplement détournée de la carrière militaire. En revanche, le nombre d'officiers issus des *yeshivot hesder*, ces écoles rabbiniques qui mêlent études bibliques et formation militaire, s'accroît sans cesse. Sur les onze écoles de ce type, dix sont installées dans les territoires occupés. Toutes sont dirigées par des rabbins ultranationalistes.

Ce sont désormais ces « étudiants » dont la plus grande fierté est de commander des unités d'élite, passage obligé vers les hauts postes de commandement. Sur les 2 000 jeunes ultranationalistes qui sortent chaque année des *yeshivot hesder*, 70 % deviennent officiers. Une étude publiée en 1997 montrait qu'ils formaient déjà 25 % des officiers intermédiaires (lieutenant à commandant) dans beaucoup d'unités combattantes. La proportion n'a pu, depuis, que croître. Eux sont en symbiose totale avec les colons les plus extrémistes. Lorsque les ordres sur le terrain ne correspondent plus aux décisions politiques, « n'importe quel tireur d'élite, se plaint Shimon Pérès, peut détruire toute une stratégie. »

Sylvain Cypel

Un emploi pour TOUS  
L'utopie agissante du territoire rennais  
Minelle Verdé  
AFPLUD-SOUDS 136 p., 14 € - 91-83 FRF

**INSERTION :**  
L'expérience rennaise en direct  
Disponible en librairie ou auprès des Editions ENSP

Éditions ENSP  
École nationale de la santé publique  
CS 74312 - 35043 Rennes cedex  
Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84  
editions@ensp.fr - http://editions.ensp.fr

# Le Kremlin récuse la médiation de M. Chevardnadze dans le conflit tchéchène

La guerre dans la République indépendantiste est entrée dans sa troisième année

Le Kremlin a récuse, lundi 1<sup>er</sup> octobre, une offre de médiation du président géorgien, Edouard Chevardnadze, pour mettre fin au conflit en

cours depuis deux ans dans la République indépendantiste de Tchétchénie, que la Russie considère comme une « affaire strictement intérieure ».

Alors que les bombardements ont repris sur des villages tchéchènes, le président Poutine a quitté Moscou, lundi pour se rendre à Bruxelles.

## MOSCOU

correspondance

Alors que la deuxième guerre de Tchétchénie vient d'entrer dans sa troisième année - elle avait officiellement commencé le 1<sup>er</sup> octobre 1999 -, de timides perspectives de pourparlers se sont profilées, mais le scepticisme prédomine quant à leurs chances d'aboutir. La presse russe, qui avait abondamment évoqué le premier anniversaire de la guerre l'an dernier, a complètement passé sous silence le second, lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 octobre.

Le délai de trois jours accordé le 24 septembre par Vladimir Poutine aux combattants pour qu'ils déposent les armes est passé, sans que la situation n'ait évolué. Moins d'une dizaine d'armes ont été remises aux forces fédérales, les bombardements de villages tchéchènes ont continué, selon les indépendantistes, et des attaques rebelles ont encore eu lieu au cours du dernier week-end, notamment à Chali et à Kourt-Chaloï, deux villages à une vingtaine de kilomètres de Grozny, d'après les forces fédérales.

Selon les dernières données officielles disponibles, le nombre de morts depuis le début du conflit s'élevait à 3 433 à la fin du mois de

juillet, du côté des forces fédérales. Pour les défenseurs des droits de l'homme, il serait trois fois plus important. Les indépendantistes estiment pour leur part que plusieurs dizaines de milliers de civils ont été tués.

## TROIS JOURS

Edouard Chevardnadze, l'ancien ministre soviétique des affaires étrangères, devenu président de la Géorgie, avait accepté, à la demande des Tchétchènes, de faire office de médiateur. Le Kremlin a récuse cette offre lundi 1<sup>er</sup> octobre, arguant qu'il n'avait « pas besoin » d'une médiation étrangère pour trouver une solution à la crise. Cette proposition avait d'autant moins de chances d'aboutir que les relations entre la Russie et la Géorgie sont très détériorées, la première accusant la seconde d'abriter des « terroristes tchéchènes ».

Des tentatives de discussions ont néanmoins eu lieu en fin de semaine dernière. Au cours de l'émission « Svoboda Slovo », sur la chaîne de télévision NTV, le 28 septembre, le porte-parole du Kremlin, Sergueï Iastrjembski, a affirmé que des contacts étaient noués avec l'entourage du président indépendantiste, Aslan Maskhadov, et pas

seulement avec Ahmed Zakaev, son vice-premier ministre. Ce dernier est intervenu en direct, par téléphone, en annonçant avoir eu un contact quelques heures plus tôt avec le général Viktor Kazantsev, chargé par Vladimir Poutine de superviser l'opération (avortée) de « restitution des armes ».

L'intervention du président qui, le 24 septembre, avait explicité en quoi consisterait l'aide russe aux Etats-Unis, avant de fixer un délai de trois jours, au cours duquel les indépendantistes étaient invités à déposer les armes, fait l'objet de deux interprétations à Moscou. Pour tous, le Kremlin est pressé d'en finir avec la guerre en Tchétchénie. Les uns prétendent que Vladimir Poutine est prêt à négocier, l'usage de la force ayant déjà montré ses limites. Les autres affirment que la poigne de fer restera de mise, l'Occident étant prêt à clore un peu plus les yeux en échange du soutien russe à la coalition anti-terroriste. « Au cours des deux dernières années, les troupes russes ont commis des crimes de guerre massifs et ont tué des milliers de civils. Maintenant elles se préparent à faire beaucoup plus, mais cette fois, avec l'aval des Etats-Unis », note l'expert militaire Pavel Felguen-

hauer dans le quotidien anglophone *Moscow Times*.

Le président américain, George Bush, a certes abondé dans le sens de son homologue russe en déclarant, il y a quelques jours, que « dans la mesure où il y a des terroristes en Tchétchénie, des terroristes arabes associés à l'organisation Al-Qaida, ils devraient être traduits en justice ». Mais M. Bush a également affirmé qu'« il est très important que le président Poutine traite la minorité tchéchène avec respect, respect pour les droits de l'homme et respect pour les différences de conceptions religieuses ».

En Russie même, les événements de septembre semblent avoir conforté l'idée que la guerre en Tchétchénie est une « guerre juste ». La proportion de Russes qui veulent que l'opération militaire en Tchétchénie continue est de 41 %, alors qu'elle était de 36 % en juillet, selon le dernier sondage réalisé par l'institut VTsIOM, le 24 septembre. Dans le même temps, la proportion de personnes favorables à des négociations a baissé, passant de 53 % à 44 %.

Marie-Pierre Subtil

► www.lemonde.fr/russie

## La Russie livrera des armes à l'Iran

MOSCOU. « La Russie a l'intention d'accroître sa coopération militaire avec l'Iran », a déclaré le ministre russe de la défense, Sergueï Ivanov, qui a reçu, lundi 1<sup>er</sup> octobre, à Moscou, le ministre iranien de la défense, Ali Shamkhani. Ce plan, dont la durée n'a pas été précisée, serait de l'ordre de 330 millions d'euros.

Banissant toute livraison d'armes dites de destruction massive, la Russie accepte de vendre des missiles de défense antiaérienne et antimissile, comme les systèmes S-300, Tor M1 et Buk M1, qui permettraient notamment de protéger des sites sensibles. Le plan prévoit aussi la fourniture d'avions de combat Su-27, des missiles antinavires et 550 véhicules de combat d'infanterie. - (AP, AFP.)

## Menaces sur l'accord de paix en Macédoine

SKOPJE. Le président du Parlement macédonien, Stojan Andov, a accusé, lundi 1<sup>er</sup> octobre, la guérilla albanaise de ne pas avoir complètement déposé les armes et de détenir encore quatorze civils. S'ils ne sont pas libérés, il menace de bloquer les travaux des députés sur l'accord politique d'Ohrid destiné à mettre fin à la guérilla albanaise et signé en août par les représentants albanais et slaves de Macédoine.

Lundi, le ministère de l'intérieur a accusé les rebelles d'avoir ouvert le feu sur des positions de la police, la nuit précédente à Tetovo (nord-ouest). Les émissaires européen, François Léotard, et américain, James Pardew, devaient rencontrer, mardi, le président de la Macédoine, Boris Trajkovski, pour tenter de le convaincre d'accélérer un processus de paix qui a pris du retard par rapport à l'agenda initial. - (AP, AFP.)

## DÉPÊCHES

■ AZERBAÏDJAN/GÉORGIE : les Etats-Unis ont salué, lundi 1<sup>er</sup> octobre, l'accord, signé samedi, entre l'Azerbaïdjan et la Géorgie sur le transport et la vente du gaz naturel azerbaïdjanais via le futur gazoduc Bakou-Tbilissi-Erzurum (Turquie). Le projet prévoit la construction d'un gazoduc de 900 kilomètres, du gisement de Chardeniz dans la mer Caspienne, exploité par un consortium international dirigé par le groupe pétrolier britannique BP, à Erzurum (nord-est de la Turquie) via Tbilissi. Le coût de la conduite est d'environ 1 milliard de dollars. - (AFP.)

■ CAMEROUN : trois militants sessionnistes anglophones ont été tués, lundi 1<sup>er</sup> octobre, et cinq autres blessés, lors de la répression d'une manifestation à Kumbo, dans la province anglophone du nord-ouest du pays, selon des sources hospitalières. Selon le ministre de la communication, Jacques Fame Ndong, « c'est à l'attaque des manifestants armés de fusils que les forces de l'ordre ont répliqué ». - (AFP.)

■ BURUNDI : le sommet régional destiné à mettre un terme à huit années de guerre civile au Burundi s'est achevé, lundi 1<sup>er</sup> octobre sans résultat. Une nouvelle rencontre est prévue le 11 octobre en Afrique du Sud. Le contentieux porte sur la composition de la force de protection qui, avant début novembre, doit assurer la sécurité des réfugiés qui souhaitent rentrer au Burundi. - (AFP.)

## En Espagne, nouvel attentat de l'ETA après des mois d'inaction

### MADRID

de notre correspondante

Quarante kilos de dynamite dans une voiture piégée placée devant le palais de justice de Vitoria, lundi 1<sup>er</sup> octobre à l'aube : un spectacle de désolation, au cœur de la capitale de la région autonome basque.

Une vingtaine de véhicules en flammes ont brûlé une partie de la matinée, il n'y a eu aucun blessé mais les dégâts dépassent les 8 millions de francs (1,2 million d'euros).

Et plus que tout, cet attentat, le premier d'une telle envergure depuis des mois, est venu montrer avec force aux Basques, dont l'attention s'était provisoirement détournée vers les événements survenus aux Etats-Unis, que l'organisation séparatiste basque armée ETA est déterminée à poursuivre ses actions terroristes. Même si, comme le lui promet, sûr de l'appui des Américains et de ses partenaires européens contre le terrorisme, le ministre des affaires étrangères espagnol, Josep Piqué, le mouvement séparatiste a « désormais le

monde entier contre lui ». Depuis les élections autonomes qui, au printemps, ont vu au Pays basque un net recul et désaveu des formations politiques qui soutiennent l'ETA, mais avec plus d'insistance à partir du 11 septembre, les demandes venues du gouvernement basque nationaliste modéré pour que l'ETA envisage une nouvelle trêve se sont accumulées.

Des voix se sont même élevées en ce sens au sein de la gauche indépendantiste radicale. Tout un secteur critique de cette gauche indépendantiste a fini par faire scission et créé un nouveau mouvement, Aralar, qui estime que la violence n'a plus de justification et que l'ETA, à tout le moins, devrait reconsidérer ses méthodes et ses stratégies.

### UN RÉFÉRENDUM ?

La réponse de l'ETA est arrivée lundi à Vitoria avec un éclat qui laisse présager peu de changements. Elle survient surtout au lendemain de la grande fête annuelle du Parti nationaliste basque (PNV)

au pouvoir, dont le chef de gouvernement, le lehendakari Juan Jose Ibarrexe a prononcé un discours très dur, dans lequel il renvoie pratiquement dos à dos ce qu'il appelle « l'immobilisme aveugle du gouvernement espagnol », qui refuse d'envisager toute discussion politique sur le Pays basque, et « les assassinats et le refus de dialogue de l'ETA », devenus un des principaux obstacles à toute solution.

Expliquant que, quoi qu'il arrive, il fera « entendre et respecter la volonté de la société basque » qui est de vouloir « davantage et davantage encore d'autogouvernement », M. Ibarrexe est allé jusqu'à proclamer qu'il « aurait recours, sans hésiter, à un référendum pour que la société basque s'exprime clairement sur son avenir, si ni l'ETA ni Madrid ne voulaient écouter ».

Et, ajoutant que « tous les instruments juridiques, démocratiques et politiques seraient mis en œuvre », il a conclu : « Nous sommes une nation, nous n'avons pas à en avoir honte. (...) Rien ni personne ne va

s'interposer entre le peuple basque et la paix, ni le totalitarisme des armes, ni l'obstination de ceux qui ne veulent pas dialoguer ». Un discours qui n'a pas fini de créer des remous.

Marie-Claude Decamps

## Le président colombien contraint de reconsidérer le processus de paix après l'assassinat d'une ancienne ministre

### BOGOTA

de notre correspondante

Un assassinat attribué aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et une manifestation interdite par les guérilleros : ces deux événements sont deux nouveaux coups durs portés au processus de paix engagé depuis bientôt trois ans par le gouvernement d'Andrés Pastrana. Depuis le 11 septembre, nombre de Colombiens se prenaient pourtant à espérer que la guerre déclarée au terrorisme par les Etats-Unis et leurs alliés pousserait les FARC à la prudence, voire à la conciliation. Les faits survenus au cours du week-end sont venus démentir les fragiles espoirs de voir avancer les négociations avec la principale guérilla du pays, laquelle est inscrite sur la liste des vingt-huit organisations terroristes du département d'Etat.

Le corps de Consuelo Araujo Noguera, ancienne ministre de la culture et épouse de l'actuel procureur de la République, a été retrouvé dans la région de Valledupar, à 850 kilomètres au nord de la capitale. Mme Araujo avait été enlevée le 24 septembre, non loin de là, à un barrage routier établi par un commando armé.

Selon ses compagnons d'infortune libérés par l'armée, les guérilleros, en retraite, auraient abattu

l'ancienne ministre de deux balles dans la tête alors qu'elle était tombée d'épuisement. Surnommée « La Cacia », Consuelo Araujo était célèbre pour sa passion du vallenato, cette musique folklorique qu'elle avait contribué à faire apprécier du public.

La veille, les hommes des FARC avaient interdit dans cette zone une manifestation organisée par Horacio Serpa, figure de l'opposition et candidat libéral à l'élection présidentielle de 2002. Plus d'une centaine de bus et quelque 5 000 serapistes, en provenance de toutes les grandes villes du pays, furent arrêtés samedi matin, sur la piste étroite qui, de la ville de Neiva, mène à San Vicente, et contraints de faire demi-tour.

### DES ENGAGEMENTS CONCRETS

En organisant cette marche sur le Caguan, Horacio Serpa, connu pour ses positions en faveur d'une solution négociée au conflit armé, cherchait à faire savoir qu'il n'entendait pas laisser la guérilla mener le jeu. Pour lui, l'heure est venue d'exiger des engagements concrets. Confirmant l'analyse de ses militants, il a déclaré : « En refusant de laisser passer une manifestation populaire et pacifique, en refusant que le peuple s'exprime, les FARC ont commis une grande erreur politique. » M. Serpa s'est

prononcé en faveur d'une prorogation de la zone de détente, considérée comme le « cadre d'un véritable dialogue de paix qui, en tant que tel et seulement en tant que tel, doit exister ».

La zone de détente arrive en effet à expiration le 8 octobre. Il appartient au chef de l'Etat de décider du maintien de cette enclave grande comme la Suisse que la guérilla est accusée d'utiliser à des fins militaires.

Plusieurs otages, enlevés par les FARC contre rançon, y seraient détenus et le négoce de la coca y serait directement contrôlé par les guérilleros. C'est dire si les détracteurs du processus de paix ont beau jeu de demander qu'il soit mis fin à cette « république indépendante ».

Dimanche soir, M. Pastrana a annoncé sa décision de reconsidérer « l'ensemble du processus de paix et chacune de ses composantes ». La prorogation de la zone de détente, annoncée par M. Pastrana avant le 11 septembre, serait-elle remise en question ? Les partisans d'une négociation politique n'osent imaginer les conséquences d'une telle décision. Ils se désolent aujourd'hui que les FARC se montrent décemment si peu sensibles aux bouleversements du monde.

Marie Delcas

"Il tira la plus délicieuse montre plate que Breguet ait faite. Tiens, mais il est onze heures, j'ai été matinal."

Honoré de Balzac, "Eugénie Grandet", 1833

Breguet. La passion laisse des traces.

Montre "Complication" en or jaune 18 carats. Mouvement automatique avec indicateur de réserve de marche, date, phases et âge de la lune. Cadran en cr argenté, guilloché à la main. Etanche.

Boutique et Musée Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, tél. 01 47 03 65 00  
Boutique Breguet, 26, La Croisette, 06400 Cannes, tél. 04 93 38 10 22

Depuis 1775

# Les convois d'aide alimentaire reprennent la route de l'Afghanistan

A quelques semaines de l'arrivée de l'hiver, les Nations unies s'efforcent d'éviter la catastrophe. Elles ont de nouveau commencé, lundi 1<sup>er</sup> octobre, à distribuer de la farine et de la nourriture à Kaboul, en veillant à ce que ces vivres ne soient pas détournés par le régime

## ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

A six semaines environ du début de l'hiver, le temps presse pour les organisations humanitaires soucieuses d'envoyer en Afghanistan le maximum d'aide possible. Après une interruption de près de trois semaines et le départ de tous ses agents expatriés, le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU a repris, lundi 1<sup>er</sup> octobre, ses livraisons de blé à l'intérieur du pays. Un premier convoi est arrivé sans problème à Kaboul et les craintes de détournements de nourriture – bien « stratégique » en temps de guerre – ne se sont pas concrétisées.

Devant ce premier succès, le PAM a décidé de réapprovisionner petit à petit, pour se donner le temps de surveiller les choses, tous ses entrepôts à travers l'Afghanistan. Des convois sont ainsi partis du Pakistan vers Kandahar et Hérat, où le PAM subvient aux besoins alimentaires de plus de 200 000 personnes déplacées dans l'ouest du pays. D'autres transports ont quitté le Tadjikistan et le Turkménistan en direction des 350 000 personnes déplacées des régions nord de l'Afghanistan.

Le PAM, qui aide à survivre les deux tiers de la population de Kaboul, grâce notamment à 150 boulangeries subventionnées, a toutefois décidé de distribuer en une fois à chaque famille 50 kg de farine, pour des raisons de sécurité et de commodité, en l'absence d'employés internationaux. Cette ration de farine, suffisante jusqu'à la fin octobre, a été préférée à la distribution quotidienne de pain. « Le convoi de lundi a été immédiatement distribué à ceux qui en ont besoin », s'est satisfait Michael Higgins, un porte-parole du PAM.

## « LÉGITIMES INQUIÉTUDES »

Depuis les attentats du 11 septembre, les prix des produits alimentaires sur les marchés afghans ont augmenté de 20 % à 40 %, rendant l'envoi de nourriture plus nécessaire que jamais. « Le travail du PAM à l'intérieur de l'Afghanistan est vital », a affirmé Khaled Mansour, son porte-parole, en soulignant que le PAM envisageait des stocks pour environ 7,5 millions de personnes vulnérables. Avant la crise, le PAM avait lancé un appel pour 5,5 millions de personnes, mais il a accru ses estimations en

raison de l'arrêt de nombreux programmes d'aide depuis le départ des équipes expatriées.

Devant les défis humanitaires à surmonter, le sous-secrétaire général des Nations unies pour les affaires humanitaires, Kenzo Oshima, est arrivé lundi à Islamabad (Pakistan), où il a été reçu par le président Pervez Moucharraf et par son ministre des affaires étrangères, Abdul Sattar. Si M. Oshima n'a pas obtenu du président pakistanais l'ouverture des frontières aux réfugiés afghans, il a reconnu « les légitimes inquiétudes du Pakistan », qui abrite déjà deux millions de réfugiés afghans environ. Le responsable onusien a plaidé pour un accroissement de l'aide internationale, notamment au niveau de l'accueil. A cet égard, M. Oshima a évoqué la prochaine convocation à Genève d'une réunion qui, sous l'égide du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) et du département humanitaire de l'ONU, en présence du groupe des pays donateurs et des pays voisins de l'Afghanistan, visera à étudier la situation des réfugiés, des déplacés et des migrants.

M. Oshima s'est aussi entretenu avec l'ambassadeur afghan au

Pakistan, le mollah Abdul Salam Zaeef, qui représente le régime taliban. L'ONU avait évacué tout son personnel expatrié d'Afghanistan quarante-huit heures après les attentats de New York et Washington. « Si les personnels expatriés de

nes qui en ont le plus besoin », a indiqué le responsable des affaires humanitaires.

La nécessité du retour des personnels expatriés a aussi été soulignée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), auquel

a appelé Jean-Michel Monod, responsable des opérations du CICR en Asie. Non sans souligner que c'est la première fois, depuis l'ouverture d'un bureau en Afghanistan, en 1987, que le CICR est absent du pays. Le Comité international, qui poursuit certains de ses programmes grâce à ses mille employés locaux, a fait parvenir cependant du matériel médical en Afghanistan.

Comme le PAM, l'Unicef a aussi envoyé un premier convoi d'aide à Kaboul, qui a transporté des couvertures, des matériaux de protection pour faire face à l'hiver, des générateurs, des pompes et des tuyaux pour l'approvisionnement d'eau. Chaque organisation tente de s'adapter au mieux à la situation, que les conflits armés et la sécheresse ont tendue depuis des années, tout en redoutant les conséquences d'une éventuelle attaque américaine. C'est notamment dans cette perspective que le HCR continue à se préparer, tout en reconnaissant que, pour l'instant, il n'y a pas de vraie crise des réfugiés.

Françoise Chipaux

## Une délégation de Kaboul invitée en Iran

Mardi 2 octobre, une délégation talibane de haut niveau a quitté Kaboul pour l'Iran, sur l'invitation de l'ayatollah Ali Khamenei, ont annoncé des sources officielles dans la capitale afghane. La délégation est conduite par le ministre pour les réfugiés, Mawlawi Abdul Raqib, et comprend notamment le vice-ministre des affaires étrangères, Abdul Rahman Zahid, selon les déclarations d'un responsable de ce ministère à l'AFP. « La visite répond à l'invitation de l'ayatollah Khamenei », a ajouté ce responsable, sans préciser les thèmes de discussion proposés.

L'Iran, qui a reçu environ un million et demi de réfugiés afghans au cours des dernières années, redoute que plusieurs centaines de milliers d'Afghans supplémentaires tentent de gagner son territoire en cas de frappes américaines sur l'Afghanistan.

L'ONU était de nouveau bienvenue en Afghanistan, ils y retourneraient, à condition d'obtenir des assurances pour leur sécurité, le rétablissement des moyens de communication et des garanties que l'assistance délivrée le soit aux person-

les talibans avaient demandé de partir parce qu'ils ne pouvaient plus assurer la sécurité. « Des discussions sont en cours avec les talibans et la première question est toujours de savoir quand nous serons autorisés à retourner dans le pays »,

## Dans les zones tenues par l'Alliance du Nord, un sentiment d'enfermement et d'inquiétude

### GULBAHAR (Afghanistan)

de notre envoyée spéciale

Des représentants d'organisations humanitaires actives dans les territoires du nord-est de l'Afghanistan, contrôlés par l'opposition aux talibans, commencent à s'inquiéter, à un mois du début de l'hiver, de la situation de blocus dans laquelle se trouvent de facto ces régions retirées et montagneuses. Ils craignent que la coupure des routes en altitude par les neiges hivernales, à partir du mois de novembre, ainsi que le risque de nouveaux affrontements entre l'opposition et les talibans en cas de frappes aériennes américaines, puissent entraîner de lourds problèmes d'approvisionnement en médicaments, aliments et vêtements pour ces populations.

L'Alliance du Nord contrôle une petite portion du territoire afghan, essentiellement la région du Badakshan, la vallée du Panchir (environ 100 000 habitants) et quelques poches tenues, dans le centre-nord du pays, par des chefs de guerre ralliés à l'opposition. Le seul accès direct à ces régions à partir de l'extérieur du pays passe par le Tadjikistan, où l'Alliance du Nord utilise un aéroport pour ses huit hélicoptères. La frontière avec l'Ouzbékistan n'offre en revanche aucune possibilité de communication car elle est contrôlée par les forces des talibans.

### DES COLS À 4 000 MÈTRES

Dans toutes les régions de l'Alliance du Nord, le terrain est escarpé et les routes difficilement praticables, même à la belle saison. Les monts de l'Hindu Kush, véritable



barrière de pierre, s'élèvent à près de 7 000 mètres d'altitude. Les routes empruntées par des camions franchissent des cols à 4 000 mètres d'altitude, notamment celui d'Anjoman.

« Dans un mois, ces passages seront bloqués par la neige. Nous avons commencé à prendre des dispositions pour faire face à cette situation, en préparant des stocks », note Pierre-André Junod, le représentant du CICR (Comité international de la Croix-Rouge) à Gulbahar, au nord de Kaboul. M. Junod fait partie de la poignée d'expatriés travaillant pour des ONG à être restés en Afghanistan. Au lendemain des attaques terroristes aux Etats-Unis, les talibans avaient ordonné le départ de tous les Occidentaux.

L'isolement des régions du nord-est est aggravé par d'autres facteurs. Au nord de Kaboul, les talibans ont cessé de permettre à des

véhicules d'aide humanitaire de franchir la ligne de front qui les oppose aux troupes de l'Alliance du Nord. A Sherket, un village situé à 60 kilomètres de la capitale afghane, le directeur d'un centre orthopédique pour victimes de mines antipersonnel, le docteur Feroz, explique que son hôpital est obligé de se fournir en prothèses acheminées de la lointaine bourgade de Faizabad, au nord du pays, où se trouve le seul aéroport en activité contrôlé par l'opposition afghane (l'autre, Bagram, est inutilisable car à portée de tirs de l'artillerie des talibans). « Il y a encore un mois, nous recevions tout notre matériel via Kaboul, dit le docteur Feroz, maintenant, les talibans nous font subir des sanctions. Ils cherchent aussi à maintenir la population de Kaboul sur place, en empêchant que de l'aide parvienne à d'autres régions. »

Mais la situation de blocus est aussi le résultat des importants revers militaires enregistrés par les forces de l'Alliance du Nord

voici un an. En septembre 2000, les troupes des talibans avaient réussi à s'emparer d'un verrou stratégique dans le nord, la localité de Taloqan, alors utilisée par le commandant Massoud comme quartier général. Cette avancée avait privé l'opposition d'une base pour l'approvisionnement aérien (Taloqan est dotée d'une piste d'atterrissage) et d'une artère routière importante reliant les vallées du Badakshan aux plaines de l'Asie centrale.

### POINTS DE PASSAGE

Le CICR a entrepris de diversifier ses points de passage potentiels vers le nord de l'Afghanistan en entamant des négociations avec les autorités de tous les pays frontaliers. Il est prévu de positionner des stocks de médicaments non seulement au Tadjikistan, mais aussi en Ouzbékistan, au Turkménistan et en Iran, afin de pouvoir profiter, le cas échéant, de la moindre opportunité d'ouverture.

Le nord-est de l'Afghanistan souffre de problèmes d'alimentation et d'approvisionnement en eau qui sont liés à la sécheresse mais aussi à la destruction, pendant la guerre, d'une partie des traditionnels canaux d'irrigation permettant de cultiver ces terres arides. L'afflux de réfugiés en provenance des zones conquises par les talibans a alourdi la charge pour cette agriculture de subsistance, qui manque d'engrais et de semences de qualité.

Le blocage de la ligne de front par les talibans, ainsi que leur refus d'autoriser des habitants de Kaboul fuyant vers le nord à emporter avec eux de la nourriture, ont accentué le sentiment d'enfermement. « S'il le faut, cet hiver, nous acheminerons de l'aide à dos de mulet, avec des jours et des jours de marche dans la montagne, dit un représentant d'ONG, mais nous sommes inquiets, tant la situation est imprévisible. »

Natalie Nougayrède

## L'opposition forme un « Conseil suprême d'unité nationale »

Cette instance, soutenue par l'ancien roi Mohammed Zahir Shah, se prépare à la chute des talibans

### ROME

de notre correspondant

A l'initiative de l'ancien roi Mohammed Zahir Shah, l'opposition afghane, formée de représentants des tribus, de personnalités en exil et de commandants militaires de l'Alliance du Nord – anciennement dirigée par le commandant Massoud, assassiné le 9 septembre (lire page 15) – a décidé de créer un « Conseil suprême d'unité nationale de l'Afghanistan ». Cette décision intervient après plusieurs jours de discussions dans un hôtel romain proche de la villa où vit l'ex-souverain depuis 1973. Ainsi l'opposition se prépare-t-elle à la chute du régime des talibans – une émanation « étrangère » au pays, selon elle –, a-t-on appris au cours d'une conférence de presse à Rome, lundi 1<sup>er</sup> octobre.

Ce conseil, qui sera composé de 120 personnes, est ouvert à toutes les composantes, y compris à ceux parmi les talibans qui commencent déjà à se démarquer du pouvoir de Kaboul. Les délégations pourraient revenir à Rome dans deux semaines pour la désignation des membres de ce conseil.

Le communiqué commun publié par l'opposition précise que le Conseil suprême d'unité nationale doit convoquer d'urgence au pays une assemblée des chefs traditionnels, la Loja Jirga, chargée « d'élire un chef d'Etat et un gouvernement de transition ». S'il s'avère impossible de la convoquer, le Conseil suprême aura autorité pour désigner lui-

même ce chef d'Etat et ce gouvernement. Un conseil militaire est par ailleurs prévu.

Unanimes, les délégations ont refusé une intervention militaire extérieure dans leur pays. « Le gouvernement américain a le droit de poursuivre et de punir les auteurs des actions terroristes, mais le peuple afghan n'est pas responsable de la tragédie du 11 septembre », a affirmé Abdoul Sattar Syrat, con-

Kaboul, des miliciens talibans ont accepté de partager le pouvoir avec des conseils d'anciens et des commandants de trois provinces frontalières du Pakistan, Paktika, Paktia et Khost, dont la population est très majoritairement pach-toune.

Par ailleurs, l'ancien président de la République, écarté par les talibans en 1996, Burhanuddin Rabbani, « a donné son accord à

rence de presse, pour des raisons de sécurité, a indiqué son entourage. Ces derniers jours, il avait reçu successivement dans sa villa l'envoyé spécial des Nations unies, le Catalan Francesco Vandrell, et onze parlementaires du Congrès américain.

### UN FRÈRE MASSOUD

Sur les canapés du salon où se tenait la conférence de presse, d'autres membres des délégations de l'opposition afghane acceptent volontiers de confirmer leur espoir de voir « enfin la paix et la stabilité revenir » dans leur pays. Parmi eux, le plus jeune des frères du commandant Massoud, Ahmed Zia Massoud, âgé de quarante-six ans, qui vivait aux côtés du chef charismatique de l'Alliance du Nord. « Il aimait sa nation, son peuple. Son assassinat, le 9 septembre, me paraît avoir un lien avec les attentats du 11 qui ont suivi », nous explique-t-il. Le visage ressemble étonnamment à celui du disparu ; son anglais est parfait. « Il n'y a aucune divergence entre nous et nos frères restés sur place, contrairement à l'information donnée hier par une agence », rectifie Ahmed Zia Massoud. A ses côtés, le commandant Sayed Mustafa Kazemi, autre figure de la résistance, acquiesce. Tous rentraient dès lundi soir en Afghanistan, par un long périple via la Turquie, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan.

Danielle Rouard





SAYED SALAHUDDIN/REUTERS

■ **KABOUL.** Un char taliban patrouille dans la capitale afghane. Mais les véhicules qui ont le plus attiré l'attention des Kabouliens, lundi 1<sup>er</sup> octobre, ont été les six camions de l'ONU, chargés de 200 tonnes de blé, qui composaient le premier convoi humanitaire à atteindre la ville depuis le 11 septembre.

## Des projets d'assassinat de Ben Laden ont été lancés, dès 1998, par Washington

WASHINGTON  
de notre correspondant

Les services chargés de la sécurité des Américains et les dirigeants politiques ont-ils une part de responsabilité dans les quelque six mille morts provoquées par les attaques terroristes du 11 septembre ? La question n'est jamais posée de cette façon, mais elle est présente dans certains articles de journaux, elle apparaît dans certains débats télévisés, elle est sous-entendue par certains discours. Techniquement, elle met en cause l'Agence centrale de renseignement (la CIA), l'Agence nationale de sécurité (la NSA) et le Bureau fédéral d'investigation (le FBI). Politiquement, elle s'adresse à Bill Clinton, à ses collaborateurs et à ses ministres : avaient-ils pris la

un décret présidentiel, pris par Gerald Ford à la suite de la mise en cause de la CIA dans des opérations politiques en Amérique centrale, interdit aux services américains de programmer des assassinats. Dans le cas de Ben Laden, les juristes consultés par M. Clinton avaient estimé que toute opération dirigée contre lui relevait de la légitime défense, autorisée par le droit international et par les lois américaines.

Dans son édition du 30 septembre, le *New York Times* a apporté quelques éléments supplémentaires sur les tentatives de la CIA pour détruire le réseau Ben Laden et son chef. Citant des sources anonymes, mais officielles, au sein de l'agence, le quotidien a précisé que la CIA avait envoyé plusieurs équipes auprès du commandant Masoud « pour le persuader de capturer et, peut-être, de tuer Oussama Ben Laden ». D'autres dirigeants afghans avaient été sollicités, précise le *New York Times*, en ajoutant que les Etats Unis avaient reçu « un rapport secret d'un groupe afghan, l'an dernier, concernant une tentative avortée d'assassiner M. Ben Laden ».

### RATÉ DE PEU

Dans un entretien au *Monde* du 2 octobre, Anthony Cordesman, ancien haut fonctionnaire du Pentagone, a déclaré que « les forces spéciales travaillent en Afghanistan » depuis 1998. Selon *Newsweek*, la CIA et le FBI avaient commencé à concentrer leur attention sur le réseau Al-Qaida lorsque Ben Laden avait proclamé une fatwa, le 22 février 1998, appelant « chaque musulman qui croit en Dieu à tuer les Américains ». Leurs efforts avaient été mis en échec par les attentats de Nairobi et de Dar es Salam. De plus, aux rivalités habituelles entre services de renseignement et de police s'était ajoutée l'hostilité entre M. Clinton et le directeur du FBI, Louis Freeh.

Cette année-là, un camion chargé d'explosifs avait détruit les tours Khobar, où étaient installées des troupes américaines en Arabie saoudite. M. Freeh voulait que le gouvernement fasse pression sur l'Arabie saoudite pour l'obliger à coopérer dans l'enquête, mais le département d'Etat, dirigé par Warren Christopher, avait fait traîner l'affaire. « On dirait qu'il y avait toujours quelque chose qui empêchait l'administration Clinton de passer à l'action », écrit, dans une enquête publiée par le *New Yorker* en même temps que celle de *Newsweek*, le journaliste Joe Klein. Il raconte notamment que les secrétaires au trésor de l'époque, Robert Rubin, puis Lawrence Summers, s'étaient opposés à l'idée de bloquer informatiquement les transactions financières liées au réseau Ben Laden et à d'autres groupes terroristes, au motif que cela « pouvait mettre en péril la stabilité du système financier international ».

Après les attentats africains d'août 1998, M. Clinton avait décidé d'abord de tenter de frapper Ben Laden en utilisant des missiles de croisière. Selon Samuel Berger, qui était son conseiller pour la sécurité nationale, la CIA avait eu une excellente information sur la localisation de Ben Laden, le 20 août, à côté de Khost (Afghanistan). M. Berger jure que

les missiles l'ont manqué de très peu : une heure, peut-être moins. C'est après cette tentative que le chef terroriste a cessé de communiquer par téléphone cellulaire et que les Américains ont cherché le moyen de le frapper autrement.

Patrick Jarreau

## Un groupe islamiste basé au Pakistan attaque le Parlement du Cachemire indien

Un attentat-suicide à la voiture piégée a fait au moins 34 morts

### ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Devenu, en moins de deux ans, le groupe de guérilla le plus actif au Cachemire sous contrôle indien, Jaish i-Mohammad (l'armée de Mohammad) a revendiqué, lundi 1<sup>er</sup> octobre, le sanglant attentat-suicide à la voiture piégée qui a fait au moins 34 morts et une quarantaine de blessés au cœur de Srinagar, la capitale d'été du Cachemire indien. L'explosion a eu lieu vers 14 heures, heure locale, devant un lieu particulièrement symbolique, le Parlement provincial. Le chauffeur de la voiture a été tué, mais trois autres militants armés, qui portaient des uniformes de la police, sont entrés avant l'explosion dans le bâtiment où ils ont affronté les forces de sécurité pendant plusieurs heures.

Après quelques jours de trêve, au lendemain des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, la violence redouble au Cachemire, où près de 50 personnes ont été tuées au cours du dernier week-end. L'attentat contre le Parlement est l'un des plus graves jamais commis à Srinagar. Il souligne la volonté des groupes séparatistes armés – qui ont tous leurs bases du côté pakistanais et qui se

battent depuis les années 1990 pour le rattachement de cette partie du Cachemire au Pakistan, ou pour l'indépendance – à se faire entendre au moment où les Etats-Unis mènent une campagne sans précédent contre le terrorisme.

C'est du Pakistan que Jaish i-Mohammad est dirigé par Mas-

Harakat al-Moudjahidin. En fait, de nombreux militants de Jaish i-Mohammad sont issus du Harakat al-Moudjahidin, qui avait changé de nom en 1996 après que Washington eut inscrit le mouvement (qui s'appelait alors Harakat ul-Ansar) sur la liste des organisations terroristes. Jaish i-Mohammad et Harakat al-Moudjahidin sont tous les deux très proches des talibans et beaucoup de leurs membres se battent, en Afghanistan, dans les rangs des étudiants en religion.

Le Pakistan a condamné l'attentat contre le Parlement provincial. « Cet acte de terrorisme à Srinagar est spécialement répréhensible car il semble viser à pervertir la légitime lutte du peuple cachemiri pour l'autodétermination », a réagi le porte-parole du ministère des affaires étrangères. Depuis les attentats aux Etats-Unis et la demande américaine de coopération avec Islamabad, une certaine inquiétude se fait jour au Pakistan sur le sort qui pourrait être réservé par Washington aux combattants cachemiris, appelés « terroristes » par l'Inde, et « combattants de la liberté » par le Pakistan.

F. C.

## Alain Richard : il est « légitime » de détruire le régime de Kaboul

Le ministre français de la défense, Alain Richard, a jugé, lundi 1<sup>er</sup> octobre, « profondément légitime » l'objectif politique de « détruire le régime des talibans » en Afghanistan. « Il y avait déjà de bonnes raisons de souhaiter que le régime des talibans soit remplacé par un régime plus acceptable dans sa gestion de la population afghane et dans ses rapports avec le monde extérieur. Ces raisons se sont évidemment amplifiées depuis les attentats de masse du 11 septembre, qui sont imputables au groupe Ben Laden qui a le soutien et la coopération du régime taliban », a-t-il dit. M. Richard a indiqué qu'« il y a plusieurs façons de détruire le régime des talibans, autrement qu'avec une espèce de déferlement de forces militaires. Il faut trouver des partenaires politiques qui aient une représentativité de manière à constituer un pouvoir politique acceptable pour la vie des afghans et qui ne soit pas un germe d'infection terroriste ».

mesure de la menace que représentait Oussama Ben Laden et son réseau Al-Qaida et avaient-ils engagé les moyens nécessaires pour y faire face ?

Après son retour d'Australie, le 13 septembre, l'ancien président a raconté comment il avait demandé aux opposants aux talibans d'essayer de localiser et de tuer le dirigeant terroriste. Cette demande, dont la contrepartie était un soutien politique et financier, était restée vaine, les opposants étant incapables d'accéder jusqu'à Ben Laden.

### ORDRE DE RECHERCHE MORTELLE

L'hebdomadaire *Newsweek* a publié, dans son numéro daté 1<sup>er</sup> octobre, paru le 24 septembre, une grande enquête sur la lutte entre les services américains et Ben Laden. Elle précisait que c'était en 1998, après les attentats du mois d'août contre deux ambassades américaines en Afrique, que M. Clinton avait signé un ordre de « recherche mortelle » mettant la CIA à l'abri de toute poursuite si le riche terroriste d'origine saoudienne était tué dans une opération secrète. Depuis 1976, en effet,

# Extradé de Dubaï, Djamel Beghal a été mis en examen et écroué à Paris

Présenté comme le chef d'un réseau islamiste en Europe, proche de Oussama Ben Laden, il a été interrogé, lundi 1<sup>er</sup> octobre, pendant onze heures par les juges antiterroristes. Ses déclarations ont été à l'origine de l'arrestation de plusieurs personnes

**DJAMEL BEGHAL** a été mis en examen, lundi 1<sup>er</sup> octobre dans la soirée à Paris, par le juge d'instruction antiterroriste Jean-Louis Bruguière pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », et écroué, près de vingt-quatre heures après son extradition des Emirats arabes unis.

Né en 1965 et présenté comme le responsable d'un réseau islamiste proche d'Oussama Ben Laden, il a été entendu pendant onze heures, lundi. Le magistrat cherchait notamment à obtenir confirmation des déclarations qu'avait faites Djamel Beghal à la police des Emirats qui le retenait depuis la fin juillet à Dubaï. Les propos qu'il avait alors tenus étaient à l'origine de l'ouverture d'une information judiciaire confiée aux juges Bruguière et Jean-François Ricard, le 10 septembre, sur des menaces visant les intérêts américains en France.

Djamel Beghal a été extradé des Emirats en dépit de l'absence de

convention d'extradition entre ce pays et la France. Son retour a été rendu possible en vertu de dispositions contenues dans la loi du 10 mars 1927 qui autorise l'extradition d'une personne en l'absence d'accords bilatéraux.

Mercredi 26 septembre, les juges Bruguière et Ricard avaient délivré un mandat d'arrêt international accompagné d'une demande d'extradition. Ces pièces avaient été transmises au ministère de la justice, qui les avaient alors adressées au ministère des affaires étrangères. Le Quai d'Orsay les avait dépêchées à l'ambassadeur de France à Dubaï, qui en avaient saisi les autorités locales. Au terme d'un court délai de réflexion, un haut-représentant de l'Emirat avait fait savoir que son pays donnait suite à la requête française. Il aurait mis pour condition que la France s'engage à la réciprocité en cas de demande des Emirats.

Parallèlement à ce processus de nature diplomatique, le juge Bru-

guière s'était rendu à Dubaï, le 21 septembre, cette fois dans le cadre d'une commission rogatoire internationale pour interroger une première fois le Franco-Algérien. Dimanche 30 septembre dans la soirée, Djamel Beghal atterrissait à Paris et était remis à la justice française. Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, s'est « réjoui », lundi, de ce résultat obtenu, selon lui, « grâce à une coopération et des contacts de tous les instants menés entre Paris et Dubaï ».

Lors de son audition effectuée cet été par les policiers à Dubaï dans des conditions juridiques incertaines, Djamel Beghal se serait montré particulièrement loquace (*Le Monde* du 21 septembre). Selon *Europe 1*, il aurait notamment déclaré : « A Kandahar [au sud de l'Afghanistan], j'ai été convoqué au foyer Ben Laden par Abou Zoubéida [un proche de Ben Laden chargé de la formation]. Il m'a dit que l'heure

de l'action était venue, qu'il fallait faire sauter l'ambassade américaine à Paris. Il m'a offert trois cadeaux, il m'a dit que c'était de la part d'Oussama Ben Laden ». Les

## Soupçon d'« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »

déclarations de Djamel Beghal avaient permis aux enquêteurs français de confirmer l'existence d'un réseau implanté en France, dont la plupart des membres avaient été placés sous surveillance pendant l'été. Elles avaient également contribué à préciser le rôle de chacun des membres du groupe dispersés entre la France, la Bel-

gique et les Pays-Bas. C'est à partir de ces informations qu'aux lendemains des attentats du 11 septembre à New York et à Washington, un vaste coup de filet policier avait été opéré. La Belgique et les Pays-Bas avaient pris l'initiative en interpellant dès les 13 et 14 septembre, plusieurs personnes dont, à Bruxelles, Nizar Trabelsi, un ancien footballeur professionnel ayant exercé au Fortuna Düsseldorf en Allemagne. Celui-ci est soupçonné d'avoir reçu pour mission de précipiter un véhicule bourré d'explosifs sur l'ambassade américaine à Paris. En France, les enquêteurs, qui souhaitaient rassembler des éléments supplémentaires, ont attendu le 21 septembre pour procéder à sept interpellations en région parisienne. Mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » et écroués le 25 septembre, les membres du réseau dirigé par Djamel Beghal sont soupçonnés d'avoir préparé

la logistique en vue d'éventuels attentats. Plusieurs d'entre eux ont cependant contesté au cours de leurs gardes à vue toute participation à une activité terroriste et ont déclaré qu'ils étaient « contre la violence » (*Le Monde* du 28 septembre).

Un huitième homme, qui avait réussi à échapper aux policiers français, et s'était enfui à Leicester, en Grande-Bretagne, était toujours en garde à vue à la direction de la surveillance du territoire (DST), mardi 2 octobre en début de matinée. Kamel Daoudi, 27 ans, avait été expulsé par les autorités britanniques dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 septembre, pour être entré illégalement sur le territoire anglais. Cet informaticien est soupçonné par les enquêteurs d'avoir occupé la fonction de représentant d'Oussama Ben Laden en Europe.

Pascal Ceaux  
et Fabrice Lhomme

## Les pirates de l'air avaient renvoyé 15 000 dollars à Dubaï quelques jours avant les attentats

**LES AUTORITÉS** américaines affirment « accumuler » les « preuves » et les « informations » désignant Al-Qaida, l'organisation du milliardaire saoudien Oussama Ben Laden, comme l'instigatrice des attentats du 11 septembre.

Le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, l'a répété, lundi 1<sup>er</sup> octobre : « Il n'y a certainement aucun doute à ce stade qu'Al-Qaida est responsable de ces actions. » M. Boucher a assuré que d'autres pays avaient acquis cette conviction, en particulier la Grande-Bretagne.

La veille, le premier ministre britannique Tony Blair avait effectivement affirmé disposer de « preuves incontestables ». M. Boucher est toutefois resté évasif sur l'éventuelle publication de ces éléments. « Dès que nous aurons des informations que nous pourrions rendre disponibles, nous tenterons de le faire », a-t-il déclaré.

La question de la diffusion de ces « preuves » s'était déjà posée le

23 septembre. Le secrétaire d'Etat Colin Powell avait alors annoncé que les Etats-Unis rendraient public un « document ». Mais le lendemain, le président George Bush avait corrigé le tir, en soulignant qu'il convenait de préserver la confi-

### Le 10 septembre, Ben Laden a téléphoné à sa mère

Plusieurs médias américains ont fait état lundi 1<sup>er</sup> octobre d'un coup de téléphone qu'aurait passé Oussama Ben Laden à sa mère, à Damas, la veille du 11 septembre. Le cerveau présumé des attentats anti-américains lui aurait dit qu'il ne pouvait venir la rejoindre en Syrie et il aurait ajouté qu'il ne lui donnerait probablement plus de nouvelles « pendant longtemps ». L'information a d'abord été diffusée par la chaîne NBC puis reprise par le *New York Times*. La source citée est « un haut responsable de services secrets étrangers ». La presse américaine n'a pas obtenu de confirmation à Washington, ni auprès de la Maison Blanche ni auprès de la CIA, mais elle souligne que si elle était avérée, cette conversation permettrait d'apporter un élément non négligeable sur la responsabilité de M. Ben Laden dans les attentats.

Par ailleurs, interrogé sur CNN par Larry King, l'ambassadeur d'Arabie saoudite à Washington, le prince Bandar Ben Sultan, a indiqué que vingt-quatre membres de la famille Ben Laden, principalement des étudiants suivant des cours aux Etats-Unis, avaient quitté le pays sur injonction du roi Fahd après les attentats.

dentialité de ces informations. L'Agence France Presse assure toutefois que les Etats-Unis ont commencé, lundi, à envoyer à leurs ambassades, pour diffusion auprès des gouvernements alliés, des télégrammes répertoriant ces preuves.

« Nous avons rassemblé un nombre considérable d'informations qui montrent clairement la responsabilité de Ben Laden et d'Al-Qaida et nous transmettons ces informations, classées confidentielles, à nos amis et alliés », a déclaré à l'AFP un « responsable du département d'Etat » interrogé sous couvert d'anonymat.

Faut-il chercher certains de ces éléments en Grande-Bretagne et en Allemagne, où l'enquête s'est concentrée à la suite d'interpellations dans les milieux islamistes (*Le Monde* du 2 octobre) ? Probablement. Mais les investigations effectuées aux Emirats arabes unis semblent également porter leurs fruits. Les enquêteurs s'intéressent ainsi à des mouvements financiers suspects entre Dubaï et les Etats-Unis, peu avant les attentats. Des mouvements qui semblent être les éléments les plus solides réunis à ce jour contre Ben Laden.

Les 8 et 9 septembre, le chef présumé des dix-neuf pirates de l'air, l'Egyptien Mohammed Atta, aurait

reçu en Floride un virement – d'un montant que l'agence de presse AP estime à 100 000 dollars, soit près de 800 000 francs – en provenance d'un compte ouvert dans une banque de Dubaï au nom d'un certain Moustapha Mohammed Ahmad. Or ce dernier, également connu sous le nom de Cheik Saïd, passe pour être le « directeur financier » de Ben Laden, qu'il aurait côtoyé à l'époque où ce dernier vivait au Soudan (1991-1996). M. Ahmad figure sur la liste des vingt-sept personnes et organismes dont les autorités américaines ont gelé les avoirs financiers aux Etats-Unis (*Le Monde* du 26 septembre).

### « PLUS QU'UNE COÏNCIDENCE »

Trois virements en sens inverse, c'est-à-dire des comptes d'Atta et de ses complices vers celui de Cheik Saïd à Dubaï, auraient été effectués dans les jours suivants. *The Wall Street Journal* du 1<sup>er</sup> octobre, citant des sources « officielles » aux Emirats, affirmait que les

kamikazes avaient ainsi renvoyé, juste avant de passer à l'action, environ 120 000 francs non utilisés. Selon le quotidien new-yorkais, les trois virements, d'un montant de 5 000 dollars chacun, venaient de Mohammed Atta et de deux de ces complices, en l'occurrence Walid Al-Shehri et Marouan Al-Shehhi, un homme de vingt-trois ans originaire des Emirats.

Le ministre de l'information des Emirats, Cheik Abdullah Ben Zaid Al-Nahayan, a précisé que le destinataire de cet argent aurait quitté le pays le 11 septembre pour se rendre à Karachi, au Pakistan. Cet homme, détenteur d'un passeport saoudien, serait Moustafa Ahmad, le « financier » de Ben Laden. « C'est plus qu'une coïncidence » a déclaré le ministre de l'information des Emirats à propos de ces transferts d'argent, sans toutefois préciser quelles banques les avaient effectués.

Philippe Broussard

## Une éventuelle ramification en Mauritanie

### DAKAR

de notre correspondant

Après avoir exprimé leur « compassion » aux Etats-Unis au lendemain des attentats du 11 septembre, les autorités mauritaniennes sont passées à l'action : elles ont interpellé, vendredi 28 septembre, Mouhamedou Ould Slahi.

Cet ingénieur en télécommunications âgé de trente et un ans est soupçonné de liens avec le réseau Ben Laden. Soupçonné d'avoir participé à un projet d'attentat programmé pour décembre 1999 sur le territoire américain, il avait été déjà arrêté à l'aéroport de Dakar, en janvier 2000, puis extradé vers la Mauritanie. Mais l'enquête n'ayant rien donné, M. Ould Slahi avait finalement été relâché au bout d'un mois. Aucun lien

n'avait pu être établi avec les réseaux de Ben Laden.

Depuis, ce Mauritanien qui résidait auparavant au Canada n'a plus quitté son pays et travaillait dans une société d'informatique, à Nouakchott. Si aujourd'hui la police s'intéresse de nouveau à lui, c'est en raison des liens qu'il aurait avec l'un des lieutenants présumés de Ben Laden, Mahfouz Ould Walid, alias Abou Hafis Al Mauritanien, qui figure sur la liste des vingt-sept cibles de la « guerre antiterroriste » lancée par Washington.

En fait, ce Mauritanien est recherché depuis les attentats commis contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, en 1998. Présenté par la presse mauritanienne comme l'un des financiers et logisticiens du réseau Ben

Laden, Mahfouz Ould Walid serait basé en Afghanistan, où plusieurs de ses compatriotes étaient allés se battre aux côtés des talibans.

### COOPÉRATION AVEC WASHINGTON

Pour faire progresser l'enquête sur les attentats et mettre au jour une éventuelle ramification mauritanienne, les autorités américaines ont ouvert sur plusieurs registres. Le FBI a interpellé, lundi 28 septembre, au moins trois ressortissants mauritaniens qui résidaient, semble-t-il, de manière irrégulière aux Etats-Unis. Et le président Bush vient d'expulser le chef de l'Etat, le colonel Ould Taya, à la coopération. « Les Etats-Unis souhaitent ardemment travailler avec la Mauritanie pour relever le défi du terrorisme », a-t-il écrit aux autorités de

Nouakchott. Il ne devrait en principe pas y avoir d'obstacle à une telle collaboration au sommet tant les relations entre Nouakchott et Washington sont désormais cordiales. Après avoir soutenu l'Irak pendant la guerre du Golfe, la République islamique de Mauritanie a opéré un rapprochement spectaculaire avec les Etats-Unis.

En interpellant la semaine dernière M. Ould Slahi à Nouakchott, les autorités mauritaniennes viennent de montrer qu'elles tenaient à rester aux côtés des Américains. Les Mauritaniens ont appris la nouvelle de cette arrestation par des médias étrangers francophones ou arabophones comme la chaîne de télévision Al-Jazira.

Brigitte Breuillac

## Bercy doit annoncer la création d'un comité de lutte contre le terrorisme

**Le ministre français de l'économie et des finances, Laurent Fabius, devrait annoncer, mercredi 3 octobre, la mise en place d'un comité de lutte contre le terrorisme, sis à Bercy. Présidé par le directeur du Trésor, Jean-Pierre Jouyet, cette instance, dont le secrétariat général sera assuré par le directeur général des douanes, aura pour objectif de favoriser la lutte contre les grands trafics, et notamment de traquer les fonds du terrorisme. Elle comprendra des représentants du Trésor, des douanes, de Tracfin – la cellule antiblanchiment du ministère des finances – ou encore du service de la législation fiscale, et pourra faire appel à des personnalités qualifiées. Alors que l'information sur les grands trafics frauduleux est disséminée entre différents pôles au sein même de son ministère, Laurent Fabius entend rationaliser le dispositif.**

Par ailleurs, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a écrit le 26 septembre au président de l'Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Afecei), Jean Laurent, pour attirer l'attention des établissements bancaires sur « la vigilance toute particulière qu'ils doivent exercer pour éviter d'être utilisés par des personnes physiques ou morales, des réseaux ou des institutions qui apporteraient leur concours » à des actes de blanchiment.

## Le bilan des victimes du World Trade Center a été revu à la baisse : plus de quatre cents noms figuraient en double sur les listes de disparus

### NEW YORK

de notre correspondant

Trois semaines après les attentats du 11 septembre, le nombre de victimes a été revu à la baisse. Alors que les secouristes avaient fait état la semaine dernière d'un bilan approchant les 6 800 morts, le total des personnes tuées ou disparues s'établit désormais à environ 5 700.

Le département de la défense a confirmé que 189 personnes avaient péri au Pentagone. Ce bilan comprend 125 personnes qui travaillaient sur place et 64 passagers du Boeing 757 d'American Airlines qui s'est écrasé contre le bâtiment abritant le ministère de la défense. Les restes de 118 corps ont été récupérés, dont 74 identifiés. Quarante-quatre autres personnes ont également été tuées en Pennsylvanie, quand un quatrième avion s'est abattu dans un champ. A New York, la municipalité a revu

à la baisse le nombre de disparus. Il est dorénavant de 5 219, dont 344 pompiers de la ville et 30 policiers. Sur ce total, seulement 344 corps ont été retrouvés et 255 identifiés. Le maire de New York, Rudolph Giuliani, a ôté tout espoir de trouver des survivants dans les décombres. « La réalité est que nous ne nous attendons plus à trouver des gens vivants. » Il a précisé que ces opérations étaient toujours menées avec précaution, de façon à s'assurer que le plus grand nombre possible de restes humains soient récupérés dans les 6 hectares de décombres fouillés et nettoyés par des centaines de sauveteurs. Seuls cinq survivants ont été retirés des centaines de milliers de tonnes de débris des tours, au lendemain des attentats.

Les variations dans les chiffres annoncés de victimes tiennent au fait qu'il s'agit de listes de person-

nes disparues. Plus de quatre cents noms figuraient en double et ont été rayés.

### VISITE DES LIEUX

La vérification des listes d'étrangers fournies par les différents consulats a également permis de réduire le nombre de victimes, au fur et à mesure que des personnes portées manquantes donnaient signe de vie. Les corps de la grande majorité des disparus ne seront sans doute jamais récupérés selon la municipalité de New York. Les restes humains retrouvés feront l'objet de tests ADN pour des identifications ultérieures.

Afin d'aider les familles des victimes, la mairie a organisé depuis une semaine l'accueil des personnes désireuses de mettre un point final à leur attente par l'obtention d'un certificat de décès. Des dizaines de parents de victimes se sont

rendus dans un centre où les attendaient des équipes d'avocats et des psychologues. Six cents demandes de certificats ont déjà été effectuées. Pour obtenir ce document, les familles doivent fournir deux déclarations examinées par la justice. Dans la première, les proches attestent de leur parenté et du fait que la personne a disparu dans les attentats. Dans la seconde, l'employeur doit indiquer que la personne manquante travaillait bien au World Trade Center. Si la victime était dans un des avions qui ont heurté les tours, la déclaration doit émaner de la compagnie aérienne.

Pour faciliter le travail de deuil des familles, des visites des lieux du drame, qui resteront interdits au public pendant encore des semaines ou des mois, sont organisées.

Eric Leser





■ **NEW YORK.** « Boîtes noires portées disparues » : cette affiche du FBI est placardée depuis le lundi 1<sup>er</sup> octobre non loin des débris des Twin Towers, à l'angle de Greenwich et de Rector Street. Les boîtes noires des deux avions qui ont frappé le World Trade Center, le 11 septembre, n'ont toujours pas été retrouvées.

## L'unanimité a vécu : le plan de relance de l'économie américaine fait débat

NEW YORK

de notre correspondant

L'unité nationale sans faille des lendemains du 11 septembre a vécu. L'administration Bush doit aujourd'hui négocier pied à pied avec le Congrès un vaste plan de relance de l'économie qui pourrait atteindre plus de 100 milliards de dollars. Les démocrates et les républicains ont fait taire leurs divergences pendant trois semaines, le débat économique les fait resurgir. Les premiers, majoritaires au Sénat, souhaitent soutenir la consommation et augmenter le pouvoir d'achat des ménages modestes et des chômeurs. Les seconds veulent plutôt encourager l'investissement et aider les entreprises. La négociation est d'autant plus serrée que l'attente est forte : consommateurs, investisseurs et entreprises comptent sur Washington pour relancer la croissance et restaurer la confiance. Même pour Wall Street, les mesures gouvernementales sont considérées comme une bouée de sauvetage.

Le président George Bush et les principaux responsables parlementaires devaient se rencontrer mardi 2 octobre pour trouver un compromis. Mais il sera difficile de trancher, car chacun a sa recette et ses modes de calculs. Dick Cheney, le vice-président, a rencontré la semaine dernière des analystes d'entreprise qui ont chiffré les besoins nécessaires pour relancer l'économie à 200 milliards de dollars ! Le Congrès a déjà voté au lendemain du 11 septembre une enveloppe de 40 milliards pour la reconstruction de New York et la lutte antiterroriste puis une aide d'urgence de 15 milliards aux compagnies aériennes, dont 5 milliards en liquide et 10 milliards de garanties de crédits.

Robert Rubin, l'ancien secrétaire au Trésor, consulté par les parlementaires, préconise dans l'immédiat 25 à 50 milliards de dollars de baisses d'impôts supplémentaires. M. Rubin estime que la façon la plus efficace de soutenir l'activité serait de réduire la fiscalité sur les revenus moyens et faibles et d'augmenter les pensions versées aux chômeurs. Il propose aussi de diminuer les taxes sur les ordinateurs et les logiciels. Toujours dans le camp démocrate, le leader de ce parti à la Chambre des représentants, Richard Gephardt, a proposé plus de 4 milliards de dollars en pensions et aides à la reconversion pour les 100 000 personnes licenciées en septembre par les compagnies aériennes. Le sénateur démocrate Edward Kennedy va plus loin et demande 31 milliards pour les chômeurs et une augmentation horaire de 1,5 dollar du salaire minimum.

Les Républicains insistent plutôt sur la nécessité d'alléger l'impôt sur les sociétés pour soutenir l'investissement. Ils ont renoncé à obtenir une baisse de la taxe sur les plus-values devant l'opposition des démocrates et le scepticisme des économistes. Ces derniers considèrent qu'une telle mesure pourrait accélérer les ventes de titres et la baisse de la Bourse.

En attendant, l'économie continue à s'enfoncer. Selon la dernière enquête, publiée lundi par l'université du Michigan, « la première réaction du consommateur a été de réaffirmer sa confiance, mais il s'est vite rendu compte que les attaques

auront pour conséquence de nuire à une économie déjà affaiblie », écrit Richard Curtin, le directeur du département des enquêtes de consommation. L'indice de confiance du consommateur de l'université ressort à 81,8 points en septembre contre 91,5 en août et 106,8 douze mois plus tôt. Une baisse aussi rapide n'a été observée que deux fois : lors de la crise pétrolière de 1973 et de l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990. Richard Curtin s'attend à ce que la consommation se contracte au début de l'année 2002 et à ce que l'épargne augmente. « Il y aura une récession, à n'en pas douter. La question est de savoir pendant combien de temps ».

Dans ce contexte, les analystes estiment que la Réserve fédérale américaine (Fed) va baisser à nouveau et pour la neuvième fois de l'année, son principal taux directeur, mardi 2 octobre, à l'issue de son comité de politique monétaire. Ils prévoient en général une réduction de 50 points de base, ce qui ramènerait le taux interbancaire au jour le jour à 2,5 %, son

**Démocrates et républicains s'opposent sur l'utilisation d'une enveloppe qui pourrait dépasser les 100 milliards de dollars**

niveau le plus bas depuis plus de dix ans.

Mais l'arme monétaire a déjà montré ses limites. « C'est pourquoi nous préparons une augmentation des dépenses qui pourrait approcher les 100 milliards de dollars », explique Bill Hoagland, le responsable républicain de la commission budgétaire du Sénat. Elles viendront s'ajouter aux 70 milliards de baisse d'impôts programmée en 2002 par la loi votée au printemps.

En tout cas, démocrates et républicains ne semblent pas vraiment se soucier de l'équilibre budgétaire. L'excédent de 236 milliards de dollars en 2000 devrait être ramené à environ 110 milliards cette année et se transformer en déficit en 2002. La banque Goldman Sachs le chiffre à 25 milliards de dollars. « L'orthodoxie budgétaire n'est pas une priorité quand vous êtes à la fois en guerre et en récession », affirme le sénateur Chuck Grassley, le numéro un républicain de la Commission des finances.

Pour autant, la Maison Blanche ne satisfera pas toutes les demandes. Elle serait favorable à des baisses d'impôts en faveur des sociétés et pour plaire aux démocrates, elle serait disposée à aider les chômeurs et les revenus modestes en augmentant le salaire minimum. Il faudra y ajouter une progression sensible, de plusieurs dizaines de milliards de dollars, des dépenses militaires et d'infrastructures, afin de renforcer la sécurité des transports, des réseaux énergétiques, de l'approvisionnement en eau et des systèmes de télécommunica-

tions. Il ne s'agit pas encore d'un « New Deal », mais l'ambition est la même : « remettre l'économie debout et la refaire démarrer », comme l'a dit le sénateur démocrate Joe Lieberman.

Eric Leser

## L'Europe prépare quelques accommodements avec la rigueur budgétaire

Les menaces de récession se multiplient dans la zone euro

**LES UNS APRÈS LES AUTRES**, et de façon plus ou moins voyante, les gouvernements des Quinze préparent de petits accommodements avec la rigueur budgétaire pour donner du tonus à une croissance qui flageole dans la foulée du ralentissement américain.

Devant le Congrès travailliste, le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, a confirmé lundi 1<sup>er</sup> octobre le caractère expansionniste du budget britannique. Le conseil des ministres italien a adopté, jeudi, son projet de loi de finances 2002 qualifié de véritable « budget de guerre ». Le gouvernement français ne fait pas mystère qu'une révision du budget est à l'ordre du jour. Seul le chancelier allemand affirme haut et fort que son gouvernement n'étudie pas de plan de relance tout en montrant qu'il n'est pas insensible aux revendications salariales.

L'optimisme affiché par les ministres des finances européens résiste en effet de moins en moins aux prévisions des économistes indépendants. Alors que le vice-président de la Banque centrale européenne (BCE), Christian Noyer, affirme qu'il « n'y a pas de raisons sérieuses d'envisager une récession », les analystes de Morgan Stanley répliquent que l'Europe s'en approche

« dangereusement » et qu'elle « n'a aucun moyen d'échapper au choc actuel ». L'économie de la zone euro devrait entrer en récession en même temps que les Etats-Unis, en raison de l'impact quasi immédiat des attentats sur le moral des investisseurs et des consommateurs, allié au renforcement de l'euro face au dollar sur les marchés des changes, explique une note de conjoncture de Merrill Lynch : « ce pessimisme supplémentaire dû aux attentats terroristes aux Etats-Unis intervient à un mauvais moment pour les consommateurs de la zone euro », alors que les chiffres du chômage ont recommencé à augmenter.

Gehard Schröder a beau répéter que « La récession ne menace pas chez nous » et il n'y a aucune raison pour que « les politiques ou les entreprises paniquent », la banque lui inflige un démenti en soulignant que sa « prévision de récession dans la zone euro résulte des prévisions de récession pour l'Allemagne et l'Italie ». Ces économies « ne disposent pas » d'une croissance suffisante pour amortir le choc des attentats « au contraire du Royaume-Uni et de l'Espagne. De même, l'Italie et l'Allemagne ont une exposition commerciale aux Etats-Unis plus forte (3 % de leur PIB provient des exportations

vers les Etats-Unis) que la France ou l'Espagne ». On comprend l'insistance des gouvernements qui maintiennent contre toute vraisemblance des prévisions de croissance supérieure à 2 % pour doper la confiance des ménages et assurer ainsi la stabilité de la consommation interne, principal moteur de la croissance européenne. Une récession entamerait gravement les marges de manœuvre de nombreux gouvernements européens.

Engagés par le Pacte de stabilité à maîtriser leurs déficits budgétaires, leur est de plus en plus difficile d'ouvrir les cordons de la bourse. La question du respect du Pacte de stabilité a donc été pudiquement laissée dans le flou lors de la réunion des ministres des finances européens il y a dix jours à Liège mais ouvre des horizons à certains. « Le Pacte offre une part de marge de manœuvre », a ainsi indiqué, lundi, le ministre belge des finances et président de l'Eurogroupe, Didier Reynders. Mais « il permet de tenir compte des corrections conjoncturelles. Il ne faut donc pas confondre des variations que l'on doit intégrer dans l'analyse de la mise en œuvre du Pacte et ce qui serait un abandon du Pacte lui-même ».

Babette Stern

## Une révolution technologique...



... dans le monde de la musique



Piano, batterie, violon, trompette...

Yamaha révolutionne le monde de la musique en proposant

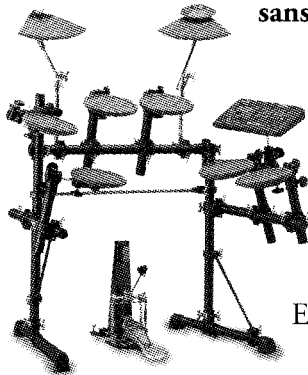
le système Silent sur la plupart de ses instruments. Muni d'un casque, vous allez vous exprimer, où vous voulez, quand vous voulez et

sans déranger votre entourage puisque vous seul entendez

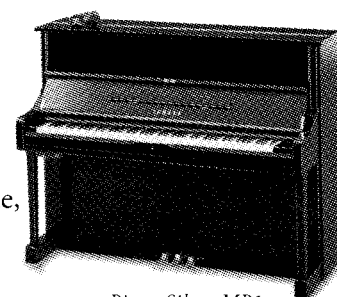
ce que vous jouez.

Parce que la technologie numérique est maintenant omniprésente dans notre quotidien, Yamaha a voulu en faire bénéficier tous les musiciens pour leur plus grand plaisir...

Et celui des autres.



Batterie électronique DTX



Piano Silent MP1

Pour en savoir plus :

0810 803 801

NUMÉRO AZUR

(coût d'une communication locale)

(du lundi au samedi de 8h30 à 20h30)

**YAMAHA**

ADOPTÉZ L'ESPRIT 'KANDO'.

Kando : l'inspiration du cœur et de l'esprit

# Les monarchies du Golfe entre le marteau islamiste et l'enclume américaine

Un compromis aurait été trouvé pour permettre aux forces américaines d'utiliser le nouveau centre de commandement aérien saoudien de la base d'Al-Kharj sans que des appareils de l'US Air Force basés sur le territoire de Riyad participent à des actions contre des cibles ennemies

**ABOU DHABI (EAU), DOHA (Qatar), MANAMA (Bahrein)**  
de notre envoyée spéciale

Le report, voire l'abandon des projets américains d'offensives militaires massives contre « le terrorisme et les pays qui le soutiennent » a soulagé les riches monarchies du Golfe, inquiètes de voir leur dépendance envers le « parapluie militaire américain » placée à nouveau sous les feux de la rampe. Ces monarchies, cibles potentielles des émules de Ben Laden en raison de cette « soumission » à une puissance honnie de leurs populations, se réfugient dans l'ambiguïté pour tenter d'échapper à cet étai.

Ainsi en va-t-il du communiqué publié par leurs ministres des affaires étrangères, réunis la semaine dernière, texte qui fut interprété à l'inverse aux Etats-Unis et dans le monde arabe. Pour Washington, il confirmait que les membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG : Arabie saoudite, Koweït, Bahrein, Qatar, Emirats arabes unis [EAU] et Oman) soutenaient sa guerre « contre le terrorisme », y compris sur le plan militaire en mettant à sa disposition leurs territoires où l'armée américaine a renforcé ses bases depuis la guerre du Golfe de 1990. Les médias locaux, par contre, ont souligné que le communiqué du

CCG exprimait son refus de refaire les erreurs de 1990, quand ses membres se laissèrent entraîner dans une alliance militaire contre l'Irak par les fausses promesses américaines de régler dans la foulée le conflit israélo-palestinien. Aujourd'hui, affirme-t-on dans le Golfe, le CCG refuse de participer à une nouvelle alliance avec les Etats-Unis qui « menacerait un pays arabe », qui se ferait « avec Israël » ou en dehors d'une « approbation par l'ONU ».

Le ministre de la défense saoudien, Sultan Ben Abdelaziz, a pu ensuite faire de la surenchère en affirmant, dimanche 30 septembre dans le quotidien *Okaz*, qu'aucun « soldat en guerre contre un pays arabe ou musulman ne sera autorisé à opérer à partir de l'Arabie saoudite ». Ce qui indiquerait qu'un compromis a été atteint sur un sujet qui a agité les médias depuis dix jours. Le *Washington Post* avait alors annoncé que les Saoudiens refusaient aux Américains l'usage de leur nouveau centre de commandement des forces aériennes, situé sur la base d'Al-Kharj, au sud de Riyad, d'où le Pentagone voulait diriger ses attaques contre l'Afghanistan. Un tel refus signifierait un report des opérations de plusieurs semaines, selon les sources du *Washington Post*. Mais d'autres experts amé-

ricains, cités par les médias, affirmaient aussitôt que « les Saoudiens vont faire tout ce qu'on leur demandera à deux conditions : que cela ne soit pas dit tout haut et qu'on les aide à minimiser les menaces que font planer les extrémistes ».

Une telle assurance aurait cependant moins de raison d'être aujourd'hui qu'en 1990. Le prince Abdallah, souverain de fait depuis trois ans, plus proche des pays arabes que de l'Occident, a initié un rapprochement avec l'Irak qui pourrait l'aider à faire monter les enchères avec Washington. Au sujet d'Al-Kharj, le compromis atteint, selon des diplomates occidentaux, serait que le Pentagone puisse user de son nouveau centre de commandement pour ses opérations aériennes, mais sans que des appareils américains basés en Arabie saoudite y participent directement. Ce qui correspond à la lettre des proclamations saoudiennes, comme au plan militaire plus limité que dressent désormais les Etats-Unis.

Mais un tel compromis reste loin des aspirations de la « rue » arabe, dans le Golfe comme ailleurs, qui assimile avant tout le terrorisme à la politique américaine – son soutien à Israël et son acharnement contre l'Irak – et reste hostile à toute assistance au « terrorisme améri-

tain ». Ben Laden peut donc se sentir libre de continuer à menacer les monarchies du Golfe, surtout après la rupture des relations diplomatiques avec les talibans décidée, sous pression américaine, par les Emirats arabes unis, puis par l'Arabie saoudite. Laquelle a publié un communiqué particulièrement dur, accusant les talibans d'aider des

pas partager leurs informations sur les comptes bancaires « terroristes » qu'ils auraient débusqués...

Cette méfiance n'est pas nouvelle. Les Saoudiens avaient déjà écarté les Américains des enquêtes sur les attentats contre les forces américaines commis à Riyad en novembre 1995 et à Dhahran en juin 1996. Quant à la mystérieuse éviction, fin

te que son père, vieil homme pieux et fortuné, avait l'habitude de verser sa *zakat* (dîme musulmane) chaque semaine à des islamistes locaux. Il y a près de deux ans, cet homme cessa ses versements, se conformant à une demande des autorités – son problème étant devenu de trouver de nouveaux bénéficiaires capables de redistribuer l'impôt qu'il s'imposait... Mais la question est plus complexe quand cette *zakat* est versée comme forme d'assurance pour dissuader les terroristes de s'en prendre aux intérêts de donateurs.

Cette logique perverse était déjà à l'œuvre quand les monarchies du Golfe soutenaient divers groupes radicaux, du Maghreb à l'Afghanistan, avant de se trouver otages de leurs menaces. Celles-ci présentent plus lourd aujourd'hui que les frustrations des Arabes du Golfe qui ne se sentent nullement menacés par les talibans ? Ces Arabes, le plus souvent privilégiés, ne semblent guère prêts à la révolte, disposant comme exutoire de médias qui cultivent l'anti-américanisme et se trouvant, de plus, minoritaires au sein d'une immigration strictement sous contrôle.

Toutes ces contradictions grèvent l'hypothèse d'une « guerre antiterroriste » qui se passerait sans surprise dans cette région stratégique pour les intérêts de Washington, même si sa stabilité reste un de ses grands impératifs.

Sophie Shihab

## Les pays du Golfe refusent de refaire les erreurs de 1990, quand ils se laissèrent entraîner dans une alliance militaire contre l'Irak par les fausses promesses américaines de régler le conflit israélo-palestinien

« terroristes coupables de crimes terribles qui ont nui à la réputation des musulmans dans le monde ». Ce qui n'a pas empêché de hauts responsables américains, cités par le *New York Times*, d'accuser Riyad de cacher des informations sur ces terroristes des réseaux Ben Laden aux agents des services américains qui les pourchassent. Le ministre saoudien des affaires étrangères a renvoyé le compliment en accusant implicitement les Américains de ne

août, du prince Turki, le chef des services de renseignements, qui n'aurait pas totalement rompu tous ses vieux liens avec Ben Laden, elle ne semble pas avoir suffi à tout régler entre Riyad et Washington.

Car s'il est exclu que des liens directs subsistent entre responsables du Golfe et chefs de réseaux terroristes, il reste une zone grise, faite d'individus, voire de membres de familles régnantes, qui continuent à leur envoyer de l'argent, éventuellement par le canal d'organisations caritatives islamiques. Un message net des autorités pourrait réduire ces versements, en tout cas, ceux qui résultent de la piété. Ainsi, à Bahrein, un jeune industriel racon-

## Le Soudan s'efforce de faire oublier sa réputation d'Etat terroriste

**NOUVEAU** signe de détente entre Washington et le Soudan, un Etat longtemps accusé de soutenir le terrorisme, le président soudanais Omar Hassan El-Béchir a ordonné, lundi 1<sup>er</sup> octobre, dans un discours au Parlement, la suspension des poursuites engagées contre huit poursuivants de l'Alliance nationale démocratique (AND) accusés de complot avec les Etats-Unis. Le chef de l'Etat a également suspendu le procès de responsables du Congrès national populaire (CNP), un parti islamique dirigé par son ancien allié Hassan El-Tourabi.

Au cours de son intervention, diffusée par la télévision, le président El-Béchir n'a pas expliqué les raisons de son brusque revirement. En revanche, il s'est engagé à œuvrer en faveur d'une réconciliation nationale au Soudan, un pays affaibli par près de vingt ans de guerre civile et qui vit depuis 1999 sous le régime de l'état d'urgence. Le chef de l'Etat a également appelé à une amélioration des relations entre le Soudan et les Etats-Unis.

### GESTE SYMBOLIQUE

Des mesures annoncées lundi, la plus spectaculaire concerne Hassan El-Tourabi. Longtemps éminence grise du régime, ce septuagénaire, théoricien fondamentaliste dont la réputation débordait largement les frontières du Soudan, avait été arrêté en février, quelques jours après la signature d'un accord entre son parti et le principal groupe rebelle qui réclame, les armes à la main, l'autodétermination du sud, animiste et chrétien – alors que le nord est musulman.

Le geste du président El-Béchir n'en reste pas moins symbolique.

Car si le régime abandonne les poursuites judiciaires contre Tourabi, ce dernier n'a pas été libéré. « Pour des raisons de sécurité » et « en vertu de la loi de sécurité nationale », a expliqué lundi le porte-parole du gouvernement, l'ancien mentor du général El-Béchir restera « en résidence surveillée ».

Le cas des responsables de l'AND est différent. Ils avaient été arrêtés en mai sous l'accusation d'espionnage et de complot contre le régime avec l'aide des Etats-Unis, simplement pour avoir rencontré un diplomate américain – expulsé par la suite du Soudan. En les libérant, Kharoum fait un geste supplémentaire à l'égard de Washington. Ce n'est pas le premier. Depuis qu'il s'est émancipé de Hassan El-Tourabi, le régime d'Omar El-Béchir s'est efforcé de faire oublier peu à peu la réputation sulfureuse du Soudan, où Oussama Ben Laden avait trouvé refuge entre 1990 et 1996 avec plusieurs centaines de ses fidèles. Au lendemain des attentats du 11 septembre à New York et Washington, Khartoum s'était ainsi très rapidement déclaré prêt à coopérer à la lutte antiterroriste.

Le geste n'a pas été vain. Il y a quelques jours, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté la levée des sanctions – essentiellement symboliques – imposées au Soudan en 1996 pour avoir refusé d'extrader des islamistes suspects dans une tentative d'attentat contre le président égyptien Hosni Moubarak. Jusqu'ici cependant, les Etats-Unis ont maintenu leurs propres sanctions contre le Soudan, placés il y a huit ans sur la liste des Etats soutenant le terrorisme.

Jean-Pierre Tuquoi

## La défense intérieure et la sécurité en Asie

**LE PENTAGONE** a soumis, lundi 1<sup>er</sup> octobre, au Congrès, ses nouvelles orientations stratégiques : il met l'accent sur la défense du territoire, après les attentats du 11 septembre, et sur l'importance de l'Asie. Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, souligne, dans son « Rapport quadriennal de révision de la défense » (QDR), que les attentats rendent encore plus nécessaire la protection contre les menaces « asymétriques » émanant d'Etats « voyous » ou de groupes terroristes, dotés ou voulant se doter d'armes de destruction massive (chimiques, biologiques, nucléaires, cyber-guerre) et de missiles balistiques.

« La guerre importée brutalement

sur les rives de l'Amérique par les forces du mal et de la terreur » confirme, selon le ministre, les orientations stratégiques depuis sa nomination au Pentagone, « notamment l'insistance sur la défense du territoire, la préparation aux menaces asymétriques et le besoin de nouveaux concepts de dissuasion ».

### « UNE TÂCHE COMPLEXE »

La défense intérieure – confiée aux armées et à plusieurs autres polices et agences civiles par le président George W. Bush – doit, selon le rapport QDR, mieux « protéger les infrastructures critiques, en particulier le transport et le stockage des hydrocarbures, les communications, les banques, les réseaux

## à découvrir à la Fnac

Du 26 septembre au 6 octobre 2001  
à la Fnac Micro Cluny,  
tous les Mac sont à prix vert



Pour tout achat d'un iBook, recevez pour 1F de plus (0,15 €) un assistant personnel Handspring Visor Deluxe d'une valeur de 1590 F (242,39 €). Voir conditions et autres offres auprès de nos vendeurs en magasins.

Fnac Micro Cluny • 71, bd Saint-Germain • 75005 Paris  
M° Cluny-La-Sorbonne - RER Saint-Michel







DOUG KANTER/AP

■ **NEW YORK.** Le maire républicain de New York, Rudolph Giuliani, s'est exprimé devant les Nations unies, lundi 1<sup>er</sup> octobre, en ouverture de la semaine de réunions de l'ONU sur le terrorisme. M. Giuliani a affirmé que les Etats membres devaient clairement « faire la différence » entre ceux qui soutiennent le terrorisme et ceux qui le combattent. « Il n'y a pas de place pour la neutralité », a-t-il ajouté.

## Le maire de New York appelle les Nations unies à des actions concrètes contre le terrorisme

**NEW YORK (Nations unies)**  
de notre correspondante

« Qu'est ce qui pourrait unir les nations ? », avait-on demandé en 1950 à Sir Brian Urquhart. « Une attaque de Mars ! », avait lancé le diplomate britannique qui fut le premier fonctionnaire de l'ONU. Les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis ont rassemblé, comme jamais auparavant, les Etats membres des Nations unies. Le premier débat général sur le terrorisme international, commencé lundi 1<sup>er</sup> octobre par l'Assemblée générale de l'ONU, pourrait cependant être l'occasion pour certains pays de briser cette unanimité précaire qui s'est maintenue depuis près de trois semaines.

C'est dans ce contexte et en présence du maire de New York, Rudolph Giuliani, du chef des pom-

« Dans ce combat, il n'y a simplement pas d'autre choix que la coopération internationale ; le terrorisme sera défait si la communauté internationale s'unit »

**Kofi Annan**

piers de New York, Tom von Essen, et du chef de la police, Bernard Kerik, que l'Assemblée générale a commencé le débat.

Chaleureusement et longuement applaudi par les délégués, M. Giuliani a exhorté tous les pays du monde à sanctionner ceux qui soutiennent le terrorisme : « Vous êtes soit avec la civilisation soit avec le terrorisme », a déclaré M. Giuliani, car, selon lui, les attentats du 11 septembre « ne laissent plus aucune place à la neutralité ». « Ce n'est pas le moment pour de nouvelles études ou de vagues directives, a-t-il poursuivi devant les délégués de 189 pays membres de l'Organisation. La preuve du mépris qu'entre-

tiennent les terroristes à l'égard de la vie et du concept de paix gît sous les débris du World Trade Center ; à moins de 3 kilomètres de l'endroit où nous sommes réunis aujourd'hui. » C'est la première fois depuis la création de l'ONU que le maire de New York prend la parole devant l'Assemblée générale.

« Cette attaque a blessé le monde entier, mais l'adversité commune a rapproché comme jamais auparavant la ville de New York et les Nations unies », a dit pour sa part le secrétaire général Kofi Annan en saluant M. Giuliani. M. Annan aussi a appelé la communauté internationale à « rester unie » pour empêcher d'autres attentats, car, a-t-il dit, « dans ce combat, il n'y a simplement pas d'autres choix que la coopération internationale ; le terrorisme sera défait si la communauté internationale s'unit, faute de quoi il ne le sera pas ». Exhortant les Etats membres à signer, ratifier et mettre en œuvre les douze conventions déjà existantes contre le terrorisme, le secrétaire général a affirmé que « le plus grand danger immédiat provient d'un groupe acquérant et utilisant une arme nucléaire, biologique ou chimique pouvant faire des millions de morts ».

Premier représentant d'un gouvernement à prendre la parole, le ministre nicaraguayen des affaires étrangères, Francisco Aguirre Sacasa, a profité de l'occasion pour pousser la candidature à l'ONU de Taïwan, dont les 23 millions de citoyens « subissent les effets du terrorisme ».

Dans sa première intervention aux Nations unies, le nouvel ambassadeur américain, John Negroponte, a voulu assurer les pays membres que la guerre qu'a lancée son pays n'est pas dirigée contre l'Islam. « Les terroristes ne peuvent nous tromper en se drapant dans le manteau glorieux de l'Islam », a-t-il dit, en rappelant que Washington avait pris la défense de musulmans au Koweït, en Bosnie et au Kosovo et demeure le principal pays fournisseur d'aide humanitaire à l'Afghanistan.

L'ambassadeur d'Egypte, Ahmed Aboul Gheit, a pour sa part dénoncé le fait que « certains en Israël pensent que c'est le moment d'écraser la résistance palestinienne », en avertissant que cela « serait une grave erreur aux conséquences incalculables ».

Lors de la deuxième journée du débat, mardi, les représentants du Pakistan, de l'Iran ainsi que celui des Palestiniens devaient prendre la parole.

*Afsané Bassir Pour*

# Hubert Védrine effectue une tournée éclair au Maghreb

Alger et Tunis acquiescent prudemment au plan de représailles américain

**ALGER**

de notre envoyée spéciale

Hubert Védrine a quitté Alger, lundi 1<sup>er</sup> octobre en fin d'après-midi, pour Marrakech, troisième et dernière étape d'un voyage de vingt-quatre heures au Maghreb. Dans la capitale algérienne, comme dans la capitale tunisienne un peu plus tôt dans la journée, le ministre français des affaires étrangères a pu constater que, en matière de coopération contre le terrorisme, l'analyse de ses interlocuteurs convergeait avec la sienne. Chacun admet que les attentats du 11 septembre ont placé les Etats-Unis en état de légitime défense, que le projet américain de représailles, tel qu'il est présenté aujourd'hui par Washington à ses alliés, se justifie et que les pays du Maghreb peuvent y adhérer sans craindre de se mettre dangereusement en porte-à-faux avec leurs opinions publiques respectives ou le reste du monde arabe.

« Quand les Etats-Unis parlent de coalition, ils visent une coalition politique pour lutter à moyen et long terme contre le terrorisme et une manière intelligente de le contrer, de le bloquer et de tarir ses sources. On n'est pas du tout dans un débat militaire », a souligné M. Védrine

lors d'un point de presse tenu avec le chef de la diplomatie algérienne, Abdelaziz Belkhadem, à Alger, à l'issue de ses entretiens avec son homologue ainsi qu'avec le président Bouteflika.

« **ÉVITER TOUT AMALGAME** »

« Chacun s'engage souverainement, il ne s'agit pas d'un troc, il le fait parce qu'il y va de son intérêt », a poursuivi le ministre français, insistant sur le fait qu'une action efficace contre le terrorisme ne pourrait se limiter à une opération américaine, mais qu'il faudrait l'inscrire dans le temps et à plusieurs niveaux, en visant notamment l'asphyxie financière. Comme il l'avait fait à Tunis, M. Védrine a rappelé l'absolue nécessité d'esquiver « le piège tendu par les terroristes et éviter tout amalgame entre ce terrorisme et le monde arabo-musulman » ainsi que toute idée de conflit de civilisations.

De son côté, après avoir décliné une petite flèche à l'Occident en soulignant que l'Algérie était particulièrement éprouvée par le terrorisme depuis une décennie et qu'il était douloureux pour elle de constater que l'on établissait une distinction entre victimes américai-

nes et victimes algériennes (quelque 150 000 morts depuis 1992), Abdelaziz Belkhadem s'est dit favorable à un renforcement de la coopération antiterroriste. Cette dernière devrait inclure tous les domaines, en particulier, a-t-il souhaité, le démantèlement des réseaux transnationaux, le tarissement des sources de financement, et l'échange d'informations sur la prévention des crimes terroristes.

Hubert Védrine a-t-il trouvé ses interlocuteurs rassurés ou alarmés par la tournure actuelle des événements ? « Je les ai trouvés un peu plus inquiets que nous quant aux risques d'une possible dérive des Etats-Unis » en matière d'action militaire, a déclaré au Monde le ministre français juste avant de quitter le territoire algérien à destination du Maroc, ajoutant toutefois que ses hôtes qualifiaient jusqu'à présent l'attitude de George Bush et Colin Powell de « très responsable ».

Après un dîner lundi soir à Marrakech avec son homologue marocain, Mohamed Benaïssa, Hubert Védrine devait être reçu, mardi matin, par le roi Mohammed VI, puis regagner Paris.

*Florence Beaugé*



**Reculer**



**Stagner**



**Renoncer**



**Avancer**

## sont les nouvelles priorités du Pentagone

électriques, l'approvisionnement en eau et en énergie, les services d'urgence et publics ».

La protection du pays et de ses frontières va de pair avec une forte présence militaire à l'étranger et une coopération avec les amis et alliés, notamment de l'OTAN. Cette présence sera maintenue en Europe. Mais, en l'absence de dangers majeurs sur le vieux continent sauf dans les Balkans, un redéploiement se fera vers l'Asie, où le maintien « d'un équilibre stable sera une tâche complexe » avec la montée en puissance de la Chine. Le Proche-Orient reste essentiel à cause de ses ressources énergétiques et parce que plusieurs Etats sont « menaçants ».

Si la dissuasion ne fonctionne pas, il s'agira en dernier recours de pouvoir « battre de façon décisive tout adversaire ». Dans ce but, les forces américaines – dont les effectifs sont maintenus à 1,4 million de personnes – doivent pouvoir écraser et occuper le territoire d'un ennemi, ou gagner la guerre antiterroriste globale tout en contrant simultanément un agresseur. Les armées doivent aussi savoir priver l'adversaire de tout « sanctuaire » et mener des actions d'urgence ponctuelles.

Le rapport met enfin l'accent sur le besoin de maintenir la supériorité technologique américaine, notamment dans l'espace, et le renseignement humain. – (AFP.)

**www.ccf.fr**

Parce que le progrès est synonyme de liberté, sur [www.ccf.fr](http://www.ccf.fr), nos clients peuvent facilement effectuer n'importe quel type de transaction, tous les jours, 24 heures sur 24, à partir d'un téléphone, d'un

ordinateur ou d'un assistant personnel numérique. Où que vous soyez dans le monde, à n'importe quelle étape de votre vie : nous avançons toujours avec vous.

**CCF**

VOTRE UNIVERS DE SERVICES FINANCIERS

**POLITIQUE** Le débat sur la situation internationale au lendemain des attentats du 11 septembre devait s'ouvrir, faute de session extraordinaire, mercredi 3 octobre

au Palais-Bourbon. ● LES PARTIS POLITIQUES restent discrets sur leurs positions, souvent pour masquer des divergences internes. Comme au PCF, où la solidarité avec les

Etats-Unis, exprimée par Robert Hue, a été critiquée. ● ALAIN MADELIN, dans un entretien au *Monde*, évoque une longue compromission avec des régimes corrompus pour

expliquer la gêne actuelle des partis politiques. ● À STRASBOURG, les députés européens se sont réunis deux fois depuis le début de la crise et les groupes ont fait entendre

leurs positions respectives. ● À PARIS, des jeunes ont créé le collectif Faut réagir pour ouvrir le débat et mobiliser contre « un engrenage militaire ».

## Les partis sont restés discrets sur les conséquences du 11 septembre

Trois semaines après les attentats qui ont frappé les Etats-Unis, un débat sur la situation internationale devait avoir lieu, mercredi 3 octobre, à l'Assemblée nationale. Les partis politiques se sont peu exprimés, jusqu'à maintenant. Alain Madelin dénonce un soutien ancien à des « régimes oppresseurs »

À MATIGNON et à l'Assemblée nationale, on appelle cela un « débat ». Ailleurs, l'expression fait sourire tant elle semble éloignée de la réalité. Mercredi 3 octobre, un débat sur la situation internationale devait avoir lieu dans l'hémicycle de l'Assemblée, après les attentats terroristes du 11 septembre à New York et à Washington. Après une déclaration du premier ministre, à la tribune, un temps de parole de vingt minutes a été attribué aux représentants de chacun des six groupes, avant la « réponse » de Lionel Jospin. Durée programmée pour l'ensemble : environ trois heures.

« Quelle caricature ! Ce sera une succession de monologues », déplore Paul Quilès (PS). Pour le président de la commission de la défense de l'Assemblée, le « vrai débat » aura lieu au sein de la mission d'information parlementaire sur les « conséquences des attentats du 11 septembre », qu'il mène avec son homologue des affaires étrangères, le député (PS) de l'Eure François Loncle (PS), président de la commission

des affaires étrangères de l'Assemblée.

Alors que les commentateurs multiplient les analyses sur le « nouvel ordre mondial » issu des événements du 11 septembre, les politiques sont très discrets sur le sujet. Certes, dès le 14 septembre, les deux commissions de la défense et des affaires étrangères se sont réunies à l'Assemblée, puis au Sénat, en présence des trois ministres Hubert Védrine (affaires étrangères), Daniel Vaillant (intérieur) et Alain Richard (défense). Mais l'échange resta convenu et de courte durée. « Il est difficile pour les ministres de livrer en public des informations stratégiques », explique un conseiller du premier ministre.

Cohabitation oblige, l'hypothèse d'une convocation du Parlement en session extraordinaire a vite été écartée. L'article 29 de la Constitution dispose que la demande doit être présentée par le premier ministre ou « la majorité des membres composant l'Assemblée nationale », avant d'être validée par un décret

du président de la République (article 30). « Il ne s'agissait pas d'offrir une tribune au premier ministre en lui permettant de venir parler de politique étrangère à l'assemblée », explique sans détour un proche de Jacques Chirac. Ce dernier ne cesse de se féliciter, auprès de ses amis, de ce que la crise lui redonne la prééminence institutionnelle...

### DÉBATS À HUIS CLOS

Le président de l'Assemblée nationale n'en démord pas. Le Parlement a été « associé à la réflexion du gouvernement », assure M. Forni. « À quoi aurait servi une session extraordinaire ? », observe-t-il. Il n'y a pas d'engagement de la France au côté des Etats-Unis. » Après avoir garanti à M. Forni que le Parlement serait « pleinement associé » si les événements s'accéléraient, Lionel Jospin l'a répété le 24 septembre, devant l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) : « Si des moyens militaires français devaient concourir à une intervention, le Parlement serait consulté et la repré-

sentation nationale serait régulièrement informée de la conduite des opérations. » Du 11 septembre au 3 octobre, cela ne fait jamais que trois semaines, note-t-on à Matignon.

Pendant ce temps, qu'ont fait les partis ? Souvent, les débats ont eu lieu à huis clos. Non pour protéger le « secret défense », mais sans doute pour masquer les divergences. Lors de la réunion du bureau national de l'UDF, le 19 septembre, consacrée à la situation internationale, tout le monde n'était pas d'accord sur le degré de solidarité vis-à-vis des Etats-Unis. En levant la séance, le président de l'UDF et candidat à la présidentielle, François Bayrou, a tenté une synthèse en concluant que l'UDF s'était déclarée « 100 % alliée » des Etats-Unis, mais « 100 % les yeux ouverts ». Autre parti, autre synthèse : à l'issue du bureau national du PS, le 11 septembre, son premier secrétaire, François Hollande, a affirmé que « si des décisions militaires devaient être prises, il [faudrait] que le Parlement soit con-

voqué en session extraordinaire ». Au PCF, la solidarité exprimée avec les Américains, le 13 septembre, par Robert Hue a suscité de vives critiques quelques jours plus tard, à la Fête de l'Humanité (*Le Monde* du 18 septembre). Le 4 octobre, les contestataires de la « mutation » du PCF organisent une conférence de presse pour s'opposer à « l'escalade guerrière » du gouvernement Bush.

Au RPR, où une bonne partie des élus ont toujours cultivé une tradition non-atlantiste, on s'est longuement interrogé sur le nom du député qui s'exprimerait, le 3 octobre, à l'Assemblée. L'Elysée a d'abord pensé à Alain Juppé. Mais l'ancien premier ministre devait se rendre au Québec. Finalement, c'est encore Edouard Balladur qui prendra la parole – comme il l'avait fait, en commission, le 14 septembre. Le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, a préféré s'abstenir, sous peine d'apparaître comme le porte-parole du chef de l'Etat. « Cela peut être dangereux pour vous », a-t-il fait valoir auprès de Jac-

ques Chirac. M. Balladur s'est cependant entretenu avec le chef de l'Etat sur les principaux éléments de son discours.

Au PS, le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault – qui a présenté Lionel Jospin comme « le candidat de [son] cœur » à la présidentielle – qui montera à la tribune. Quant au groupe Radical, Citoyen et Vert, où la prise de parole est tournoyante, le tourniquet est tombé sur le Mouvement des citoyens. Aussi est-ce son chef de file, Jean-Pierre Chevènement, lui aussi candidat à l'Elysée, qui s'exprimera. L'ancien ministre de la défense, qui avait démissionné en 1991, au moment de la Guerre du Golfe, devait intervenir sur la « ligne mesurée » qu'exprimait le long article qu'il avait publié dans *Le Figaro* du 20 septembre, indique l'un de ses porte-parole. M. Chevènement y plaiderait pour une « fermeté sans faille contre le terrorisme » qui ne nuise pas à « la multipolarité du monde ».

Service France

Alain Madelin, président de Démocratie libérale

## « Ces régimes oppresseurs étaient de bons clients pour nos ventes d'armes »

« Comment interprétez-vous le relatif silence des politiques au sujet de la nouvelle donne internationale ?

– Pour beaucoup, cette nouvelle donne constitue une remise en cause. Ils n'ont pas vu, ou pas voulu, voir la menace de ce fanatisme islamique qui défigure l'islam. Ils sont restés passifs devant l'odieuse régime des talibans en Afghanistan et l'installation dans ce pays de foyers de terrorisme. Ils n'ont pas eu le courage de remettre en cause notre politique étrangère au lendemain de la chute du mur de Berlin. Je me suis trouvé bien seul quand j'ai essayé de relayer, en France et au Parlement européen, les cris d'alarme du commandant Massoud, que j'étais allé soutenir dans la vallée du Panchir. Aujourd'hui, il n'est pas facile d'expliquer pourquoi on a vendu des armes à l'Angola ou au Pakistan, et refusé d'aider l'Alliance du commandant Massoud.

– Ce débat va-t-il faire apparaître de nouveaux clivages ?

– Il y a d'un côté l'ancienne politique héritée de la guerre froide, assise sur le principe de non-ingérence et de souveraineté absolue, et qui faisait bon marché des droits de l'homme. C'est la politique africaine ou la politique arabe de la France, faite d'amitiés douteuses qui ont perdu toute justification depuis la chute du mur de Berlin. De l'autre côté, il y a un nouvel ordre international en gestation, fondé sur le respect des valeurs



ALAIN MADELIN

universelles et sur la légitimation, certes délicate, du droit d'ingérence. Ce nouvel ordre est encore balbutiant : si l'on sait protéger les riches Koweïtiens, on ne sait pas agir pour les Tibétains opprimés. On réagit devant l'horreur des crimes de New York, mais on reste encore indifférent devant le génocide perpétré au Soudan. L'après-11 septembre porte l'exigence d'une nouvelle approche de la politique étrangère.

– Quel a été le moteur de cette politique que vous dénoncez ?

– Le conflit Est-Ouest et la menace soviétique qui pesait sur nous nous ont conduits à soutenir des régimes oppresseurs, contrairement à nos valeurs, ennemi principal oblige. Mais on a pris de bien mauvaises habitudes et nous n'avons pas su rompre à temps avec cette politique. Il est vrai que ces régimes nous offraient de juteux marchés et étaient de bons clients pour nos ventes d'armes. Derrière l'intérêt national invo-

qué, il serait intéressant de savoir, de l'Irak au Pakistan en passant par l'Angola, quelle est la part des commissions générées par ces douteux marchés.

– Les regrets tardifs exprimés sur la dépouille du commandant Massoud ne sont-ils pas le fruit de la Realpolitik que vous dénoncez ?

– J'y vois une prise de conscience, mais qui peut tourner court si la réponse aux crimes de New York devait se limiter à la libération du peuple afghan du joug taliban, et à une grande coalition de lutte contre le terrorisme incluant une série d'Etats qualifiés il y a encore quelques semaines d'"Etats voyous". En rester là reviendrait à dire au monde que notre réaction est celle de la vengeance des Américains morts à Manhattan et à Washington, et non pas un combat pour des valeurs universelles.

» C'est pourquoi je suis convaincu que, derrière la coalition contre le terrorisme, il va nous falloir construire un nouveau pacte démocratique entre les pays dont les systèmes politiques garantissent les libertés fondamentales. C'est sur cette base que nous pourrions construire un nouvel ordre international. Nous devons ouvrir les yeux sur tous les massacres perpétrés dans le monde, de l'Algérie au Soudan, et en finir avec les complaisances vis-à-vis de ceux des Etats qui oppriment les peuples.

– Quel bilan dressez-vous de

l'action diplomatique de la France sous le septennat de Jacques Chirac ?

– Nous ne sommes pas à l'heure des bilans mais à celle des remises en cause. Il nous faut remettre de la morale et des valeurs dans notre politique étrangère, et avoir des comportements conformes à ces valeurs. On peut certes recevoir les dirigeants communistes chinois, mais il est des signes de connivence dont on peut se dispenser. De même, j'aurais souhaité que Jacques Chirac ne déroule pas le tapis rouge devant les dirigeants syriens et qu'il reçoive le commandant Massoud lorsqu'il était à Paris.

– Vous souhaitez une « solidarité sans faille » avec les Etats-Unis. Ne craignez-vous pas que l'opinion publique ainsi que les responsables politiques français ne soient plus réservés ?

– Les Français, qui se souviennent que les Américains sont venus deux fois se battre et mourir pour nous, font preuve d'une solidarité instinctive. Quant aux hommes politiques français, ils adorent donner des conseils aux Américains... car c'est la preuve de leur existence ! En revanche, il est navrant de lire ou d'entendre, ici et là, que ce qui arrive aux Américains est au fond... la faute des Américains. Il faut récuser fermement cette culture qui conduit à excuser le terrorisme. »

Propos recueillis par Jean-Baptiste de Montvalon

## Des jeunes créent un collectif sur le Net contre « un engrenage militaire »

C'EST une histoire de « potes » qui n'en reviennent toujours pas. Après les attentats aux Etats-Unis, Olivier, Thierry, Arno et Vali, une vingtaine d'années chacun, étudiants pour les uns, investis dans les milieux techno pour les autres, lancent le collectif « Faut réagir » sur le Net. « Parce que personne ne disait non à un engrenage militaire. » Sur les sites Indymedia et Samizdat, ils bricolent un appel à manifester pour le 22 septembre. Le jour dit, quatre cents personnes se rassemblent sur le parvis du Trocadéro.

« Ce qui nous énerme, c'est qu'on savait qu'il y avait comme nous beaucoup de gens qui s'interrogeaient. Mais ce débat, ni les experts ni les politiques ne l'engageaient », raconte Arno, 21 ans, étudiant en histoire. Le groupe s'est connu à Gênes. Après le raid policier sur l'école Diaz, au volant de la voiture d'Act-Up, Arno ramasse les personnes qui se cachent, choquées. Il rencontre Olivier, 23 ans, qui fait de la prévention dans les raves.

De retour à Paris, ils se désespèrent de ne pas voir surgir en France de groupes affinitaires, ces collectifs informels apparus à Seattle qui fédèrent des initiatives individuelles. Ainsi naît Faut réagir. « J'aurais préféré collectif Esperanza pour le clin d'œil à Manu Chao, mais on l'a fait dans l'urgence », s'excuse Arno. Le 29 septembre, lors de la manifestation de solidarité avec les femmes afghanes, ils apparaissent en combinaisons blanches « avec un message

très trash », expliquent-ils. « Vous les faites mourir de faim, bombardez-les maintenant », dit leur pancarte.

Aucun d'entre eux n'est militant politique. Seul Arno est passé par Scalp-Reflex, l'organisation antifasciste libertaire. Bousculant syndicats, partis de gauche et d'extrême gauche traditionnels, qui discutent d'un appel à l'initiative du Mouvement de la paix, ils préparent, pour le 6 octobre, une nouvelle manifestation à Paris. Elle doit être « musicale » et « festive », sous le mot d'ordre : « Contre un monde en guerre, un autre monde est possible. »

Du coup, toutes les organisations libertaires se sont rangées derrière eux, tout comme AC !, Act-Up et Droits devant !. Une multitude de réseaux et d'associations, les jeunes communistes de Seine-Saint-Denis, entre autres, les ont rejoints. Les « artistes » du squatt parisien de la Miroiterie, le Front musical d'intervention, fanfare politique, le groupe de reggae Saï Saï, une troupe de cirque, ont déjà annoncé leur présence. Tout comme plusieurs *sound system* techno. « C'est la première fois que le milieu techno s'engage sur un truc politique », soulignent-ils. A côté d'un *flash block*, groupe de manifestants en couleurs criardes, ils apparaîtront en combinaisons blanches. « Le concept d'invisibles, on y tient. Les invisibles, c'est toi, moi, la façon dont les politiques nous voient », affirme Arno.

Caroline Monnot

## Les députés européens se sont réunis à deux reprises, après les attentats

Les présidents de groupe du Parlement ont affirmé leur opposition à toute « croisade » contre l'islam

### BRUXELLES

de notre bureau européen

La plupart des députés européens estiment qu'au lendemain des attentats qui ont visé les Etats-Unis le 11 septembre, les ministres en charge de la justice, de l'intérieur mais aussi de la défense des Quinze doivent donner un coup d'accélérateur à la construction de l'Europe. Pour faire échec aux terroristes, qui peuvent se jouer de l'absence de législation commune aux Etats membres, mais aussi pour affirmer le rôle de l'Union européenne dans le monde, face aux Etats-Unis.

A la différence des parlementaires français, les députés européens se sont réunis deux fois, en dehors des sessions, pour évoquer la situation internationale. Au lendemain des attentats contre les Etats-Unis, la présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, a convoqué une « conférence des présidents

extraordinaire », ouverte à l'ensemble des députés, qu'elle a présidée, tout de noir vêtue (*Le Monde* du 14 septembre). Les présidents ont proclamé leur solidarité à l'égard du peuple américain, l'Irlandais libéral Pat Cox martelant : « Nous sommes tous des Américains. »

La semaine suivante, les présidents de groupe ont affirmé que le combat contre le terrorisme ne devait pas devenir une « croisade » contre l'islam (*Le Monde* du 21 septembre). Ils ont ainsi condamné certains propos du président américain, George Bush, qui évoquait les expéditions des chrétiens contre les musulmans. Les Verts ont demandé « la justice, et non la guerre », tandis que la Gauche unie européenne (GUE, communiste) critiquait « la logique de guerre » de M. Bush.

Dès le 12 septembre, le président du groupe du Parti populaire européen (PPE, droite, majoritaire),

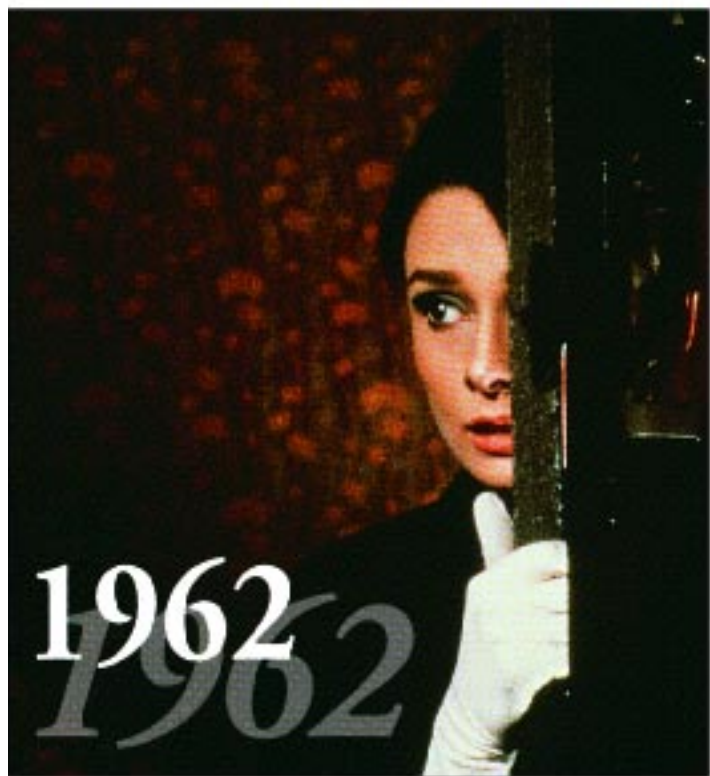
Hans-Gert Pottering, lui-même membre de la CDU (Démocratie chrétienne), avait mis en garde contre un « amalgame entre terrorisme et islam », ce qui lui avait valu des applaudissements unanimes. Les propos tenus, le 26 septembre à Berlin, par Silvio Berlusconi, président du conseil italien et ancien membre du PPE, ont jeté le trouble dans les rangs de ce groupe et donné lieu à de vifs échanges entre droite et gauche, à l'occasion de l'ouverture de la session plénière du Parlement, lundi 1<sup>er</sup> octobre à Strasbourg. Les socialistes ont reproché à Nicole Fontaine (membre du PPE) de ne pas avoir condamné les propos de M. Berlusconi.

La question de la participation à une intervention militaire n'a pas, pour l'instant, donné lieu à de longs débats, les Etats-Unis ayant fait savoir, le 26 septembre, qu'ils ne faisaient pas appel à l'Alliance atlanti-

que pour riposter aux attentats. Pourtant la perspective d'une telle action collective avait suscité une inquiétude particulière chez les Verts. Ils l'ont exprimée les 24 et 25 septembre à Bruxelles, à l'occasion d'une réunion initialement destinée à l'examen de l'avenir institutionnel européen.

Les Allemands ont évoqué la crainte d'une rupture de la coalition gouvernementale, au cas où leur ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, accepterait une intervention militaire. Les Belges ont fait savoir qu'ils n'étaient pas d'accord avec leurs partenaires gouvernementaux pour faire usage de la force sur la base de l'article 5 de la charte de l'Alliance, mais qu'ils voulaient un mandat des Nations unies. Le « cavalier seul » des Américains a fait taire ces tensions naissantes.

Rafaële Rivais



# Le gouvernement ramène de 2,5 % à 2,25 % ses prévisions de croissance pour 2002

Le moral des ménages s'est encore fortement dégradé au mois de septembre, selon l'Insee

Dans le rapport économique et financier annexé au projet de loi de finances pour 2002, le gouvernement table désormais sur une croissance de

2,25 %, contre les 2,5 % envisagés jusqu'ici. Matignon et Bercy continuent de réfléchir à des mesures de soutien à l'emploi et de relance de la con-

sommation. Le moral des ménages a enregistré une nouvelle dégradation en septembre, selon l'enquête de l'Insee publiée mardi 2 octobre.

**POLITIQUE** de relance ? C'est un débat sémantique qui a actuellement lieu entre Bercy et Matignon. Au ministère de l'économie, on refuse d'employer une telle expression. La situation conjoncturelle ne mérite pas que l'on parle de relance et il ne faut pas alimenter la panique. D'une certaine manière, ajoute-t-on à Bercy, les mesures à prendre contre le ralentissement ont déjà été prises sous la forme de baisses d'impôts. Dans l'entourage du premier ministre, en revanche, on veut donner l'image d'un gouvernement réactif, qui s'adapte à la situation et prépare une riposte.

Mais au-delà de cette guerre des mots, ce qui est certain, c'est que Laurent Fabius et de Lionel Jospin réfléchissent à d'éventuelles mesures de soutien à la croissance

depuis cet été, et encore plus depuis le 11 septembre (*Le Monde* du 13 septembre). A quelques mois des élections, il n'est pas question de se priver d'un bilan économique qui, jusqu'à récemment, s'annonçait excellent.

Face à la remontée du chômage depuis mai, le gouvernement a réactivé sa politique de l'emploi. Cet été, M. Jospin a décidé de créer 50 000 contrats emploi solidarité (CES) supplémentaires. Le premier ministre vient de décider une nouvelle rallonge de 30 000 CES, auxquels s'ajouteront 20 000 stages d'insertion et de formation à l'emploi (*Le Monde* du 27 septembre). La décision de créer 16 000 postes dans la fonction publique d'Etat en 2002 et 45 000 emplois dans les hôpitaux d'ici trois ans participe également

de cette politique, même si elle est d'abord un moyen d'assurer la paix sociale au moment où les 35 heures doivent être mises en place dans la fonction publique sans création d'emplois.

En matière de soutien à la consommation, le gouvernement songe à avancer le versement de la prime pour l'emploi (PPE) 2002, dont le projet de loi de finances prévoit qu'elle sera doublée. Celui-ci doit intervenir en septembre 2002, mais M. Jospin souhaiterait que ses 8,5 millions de bénéficiaires la touchent avant les élections (*Le Monde* du 22 septembre). Rien n'est décidé, mais il semble acquis que ceux qui ont touché un chèque de l'Etat en septembre en recevront un autre du même montant au cours du premier trimestre.

Sur un éventuel soutien aux

entreprises, la réflexion est moins avancée. Si elles venaient à geler leurs investissements, ce serait catastrophique pour la croissance. Des mesures, comme un allègement de la taxe professionnelle ou une modification des règles d'amortissement, les encourageraient-elles à investir ? Si les entreprises investissent peu, c'est parce qu'il y a un risque politique et qu'elles constatent un affaiblissement de la demande, souligne Bercy, et de telles mesures ne changeraient rien à cette donnée. Pour autant, elles ont peut-être besoin d'un signe qui leur redonnerait confiance... Le débat n'est pas tranché.

Tout dépendra de l'évolution de la conjoncture. L'enquête de l'Insee auprès des ménages pour le mois de septembre, publiée mardi 2 octobre, fait apparaître une « dégradation très marquée » de la confiance des ménages. Le gouvernement, qui jusqu'ici n'a pas modifié sa prévision de croissance de 2,5 % pour 2002, s'est attaché dans le rapport économique et financier (REF), remis aux parlementaires lundi, à mesurer l'impact des attentats. Les experts de Bercy considèrent qu'un ralentissement de la croissance serait partiellement compensé par la désinflation et la poursuite de la baisse des taux. « Au total, si elle devait se produire, une perte brutale et durable de la confiance des ménages américains réduirait d'un quart de point la croissance en France en 2002 », peut-on lire. Ce qui ferait redescendre la prévision gouvernementale de croissance pour 2002 à 2,25 %, c'est-à-dire le bas de sa fourchette actuelle.

## M. Chevènement et M. Bayrou souhaitent de « meilleurs capitaines » pour la France

Ils se veulent une alternative au duel Chirac-Jospin

« **VOIX** de l'Europe » contre « voix de la France ». Tous deux sont lancés dans la course à l'Élysée et se disputent la place de « troisième homme ». Mais François Bayrou et Jean-Pierre Chevènement sont au moins d'accord sur un point : la France, a déclaré l'ancien ministre de l'intérieur, lundi 1<sup>er</sup> octobre, au cours du « Grand Débat RTL - *Le Monde* » « mérite de meilleurs capitaines » que ceux dont elle dispose aujourd'hui. « Je suis prêt à signer cette phrase », a ajouté le président de l'UDF. « Sauf que vous avez le même cap que Lionel Jospin et Jacques Chirac », a conclu M. Chevènement.

Les deux hommes ont longuement opposé leur vision de la construction européenne. « La nation est la brique de base », a fait valoir M. Chevènement au terme de ce débat. « Une brique qui reste seule ne construit pas une maison », a rétorqué M. Bayrou. Ils se sont retrouvés, une nouvelle fois, sur une phrase prononcée par M. Chevènement : « Il faut donner une volonté politique à l'Europe. » Avec un sérieux bémol apporté, cette fois, par M. Bayrou : « Je suis prêt à signer. Mais votre conception d'une Europe découpée en autant de nations qu'elle comprend de pays l'empêche d'exister. »

M. Chevènement a évoqué à plusieurs reprises son passage place Beauvau, ses conversations passées avec l'actuel vice-président américain, Dick Cheney, et la « bonne vingtaine de sommets franco-allemands » auxquels il a participé. « Il y a l'univers du verbe et l'univers des réalités », a-t-il assené. M. Bayrou a joué la carte de la modernité. Il a reproché au fondateur du Mouvement des citoyens (MDC) d'avoir la

nostalgie du général de Gaulle et de François Mitterrand - « *Quand ils parlaient, ça s'entendait. Et ça avait de la gueule !* » - et de « regarder la route qui est devant nous perpétuellement dans le rétroviseur ». Et, qui plus est, en « appuyant sur les peurs ».

A l'unisson sur la nécessaire lutte contre le terrorisme, ils ont livré leur approche de la situation internationale, notamment du rôle et de la responsabilité des Etats-Unis. Reprochant vivement à M. Chevènement d'avoir affirmé que « les réseaux Ben Laden sont le produit de la politique américaine », M. Bayrou l'a invité à « ne pas faire le cadeau de cette pernicieuse justification aux terroristes et aux assassins ».

Leur désaccord sur l'euro était plus manifeste. Il va être « très difficile de faire des divisions par 6,559 57 », a ironisé M. Chevènement, qui a indiqué qu'il s'était fait « sérieusement carotter » lorsqu'il avait touché son premier chèque en euro. Pour lui, l'introduction de la monnaie unique va « saper la confiance ». « Il est quand même difficile de faire confiance pour la suite à ceux qui nous auront précipités sur ces récifs, car ils nous conduiraient à un naufrage définitif », a noté l'ancien président du MDC, affirmant que les « partisans de l'euro veulent gommer quelque chose de l'identité de la France en supprimant le franc ». A l'inverse, M. Bayrou s'est dit persuadé que le passage à l'euro, qui « va nous faire rentrer dans le nouveau siècle », allait aussi « donner le moyen de soutenir l'activité économique ».

Jean-Baptiste de Montvalon

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

## Les documents certifiés conformes sont supprimés

**QUI N'A PAS PESTÉ** d'être contraint de perdre son temps à aller faire certifier conforme la photocopie de tel diplôme ou de tel document administratif pour pouvoir s'inscrire à un concours ou bénéficier d'une prestation sociale ? Cette formalité, plus dévoreuse de temps pour le citoyen que véritablement utile à l'administration, est supprimée - sauf pour les photocopies destinées à des administrations étrangères. Un décret publié mardi 2 octobre au *Journal officiel* interdit dorénavant aux administrations de l'Etat, aux collectivités locales et aux administrations étrangères d'exiger de leurs usagers une telle démarche.

Désormais, il suffira de produire l'original ou même tout simplement une photocopie lisible du document. Chaque année, dix-sept millions de certifications conformes étaient demandées. En décembre 2000, le gouvernement avait déjà supprimé les fiches d'état civil et les justificatifs de domicile. « La suppression de l'obligation de certification conforme s'inscrit dans le prolongement naturel de ces deux premières mesures. Sans quoi, on risquait

d'avoir un effet de substitution », relève Michel Yahiel, rapporteur général de la Commission pour les simplifications administratives (COSA). Privées de fiche d'état civil et de justificatif de domicile, les administrations pouvaient, en effet, être tentées d'exiger une certification conforme pour « compenser », alors même que celle-ci était souvent vaine. Pour l'essentiel, ce sont les services de l'état civil des mairies ou les commissariats qui effectuaient ces certifications. Or ils ne pouvaient pas toujours déterminer si le document présenté était authentique. Cette démarche, fastidieuse pour ces services, pouvait aussi se révéler contre-productive en substituant à un original douteux une copie certifiée.

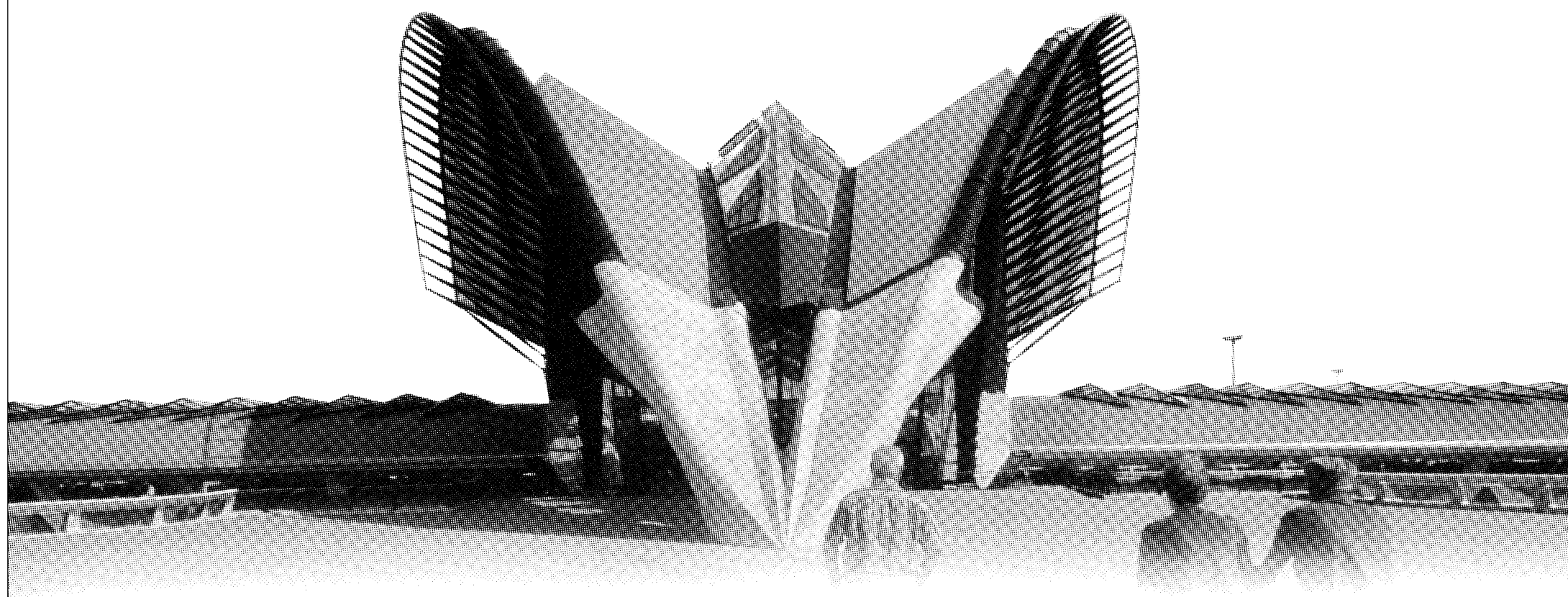
En rétablissant une relation de confiance entre les citoyens et l'administration, cette simplification soulage les deux parties. A charge pour chaque service concerné d'effectuer lui-même, le cas échéant, les contrôles appropriés.

Laetitia Van Eeckhout

Virginie Malingre

# UN TROISIÈME AÉROPORT ?

## INUTILE DE CHERCHER PLUS LOIN.



## LYON/SAINT-EXUPÉRY, LA DEUXIÈME PORTE D'ENTRÉE EN FRANCE



Pourquoi vouloir construire un troisième aéroport alors qu'il existe déjà à moins de deux heures de Paris ?

Lyon/Saint-Exupéry, doté d'une gare multimodale au carrefour d'un réseau autoroutier dense, relié dès aujourd'hui par le TGV à Paris, Roissy, Marseille et demain à Strasbourg, Turin et Barcelone est en passe de devenir un axe européen incontournable.

Il ne manque plus qu'une décision pour permettre à Lyon/Saint-Exupéry d'assurer demain un développement équilibré du transport aérien en faisant de Lyon la "deuxième porte d'entrée en France".



BIENVENUE AU FUTUR !

**ÉDUCATION** Les enseignants du premier degré sont appelés, ces jours-ci, à donner leur avis sur les nouveaux programmes de maternelle et du primaire, qui seront introduits à la

rentrée 2002. ● **LA MAÎTRISE DE LA LANGUE**, orale et écrite, est l'objectif prioritaire des nouveaux textes, qui introduisent la « littérature » dès le CE2. ● **L'ACCENT EST MIS** sur les

langues, dès la dernière année de maternelle, ainsi que sur les nouvelles technologies. ● « **ON NOUS PROPOSE de faire des choses passionnantes, mais les moyens seront insuffi-**

**fisants** », commente l'un des enseignants consultés à l'école Carolus de Bourges (Cher). ● **PHILIPPE JOUTARD**, président du groupe d'experts sur les programmes de l'école primaire, esti-

me qu'il ne faut pas se contenter de donner aux élèves un « savoir de base élémentaire ». « **Nous assumons complètement le fait de leur offrir une première forme de culture.** »

## Les programmes du primaire sont recentrés sur la maîtrise du français

Tous les enseignants sont appelés, ces jours-ci, à se prononcer sur le projet du ministère, qui sera appliqué à la rentrée 2002. L'apprentissage de la langue, orale ou écrite, n'a plus d'horaire spécifique, mais sera abordé à travers la littérature, l'histoire, la musique ou les sciences

À LA RENTRÉE 2002, les élèves des écoles maternelles et primaires disposeront de nouveaux programmes scolaires. Conformément au nouveau mode d'élaboration des programmes mis en place par Jack Lang (*Le Monde* du 30 novembre 2000), tous les enseignants du premier degré sont appelés ces jours-ci à se prononcer sur le projet que le groupe d'experts présidé par l'historien Philippe Joutard a finalisé fin août.

Plus clairs et plus précis que les précédents, qui datent de 1995, ces programmes conservent l'organisation par cycle de trois ans, instaurée par la loi d'orientation de juillet 1989 – la grande section de maternelle, année charnière, est incluse à la fin du cycle 1 et en début de cycle 2. Après une introduction générale, chaque domaine est détaillé : objectifs, programme et « compétences devant être acquises en fin de cycle ». Pour la première fois, une fourchette horaire hebdomadaire est précisée, laissant cependant « une plage de liberté » : on pourra faire beaucoup de sciences pendant une classe verte et moins le reste de l'année.

D'une manière générale, la maîtrise de la langue, orale ou écrite, demeure l'objectif numéro un. L'innovation principale se situe dans la manière d'approfondir le français : il n'a plus de volume horaire « spécifique », mais il est abordé à travers toutes les disciplines. Les nouvelles technologies ont par ailleurs une place bien affirmée. Enfin, le lien avec les parents est plus dévelop-

pé : le projet mentionne « la nécessaire coéducation qu'école et famille ne doivent cesser de construire ».

### ● Ecole maternelle (cycle 1)

Elle est « d'abord l'école de la parole ». Le langage devient le premier des domaines d'activité, avant « vivre ensemble » (c'était l'inverse depuis 1995). L'objectif est donc que « chaque enfant puisse être sollicité personnellement à de nombreuses reprises dans la journée ». A ce titre, le texte préconise un « mélange des âges » dans les classes, qui favorise « l'interactivité entre les petits et les grands ». Si la « découverte du code écrit » reste un objectif important, l'apprentissage de l'alphabet ou les exercices d'épellation sont proscrits. Le clavier d'ordinateur peut être utilisé. La place du jeu et des activités centrées sur du vécu sont plus affirmées qu'en 1995. L'éveil de l'enfant n'est plus structuré autour des seules activités pédagogiques : « L'accueil, les créations, les temps de repos et de sieste, de goûter (...) sont des temps d'éducation ». Enfin, le « besoin de mouvement » est affirmé et une activité motrice doit « impérativement » être proposée tous les jours. L'« apprentissage » d'une langue « étrangère ou régionale » en grande section fait son apparition.

Le « dépistage des difficultés » est évoqué. L'identification de problèmes spécifiques comme la dyslexie doit être abordée avec circonspection : « A cet âge, il ne peut s'agir d'un diagnostic, qui ne peut être porté qu'après la phase d'apprentissage de la lecture (à la fin du CE1). »



### ● Grande section, CP, CE1 (cycle 2)

La pédagogie reste proche de celle de l'école maternelle. L'élève doit apprendre par le plaisir et par le jeu. « Les enseignements sont encore organisés en grands domaines d'activités plutôt qu'en champs disciplinaires. » Comme pour le cycle 1, on trouve donc évoquée en premier la « maîtrise du langage » (9 à 10 heures par semaine). Vocabulaire, orthographe et grammaire ne sont plus des domaines d'activités spécifiques. La pratique orale est plus développée. Vient ensuite le chapitre « vivre ensem-

ble » : une heure par quinzaine doit être réservée à un débat (idem au cycle suivant), mais l'apprentissage de la vie collective s'effectue à travers toutes les autres activités. Il est « encore prématuré de parler d'ins-truction civique ». Les règles de sécurité routière et de respect de l'environnement sont évoquées. Le rôle de l'enseignant lors de ces années clés est plus fortement souligné : « Le regard positif sur l'enfant en voie d'apprentissage est la règle impérative. »

### ● CE2, CM1 et CM2 (cycle 3)

C'est le cycle où les changements sont les plus importants. Apparis-

sent deux « domaines transversaux », sans horaires propres mais abordés à travers toutes les autres disciplines : la maîtrise du langage oral et écrit, « priorité des priorités », et l'instruction civique. Pour guider l'enseignant, une fiche indique pour chaque discipline les moyens de faire « parler », « lire » et « écrire ».

La « littérature » est introduite afin de constituer une « culture commune ». Il est recommandé aux enseignants de faire lire, pendant les trois ans du cycle, un ouvrage par mois (au total, chaque année, deux classiques et huit romans de littérature de jeunesse) choisi parmi une liste établie par le ministère. L'étude de la grammaire, de l'orthographe et de la conjugaison intervient lors de « l'observation réfléchie de la langue ». Évitant les « exercices répétitifs », elle se fonde sur « l'examen de productions écrites » et doit être un « moment de découverte ». L'apprentissage d'une langue étrangère (2 heures à 2 h 30 par semaine) doit permettre, en fin de CM2, à chaque enfant de savoir notamment « décrire son lieu d'habitation et les gens qu'il connaît », de « poser des questions simples sur des sujets familiers » et d'« écrire une courte carte postale ou de remplir un questionnaire d'identité extrêmement simple ».

Le programme d'histoire (entre 3 heures et 3 h 30 hebdomadaires) est découpé en six périodes, de la Pré-histoire au « monde actuel ». Les indications concernant la méthode sont fortes : « Chaque séance [d'histoire ou de géographie] se termine par l'écriture collective, et progressivement

plus individualisée, d'un résumé. » Celui-ci est consigné dans un « cahier unique » (le même pendant les trois ans), destiné au professeur d'histoire-géographie de sixième.

Les mathématiques (5 heures à 5 h 30) sont centrées sur « la résolution de problèmes ». Côté calcul posé, la division ne devra être effectuée qu'avec des nombres entiers. Les « sciences expérimentales et technologie » (2 h 30 à 3 heures) comprennent désormais des matières nouvelles : l'informatique (avec notamment le Brevet d'informatique et d'Internet dit « B2i ») et l'environnement. Elles doivent se fonder essentiellement sur « l'observation » et le questionnement.

Enfin, chaque semaine, trois heures sont réservées à l'éducation physique et sportive, et autant à l'éducation artistique, qui s'enrichit d'un chapitre « arts visuels » (cinéma, vidéo, design, architecture, paysage).

Sur tous ces points, les consultations des enseignants devraient être achevées dans les jours qui viennent. Les synthèses départementales devaient être adressées au ministère avant la fin octobre mais le SIEN-UNSA, syndicat majoritaire des instituteurs de l'éducation nationale, appelle à ne pas les rédiger pour protester contre une « revalorisation financière non conforme aux engagements » du ministère. Faute d'accord avant le 23 octobre, les « documents bruts » émanant de chaque école seront déposés Rue de Chassel.

M.-L. P.

### La réforme du statut des directeurs d'école

Un projet de réforme du statut de directeur d'école primaire sera officiellement transmis aux syndicats enseignants avant la fin de la semaine, a-t-on appris, de source syndicale, à l'issue de la dernière séance de négociation, lundi 1<sup>er</sup> octobre, au ministère de l'éducation nationale. Confronté à une désaffection pour la fonction de direction (*Le Monde* daté 9-10 septembre), le ministère devrait proposer de généraliser, d'ici à trois ans, les « décharges horaires » pour les écoles comprenant cinq classes. Il devrait proposer d'expérimenter la mise en place de groupements d'écoles et la création de postes de coordonnateurs. Estimant que les propositions de décharges sont insuffisantes, les principaux syndicats (SNUipp-FSU, SGEN-CFDT, SE-UNSA) doivent consulter leurs adhérents avant de décider s'ils maintiennent leur mot d'ordre de « grève administrative », suivi par une majorité de directeurs depuis plus d'un an.

## « On nous propose de faire des choses passionnantes, mais les moyens seront insuffisants »

### BOURGES

de notre envoyé spécial

Un vif intérêt et un profond scepticisme : tels sont les deux sentiments suscités, ce vendredi matin, dans la salle des professeurs de

### REPORTAGE

Une douzaine d'enseignants sont réunis pour étudier et commenter le projet de nouveaux programmes

l'école Carolus à Bourges (Cher) par le projet des « nouveaux programmes de l'école primaire ». « On nous propose de faire des choses passionnantes, mais on devine à l'avance que les moyens pour y parvenir seront insuffisants », dit un instituteur. « Beaucoup d'idées, de pistes nouvelles, mais personne ne sait comment on pourra les mettre en œuvre », ajoute une institutrice.

Une douzaine de maîtres et de maîtresses sont réunis pour étudier le document. Comme dans le reste du territoire, le ministère a accordé une journée complète – sans les élèves, dispensés de cours – pour permettre la consultation. Il a donné la consigne

de renvoyer, le soir même si possible, une synthèse des remarques. Pour y parvenir, les enseignants, qui exercent en CE2, CM1 et CM2, se sont séparés en trois groupes chargés d'explorer chacun une partie du programme.

L'intérêt vis-à-vis des programmes est intellectuel ou pédagogique, le scepticisme est d'ordre matériel ou pratique. Beaucoup de propositions contenues dans le document trouvent un écho immédiat. Déterminer précisément quelles sont les compétences attendues pour chaque élève ? Oui. Insister, de manière permanente et pas seulement dans une seule discipline, sur la maîtrise du langage ? Oui. Accorder une place accrue à l'expression orale ? Positif. Multiplier les lectures « à haute voix » ? Très bien. Donner sa place à l'éducation civique tout au long de l'année ? Favorable. Faire lire une dizaine de livres par an à chacun des élèves ? Volontiers. Proposer, parmi ceux-ci, deux « classiques » au moins ? Plus compliqué mais intéressant. « Le plus important est de donner le goût de la lecture, de les faire entrer dans le monde du livre. Les auteurs classiques viendront après », explique Liliane Ménager, enseignante en CE2. Quant à l'idée de devoir choisir les textes dans une liste proposée par le ministère, la proposition fait frémir une partie des enseignants.

« Depuis combien de temps la personne qui va choisir les livres n'est plus sur le terrain ? », s'interroge une des enseignantes. En mathématiques également, l'abandon d'une partie des opérations de division est critiqué. « Alors que l'euro se met en place, on va arrêter de traiter les divisions où le résultat présente une décimale. C'est étrange », souligne Jacques Motré, professeur dans une classe de CM1-CM2.

### TOUJOURS PLUS DE POLYVALENCE

Mais les difficultés viennent surtout de la mise en œuvre. « Ils font sans cesse référence à Internet. Mais nous ne sommes même pas connectés ! », s'insurge un professeur de CM2 devant les six postes de la salle informatique. Idem pour la partie artistique du programme. « Ils défendent une approche sensible, et non plus technique. C'est très bien. Mais, dans le même temps, ils nous demandent de travailler avec des logiciels de création visuelle, avec la vidéo ou des appareils numériques. Il y a une contradiction entre la modernité de ce qu'on nous demande d'enseigner et l'environnement vieillot dans lequel nous travaillons », tranche une enseignante.

L'autre obstacle tient à la formation des maîtres. Et à une polyvalence toujours autant désirée, mais de plus en plus difficile à maintenir. En plus des disciplines traditionnelles, il

faut aujourd'hui être qualifié en langues, en informatique, en arts. « Cela appelle au minimum un effort de formation continue », plaide Georges Lassous.

Alors que l'école est souvent accusée d'immobilisme, eux se plaignent plutôt de l'accumulation des réformes. « On avait été consultés de la même manière pour les programmes du primaire de 1995. On a parfois le sentiment qu'on a à peine le temps de mettre en œuvre de nouveaux textes qu'il faut déjà en changer. Sans avoir évalué les précédents », note un des anciens.

Les professeurs s'interrogent aussi sur l'absence des parents dans ce processus de consultation. Comme de celle des professeurs de collège, alors que l'amélioration de la transition entre le CM2 et la 6<sup>e</sup> est devenue un objectif officiel. Et ils doutent de l'utilité immédiate de la consultation. L'inspectrice de la circonscription, chargée de résumer les avis donnés par la soixantaine d'écoles sous sa responsabilité, leur a certes promis qu'ils seraient entendus. Mais leurs commentaires servent-ils vraiment à quelque chose ? « On va faire la synthèse de la synthèse de la synthèse. Que restera-t-il à la fin ? », interroge, dubitatif, un professeur.

Luc Bronner

### Philippe Joutard, président du groupe d'experts sur les programmes de l'école primaire

## « Il s'agit de ne jamais séparer l'apprentissage de la langue de l'acquisition d'une culture »

« Quelle est la philosophie du projet de programmes soumis à la consultation des enseignants ?

– La première idée est de mieux établir le lien avec le collège. Les enfants qui vont entrer en maternelle en 2002 auront, pour les trois quarts d'entre eux, une très longue scolarité. Il ne faut donc pas se contenter de leur donner un savoir de base élémentaire : on est obligé d'être plus exigeant. Nous assumons complètement le fait de leur offrir une première forme de culture. D'où le renforcement significatif de l'éducation artistique et la volonté de bien articuler les exercices et l'apprentissage de la langue française avec un contenu culturel. Par ailleurs, il fallait trouver le moyen d'introduire une langue vivante sans alourdir l'enseignement primaire. Une des pistes consiste à développer la transversalité. C'est là qu'intervient la plus forte rupture avec les programmes de 1995 : la maîtrise du langage au cycle 3 [en CE2, CM1 et CM2] n'est

pas assumée à travers une seule discipline, le français. Le programme prévoit de faire de la lecture et de l'écriture dans toutes les disciplines : à titre d'exemple, citons la tenue d'un carnet d'expériences en sciences expérimentales.

– La transversalité ne risque-t-elle pas d'entraîner une dilution des savoirs ?

– Pour l'éviter, le programme indique clairement, pour chaque domaine, ce que les enseignants doivent exiger en matière d'expression orale, de lecture et d'écriture. Les documents d'application, comme l'a demandé l'Observatoire national de la lecture, vont proposer la mise en place d'ateliers de lecture, mais liés à un domaine précis, littéraire, historique ou scientifique. Il s'agit de ne jamais séparer l'apprentissage de la langue de l'acquisition d'une culture. En outre, n'oublions pas ce que nous appelons l'observation réfléchie de la langue française – la grammaire – et la littérature, qui est aussi désor-

mais très bien identifiée. Si vous mettez bout à bout les horaires de la grammaire, de la littérature et le temps consacré dans chaque discipline à parler, lire et écrire, vous constatez que la lecture et l'écriture occupent une plus grande place qu'auparavant. Nous avons voulu réagir fortement contre ce que l'on pourrait appeler la culture à trous : les exercices où les élèves doivent cocher la bonne case ; dans certains cahiers, l'abondance de la photocopie remplaçant le travail d'écriture.

– L'objectif de faire lire dix romans par an paraît pour beaucoup irréaliste, notamment dans les zones d'éducation prioritaires (ZEP).

– En littérature au cycle 3, effectivement, nos programmes sont exigeants. De ce point de vue, on ne peut pas nous accuser de vouloir diluer les savoirs. Nous n'avons pas le choix. On ne peut pas à la fois constater que des élèves arrivent en sixième sans savoir lire des textes complexes, et dire



PHILIPPE JOUTARD

que cet objectif est trop ambitieux. Tous n'atteindront peut-être pas celui-ci. Mais si on ne met pas la barre très haut, on ne progresse pas. Il faut fixer le cap.

– Ne risque-t-on pas d'accroître les inégalités entre écoles ?

– Je ne le pense pas, au contraire. Pourquoi des enfants issus de milieux socioculturels défavorisés prennent-ils du retard ? Non parce qu'ils sont plus idiots que les autres. Mais parce que les références culturelles et artistiques ne

leur sont pas données par la famille et qu'ils manquent de vocabulaire acquis par la lecture et la conversation. Si l'école ne compense pas ces handicaps, les inégalités demeureront. Les écoles de ZEP bénéficient de moyens supplémentaires. Quant aux écoles rurales, les technologies de la communication peuvent être une chance. Les conseils généraux, dans les départements concernés, sont très sensibilisés à la question des inégalités de la distance et de l'équipement. Le principe d'un programme national, c'est d'abord d'être unique. Les objectifs sont clairs et peuvent être partagés avec les collectivités territoriales. Cela peut même faire évoluer les moyens, notamment au point de vue des bibliothèques et de la diffusion des livres.

– Vos programmes sont clairs et précis. Avez-vous aussi cherché à les rendre accessibles aux parents d'élèves ?

– Oui, même si certains nous l'ont reproché. Nous avons refusé

tout jargon et tout langage technique. Les enseignants sont en première ligne. Mais l'éducation scolaire est une affaire suffisamment importante pour que les parents puissent y participer en comprenant ce qu'on demande à leurs enfants. Je vais le rappeler dans le projet d'introduction générale.

– Va-t-on revoir les programmes du collège ?

– Mon sentiment personnel est qu'à terme on sera obligé d'ouvrir à nouveau ce dossier, ne serait-ce qu'à cause de l'apprentissage systématique d'une langue vivante à l'école primaire. Dans l'immédiat, il faut dégager dans les programmes actuels des diverses disciplines des points communs pour donner un contenu aux itinéraires de découverte. C'est un des buts du cahier d'exigences [attendu pour décembre] que prépare le Conseil national des programmes. »

Propos recueillis par Marie-Laure Phélippeau

# L'avocat général de la Cour de cassation soutient le principe d'une protection pénale du chef de l'Etat

La haute juridiction doit examiner, vendredi 5 octobre, la question de la responsabilité du président

Le premier avocat général de la Cour de cassation, Régis de Gouttes, préconise, dans les conclusions qu'il présentera, vendredi 5 octobre, lors de

l'audience consacrée au statut pénal du président de la République, la confirmation d'un « *privilege de juridiction* » du chef de l'Etat. Il recom-

mande la validation de l'arrêt du Conseil constitutionnel de 1999, mais suggère la suspension de la prescription durant le mandat du président.

Quatre jours avant l'audience de la Cour de cassation, qui doit examiner, vendredi 5 octobre en assemblée plénière, le statut pénal du président de la République, la teneur des conclusions du premier avocat général, Régis de Gouttes, a été rendue publique par l'Agence France-Presse (AFP) et l'agence Reuters, laissant entrevoir le cadre juridique de la décision à venir.

La position du représentant du parquet général - qui ne soutient pas l'accusation mais livre un avis de droit -, valide, pour l'essentiel, la décision du Conseil constitutionnel du 22 janvier 1999, qui accordait au chef de l'Etat un « *privilege de juridiction* » pendant l'exercice de ses fonctions, sa responsabilité pénale ne pouvant être mise en cause que devant la Haute Cour de justice. Le haut magistrat suggère cependant de compléter la position du Conseil constitutionnel, en suspendant la prescription de l'action publique pendant la durée du mandat.

La Cour de cassation n'est officiellement saisie que du pourvoi d'un militant écologiste relatif à l'enquête sur la gestion de la Société d'économie mixte parisienne de prestations (Sempap), dans laquelle les juges d'instruction puis la cour d'appel de Paris s'étaient

opposés à l'audition de Jacques Chirac en qualité de témoin ainsi qu'à d'éventuelles poursuites à son encontre. Mais l'« *arrêt de principe* » qu'elle rendra à cette occasion - attendu pour le 12 octobre - fixera le régime applicable aux affaires actuellement suspendues parce qu'elles visent directement le président de la République : l'instruction sur le financement du RPR du juge de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure, qui s'était déclaré « *incompétent* » le 15 avril 1999 ; celle portant sur les lycées d'Ile-de-France et les voyages de M. Chirac, conduite par les juges Armand Riberolles, Marc Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeke, qui s'étaient eux aussi déclaré « *incompétents* » pour interroger le chef de l'Etat en qualité de « *témoin assisté* », le 17 juillet, suscitant une controverse entre le procureur et le procureur général de Paris (*Le Monde* du 12 juillet).

Répondant au pourvoi de la partie civile dans l'affaire de la Sempap, qui avait sollicité l'audition de Jacques Chirac comme simple témoin, M. de Gouttes rappelle qu'aucun texte ne tranche cette question à propos du chef de l'Etat - contrairement aux membres du gouvernement ou aux diplomates.

Le haut magistrat considère donc qu'une telle audition n'est pas impossible, à condition qu'elle soit entourée de garanties particulières conformes au statut du président et qu'elle n'entraîne aucune contrainte. En l'espèce, l'avocat général écarte cependant cette hypothèse en relevant que la demande de la partie civile, qui invoquait des indices contre M. Chirac, s'apparentait à une mise en cause de sa responsabilité pénale.

La Cour de cassation devra en conséquence trancher la question d'éventuelles poursuites pénales visant le chef de l'Etat en exercice - fut-ce pour des faits antérieurs à son élection ou détachables de ses fonctions. Le Conseil constitutionnel avait réservé, dans son arrêt du 22 janvier 1999, le monopole de telles poursuites à la Haute Cour de justice. La Cour de cassation devra dire si cette décision s'impose à toutes les juridictions de l'ordre judiciaire ou si les juges peuvent au contraire, s'en écarter. Le premier avocat général estime que la décision du Conseil constitutionnel ne dispose pas de « *l'autorité de la chose jugée* », mais qu'on peut lui reconnaître « *une autorité persuasive* », qui vaudrait jurisprudence. Relevant qu'une situation

de conflit entre les hautes juridictions - constitutionnelle et judiciaire - aboutirait à une « *insécurité juridique* », M. de Gouttes préconise à la Cour de cassation « *de faire sienne* » la décision du Conseil constitutionnel.

L'avocat général n'envisage toutefois cette solution qu'avec son « *corollaire nécessaire* » : que la prescription ne coure pas pendant l'exercice du mandat. M. de Gouttes estime ainsi que la protection accordée au chef de l'Etat peut s'apparenter à un « *obstacle de droit* », condition juridique pour que la prescription soit suspendue. Afin d'éviter que les infractions qui pourraient être reprochées au chef de l'Etat ne soit prescrites pendant la durée de ses fonctions - ce qui reviendrait à une « *impunité de fait* » -, M. de Gouttes suggère à la Cour de cassation de suspendre les règles de prescription tant que le chef de l'Etat exerce ses fonctions. De sorte que si la Haute cour n'était pas saisie par les parlementaires, les enquêtes en cours pourraient être relancées par les juges à l'expiration du mandat présidentiel.

Hervé Gattegno et Cécile Prieur

# Une opération immobilière au centre de la première journée du procès de la MNEF

M. Strauss-Kahn n'a fait qu'une courte apparition

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN s'est présenté, lundi 1<sup>er</sup> octobre, devant la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris pour y répondre de « *faux et usage de faux* » dans l'affaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) (*Le Monde* du 2 octobre).

Mais l'ancien ministre des finances, qui avait dû quitter Bercy en novembre 1999 à cause du soupçon, s'en est vite retourné par un chemin dérobé, après que la présidente, Sophie Portier, lui eut indiqué que sa présence « *ne serait pas nécessaire* » ce premier jour d'audience.

Exit, donc, le prévenu vedette. Et avec lui une bonne part de la masse médiatique, abandonnant le prétoire à moins passionnant : les circonstances de l'achat par la mutuelle, en 1990, d'un immeuble parisien situé rue Tiphaine, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement. Décortiquée par la justice, cette opération vult à l'ancien directeur général de la MNEF, Olivier Spithakis, de comparaître pour « *détournement de fonds publics ou privés* ».

En novembre 1990, la MNEF a acquis l'immeuble appartenant à un directeur de société en difficulté, Alain Obadia, pour 14,3 millions de francs : l'achat a porté sur le rez-de-chaussée à usage commercial et trois appartements. Un duplex, situé aux quatrième et cinquième étages, a par ailleurs été vendu le même jour pour 2 millions de francs à la SCI Entre nous, derrière laquelle se trouvait Wilson Bihl Zenou, ami d'Alain Obadia et homme de confiance d'Olivier Spithakis. En somme, l'intermédiaire dans cette opération.

Selon l'accusation, après expertise menée en 1998, le duplex aurait été sous-estimé d'au moins 2 millions de francs, quand le reste de l'immeuble a dû être surestimé de 3 millions : par ce montage, la MNEF aurait ainsi frauduleusement financé le duplex qui, début 1991, après une nouvelle vente, a fini dans les mains de l'an-

ancien président du conseil général (PS) des Bouches-du-Rhône François Bernardini.

Si M. Bihl Zenou, poursuivi comme M. Obadia pour « *complicité* », ne nie pas « *avoir fait une bonne affaire* », Olivier Spithakis, lui, proteste que cet achat ait pu se faire au détriment des comptes de la mutuelle. Il cite d'autres expertises, insiste sur la flambée, à cette date, des prix de l'immobilier. Et indique qu'il espérait un retour de TVA qui n'a pas eu lieu. « *A l'époque, plaide-t-il, je n'étais pas un homme d'affaires, ni un spécialiste de l'immobilier ! J'étais un jeune directeur fédéral [alors âgé de trente-quatre ans] qui passait son temps à négocier avec le gouvernement un plan santé pour tous les jeunes, et une vraie politique de logement étudiant !* »

## ACHAT PRÉCIPITÉ

La présidente aligne des procès-verbaux mentionnant les interrogations de plusieurs cadres de la MNEF, à l'époque, à propos de cette opération : l'achat aurait été précipité, la localisation de l'immeuble peu propice aux activités de la mutuelle, la gestion des trois appartements peu adaptée à ses savoir-faire. « *Quand ils disent cela [en 1999], s'insurge Olivier Spithakis, ils ont huit mois de campagne de presse derrière eux !* » Son ancienne responsable de la communication, Marie-Belle Obadia, estime, comme lui, qu'au sein des cadres de la MNEF « *il y avait un consensus* » sur l'opération.

Et la défense de semer le trouble. L'accusation, pour preuve de ce que l'ancien directeur général a agi sans concertation, considère que le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la mutuelle concernant l'achat de l'immeuble a été antidaté. Mais les avocats présentent un autre procès-verbal, de l'assemblée générale de cette fois, tenue le même jour, faisant état de votes « *contre* ». Un ancien administrateur, Emmanuel de Poncins, se souvient même que le sujet a fait débat. Peu à peu, l'audience se perd dans la mémoire de cette affaire vieille de dix ans.

Jean-Michel Dumay

# Le PS girondin conteste le non-lieu rendu dans l'affaire de la caméra-espion

## BORDEAUX

de notre correspondant

Le juge d'instruction Jean-Louis Croizier a pris une décision délicate dans un dossier qui ne l'est pas moins. Le magistrat, qui n'a pas instruit le dossier, a rendu une ordonnance de non-lieu, sur la base des réquisitions du procureur de la République, pour « *insuffisance de charges* » dans l'affaire de la caméra-espion placée en face du siège du PS, à Bordeaux. Cette ordonnance, rendue publique par le quotidien *Sud-Ouest* du 20 septembre, fait suite à une plainte déposée par le bureau fédéral du PS pour « *violation de l'intimité de la vie privée* » et « *atteinte à la liberté individuelle* ».

Tout a commencé en mai 1999, quand un voisin a affirmé à un militant socialiste qu'une caméra était braquée sur l'entrée des locaux du PS (*Le Monde* du 3 février 2000). Un rapport d'enquête, rendu en février 2000 par l'inspection générale de la police nationale (IGPN), a confirmé qu'une femme avait installé son propre caméscope, en concertation avec un voisin, par ailleurs fonctionnaire des RG. Elle était sympathisante RPR, lui était encarté à la section RPR du Bouscat, dans la banlieue de Bordeaux. Les cassettes ont disparu. « *On n'a pas voulu les trouver* », affirme une source proche du dossier.

Au printemps 1999, les responsables socialistes restaient sceptiques devant les révélations de ce témoin. « *Vous n'êtes pas concernés par cette opération* », les avait rassurés Jean-Yves Faure, directeur régional des RG. Selon ce dernier, la caméra n'aurait fonctionné qu'une journée, le 24 janvier 1998, à l'occasion d'une manifestation d'Agir contre le chômage (AC ! ) Girondin. Malgré ses lacunes, le rapport de l'IGPN a confirmé cette thèse, l'enquête judiciaire également.

## POUBELLES FOUILLEES

En décembre 1999, des « *policiers sympathisants* » ont pourtant affirmé aux dirigeants du PS qu'ils

avaient bien été espionnés par les RG, et ce durant plusieurs mois. Même les poubelles auraient été fouillées. La « *fuite* » provenait du cabinet du conseil général de la Gironde, présidé par le sénateur socialiste Philippe Madrelle. Or les relations entre la collectivité et la préfecture, à l'époque dirigée par Georges Peyronne, un homme de gauche que l'on dit proche de M. Chevènement, étaient tendues. Cette affaire dérangeait donc la préfecture et ennuyait la Place Beauvau : si les faits étaient avérés, ils mettraient au jour les tensions internes aux RG de Bordeaux.

Le rapport de l'IGPN affirme quant à lui qu'il s'agissait d'un acte isolé et ponctuel. Il reproche seulement au fonctionnaire des RG d'avoir prévenu sa hiérarchie a posteriori. Ce responsable du GOP, un groupe chargé de surveiller les « *contestations violentes* », est toujours en poste à Bordeaux et n'a fait l'objet d'aucune sanction.

Le 1<sup>er</sup> octobre, Alain Anziani, premier secrétaire de la fédération socialiste, a dit « *ne pas croire un mot de cette version officielle des faits* » : « *Le témoignage direct à l'origine de la découverte de cette affaire n'a pas été jugé convaincant. On n'a pas entendu deux autres membres des RG pourtant désignés nommément dans la plainte et aucune enquête approfondie ni perquisition n'ont été conduites au sein des RG.* » D'un autre côté, aucune demande d'actes n'a été formulée par le PS girondin. « *Ne saura-t-on jamais la fin ?* », s'interroge M. Anziani. Avec son avocat, Michel Touzet, il a décidé de faire appel car, dit-il, « *je ne veux pas accréditer une fiction* ».

Nathalie Guibert

Claudia Courtois

# La région Ile-de-France réduit les dotations des lycées « riches »

ON NE S'ATTAQUE PAS impunément au tout petit monde des grands lycées parisiens. Yannick Bodin, vice-président de la région Ile-de-France chargé des lycées, a pu le constater. Lundi 1<sup>er</sup> octobre, l'exécutif régional a fait voter une réduction des dotations de fonctionnement de 49 lycées - dont 22 dans la capitale - disposant de confortables réserves financières. La disposition, présentée comme une mesure de bonne gestion des deniers publics, avait déjà recueilli l'aval du comité interacadémique de l'éducation nationale et de la commission des lycées de la région.

Mais huit proviseurs de la capitale ont protesté. Communiqué de presse indigné, intervention du ministre Jack Lang... L'exécutif régional a finalement amendé sa proposition. Au lieu d'être appliquée immédiatement, la baisse des subventions

s'opérera « *après concertation* » dans le cadre de conventions triennales signées avec chaque lycée.

Au total, pour ses 466 lycées, la région recense 250 millions de francs de « *fonds de réserve* », alors qu'elle verse une dotation de fonctionnement de 622 millions de francs. Les fonds de réserve, alimentés par les crédits non dépensés ou des recettes non immédiatement affectées en dépenses, représentent la trésorerie des lycées. Certains n'en ont pas. D'autres atteignent des sommes importantes : jusqu'à deux ans de budget d'avance. L'Etat impose à ses établissements publics que les fonds de réserve ne dépassent pas deux mois de leur budget. La région Ile-de-France va désormais appliquer cette règle. Dès 2000, huit premiers lycées affichant des réserves au moins égales à six mois de budget ont été concernés

par la mesure, soutenue par l'opposition régionale de droite.

Les 49 nouveaux lycées totalisent 11 millions de francs de réserves, soit 5 % du total francilien. Janson-de-Sailly, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, décroche la timbale avec 4 millions de francs. Parmi les 22 lycées parisiens figurent en majorité des lycées généraux, et les plus prestigieux (Carnot, Chaptal, Charlemagne, Henri-IV, Janson-de-Sailly, Jean-Baptiste-Say, Racine, Lavoisier). Se défendant d'être mal gérés, ils font valoir qu'ils disposent de ressources propres : panneaux publicitaires sur les murs, location de salles, intérêts de placements financiers, taxe d'apprentissage. La région a estimé qu'en pareil cas il doit être possible d'allouer une partie des subventions à des lycées moins bien lotis.

Nathalie Guibert

Claudia Courtois

# M<sup>me</sup> Guigou face à la précarité d'un centre parisien d'accueil pour demandeurs d'asile

LA MINISTRE a eu un moment d'hésitation. Pour sa première visite dans un centre d'accueil de demandeurs d'asile, Elisabeth Guigou ne s'attendait pas à trouver une telle précarité. Lundi 1<sup>er</sup> octobre, la ministre de l'emploi et de la solidarité s'est rendue à la Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile (Cafda), à Paris, qui occupe depuis juillet une aile de l'ancien hôpital Laennec, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement. Là, une centaine de jeunes femmes, d'enfants de tous âges et d'hommes las et inquiets, attendaient qu'on leur trouve un hébergement pour la nuit.

Une grande salle d'attente avec quelques chaises, un guichet derrière une vitre en plexiglas, des enfants jouant dans une cour improvisée de 30 mètres carrés... les locaux demeurent spartiates. C'est ici que sont envoyés par le Samu social les familles demandeuses d'asile venues en majorité des pays d'Europe de l'Est ou d'Afrique noire. Pour trouver un hébergement, mais aussi un repas chaud, des vêtements et une aide juridique pour l'ouverture des droits sociaux. « *Aujourd'hui, il n'y a pas grand monde. Nous avons en moyenne 250 per-*

*sonnes qui passent ici et qu'il faut loger* », remarque Nicole Leguy, directrice du Centre d'action sociale protestant (CASP), qui gère la Cafda.

Quelque 2 700 personnes - dont 50 % d'enfants - sont actuellement prises en charge et logées en urgence dans des hôtels. Faute de places disponibles dans les structures d'hébergement, les responsables de la Cafda rament chaque jour pour trouver des chambres. « *On a vu plusieurs fois des jeunes femmes avec un bébé sans couche à la rue* », témoigne le directeur, Eric Desmanges. Trois cents personnes ont afflué dans les locaux de l'hôpital Laennec en septembre.

## CRÉER 50 NOUVEAUX CENTRES

Visiblement touchée, Elisabeth Guigou s'étonne qu'une mère nourrisse son bébé debout, s'inquiète de la scolarité des enfants, se penche sur le berceau d'un petit Pakistanais logé à l'hôtel avec sa famille depuis six mois. « *Je voulais me rendre compte des conditions dans lesquelles vous travaillez... Heureusement qu'il y a des engagements associatifs comme le vôtre !* », remarque la minis-

tre, qui s'est efforcée de rassurer ses interlocuteurs. M<sup>me</sup> Guigou a ainsi annoncé qu'elle avait missionné un préfet, Yves Henri, afin qu'il « *identifie les lieux d'accueil d'urgence pour désengorger Paris* ». Les autres ministères et les préfets ont été priés de mettre les locaux libres à disposition. Des négociations sont en passe d'aboutir avec le ministère de la défense au sujet d'anciennes casernes.

Mais la ministre veut aussi agir sur « *le renforcement structurel de l'accueil* ». Son objectif, a-t-elle précisé, est de créer cinquante nouveaux centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) et de mieux « *répartir l'offre sur le territoire* ». Les départements de la Seine-Maritime, de la Mayenne et de Saône-et-Loire pourraient voir la construction des prochains CADA. Mais, pour ce faire, M<sup>me</sup> Guigou a besoin de nouveaux crédits : « *Il faudrait une centaine de millions de francs supplémentaires* », sururre-t-on à son cabinet. La visite tombait à point nommé pour rappeler cette réalité, en pleine discussion sur le collectif budgétaire.

Sylvia Zappi

# Attentats : M. Jospin salue « la maturité » des quartiers populaires

LIONEL JOSPIN s'est « *réjoui* », lundi 1<sup>er</sup> octobre, de Trappes (Yvelines), que les valeurs « *d'intégration, de solidarité et de fraternité se [soient] manifestées* » dans les banlieues après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. Le premier ministre, qui présentait les mesures prises lors d'un comité interministériel des villes (*Le Monde* du 2 octobre) en présence de plusieurs ministères, dont Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'Etat au logement, a salué « *la maturité et la compassion* » des habitants dans les quartiers populaires. Il a rendu « *hommage aux élus locaux, aux partenaires associatifs et aux responsables associatifs qui ont redoublé d'efforts pour faire prévaloir la réflexion et la mesure* ». Quelques minutes plus tard, alors qu'il rentrait à La Verrière des jeunes issus de l'immigration, le premier ministre a insisté sur le refus de tout « *amalgame* » entre islam et terrorisme, et affirmé la nécessité de « *combattre chaque jour* » toute « *confusion* ». Il y a une « *rupture totale entre le terrorisme fanatique du 11 septembre et l'islam, grande religion monothéiste* », a déclaré M. Jospin, en exprimant son « *respect* ».

# Un militant breton mis en examen dans l'enquête sur l'attentat de Quévert

UN MILITANT breton, interpellé le 25 septembre à Guipry (Ille-et-Vilaine), a été mis en examen et écroué, lundi 1<sup>er</sup> octobre, à Paris, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat meurtrier du McDonald's de Quévert (Côtes-d'Armor) en avril 2000. Jérôme Bouthier, vingt-sept ans, a été mis en examen pour « *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste* » et « *destruction de biens appartenant à autrui par l'effet de substances explosives ayant entraîné la mort* ». Six militants indépendantistes bretons sont déjà mis en examen dans cette enquête. Le juge d'instruction Gilbert Thiel a en outre notifié à Jérôme Bouthier sa mise en examen pour « *tentative de destruction de biens appartenant à autrui par l'effet de substances explosives* » concernant la tentative d'attentat de Rennes, où un engin explosif avait été désamorcé devant un bureau de poste quelques heures avant l'explosion de Quévert. Ce sont notamment les expertises techniques réalisées sur cette bombe qui ont conduit à son interpellation.

## DÉPÊCHES

■ **CORSE** : une deuxième personne a été mise en examen, lundi 1<sup>er</sup> octobre, dans l'enquête sur le double assassinat, le 21 août, de Moriani-Plage (Haute-Corse). René Agostini, vingt-trois ans, a été mis en examen pour « *complicité d'assassinat et séquestration* ».

■ **POLICE** : une nouvelle structure de lutte contre la cybercriminalité a été inaugurée, lundi 1<sup>er</sup> octobre, par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant. L'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC) est dirigé depuis le 1<sup>er</sup> septembre par le commissaire Catherine Chambon.

# La croissance urbaine de Toulouse a négligé la protection industrielle

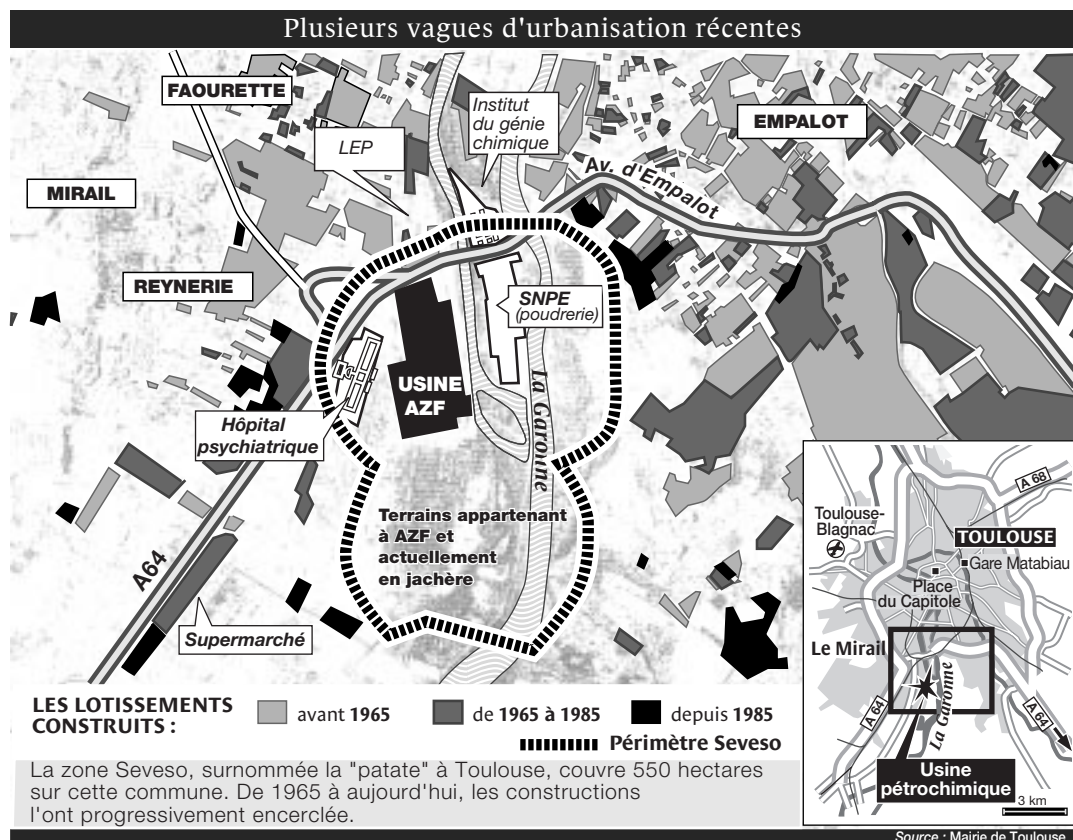
Les textes, qui, depuis 1976, sont destinés à assurer la protection des habitants, n'ont pas été intégrés dans les plans d'occupation des sols (POS) avec assez de rigueur. Des commerces, des routes et même un groupe scolaire ont été construits près de l'usine AZF

## TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Sur la photo aérienne qui représente l'ensemble de l'agglomération toulousaine, deux ensembles ont été dessinés. Le premier a la forme d'une « patate » et correspond au périmètre de protection, dit Seveso, délimité autour des trois installations chimiques de la ville : il couvre 550 hectares du territoire de la commune et mord sur une cinquantaine d'hectares de Portet-sur-Garonne, la ville voisine. Le second est un large cercle et figure la zone touchée par l'explosion de l'usine Grande Paroisse-AZF, le 21 septembre : il englobe environ 3 000 hectares, près de six fois plus. « Et encore, n'est représenté là que le secteur où les dégâts ont été particulièrement importants : je ne vous parle pas des simples carreaux cassés », commente Jean-Luc Moudenc (UDF), adjoint au maire chargé de l'urbanisme, qui a installé le cliché de deux mètres sur deux dans son bureau. Pour mémoire.

En deux coups de crayon, est résumée l'insuffisance, voire la vacuité, des mesures de protection imposées autour des sites à risques. Pourtant, pendant dix années, les autorités se sont contentées de cette « patate », aux formes et aux dimensions ridicules. Son contour procède d'un arrêté préfectoral de 1989, pris en application d'une loi de 1987, elle-même issue de la directive Seveso de 1982, qui impose des périmètres de protection inconstructibles. Il a été intégré dans le plan d'occupation des sols (POS) de la commune.



Les proportions bizarroïdes proviennent de la superposition de plusieurs tours de compas, expliquée dans une étude de la direction régionale de l'industrie et de la recherche et de l'environnement (Drire). Un rayon de protection de 900 mètres a été défini autour du plus gros réacteur de phosgénation de Tolochi-

me, de 894 mètres autour de cylindres d'ammoniac liquéfié de Grande Paroisse et de 600 mètres autour de la zone d'utilisation de gaz toxique de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE). Par quel que coïncidence, le périmètre ainsi circonscrit s'arrête aux premières habitations des quartiers d'Empalot

et de la Faourette et aux portes du groupe scolaire des Oustaloux.

Ces distances ont été établies sur la base d'études de danger réalisées par les établissements eux-mêmes. Ces simulations ne prennent en compte que certains risques d'émissions toxiques, parmi les innombrables produits manipulés. Elles

oublient les effets d'une déflagration, alors que plusieurs des produits utilisés dans les trois usines sont répertoriés comme explosifs dans les documents internes. Ainsi du nitrate d'ammonium.

La délimitation de la zone Seveso à Toulouse procède donc d'une interprétation minimaliste de la directive du même nom. Malgré cela, des dérogations ont encore été apportées au principe d'inconstructibilité de la directive. Elles sont jugées, par la même Drire, « implicites » dans la loi de 1987.

Même interprétation pour les routes, la Drire suggérant « d'autoriser des modifications d'infrastructures [...] dans la mesure où [...] elles permettent une fluidification du trafic qui diminue de fait le temps moyen de présence des automobilistes dans la zone de protection ». C'est sur ce critère « jésuitique » qu'a pu être construit, en 1996, le pont à quatre voies, jouxtant l'usine AZF dont l'élargissement à six voies vient d'être achevé...

Le POS prévoit, à l'extérieur de la zone Seveso, dont l'aménagement est géré par l'Etat, un deuxième périmètre dit zone d'alerte. Il couvre environ 3 000 hectares qui ne correspondent que partiellement à la zone de destruction ; le souffle de l'explosion a largement débordé sur des quartiers périphériques en principe protégés. La responsabilité des constructions dans cette zone échoit pour partie à l'Etat, pour partie à la mairie. Selon la directive Seveso, tout accroissement de population y est interdit. L'interprétation de cette consigne sur le terrain a

donc été de prohiber les nouvelles habitations. « 98 % de l'urbanisation y est antérieure à 1985 », assure M. Moudenc. De nouveaux programmes de maisons neuves ont pourtant vu le jour, notamment de part et d'autre de la rue du Chapitre, autrefois dévolue aux activités artisanales. On a surtout laissé s'installer des entreprises et des commerces, qui induisent une augmentation du nombre de personnes circulant dans la zone. De même pour l'extension du Stadium, situé à 700 mètres à peine du site chimique dont la capacité a été portée à 38 500 spectateurs avant la Coupe du monde de 1998.

La réglementation était de toute façon inapplicable puisqu'une bonne partie de cette zone était déjà recouverte de lotissements ou de cités. Le POS du secteur, remanié à plusieurs reprises, la dernière fois en décembre 2000, ressemble donc à un inextricable puzzle, aux parcelles biscornues. Il s'est clairement agi d'adapter la loi au terrain plutôt que l'inverse.

Municipalité et Etat se rejoignent pour affirmer que les constructions se sont tarées après 1989. Ariane Vennin, avocate spécialisée dans les questions d'environnement, s'interroge sur la période antérieure. Avant même la directive Seveso, la loi sur les installations classées contraignait, dès 1976, à la création d'un cordon de cinq cents mètres. Or de multiples permis de construire ont été délivrés entre cette date et 1989. Respectaient-ils ce zonage ?

« Qu'importe de savoir si on a perdu le trait : le problème, c'est que le trait était mal tracé, par méconnaissance ou par mauvaise foi, estime Jean-Pierre Hegoburu, responsable de l'Association des professionnels de l'urbanisme de Midi-Pyrénées (Apump). La réglementation moderne est une régression par rapport à la réglementation napoléonienne ou même à la coutume de Paris qui prévoyait un éloignement des sites dangereux de cinq lieues [20 kilomètres] », explique M<sup>e</sup> Vennin. Prévalait alors le « gros bon sens », selon l'expression de M. Moudenc, le même qui inspirait une crainte permanente aux Toulousains, malgré les propos rassurants des autorités. Ce bon sens qui a trouvé une cruelle vérification, vendredi 21 septembre.

B. H.

Benoît Hopquin

## Les habitants ont été insuffisamment informés lors de l'extension de l'usine AZF

« *Sous pli confidentiel*. » L'enquête publiée pour l'extension de l'usine Grande Paroisse-AZF de Toulouse, réalisée du 3 avril au 4 mai 2000, laisse un goût amer à ceux qui y ont participé. Dans les deux volumineux dossiers réalisés par l'établissement à destination de la population, plusieurs chapitres étaient tout bonnement vides. Ainsi du tableau d'analyse des risques, de celui des produits, du recensement des dangers, des émissions atmosphériques, de l'impact sur le sol, des déchets.

A chaque fois, la même mention sur la page blanche : « *sous pli confidentiel* ». Seuls la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) et quelques heureux élus ont eu accès à ces

informations pourtant importantes. L'étude a été remise dans sa version incomplète aux membres du secrétariat pour la prévention des problèmes industriels (SPPPI), où siègent des fonctionnaires, des élus et des citoyens.

Sur la foi de ce document et du rapport tout aussi apaisant de la commission d'enquête, la plupart des représentants écologistes ont accepté l'extension. Ces derniers gardent le sentiment de s'être fait embobiner. « J'ai cru l'industriel quand il a déclaré avec l'aval de la Drire que la modification proposée améliorerait la sécurité et la prise en compte environnementale », explique Josée Cambou, de l'Union Midi-Pyrénées nature et environnement (Unimate). Sur le nitrate d'ammo-

niac, je sais maintenant qu'on ne m'a pas dit toute la vérité. »

Le contenu avait de quoi rassurer les plus anxieux. Les risques d'accident par chute d'avion étaient estimés à un par million d'années. Avec d'autres passages étonnants, celui-ci notamment : « La ventilation du local de stockage en vrac [celui qui a explosé vendredi 21 septembre, NDLR] doit être établie pour l'évacuation du gaz provenant de la décomposition du nitrate d'ammonium. Neuf capteurs permettent de détecter l'apparition du gaz. Un signal est envoyé à la salle de contrôle expédition et au service sécurité. »

Selon les premiers éléments fournis par le procureur de la République, Michel Bréard, le hangar était en fait dépourvu de tout systè-

me de sécurité. Après l'explosion de l'usine toulousaine, des riverains de sites à risques s'interrogent sur la qualité de l'information qui leur a été fournie.

Un Comité de défense des victimes des pollutions, créé par l'association Ecologie sans frontière, a annoncé son intention de porter l'affaire devant la justice européenne. Il estime que la France ne respecte pas la directive de 1990 sur la liberté de l'information dans le domaine de l'environnement. « Soit l'information est partielle et se veut léni-fiante, soit elle est plus complète mais totalement absconse ! », s'insurge Franck Laval, président du mouvement.

B. H.

Benoît Hopquin

## Une salariée d'une usine de Grenoble : « Ce qui est étonnant, c'est que les accidents ne se produisent pas plus souvent »

LYON, GRENOBLE, MARSEILLE de nos correspondants

« Nous voulons faire prendre conscience aux dirigeants que les diminutions des effectifs, l'augmentation de la charge de travail, la course aux économies sont facteurs d'accidents », explique Pierrette Bai, membre du comité d'hygiène et de sécurité (CHSCT) de Rhodia Recherche, basé à Saint-Fons, un des treize sites Seveso de la « vallée de la chimie », située au sud de Lyon (Le Monde du 26 septembre).

Paul Roche, de la CFCT chimie de Rhône-Alpes, fait le même constat : compression du personnel, recours à la sous-traitance, automatisation, course à la rentabilité. « Les entreprises jouent sur la sécurité, conclut-il. C'est une culture de

l'entreprise qui a changé. Avant, le salarié connaissait sa machine, sa hiérarchie et son patron. Maintenant, on ne sait plus qui pilote l'avion. »

A Grenoble, l'inquiétude est aussi palpable. « Ce qui est étonnant, c'est que des accidents ne se produisent pas plus souvent », dit Catherine Anagni. Elue CFDT au CHSCT d'Enichem Elastomères, filiale de l'italien Eni, un des douze sites classés dangereux de l'agglomération, elle affiche son scepticisme. « La transparence, je n'y crois pas », lance-t-elle, évoquant des « incidents réguliers » dans cette usine implantée depuis 1965 à Champagnier (230 salariés), où sont stockés 500 m<sup>3</sup> de butadiène. « Pendant un an et demi, de juillet 1997 à fin 1998,

nous n'avons pas eu d'exercice sur le site, dénonce-t-elle. A l'époque de Rhône-Poulenc, la direction avait l'intelligence d'associer le CHSCT à la prise en compte du risque ; aujourd'hui, nous sommes tenus à l'écart. »

Elu CGT sur la plate-forme chimique de Pont-de-Claix, Jean-Paul Poncet dénonce la même « opacité » dans cette société naguère propriété de Rhône-Poulenc et désormais morcelée en sept sociétés, où chacune a ses structures représentatives. Il milite – en vain jusqu'à présent – pour un CHSCT commun à la plate-forme.

Jean-Pierre Walter, secrétaire CGT d'Atofina à Jarrie (750 salariés), filiale de TotalFinaElf, fustige lui aussi « la recherche systématique d'une réduction des coûts » qui passe par le recours massif au personnel intérimaire « insuffisamment formé et pas toujours très motivé, compte tenu des salaires qui leur sont offerts ». Mais il prend garde à ne pas apporter des arguments à ceux qui mènent aujourd'hui « une campagne de dénigrement de l'industrie chimique ». Et il s'indigne de voir que « ce sont les mêmes responsables politiques que l'on entend aujourd'hui demander le transfert des installations en dehors des agglomérations qui ont été les premiers à ne pas respecter les normes en vigueur ».

A Marseille, dans les 46 sites à hauts risques des Bouches-du-Rhône, la première chose qui est venue dans les discussions, c'est le souvenir d'un accident dans sa propre usine. Daniel Blanc, délégué CGT de la raffinerie de Provence (Le Monde du 27 septembre), sur la rive sud de l'étang de Berre, évoque immédiatement les six

ouvriers morts dans l'explosion de leur unité, en novembre 1992. Après l'accident, selon lui, la sécurité s'est considérablement améliorée, mais le CHSCT note « une recrudescence de petits incidents ». Il constate que, « de plus en plus, c'est la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) qui, en contrôlant les rejets et en vérifiant les matériels, garantit les directives gouvernementales en matière de sécurité ».

S'il estime qu'il est possible, en concertation avec les élus et la Drire, de trouver des compromis, il

Les personnels ne sont pas assez nombreux, le recours à la sous-traitance affecte la qualification

plaide pour une sorte de « droit d'antériorité » des sites industriels. Le sien, installé en 1936, était à deux pas du minuscule hameau de la Mède : il est désormais à côté d'une autoroute, d'une nationale et au centre d'un véritable ensemble urbain, car les habitations se sont rapprochées en même temps que le site s'est agrandi.

Luc Gimenez, secrétaire du CHSCT de la raffinerie BP de Lavéra (500 salariés), construite en 1922, se souvient d'un accident mortel qui s'est produit le 5 mars 2001. Il en ressortirait que les changements d'horaires d'équipe auraient conduit au moins à une

imprudence mortelle. L'affaire est d'autant plus grave qu'en 1996 un incendie dans une tour de raffinage avait tué deux autres ouvriers : à la suite de ce drame, des procédures nouvelles étaient censées empêcher tout nouvel accident. Il explique que, lorsque les actionnaires exigent « 20 % à 24 % de diminution des coûts fixes », cela finit forcément par peser sur la sécurité. Soit que les personnels ne soient pas assez nombreux, soit que le recours systématique à la sous-traitance affecte le niveau de qualification.

Membre du CHSCT de l'usine pétrochimique de Shell Berre, au cœur d'un complexe de 1 700 salariés du nord de l'étang de Berre, Jean-Pierre Maisonnien confie : « La Drire contrôle le matériel, mais pas le personnel », qui relève de l'inspection du travail, « toujours débordée ». Pour ce qui concerne les populations avoisinantes, il évoque une photo de 1929 où la raffinerie, toute neuve, semblait construite dans un désert : « Aujourd'hui, il n'est pas question de mettre les usines au milieu du Sahara. » Il faut donc ouvrir des concertations comprenant les représentants des salariés et des habitants pour éviter ces rapprochements trop dangereux. Son camarade Serge Gauthier, responsable de la branche chimie CFDT PACA-Corse, refuse de « traiter à chaud ces problèmes de localisation : on ne peut pas tailler à la hache dans les bassins industriels. D'autant que cela ne ferait probablement que déplacer le problème : les zones d'urbanisation suivent toujours les sites industriels ».

Gérard Staës, délégué syndical

CFDT d'Atochimie, dont le maire de Marseille a demandé la délocalisation, est sur la même longueur d'onde : « La chimie fait partie de la vie », souligne-t-il avant d'expliquer que la déclaration du maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (DL), a été très mal prise par les 350 salariés – et 300 salariés de sous-traitance – de cette usine de Rilsan, classée Seveso. D'abord parce que le site « n'a rien de comparable avec celui de Toulouse car les explosions, dans un scénario catastrophe, se cantonneraient au périmètre du site ». Ensuite, parce qu'il est, selon lui, possible de trouver un équilibre « entre sécurité, environnement et emploi », d'autant plus nécessaire que la responsabilité de l'urbanisation ne revient pas aux industriels. Depuis l'explosion de Toulouse, des réunions se sont tenues dans plusieurs sites à risques pour tenter de rassurer des salariés inquiets.

Sophie Landrin, Nicole Cabret et Michel Samson



**VENTES PAR ADJUDICATION**  
**Office Spécial de Publicité**  
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex  
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

**13** Vente s/saisie immobilière au Palais de Justice de Tarascon  
Vendredi 12 Octobre 2001 à 9h  
**EN CAMARGUE à ARLES, Hameau Le Sambuc**  
**PROPRIÉTÉ RURALE**  
dénommée « **Domaine de la Tour de Casau** »  
cadastrée OI n°6-4-7 et 9 pour 167ha 50a 87ca  
**PARCELLE DE TERRE**  
(avec construction inachevée)  
cadastré OI n° 18, lieudit Giraud et Tourtoulon pour 9ha 07a 45ca  
**Mise à Prix : 5.000.000 F**  
(avec possibilité de baisse du 1/4, du 1/3 et même de 1/2 séance tenante)  
Frais payable en sus  
Pour tous renseignements s'adresser à Maître Michel NASSER, Avocat,  
5, Rue Talon, 13200 Arles - Tél : 04.90.52.09.09

**MARKETING INDUSTRIEL**  
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS  
Cours et séminaire d'études de cas (150 h. sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 400 F/an.  
Brochure sur demande écrite au :  
CNAM Marketing Industriel  
292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS  
Tél. : 01.58.80.84.17  
mail : nehme@cnam.fr

**Q**UE font-ils encore ici, ces deux-là ? » Ahmad Shah Massoud, chef militaire de la résistance aux talibans, sort de son QG, à Kwaja Bahaudine, au nord de la zone qu'il contrôle en Afghanistan. Ce 9 septembre, il s'appête à prendre l'hélicoptère pour une base arrière au Tadjikistan. « Ce sont, lui rétorque l'attaché de presse Ashim Souheil, les journalistes arabes qui attendent depuis neuf jours une interview. Que fait-on d'eux ? » Massoud regarde sa montre : « Bon, d'accord, mais dix minutes. » Le « Lion du Panchir » a prononcé son arrêt de mort.

Les témoins racontent. Les deux hommes entrent dans une pièce. Le « cameraman » place bizarrement son appareil sur une table basse, face à Massoud, qui converse au téléphone. Ahmad Djamin, son secrétaire particulier, et Aref Sarwary, responsable des renseignements, quittent la pièce. Ne restent qu'un interprète, Mohamed Asem, Ashim Souheil, Massoud Khalili, ambassadeur en Inde du gouvernement afghan internationalement reconnu, et Fahim Dasty, journaliste proche de Massoud. Le « cameraman » se livre à d'étranges manipulations. Massoud s'impatiente. Enfin l'interview commence. Bientôt, le « journaliste » demande : « Commandant, que ferez-vous de Ben Laden si vous revenez au pouvoir ? » Massoud éclate de rire. La bombe explose. Elle était placée, selon certains témoins, dans la caméra, selon un autre, dans la ceinture qui portait le faux journaliste et qui semblait contenir des batteries de caméra. Massoud gît en sang, le visage troué d'éclats. Le « journaliste » est déshabillé, Asem et Souheil tués sur le coup. Blessés, Khalili et Dasty sont évacués et témoignent. Le second tueur, gravement blessé, sera tué par des gardes de Massoud. Celui-ci meurt quelques heures plus tard, sans avoir repris connaissance.

Comment les faux journalistes sont-ils parvenus jusqu'à Massoud sans entraves ? Ont-ils bénéficié de complicités ? Le Monde est en mesure de retracer, partiellement, leur itinéraire. Détenteurs d'un passeport belge, ils se sont présentés le 25 juillet à l'ambassade d'Afghanistan (détenue par les talibans) à Islamabad, capitale du Pakistan. Un passeport, n° EB616967, a été émis à Dilbeek au nom de Karim Touzani, né le 12 septembre 1963 à Oujda, Maroc. C'est le « journaliste ». Celui du « cameraman », numéroté EB880773, a été émis à Ixelles, au nom de Kacem Bakkali, né à Tanger, Maroc, le 22 octobre 1973. Tous deux disposent de curieux visas. Touzani est entré au Pakistan la veille ou l'avant-veille, muni d'un visa accordé par le consulat pakistanais à Londres, valable trois mois, mais pour la période... du 20 avril au 19 juillet 2000 ! Il passe pourtant sans encombre la police pakistanaise. Bakkali, lui, détient un visa délivré le 16 juillet 2001 à Londres, valable un an, avec entrées « illimitées » (multiples). Un visa que le Pakistan n'accorde que très rarement.

A Islamabad, le 27 juillet, les deux tueurs se présentent aux services consulaires de l'Emirat islamique d'Afghanistan, nom officiel de l'Etat taliban. Là, ils obtiennent des visas afghans, eux aussi étonnants (en anglais, sans aucun élément en pachtout). Ils sont détenteurs d'une « lettre d'introduction », émise sur papier à en-tête et avec tampon par le Centre d'observation islamique (Islamic Observation Center) de Londres, agrémentée d'un tampon IOC ANI-TV. Signée Yasser al-Siri, la lettre est datée 23 juillet 2001, soit deux jours avant leur apparition à Islamabad. Adressée « à qui de droit », elle dit, en substance : « L'IOC, organisation mondiale traitant des problèmes de droits de l'homme pour les musulmans du monde entier, est heureuse de vous informer de la création de sa filiale télévision Arabic News International (ANI-TV). Nous avons aussi le plaisir de vous informer que M. Karim Touzani, citoyen belge, passeport EB616967, est journaliste pour ANI-TV. (...) Nous apprécions grandement toute coopération, soutien ou aide qui lui serait apporté. (...) Que Dieu vous bénisse. » En bas, figurent une boîte postale à Londres, des numéros de téléphone et de fax, une adresse e-mail et un site : www.ummah.org.uk/loc/.



NATHAN BECKLOOKAT DISTRIBUTION

## Sur la piste des tueurs du commandant Massoud

**Vrais-faux passeports, visas périmés ou très rares pour le Pakistan, lettre d'introduction suspecte : tout aurait dû alerter les hommes de la sécurité du commandant Massoud avant de mettre leur chef en présence de ses assassins. A moins qu'une trahison...**

Les deux passeports sont des « vrais-faux », volés dans les consulats belges de Strasbourg et La Haye (Pays-Bas). De sorte qu'à ce jour, on ne connaît pas l'identité réelle des meurtriers. L'« émirat » taliban fournit derechef à chacun d'eux un visa (en anglais) d'un mois, accompagné d'une « autorisation de travail de journaliste » rédigée en pachtout, avec photo. Le tampon signant leur arrivée à Kaboul est du 28 juillet. Ils passent la ligne de front qui sépare les talibans du territoire contrôlé par Massoud, au nord, vers le 22 août. Ils sont donc restés du côté taliban trois semaines. Qu'y ont-ils fait ? Vraisemblablement, c'est là que leur a été fournie la caméra ou la ceinture piégée. Par qui : les talibans eux-mêmes ? Le réseau Ben Laden ? Ou l'ISI, les services spéciaux pakistanais, très présents à Kaboul ?

**P**OUR passer la ligne de front, les deux hommes ont, semble-t-il, utilisé la voie la plus longue mais la plus sûre : de Kaboul à l'est vers Jalalabad (détenue par les talibans) avant de bifurquer, à Saroubi, vers la plaine de Chamali, qui donne sur la vallée du Panchir. Le nord de cette plaine est détenu par les forces d'Abdurrab Massoud Sayyaf, chef du Ittihad islami, la branche pachoutane du Front uni de l'opposition. Là, à

trois reprises, ils essaieront d'approcher Massoud. Une fois, ils veulent filmer une rencontre entre lui, son second, le général Fahim, Sayyaf et l'ex-président afghan Burhanuddin Rabbani. Trois jours plus tard, ils veulent monter dans un hélicoptère que prend Rabbani pour rejoindre Massoud au nord. Puis, Massoud étant présent, ils veulent l'accompagner en hélicop-

tée jusqu'à la veille de l'assassinat. Le photographe américano-suisse Eddie Girardet les a également aperçus. Les témoins nages concordent. Seul Karim Touzani s'exprimait, son acolyte se murant dans le silence. Et les « comportements bizarres » des deux « journalistes » ont éveillé leurs soupçons, mais pas au point d'en faire part à leurs hôtes. « Ils n'avaient guère l'allure

**Le « journaliste » demande : « Commandant, que ferez-vous de Ben Laden si vous revenez au pouvoir ? » Massoud éclate de rire. La bombe explose**

tère. Chaque fois, ils essuient un refus. Le 31 août, enfin, les deux tueurs parviennent à convaincre leurs interlocuteurs de les laisser rejoindre Kwaja Bahaudine, où Massoud a sa base de repli.

A partir de là, on dispose de trois témoignages de personnes les ayant côtoyés dans la « Guest House » où Massoud place ses invités : Françoise Causse, journaliste française, Arkady Doubnov, reporter russe, restés à Bahaudine jusqu'au 3 septembre, et Shoukria Haidar, une Française d'origine afghane, présidente de l'Association de soutien aux femmes afghanes, res-

avaient obtenu leurs visas à l'ambassade talibane d'Islamabad et il était impossible de vérifier leur identité. Ils ont fini par tamponner leurs passeports, disant qu'ils le faisaient par gentillesse ».

Par gentillesse ! On entre là dans le domaine de l'impondérable culturel. Merhabuddin Mastan, chargé d'affaires afghan à Paris, n'exclut pas que les deux tueurs aient, sans autre connivence, bénéficié de la « traditionnelle hospitalité afghane ». On peut pourtant douter d'une explication aussi simple, tant les nombreuses invraisemblances auraient dû éveiller le soupçon des services de Massoud. A commencer par la lettre d'introduction : il est stupéfiant que personne, autour de Massoud, n'ait cherché à prendre contact avec son auteur, ni avec l'IOC, ni avec ANI-TV, pour vérification. Ce, malgré le téléphone, le fax, le nom du site et l'adresse e-mail !

Si l'IOC a pu bernier les gens de Massoud, elle n'a sûrement pas échappé à la sagacité de l'ISI ni des talibans. Son directeur est une figure de milieux islamistes londoniens : Yasser al-Siri, ancien membre du Jihad égyptien, condamné à mort dans son pays pour avoir conçu, en 1993, d'assassiner un premier ministre d'Egypte, Atef Sidqi. Il s'est installé à Londres en 1994, où il a demandé le statut de réfugié politique. Selon des proches des Afghans qui enquêtent sur son compte, il aurait fait un séjour au Soudan, en 1995-1996, lorsque Oussama Ben Laden y était l'invité du cheikh Tourabi, mentor du régime islamiste de l'époque à Khartoum. Yasser Toufiq Ali al-Siri nous l'a confirmé au téléphone : il dirige bien l'IOC, une « organisation des droits de l'Homme ». Le centre n'a pas de siège ni de local. Al-Siri reçoit dans une librairie du quartier d'Edgware Road. Il anime l'IOC avec un fax et un ordinateur. Joint plusieurs fois, il a refusé de répondre plus précisément à nos questions.

Il nous a seulement fait savoir que la « lettre de recommandation » était un « faux », avec « un faux tampon de (son) organisation ». « Je ne connais pas les assassins de Massoud », a-t-il clamé. Le Monde lui a présenté une série de questions auxquelles il s'était dit disposé à répondre. « Connaissez-vous M. Touzani ? Qu'est-ce qu'Arabic News International ? », dont on ne retrouve nulle trace. « Qu'avez-vous déclaré à Scot-

**Ci-contre : le commandant Massoud (au centre), en juillet, priant à Kwaja Bahaudine. Ci-dessous : la lettre de recommandation de l'Islamic Observation Center trouvée sur un des meurtriers, Karim Touzani, « journaliste arabe » non identifié, détenteur d'un « vrai faux » passeport belge.**

land Yard » ?, etc. Pour toute réponse, M. al-Siri nous a fait parvenir la copie d'une lettre envoyée au Times londonien par son avocat, du cabinet Glazer Delmar, « spécialisée, indique son site Internet, sur les questions de droit d'asile ». Cette lettre ne répond à aucune de nos questions. Yasser al-Siri est aujourd'hui en liberté, sous contrôle judiciaire.

Un étudiant français, Dominique Thomas, l'a cependant interrogé longuement en mai 2001, pour son mémoire de DEA intitulé « Genèse et structure du Londonistan ». Yasser al-Siri, note le thésard, s'est spécialisé « dans la cyberpropagande en utilisant à merveille les nouvelles technologies ». Son centre est « un institut virtuel qui fonctionne exclusivement à partir d'Internet ». Le site de l'IOC (www.ummah.org) dénonce les arrestations arbitraires de musulmans, les détentions sans procès et les tortures. L'IOC lui permet de « légitimer les bulletins appelant au Jihad et aux sanctions contre le gouvernement égyptien », ajoute-t-il. L'IOC a publié quelques ouvrages, dont *Ben Laden, Al Jazira et moi*, du journaliste de la chaîne qatariote Al Jazira Jamal A. Ismail, et une compilation d'entretiens entre Oussama Ben Laden et Ayman el-Zahwari (parfois considéré comme son bras droit et dirigeant du Jihad égyptien). Une visite du site - multiples articles soulignés d'un trait sanguinolent ! - montre que l'IOC est surtout préoccupée par l'Egypte. Surnommé « Abu Ammar », al-Siri est surveillé par la police britannique depuis que les services égyptiens le soupçonnent d'avoir co-organisé l'attentat de Louxor (58 touristes tués en 1997). Les Egyptiens assurent qu'il aurait fait partie du Jihad de Mohammed al-Zahwari.

**S**UR simple vérification, les noms de Yasser al-Siri et de l'IOC sur la lettre de recommandation auraient donc dû alerter l'entourage de Massoud. D'où l'hypothèse, émise par certains de ses proches : cette lettre était destinée à passer le sas des talibans, mais ce n'est pas elle qui a été montrée aux gens de l'Alliance du Nord, une fois franchie la ligne de front. Les deux tueurs auraient été en possession d'une bien meilleure « introduction », afin de convaincre l'entourage de Sayyaf, l'allié de Massoud. Selon cette version, Karim Touzani aurait bénéficié de la « recommandation » d'anciens hauts responsables du régime en place à Kaboul avant les talibans. Des opposants, donc, réfugiés politiques en Grande-Bretagne et considérés comme fiables par leurs interlocuteurs de l'opposition. Fondamentalistes, ce sont eux qui auraient frayé avec l'IOC et fourni à Sayyaf une recommandation jugée « convaincante ». Berné, celui-ci aurait alors permis aux tueurs d'accéder à Massoud.

Cette version n'est encore qu'une hypothèse, mais elle se fonde sur quelques indices tangibles. Elle donne une cohérence à ce qui, sinon, constitue une incroyable incurie de membres de la sécurité de Massoud. Elle a le désavantage, pour le Front uni de l'opposition, d'avoir à reconnaître qu'une trahison a eu lieu en son sein. L'objectif des deux assassins était Massoud, et uniquement lui. Ils ont rencontré Sayyaf et l'ex-président Rabbani sans attenter à leur vie. Quand, le 3 septembre, le journaliste Arkady Doubnov quittera Bahaudine, Karim Touzani lui dira : « Nous sommes obligés de rester, si nous ne voyons pas Massoud, notre visite n'aura pas de sens. » Les tueurs ont attendu trois semaines l'occasion de commettre leur crime. Deux jours après, des terroristes détruisaient les Twin Towers et aile du Pentagone. Nombreux, dans l'opposition afghane, sont convaincus que l'attentat contre Massoud était le « signal » qu'attendaient les terroristes, aux Etats-Unis, pour mettre leur incroyable projet à exécution.

Sylvain Cypel et Érich Inciyan

# Le prix à payer *par Edward Luttwak*

SANS procéder à la moindre analyse méthodique, sans passer par le processus habituel de consultation et d'examen d'un département ministériel à l'autre, les Etats-Unis ont adopté une politique étrangère entièrement nouvelle. En élevant au rang de priorité absolue la lutte contre le terrorisme – et non pas simplement contre les terroristes qui ont commis les attentats du 11 septembre –, on a changé les principes de base de la politique étrangère américaine.

Surtout, ce changement implique la formation d'une alliance avec la Russie, la Chine et l'Inde, ainsi que les pays de l'OTAN, le Japon et autres participants. Une telle alliance des grandes puissances pour l'ordre international ne s'était pas vue depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, où la menace transnationale venait de la révolution libérale et non d'un terrorisme fanatique.

Inévitablement, cette politique nouvelle se heurte aux anciennes priorités, que ce soit du point de vue des droits de l'homme, pour ce qui concerne la Chine, ou de la défense antimissiles qu'il n'est plus possible d'imposer à la Russie. Ce bouleversement dans la politique étrangère américaine s'est opéré spontanément aussitôt après le 11 septembre. Lorsque les Etats-Unis ont exigé du Pakistan l'arrêt brutal de son soutien en sous-main au régime taliban

d'Afghanistan, une alliance est née, qui n'attendait que cela. L'Inde était fin prête, évidemment. La menace implicite qu'elle représentait a rendu impératif pour le Pakistan d'éviter l'isolement sur le plan international.

La réaction de la Russie n'a pas été de protester contre les intimidations américaines, mais d'offrir immédiatement sa coopération qui s'est concrétisée au fur et à mesure que les jours passaient, les forces armées américaines ayant à présent accès aux bases de l'ancienne Union soviétique en Asie centrale, avec le plein accord de Moscou.

La Chine, seule alliée du Pakistan, aurait pu intervenir pour soutenir ce pays face aux pressions des Etats-Unis. Elle ne l'a pas fait. En dépit des graves tensions sino-américaines qui semblaient annoncer une confrontation directe au début de cette année, le facteur décisif pour la Chine, comme pour la Russie et pour l'Inde, s'est révélé être la menace islamiste – il y a eu des bombes dans des bus à Pékin et de nombreux attentats dans le Hsin-chiang.

A moins qu'ils ne livrent très vite Oussama Ben Laden, comme certains l'espèrent encore à Washington, la première cible de cette politique et de cette alliance nouvelles doit être les talibans qui règnent sur une grande partie de l'Afghanistan. Non content d'abriter le réseau d'Oussama Ben Laden, l'Afghanistan sert aujourd'hui

d'hui de base aux mouvements terroristes qui agissent en Russie, en Chine et en Inde. Une stratégie s'impose, qui est de s'appuyer sur la coopération – certes réticente – du Pakistan pour empêcher l'approvisionnement en munitions des talibans. Ils en ont besoin pour continuer de se battre, n'ayant pas de production sur place ni d'autres fournisseurs.

Parallèlement, les Etats-Unis et la Russie coopéreront pour accroître les livraisons de matériel militaire à l'Alliance du Nord qui reste le gouvernement d'Afghanistan reconnu par la communauté internationale, même s'il ne contrôle qu'une fraction du territoire. L'argent jouera aussi un rôle. Les talibans ont conquis une grande partie de l'Afghanistan non par la lutte mais grâce aux fonds reçus de donateurs arabes, par l'intermédiaire des renseignements militaires pakistanais, et qui ont servi à acheter la fidélité des chefs tribaux et des seigneurs de la guerre.

Désormais, l'argent pourrait changer l'équilibre du pouvoir. Car même si les Saoudiens et les Pakistanais ne suppriment pas leur soutien financier aux talibans, l'Alliance du Nord pourrait renchérir sur eux avec les fonds américains. Qu'Oussama Ben Laden soit ou non tué ou fait prisonnier à cette occasion, le peuple afghan et le monde entier tireraient grand profit de la défaite des talibans, un objectif qui en vaut la peine et que les Etats-Unis n'auraient pas pu

atteindre seuls. Il y a certes un prix à cela. Pour obtenir une aide contre les terroristes anti-américains, les Etats-Unis doivent s'opposer de la même façon aux ennemis terroristes de la Chine, de l'Inde et de la Russie. Si le Hamas palestinien et ses kamikazes meurtriers en sont exclus, la première liste des organisations prosrites dressée par le gouvernement américain inclut déjà les groupes armés en lutte au Cachemire, qui seront considérés par d'autres comme des combattants de la liberté.

Les Etats-Unis ne peuvent pas non plus continuer d'émettre des réserves sur la Tchétchénie, où les Russes se battent contre une menace islamiste en même temps que contre un mouvement d'indépendance national.

Après le 11 septembre, il a fallu prendre un nombre des décisions délicates. Face à des fanatiques sans pitié, ayant la capacité d'exploiter les failles du monde moderne, les Etats-Unis ont constitué une alliance internationale qui a pour objectif l'ordre plutôt que la liberté, si tant est qu'il y ait choix.

Ce fait n'a pas à être déploré, il doit au contraire être reconnu.

**Edward Luttwak** est chercheur au Center for Strategic & International Studies (Washington).

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize.  
© Edward Luttwak

# La paix chaude

*par Jean-Christophe Cambadélis*

COMMENT caractériser le moment historique dans lequel nous venons d'entrer? Assurément, ce n'est plus la paix telle que nous la pensions jusqu'au 11 septembre. Ce n'est pas non plus la guerre telle que nous l'avons vécue au siècle dernier. C'est bien désormais d'autre chose qu'il s'agit, de ce que nous pourrions appeler la paix chaude.

La paix parce que la planète est plutôt en paix, particulièrement entre les puissances du monde; mais chaude parce ce que les conflits locaux existent partout et que le terrorisme a frappé par un acte de guérilla épouvantable, médiatisé mais non signé.

La paix parce que l'on ne peut ni ne veut déclarer la guerre au monde arabo-musulman, qui ne la souhaite pas. Une croisade de civilisation n'a aucun sens, ni même culturel ou religieux. Quant à la profondeur stratégique de la légion fondamentaliste, c'est précisément le monde arabo-musulman. Alors il serait fou de créer une solidarité là où il faut continuer à isoler.

Mais temps chaud, parce qu'utilisant l'amertume géopolitique, la pauvreté, l'effondrement de la guerre froide, le fondamentalisme religieux tente par le terrorisme, par la stratégie de la tension, d'affaiblir ce qu'il appelle le monde occidental, de provoquer et construire une guerre de religions. L'internationale intégriste a un modèle: les talibans; un objectif: le monde occidental marchand; un moyen: la terreur terroriste par kamikazes interposés; un lien idéologique: l'ordre monastique. Ils sont en guerre, nous sommes en paix.

Et si les Etats-Unis évoquent, de façon compréhensible, la guerre, c'est qu'il s'agit d'un acte de gendarmerie internationale, d'une réplique légitime, d'un acte de guerre en temps de paix. C'est là tout le paradoxe du temps des paix chaudes. Raymond Aron avait en son temps caractérisé la guerre froide par la formule: « Paix impossible, guerre probable. » C'est à présent la formule exactement inverse qui peut le mieux définir le temps de la paix chaude: « Guerre impossible, paix improbable. »

Alors, nous allons vivre une période faite de paix globale, d'exactions locales. Parce que personne ne peut croire qu'après la riposte légitime le combat de la démocratie contre le terrorisme, ou inversement, s'arrêtera.

Il s'agira d'arracher la torche brandie depuis le 11 septembre des mains de Ben Laden et de ses incendiaires. On pourrait légitimement redouter que les Etats-Unis, qui conduiront cette offensive, ne l'envisagent qu'en termes militaires et massifs. Tout indique au contraire que l'assaut qui va être donné au terrorisme international sera également policier, juridique, financier, donc politique et géostratégique.

S'il est nécessaire de prévenir ainsi la menace d'un embrasement généralisé, c'est que la possible sympathie muette ou active dont dispose le fondamentalisme islamique est importante, à la mesure de la misère sociale et de l'impuissance politique dans lesquels s'abîme le Sud en général et le monde arabo-musulman en particulier, après que les illusions liées à l'émancipation post-coloniale se sont évanouies; après que la perspective un temps offerte par le socialisme de type soviétique s'est effondrée; alors que les droits de l'homme demeurent encore dans cette partie du monde une notion purement abstraite et désincarnée.

La perspective d'un âge post-idéologique, post-politique et post-historique, qui verrait le village planétaire communier unanimement dans la religion des droits de l'homme et le culte du marché, s'est bien définitivement refermée.

Mais l'Occident ne peut durablement laisser plusieurs milliards d'individus s'agglutiner aux vitrines de son opulence, spectateurs impuissants des délices offerts par un marché qui leur demeure totalement inaccessible. C'est ici que continue le combat contre la mondialisation.

C'est bien là que réside le noyau rationnel du possible basculement d'une fraction croissante du monde musulman dans le fondamentalisme. C'est aussi, c'est surtout, à ce noyau-là qu'il va falloir s'attaquer si l'on veut remporter contre le terrorisme bien plus qu'une bataille et sortir vainqueur de la paix chaude.

Le choc du 11 septembre a déjà fait sentir un effet majeur en restaurant le primat du politique sur l'économique. C'en est bel et bien fini de son assujettissement à la tyrannie du marché et de l'hégémonie idéologique du libéralisme. C'est bien le politique qui fixe règles morales et sens, intérêt général et recours, pas le marché. La barbarie nous rappelle à la raison. Par un drame imprévu, le monde réapprend que le marché pour indispensable, nécessaire, indépassable qu'il soit, ne peut donner sens à l'humanité, dire le bien commun et garantir l'intérêt général.

## Le choc du 11 septembre a déjà fait sentir un effet majeur en restaurant le primat du politique sur l'économique

Ce retour du politique a déjà commencé de s'incarner sous la forme d'une formidable restauration de l'Etat stratège. C'est à lui qu'incombe naturellement la tâche de lutter contre le terrorisme. Ce sont les banques centrales qui interviennent pour ramener la raison dans le temple de l'argent roi.

C'est George W. Bush, élu pour baisser les impôts et désengager un peu plus l'Etat de l'économie, qui fait voter une rallonge budgétaire de 40 milliards de dollars et se dit prêt à faire du déficit budgétaire pour combattre le terrorisme et rebâtir Manhattan, comme aux plus belles heures du New Deal; tout en déclarant devant le Congrès: « Il n'y a pas que le profit dans la vie », ce qui en dit beaucoup sur l'évolution des esprits – le héros américain n'est plus le trader mais le pompier de New York; c'est lui, le républicain, qui mobilise l'Etat fédéral pour sauver les compagnies aériennes que Ronald Reagan avait hier dérégulées, tandis qu'en France c'est Denis Kessler, vice-président du Medef, qui supplie l'Etat de voler au secours du monde de l'assurance.

La perspective d'un âge post-idéologique, post-politique et post-historique, qui verrait le village planétaire communier unanimement dans la religion des droits de l'homme et le culte du marché, s'est bien définitivement refermée.

**Jean-Christophe Cambadélis** est député de Paris et membre du bureau national du Parti socialiste.

## AU COURRIER DU « MONDE »

### CROYANCES MORTELLES

Prix Nobel de littérature, soit, mais certainement pas prix d'histoire: je n'ai jamais lu un point de vue aussi unilatéral que ce texte de José Saramago (*Le Monde* du 22 septembre).

A croire que, pour lui, les juifs ont toujours été des persécutés (il se focalise trop sur la situation actuelle au Moyen-Orient, sans doute), alors qu'ils ont presque toujours été dans le camp des persécutés.

A croire que le christianisme a été « criminel » dès ses premiers

pas, alors qu'entre sa naissance et son officialisation au IV<sup>e</sup> siècle il a été lui aussi persécuté, et l'est encore dans certains pays actuellement.

Quant aux « humanismes » athées du XX<sup>e</sup> siècle, n'ont-ils pas produit à eux seuls des millions de morts (...): comptez le nombre de victimes du nazisme, ajoutez celles du communisme stalinien, de la dictature chinoise depuis 1949, et n'oubliez pas l'Etat khmer rouge...

Quand on veut employer un superlatif tel que « la plus criminelle des inventions », on veille à comparer toutes les croyances.

**Etienne Got, Rouen**

KARINE BÉDEL  
JOUR DU PASSAGE À L'EURO : 28 NOV. 2001  
**POUR VOUS, C'EST QUAND L'EURO ?**  
ÉVITEZ LA BOUSCULADE APRÈS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2002  
ÉCHANGEZ DÈS MAINTENANT VOS LIQUIDITÉS EN  
TRAVELERS CHEQUES AMERICAN EXPRESS® EN EUROS.

PLUS SÛRS QUE DES ESPÈCES - EN CAS DE PERTE OU DE VOL REMPLACÉS GÉNÉRALEMENT SOUS 24 HEURES.\*

CHEQUES DE VOYAGE EN EUROS DISPONIBLES DÈS AUJOURD'HUI !  
www.americanexpress.fr



# Condamner et résister ensemble par Tariq Ramadan

TOTALE doit être la condamnation des attentats aux Etats-Unis, et il faut en trouver les coupables. Les indices s'accumulent, les réseaux sont démantelés, la preuve est faite : c'est Ben Laden. Tristes et touchés dans leur amour-propre, 85 % des Américains soutiennent leur président, qui va frapper fort, et longtemps. Le monde entier derrière eux semble trouver normal une action exemplaire qui fasse payer les coupables et leurs complices.

Quels coupables ? Est-il possible, sous cette avalanche de certitudes, d'émettre un petit doute ? Car enfin, il y a de quoi être ébranlé lorsque l'on compare l'incroyable sophistication des moyens mis en œuvre pour préparer et réaliser un tel acte et la nature des maladroites accumulées après coup et qui permettent d'identifier si facilement la filière de Ben Laden.

Au demeurant, on devrait se poser la vraie question : à qui ces attentats vont-ils profiter ? Aucune des causes « arabes » ou « islamiques » ne saurait en tirer avantage. Au contraire : partout les dictatures ont désormais le feu vert pour se radicaliser davantage, les peuples vont souffrir, les

Afghans et les Palestiniens vont payer et les musulmans vont être stigmatisés. On ne pouvait espérer pire... George W. Bush pourrait bien devenir un nouveau héros, avec tous les Etats du monde derrière lui, combattant un nouvel ennemi et offrant aux industries de l'armement un nouveau souffle, et à la surveillance généralisée une nouvelle légitimité.

Cynique lecture des événements, certes, mais l'histoire récente regorge d'un cynisme politique odieux. Faire faire par d'autres, ou laisser faire, des horreurs, est une pratique connue en matière de terrorisme ou de génocide. *Courrier international* nous a appris en août que Washington savait l'horreur qui se préparait au Rwanda et, qu'au nom de ses intérêts, on a décidé de ne pas intervenir ; résultat : 850 000 morts. On nous avait aussi menti sur la puissance militaire irakienne en 1992 et l'on a tué près d'un million d'innocents ; 5 000 meurent encore chaque mois. Celui qui se présente comme le dénonciateur du terrorisme, le très pacifiste Ariel Sharon, a laissé massacrer des innocents à Sabra et Chatila et continue de répandre la terreur dans les territoires palestiniens. Profitant de la situation, il

va jusqu'à traiter Arafat de « *Ben Laden* ». Il peut aujourd'hui simuler la reprise des pourparlers : il annoncera bientôt leur échec et recommencera ses exactions. Grossier cynisme.

Les musulmans doivent être clairs tout en refusant d'être suspectés : on ne peut donner aucune caution islamique à ces attentats, et il faut en chercher les auteurs en évitant les conclusions hâtives. En effet, les services

d'être gouverné par le régime rétrograde des talibans, qui furent un temps soutenus par les Américains eux-mêmes. Comment pourrions-nous accepter que ce peuple paye au nom d'un patriotisme américain sans mémoire ?

Sur un plan plus global, cette mémoire est nécessaire si nous voulons prendre la juste mesure des conséquences de ces attentats. La guerre du Golfe avait per-

ment stratégique que d'une simple guerre.

On nous annonce par ailleurs une gigantesque offensive contre le terrorisme et une surveillance de tous « *les suspects* ». On pourrait s'en réjouir, encore faut-il savoir qui seront ces suspects : les « *faciés d'Arabes* », les musulmans, voire tous les militants antimondialisation emportés par une logique de la suspicion généralisée parce que « *potentiellement violents* » ?

Surveillera-t-on ceux qui, dans les bureaux des banques, des élus ou des avocats de New York, Paris ou Londres, collaborent en amont avec les « *très démocratiques et très modernistes* » pétromonarchies et leur permettent, au prix de substantielles commissions, d'investir en Occident ? Saura-t-on un jour où va cet argent et quel groupement en bénéficie en aval ?

Reste enfin la naissance d'une vision du monde bien dangereuse : quoi que l'on dise, l'islam semble se profiler comme « *le nouvel ennemi* ». La fracture paraît consommée.

La responsabilité des musulmans est immense désormais, particulièrement en Occident. Le réflexe naturel serait de se recroquer : il faut faire le contraire. Les discours sur la tolérance mutuelle ne suffisent plus. Il faut désormais discuter, expliquer, se faire connaître et promouvoir des partenariats sur la base des droits fondamentaux, des principes du pluralisme, pour la justice sociale et la citoyenneté égalitaire en Occident comme dans le monde. Si un attentat, aussi médiatique soit-il, ébranle autant la confiance de tant de millions de musulmans en Europe ou aux Etats-Unis, c'est que la nature de leur présence et de leur inter-activité avec leur société doit être questionnée. Une évaluation et une autocritique sont urgentes.

Les citoyens d'Europe devraient se réveiller : au-delà du conflit des civilisations que l'on

nous annonce, nous entrons tous, tous les citoyens, dans une logique de guerre et de surveillance généralisée des individus à une échelle jamais atteinte jusqu'à ce jour. A travers ce drame, jamais la politique américaine n'a fait l'objet d'une autocritique. Rien n'est dit outre-Atlantique sur la suprématie américaine, qui dicte unilatéralement ses décisions politiques, sa logique économique, ses aspirations de guerre ou ses embargos de la mort.

« *Dieu bénisse l'Amérique* » : aucun doute ne vient troubler la belle assurance patriotique. La « *paix américaine* » protège surtout les intérêts de l'hyper-puissance : pour le Sud, elle a les allures d'une guerre qui ne dit pas son nom et qui tue des milliers d'êtres par jour. Une paix d'une violence inouïe.

Les grands groupes financiers, les multinationales et les marchands d'armes restent protégés par le mythe du libéralisme économique, alors que les citoyens sont réduits aux rôles de victimes potentielles ou de spectateurs passifs de ces dérives terroristes ou des seules logiques économiques.

Trois minutes de silence pour les victimes des attentats, c'est bien, mais combien offrirons-nous d'énergie aux morts d'Afrique, d'Irak et de Palestine pour montrer que nous refusons les logiques de guerres qui sont des meurtres et pour faire entendre qu'un innocent afghan vaut un innocent américain ? Il faut que les citoyens de toutes confessions ou appartenances refusent les faux clivages, cherchent à mieux se connaître et s'engagent ensemble : notre honneur est de nous opposer à une nouvelle horreur après l'horreur, de résister à toute lecture manichéenne du monde et de créer un front pluriel des consciences critiques et libres.

**Tariq Ramadan** est professeur de philosophie et d'islamologie à Fribourg et à Genève.

## Une nouvelle « grammaire des civilisations »

par Olivier Mongin

APRÈS le carnage du 11 septembre et la destruction de bâtiments hautement symboliques de la nation américaine, George W. Bush a rappelé que la destruction d'une architecture ne devait pas affaiblir « *l'esprit de la fondation* », celui des « *pères fondateurs* » qui ont présidé à la naissance de la communauté politique américaine. Après la crise économique de 1929, après l'assassinat du président Kennedy en 1963, le peuple américain est à nouveau invité à retrouver l'architecture mentale de la nation.

Pourtant, l'historien Fernand Braudel doutait déjà, dans sa *Grammaire des civilisations*, que le peuple américain puisse indéfiniment se réclamer de l'esprit de la fondation, cet « *âge d'or* » de leur histoire. Depuis le 11 septembre, les Américains peuvent-ils encore croire qu'ils vivent innocemment dans une île, à l'abri du monde dans leur terre promise ? Les Etats-Unis sont l'un des « *enfants de l'Europe* » - titre d'un livre du politologue américain Louis Hartz -, c'est une nation issue de l'Europe dont elle a voulu s'émanciper.

D'où le « *récit américain* », rythmé d'Est en Ouest, qui scrute le monde dans un prisme qui n'est plus européen et met en scène une terre promise rassemblant des immigrants du monde entier. Partis d'Europe, les premiers immigrants créent un monde qui a vite fait d'oublier l'Europe et d'inventer un extrême Occident qui rejoint l'Orient extrême.

Mais, loin de la caricature d'un « *impérialisme provincial* » dominant la planète, la mondialisation culturelle a aujourd'hui un double visage : si elle renvoie de fait à l'hégémonie des industries culturelles américaines, elle accompagne aussi l'émergence d'aires culturelles nouvelles : indienne, chinoise, musulmane, etc. Or cette posture intermédiaire de l'Amérique entre une Europe déclinée au passé et des mondes émergents, ou réémergents, dans un contexte postcolonial, est aujourd'hui mise à mal.

Jérôme Charyn et Benjamin Barber ont parlé l'un et l'autre à juste titre de la « *perte d'innocence* » de la nation américaine. A la différence du continent européen, qui a perdu la sienne au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les Etats-Unis n'ont connu en leur sein ni les tranchées de 1914-1918 ni le nazisme. Ils ne peuvent plus masquer leur vulnérabilité, depuis la date fatidique du 11 septembre, derrière un bouclier antimissile ou un contrôle antiterroriste absolu. L'attentat contre le World Trade Center en 1993 n'était pas une malencontreuse parenthèse, les Etats-Unis éprouvent désormais la fragilité de toute société démocratique ouverte comme les pays européens des années 1970 et 1980.

En dépit des films qu'elle a suscités (Coppola, Kubrick, Cimino, De Palma...), la guerre du Vietnam n'a pas favorisé une telle prise de conscience. Le Vietnam se situait géographiquement très loin pour les Américains, mais ils ont vite projeté leur malaise sur le territoire américain lui-même : le meilleur exemple en est *Les Visiteurs* (1971), d'Elia Kazan, un règlement de comptes entre anciens du Vietnam se présentant comme une suite tragique d'*America, America* (1963), ce magnifique hommage à l'immigrant.

L'imaginaire des Américains ne s'est pas nourri uniquement d'extraterrestres venus d'ailleurs durant les deux dernières décennies ; il a dévoré à l'excès des images exhibant une violence terroriste. A se tourner vers leurs écrans, on voit des bombes et des actions terroristes qui ébranlent les « *fondations* » de l'intérieur en faisant sauter les villes et les immeubles, hors de tout champ de bataille.

**Dans le vigoureux retour de l'histoire qui aura lieu dans les années à venir, l'erreur sera d'opposer deux états d'esprit antagonistes alors que les Etats-Unis sont rentrés dans une histoire où l'Europe n'est plus derrière eux**

Voilà donc l'Amérique devenue un pays comme un autre, un espace national qui ne peut plus se nourrir de l'illusion d'être totalement protégé de l'extérieur alors même qu'il est une plaque tournante de la mondialisation. Voilà, nous disent les économistes, un pays qui doit reconnaître sa dette financière et ne peut plus se targuer de sa position de recours.

« *Enfant de l'Europe* », île à la fois ouverte et fermée au reste du monde, l'Amérique va-t-elle mieux s'accorder à celui-ci, reconnaître ses dettes de toute nature ? Va-t-elle se courber devant les leçons de morale d'une Europe qui n'aura de cesse de lui rappeler son refus de se plier à des règles globa-

les et communes, même quand celles-ci sont à leur désavantage (Kyoto, banques offshore) ?

Il ne faut pas se leurrer, les attitudes respectives de l'Europe et des Etats-Unis devront désormais se fonder sur un respect réciproque, mais aussi sur le constat que les uns et les autres sont partie prenante d'une mondialisation (culturelle, économique, territoriale, technologique...) à laquelle le multilatéralisme classique n'est pas une réponse plus adaptée que l'hégémonie passée de l'hyperpuissance meurtrie.

Dans le vigoureux retour de l'histoire qui aura lieu dans les années à venir, l'erreur sera d'opposer deux états d'esprit antagonistes alors que les Etats-Unis sont entrés dans une histoire où l'Europe n'est plus derrière eux, et que l'Europe doit simultanément tenir compte d'un monde posteuropéen dont l'Amérique n'est pas l'unique composante. Pour les uns comme pour les autres, il y a une leçon du 11 septembre : la mondialisation est désormais incontournable. L'île américaine n'est plus à l'abri des tempêtes de l'histoire, et l'Europe doit cultiver les valeurs démocratiques dans un contexte qui est posteuropéen.

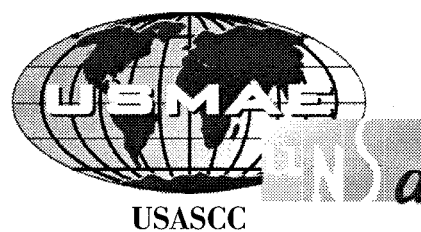
Au moment où les Etats-Unis entrent douloureusement dans l'histoire du monde (77 nations représentées parmi les victimes), il reste à l'Europe, qui a pressenti les maux de la mondialisation économique, à prendre acte des bouleversements d'une histoire qui n'est plus celle de sa grandeur passée ou de ses échecs répétés du XX<sup>e</sup> siècle. Croire que l'Europe va récolter spontanément les gains spirituels et historiques de l'acte terroriste perpétré le 11 septembre, c'est ne pas comprendre que le monde issu de la mondialisation est posteuropéen, post-colonial, et qu'il s'accompagne de l'émergence historique d'aires culturelles inéluctablement vouées à prendre leur autonomie. Si les valeurs démocratiques, nécessairement universelles, ne sont pas des abstractions, elles doivent irriguer d'autres cultures que l'Europe, qui en a été l'accoucheuse, procéder d'un esprit architectural et assurer des fondations inédites à l'échelle planétaire.

La « *grammaire des civilisations* » n'est plus la même qu'en 1989 : hier, on s'imaginait que les valeurs démocratiques allaient se répandre comme de la poudre ; aujourd'hui, le monde a pris feu à Manhattan, des civilisations autres que celles que symbolisent l'Europe et les Etats-Unis sont l'avenir commun. Les valeurs démocratiques ne sont pas définitives pour autant, pas plus que les Etats-Unis ne sont sur le déclin.

Si ces derniers doivent retrouver l'esprit d'une fondation qui n'est plus celui des premiers immigrants et de la terre d'élection des puri-

tains, l'Europe doit valoriser les exigences de la démocratie dans un monde dont le paysage a changé brutalement. L'embellie de l'après-1989 est derrière nous, la doctrine zéro mort et le risque zéro sont mis à mal, l'histoire recommence.

Olivier Mongin est directeur de la revue *Esprit*.



**Monsieur Le Premier Ministre,**

**Nous connaissons trop votre souci de dialogue social, votre volonté de voir participer à la modernisation de la Fonction Publique une majorité d'agents et votre respect du verdict des urnes pour ne pas dénoncer publiquement les dérives voire les extrémités auxquelles nous sommes arrivés dans un grand Ministère de notre République, Ministère régalién et tourné vers l'extérieur s'il en est.**

**Savez-vous, Monsieur le Premier Ministre, qu'aux Affaires Etrangères et alors que son Ministre a publié dans *Le Monde* un remarquable article sur la démocratie et sa perfectibilité, déjà par trois fois le CTPM a entériné des réformes contre la majorité des représentants élus et récemment contre la totalité des 14 représentants du personnel présents (UNSA 10, CFTD 3, FO 1) sur un texte limitant le droit de grève, voire l'interdisant ?**

**Demain l'ARTT pourrait également passer en force mais, ce qui nous paraît le plus grave, Monsieur le Premier Ministre, concerne un projet de réforme statutaire que 96,3% des agents du corps concerné refusent fermement. A partir de quel pourcentage les agents, les fonctionnaires ou simplement les Hommes sont-ils représentatifs ? La démocratie aux Affaires Etrangères se résume pour l'instant en une phrase : "élisez vos représentants, votez, gesticulez, mais cela ne sert à rien car le roi a dit".**

**Dès lors comment décentement parler de démocratie de si nombreuses fois alors que le Ministre écrit à ses agents qu'un consensus s'est dégagé du dialogue entre administration et syndicats au moment où des mesures spécifiques éteignent progressivement mais irrémédiablement la voix des personnels et de leurs représentants ?**

**Monsieur le Premier Ministre, nous vous le demandons solennellement, exigez qu'un vrai dialogue soit rétabli pour mettre fin au monologue ministériel qui fait actuellement fi des majorités élues et donc de l'expression de la volonté populaire.**

USASCC/UNSA

Union Syndicale des Agents des Corps de Chancellerie des Affaires Etrangères  
23, rue la Pérouse - 75016 PARIS

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Sauver les Afghans

EN 1990-1991, le Pentagone a pu avoir comme objectif de bombardement de « ramener l'Irak à l'âge de pierre » ; avec l'Afghanistan, c'est irréalisable, « le pays est déjà à l'âge de pierre ». On colporte volontiers cette mauvaise blague ici et là, chez les experts en stratégie. Elle a au moins le mérite d'attirer l'attention sur l'état du pays qui doit être le théâtre de la réponse militaire américaine aux attentats du 11 septembre : l'Afghanistan est un pays sinistré, et depuis trop longtemps. Ce n'est pas seulement une nation-paria, martyrisée par un régime, celui des talibans, qui se confond largement avec la structure militaire de l'organisation d'Oussama Ben Laden. C'est aussi, surtout, une nation, de 22 millions d'âmes, victime de vingt-deux ans de guerre et de sécheresse, aujourd'hui l'une des plus pauvres du monde. L'espérance moyenne de vie y est de 43 ans, la malnutrition endémique, la mortalité infantile effarante, le système hospitalier inexistant. Et, au tournant d'une rue, à Kaboul ou Kandahar, on peut trop souvent apercevoir, clopinant sur des béquilles de fortune, un gosse amputé d'une jambe, victime d'une des centaines de milliers de mines antipersonnel disséminées au cours des guerres de ces dernières années. C'est dire que si le démantèlement du système Ben Laden-talibans peut relever d'une opération militaire, l'Afghanistan, lui, requiert une gigantesque opération humanitaire. Elle est d'autant plus impérieuse que la

perspective de nouveaux combats met à nouveau des dizaines de milliers d'Afghans sur les routes. Ils fuient les talibans et d'éventuels bombardements américains. Ils viennent s'agglutiner le long de frontières qui ne s'ouvrent plus. Et pour cause. A l'Ouest, l'Irak accueille déjà, depuis près de 20 ans, un million et demi de réfugiés afghans ; à l'est, le Pakistan en héberge plus de deux millions. Les uns et les autres, qui ont fui les guerres afghanes de ce dernier quart de siècle, crouissent dans des camps de fortune. Cette fois, l'ONU s'attend que les combats annoncés grossissent d'un million de personnes cette population de réfugiés. Elle observe que 7 millions d'Afghans, à l'intérieur du pays cette fois, sont menacés de famine. Elle rappelle que les talibans ont chassé à peu près toutes les ONG du pays. Les Afghans sont seuls.

Au Kosovo, les Occidentaux avaient doublé leurs opérations militaires contre les forces serbes d'une formidable opération humanitaire. Elle a notamment permis que pas un seul parmi les dizaines de milliers de réfugiés qui regagnèrent la province à l'automne 1999 ne soit, bientôt, victime du froid. L'hiver afghan sera là dans quelques semaines, en novembre, semant la mort dans les camps de toile.

Les Afghans ne sont responsables ni des talibans ni de Ben Laden et encore moins des foudres que ceux-là risquent d'attirer sur leur pays. Cela impose qu'ils bénéficient d'un sauvetage humanitaire à la mesure de leur malheur. Urgemment.

## Pourquoi pas « fragrance » ou « lagon » ?

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

**POURQUOI PAS** fragrance, lagon, longueurs-et-pointes ou n'importe quel gadget publicitaire, comme nom de code pour la riposte aux attentats de Manhattan ?

On voit bien les risques de malentendu que comportait le slogan « Justice sans limite », aux yeux de croyants « modérés ». Mais que dire de l'« Enduring freedom » trouvé trois semaines plus tard, et qu'on dirait sorti d'un brain-storming de dir'com ?

Passé encore l'expression en américain : la liberté peut se révéler endurente, patiente au mal, capable de vengeance à froid. Mais la version française apparemment officielle – liberté immuable – est rigoureusement absurde, tant ses termes sont contradictoires et exclusifs l'un de l'autre.

Gage de perpétuel mouvement, la liberté contient toutes les promesses... sauf celle d'un absolu permanent et inaltérable tel que le suggère l'adjectif immuable. Même Fustel de Coulanges, qui n'était pas un foudre de changement, posait en principe que, contrairement aux préceptes divins, « aucune des formes sociales imaginées par l'homme n'est immuable » (La Cité antique). Tout se passe comme si les traducteurs des stratégies occidentales jugeaient le bon peuple français moins soucieux d'exactitude pour adultes que d'apaisement pour enfants, et appelant la mise en condition. A l'heure où tout bouge, où le ciel

nous tombe sur la tête – ou du moins la skyline qui en tient lieu –, nous serions en manque d'idée platonicienne, de non-jetable, de transcendantal. Contagion des mots-drogues : au fondamentalisme des assaillants devait répondre une perfusion massive de fixisme !

Par « bon peuple », il ne faut pas entendre les foules réputées crédules parce que sans le sou. « Les pauvres ne savent pas leur chance », a-t-on entendu dire, à l'antenne, par une table d'experts boursiers, aussi vrai que « qui n'a rien ne perd pas grand-chose ». Fatalement, ce sont les gros porteurs mal couverts en or, pierre ou comptes à Guernesey qui ont souffert le plus ; des milliards volatilisés en quelques séances, à ce qu'il paraît. Pitié pour les naufragés du CAC, ces pauvres chéris, qui ont besoin d'immuable en dose d'attaque !

Bien instructif, le bricolage des formes autour des... fonds, quand les mouvements de ces derniers visent l'épargne et s'affolent ! « C'est beaucoup d'argent ! », observent volontiers les milliardaires à propos de sommes modiques pour eux, espérant faire accroire ainsi qu'ils ne sont pas si à l'aise que ça, et qu'ils s'y connaissent en économies de bouts de chandelles.

Cette fable de la fourmi récompensée de ses durs efforts trouve des relais empressés chez les cigales présumées des feuilles people, voire des revues intellectuelles. Au chanteur

chanceux, à la romancière naguère fêtée, les échotiers ne se gênent pas pour poser, sur leurs dépenses ou leurs imprudences fiscales, des questions qu'en valets stylés ils se gardent de poser aux hommes d'affaires ; de peur, dirait-on, que ces derniers ne deviennent un jour, d'un coup de Bourse, leur employeur. Ne voit-on pas nos PDG, empire fait, se payer, en guise de danseuses, des images de communicant chef, de patron de presse, de mécène expert en richesses immatérielles, en beautés exquises, en crépuscules ?

A ce dévergondage du sens, qui rend l'actualité plus insaisissable que nature, un remède idéal est offert chaque soir à Paris, 45, rue d'Ulm, à 19 heures, par un des comédiens les plus profonds de ce temps, Sami Frey. Sa lecture de *La Cérémonie des adieux* (pour de trop rares privilégiés, hélas, et jusqu'au 6 octobre seulement) met le public dans la confiance des vérités qu'essayaient de jeter sur leurs rêves de jeunesse, avant de mourir, les écrivains les plus honnis de leur vivant, et encore aujourd'hui, par les gens d'argent et leur presse : Simone de Beauvoir et Sartre.

Somptueux cadeau ! D'une voix sourde, chaude et fraternelle, Sami Frey apporte la preuve éclatante que si les artistes, les vrais, se trompent souvent, à force de jouer avec les choses, ils savent ne pas tricher avec les mots. Comme personne.

## Evolution par Ronald Searle



## Le vieux couple Londres-Washington

Suite de la première page

Bien sûr, Churchill plaisantait lorsqu'il disait que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis étaient « divisés par une langue commune ». Mais, à l'inverse, l'un de ses successeurs conservateurs, Harold Macmillan, rêvait tout haut quand il disait attendre de son pays qu'il se comportât envers les Etats-Unis en « Athènes de la nouvelle Rome ».

En réalité, les relations Londres-Washington sont devenues, au fil des décennies, plus ordinaires et sans doute plus saines. Il y eut la crise de Suez, en 1956, qui vit Eisenhower mettre brutalement fin à l'équipée franco-britannique ; puis le refus du travailliste Harold Wilson de se joindre à la croisade vietnamienne de Lyndon Johnson. L'amitié personnelle entre Margaret Thatcher et Ronald Reagan et celle qui liait – et lie encore – Bill Clinton et Tony Blair ont redonné un certain lustre à l'alliance entre « cousins » anglo-saxons. En pointe pendant la guerre du Golfe, la Grande-Bretagne, dix ans après, continue, seule aux côtés des Etats-Unis, à bombarder l'Irak pour obliger Saddam Hussein à respecter la zone d'exclusion aérienne imposée par la communauté internationale. Et Tony Blair a apporté son soutien au projet américain de bouclier antimissile, au risque de s'isoler de ses partenaires européens et de braquer la gauche de son parti.

Depuis quelques années, la « relation transatlantique », vue de Washington, est étroitement liée à la place de la Grande-Bretagne en Europe, à l'influence qu'elle y exerce. Plus Londres se marginalise en Europe, moins ce lien historique a de valeur pour les Etats-Unis. Ceux-ci sont plus intéressés par un partenariat avec les Quinze qu'à un resserrement des seuls liens avec Londres. Sachant cela, les premiers ministres britanniques aiment comparer le Royaume-Uni à « un pont entre l'Europe et les Etats-Unis » et refusent de choisir entre « leur sœur », l'Europe, et « leur fille », l'Amérique. Ce refus, revendiqué par Londres, de choisir entre deux amitiés, deux loyautés, la France le déplore et le tient de longue date pour un élément essentiel de l'identité nationale britannique, qui s'exprime, selon elle, par un alignement trop fréquent sur les positions américaines.

Dans la crise actuelle, où les démocraties occidentales se serrent les coudes, ces bisbilles s'estompent. L'Amérique et la Grande-Bretagne s'épaulent, parce que chacune y trouve avantage, et l'Europe avec elles. Washington apprécie l'aide militaire de Londres et l'assistance de ses services de renseignement. Les commandos SAS sont à l'œuvre en Afghanistan aux côtés des forces spéciales américaines ; l'île britannique Diego Garcia, au cœur de l'océan Indien, est une base vitale pour l'US Navy ; plus de 20 000 soldats britanniques sont en manœuvre dans le sultanat d'Oman, prêts à fournir des renforts en cas de besoin.

Londres peut aussi apporter à Washington une aide diplomatique précieuse, mettre à son service sa vieille expérience et ses amitiés proche-orientales, legs d'une longue

présence dans la région, voire jouer à l'intermédiaire ou au messager entre les Etats-Unis et certains pays avec lesquels ils n'ont pas de relation officielle, comme on l'a vu la semaine dernière lorsque Jack Straw fut le premier secrétaire au Foreign Office à se rendre à Téhéran depuis la révolution iranienne de 1979.

### SANG-FROID ET FERMETÉ

En retour, Londres gagne, dans ce rôle de « pivot », une influence, un prestige renouvelés, aux yeux de Washington et de ses partenaires européens. La Grande-Bretagne prend aussi le risque de devenir une cible de choix pour les terroristes. Ceux-ci l'avaient épargnée jusqu'à maintenant par souci de conserver un « sanctuaire » dans le seul grand pays d'Europe qui offrait aux islamistes radicaux une précieuse liberté de parole, de mouvement et d'action, qu'ils ont amplement exploitée.

Tony Blair, soutenu par la majorité des Britanniques, assume ce risque, avec un sang-froid et une fermeté salués par la plupart des commentateurs. Selon son entourage, le premier ministre consacre à la crise 70 % de son temps. S'il a su prononcer d'emblée les bonnes paroles, sur un ton juste – grave mais pas grandiloquent –, et prendre les bonnes décisions, c'est d'abord parce que, dans cette épreuve, de fortes convictions l'habitent. Il est intimement persuadé que la lutte contre le terrorisme est un combat moralement légitime exigeant des paroles et des actes clairs et résolus. Ce qui ne l'empêche pas d'essayer de comprendre les racines culturelles ou le contexte religieux de l'événement – il a profité de ses récents voyages aériens pour lire le Coran,

a-t-on glissé aux journalistes –, ni surtout de distinguer soigneusement entre islam et terrorisme, entre régimes et populations, ce qui l'a conduit à prôner une « coalition humanitaire » en faveur des réfugiés afghans.

Les crises internationales ont le don de métamorphoser Tony Blair. Ambigu, souvent hésitant, voire velléitaire dans les jeux politiques ordinaires, il sait se montrer à la hauteur des situations exceptionnelles, imposant un accord de paix – aujourd'hui bien malmené – en Irlande du Nord en 1998 ou emportant la conviction de Bill Clinton à propos du Kosovo. Rassembleur par nature, il préfère les conflits qui le haussent au-dessus des partis. Il lui faut tout de même sacrifier aux cérémonies partisanes, comme à Brighton mardi, où il devait prononcer un discours largement consacré au terrorisme lors du congrès annuel d'une formation travailliste encore traversée d'un courant traditionnel antiaméricain. Sans doute entendra-t-il, sur sa gauche, émettre des réserves et des critiques envers Washington. Mais elles ne troubleront guère l'atmosphère d'union sacrée avec l'Amérique qu'il a su maintenir dans son pays depuis le 11 septembre.

Jean-Pierre Langellier

### PRÉCISION

#### ELECTIONS SÉNATORIALES

Pierre Lise, candidat aux élections sénatoriales du 23 septembre dans le Lot, nous prie de préciser qu'il se présentait sans étiquette et qu'il ne pouvait donc être classé div. d., comme indiqué dans *Le Monde* du 25 septembre.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.  
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynet ; adjoint : François Lichon  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer  
Rédaction en chef centrale :  
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre  
Rédaction en chef :  
Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### La rentrée des noctambules

GILLES A ROUVERT son cabaret de l'avenue de l'Opéra. A son nouveau spectacle, tout le monde s'amuse, autant dans la salle en forme de carré de caravelle que sur la petite scène où chaque acteur vient planter son portant.

Germaine Montero, avec son beau masque expressif et sa voix prenante, sait comme personne passer du plaisant au sévère, voire à l'âpreté du folklore espagnol, et tenir son public en haleine. Odette Laure, l'oeillade complice, la bouche mutine, cultive le genre trottin que Mistinguett lança jadis dans certains de ses sketches des Folies-Bergère.

Mais le meilleur moment de la soirée c'est à Mouloudji qu'on le doit. Quels progrès accomplis dans le tour de chant, après quelques mois d'expérience, par cet artiste-Protée, tour à tour acteur de cinéma, poète, romancier, peintre !

La voix est chaude, bien timbrée, ses gestes font partir hardiment les couplets, et l'extrême jeunesse émanant de son visage de petit dur, de son torse d'athlète moulé dans un pull-over noir, contraste avec la tristesse discrète qui parfois imprègne ses chansons.

Il suffit d'entendre Mouloudji interpréter la fameuse ritournelle de Raymond Queneau et Joseph Kosma *Si tu t'imagines, fillette, fillette*, avec mille intentions subtiles et ruptures de ton, pour établir un parallèle écrasant avec M<sup>lle</sup> Gréco.

Juliette Gréco, qui fait de nouveau les beaux soirs de la Rose rouge et de Carrère, et qui tout de même, dans sa robe couleur de suie, reste aux heures ambiguës l'incarnation même du mystère nocturne.

Olivier Merlin  
(3 octobre 1951.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**TRANSPORT AERIEN** Swissair, jadis fleuron de l'économie suisse, est sur le point de disparaître. ● LA COMPAGNIE AÉRIENNE souffre d'un endettement record de

11,48 milliards d'euros. ● À LA DEMANDE DU GOUVERNEMENT, deux banques, UBS et le Crédit suisse, réorganisent l'ensemble du pôle aérien. ● LE RÉSEAU ET LA FLOTTE

de Swissair vont être fortement réduits. La plupart des activités seront reprises par Crossair, une filiale de Swissair qui passe sous la tutelle des banques. ● SWISSAIR qui fai-

sait la fierté de la Suisse ne faisait déjà plus l'unanimité à Genève. ● CES DIFFICULTÉS vont avoir des conséquences en France et en Belgique. ● SWISSAIR devait encore

payer 250 millions de francs français à Air Lib. ● EN BELGIQUE, Swissair détenait 49,5 % de Sabena. Contrairement à ses engagements, elle ne renflouera pas la compagnie belge.

## Démantelé, le groupe Swissair n'échappera pas à la faillite

Les activités aériennes de la compagnie suisse sont en partie reprises par sa filiale Crossair. Celle-ci passe sous le giron de deux banques helvétiques. Plus de 2 500 emplois sont supprimés. Les engagements pris à l'égard de la Sabena et d'Air Lib ne pourront pas être tenus

« **MON INTENTION** de sortir le groupe de la crise sans aide du gouvernement et sans injection de capital supplémentaire n'était plus possible après les événements du 11 septembre », a reconnu, lundi 1<sup>er</sup> octobre, Mario Corti lors de la conférence de presse qui présentait le plan de sauvetage de Swissair élaboré au cours du week-end.

Aux termes de ce plan, le groupe Swissair qui compte 72 000 salariés va être démantelé. Tout va être articulé autour de Crossair, filiale régionale de la compagnie aérienne suisse qui en détient 70,4 %. La fusion prévue il y a une semaine va être réalisée : Crossair va prendre sous son aile la compagnie aérienne Swissair et devient indépendante du groupe Swissair, la participation de celui-ci (70,4 %) étant rachetée par un consortium de banques réunissant le Crédit suisse et UBS. Selon la direction de Crossair, celle-ci conservera son nom et aura une option pour « acquérir le droit d'utiliser le nom de Swissair ». Crossair ne reprendra que les deux-tiers de l'activité aérienne de Swissair d'ici à la fin du mois. Le tiers restant va être supprimé, ainsi qu'environ 30 % des effectifs de la compagnie suisse, soit 2 560 emplois, dont 1 750 en Suisse. En outre, pour éviter des conflits d'intérêt, André

Dosé, directeur de Crossair et directeur général de Swissair va quitter ce dernier poste. Mario Corti, lui, abandonnera ses fonctions au conseil d'administration de Crossair avec effet immédiat.

D'autres entités du groupe, SAir-Group, SAirLines (les activités aériennes), et la filiale de financement d'avions Flightlease vont être placées sous sursis concordataire. Cette disposition du droit suisse est, en fait, une sorte de faillite adoucie. Un sursis concordataire est un délai accordé par la justice à un débiteur en difficulté pour élaborer un plan susceptible d'être accepté par les créanciers, d'où l'expression de concordat. La société peut ainsi poursuivre son activité et le sursis accordé peut aller jusqu'à douze mois, voire deux ans dans des cas particulièrement complexes. Cette étape précède souvent la liquidation.

### DERNIER ACTE

Le reste des participations détenues dans des entreprises étrangères comme celle de 49,9 % dans la compagnie charter allemande LTU, celle de 49,79 % dans la compagnie italienne Volare et celle de 37,6 % dans la compagnie polonaise LOT devraient être abandonnées. Le démantèlement du groupe va avoir d'autres conséquences : le groupe

Un déficit record	
CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2000 en millions d'euros	RÉSULTAT NET en millions d'euros
SWISSAIR	11 025
AIR FRANCE	12 280
BRITISH AIRWAYS	14 683
LUFTHANSA	15 200
KLM	6 960

Source : Compagnies  
Lourdement déficitaire en 2000, la compagnie aérienne Swissair affiche aujourd'hui une dette de 11,4 milliards d'euros.

suisse se trouve dans l'incapacité d'honorer ses engagements pris envers Air Lib et la Sabena.

Le démantèlement du groupe Swissair est le dernier acte d'une pièce qui a débuté voilà plus d'un an avec dans le rôle principal, Philippe Bruggisser, ex-PDG de SAir-Group, un homme qui, srelon un observateur, « avait trop d'ambition pour les moyens de sa compagnie ». Les premiers craquements seront ressentis au mois de juillet 2000 : à cette date, depuis déjà six mois, la compagnie perd

de l'argent – on évoque alors la somme de 3 millions de francs suisses par jours, soit 12,6 millions de francs français – mais Philippe Bruggisser reste confiant. Est-il le seul ? En tous cas, le directeur général, l'américain Jeffrey Katz préfère pour sa part démissionner. Mais les départs n'allaient pas s'arrêter là : Philippe Bruggisser allait lui-même quitter l'entreprise, le 23 janvier 2001. Sans fleurs, ni couronnes : son départ fut annoncé en une ligne et demie, au milieu d'un communiqué portant sur la

stratégie du groupe : « SAirGroup et Philippe Bruggisser se séparent d'un commun accord avec effet immédiat ». Quinze jours plus tard, le 3 février, Paul Reutlinger, alors président du directoire du pôle français de Swissair – AOM, Air Liberté et Air Littoral –, quittait également ses fonctions. Le « regroupement stratégique » d'AOM, d'Air Liberté et d'Air Littoral qui devait donner naissance au « deuxième pôle aérien français » n'aura vécu que huit mois. Puis ce fut le tour de Moritz Suter, au mois de mars qui n'a tenu que quarante-quatre jours à la tête de SAir-Lines.

### SIX SOCIÉTÉS EN VENTE

Bien sûr, le départ de Philippe Bruggisser a mis un frein sérieux à la politique expansionniste du groupe. Quinze jours après son départ, SAirGroup renonçait à prendre 34 % du capital de TAP-Air Portugal comme il s'y était engagé, refusait de participer à la privatisation de Turkish Airlines. Mais il était déjà trop tard : cette politique de développement à tous crins avait déjà fait le malheur de la compagnie. L'arrivée de Mario Corti, ancien directeur financier de Nestlé, ne permettra pas, en dépit de toute la bonne volonté affichée, de redresser la barre.

A partir d'aujourd'hui, le groupe va expédier les affaires courantes, en attendant sa liquidation, d'ici fin octobre. « Notre but est de maintenir les activités en état de marche, pour retrouver plus facilement des repreneurs », a déclaré un porte-parole. Le groupe dispose aujourd'hui d'environ 510 millions de francs suisses (340 millions euros) pour « tenir », soit un crédit-relais des banques suisses de 250 millions de francs et 260 millions de francs obtenus grâce à la vente de sa participation de 70 % dans Crossair. Le groupe compte également sur la vente de six sociétés : Gate Gourmet (restauration), les boutiques Nuance (duty-free), la maintenance (SR Technics), Swissport (enregistrement au sol des passagers et des bagages), Atraxis (informatique) et Cargo (fret). Peu de choses si on l'oppose aux 17 milliards de francs suisses d'endettement. Quant aux actionnaires du groupe, il semble que l'avenir de leur portefeuille soit aussi assombri que celui du groupe : selon un professeur de droit interrogé lundi soir par la télévision suisse, ils ont sans doute tout perdu. L'action Swissair a été suspendue lundi et ne devrait pas être recotée.

François Bostnavaron

### Les billets d'avion plus chers en Europe

Plusieurs grandes compagnies européennes ont commencé à augmenter de quelques dizaines de francs le prix de leurs billets en réaction à la hausse de leurs primes d'assurance et au renforcement de la sécurité lié aux attentats aux Etats-Unis. Après British Airways et l'italienne Alitalia, l'allemande Lufthansa, l'espagnole Iberia et la néerlandaise KLM ont décidé de procéder à des hausses de tarifs.

Pour le moment, les tarifs d'Air France n'ont pas subi de hausse. « Il n'y a pas d'augmentation à la date d'aujourd'hui, mais les choses pourraient évoluer », a indiqué une porte-parole. La compagnie nationale s'en tient aux augmentations légales de billets prévues pour le début du programme d'hiver fin octobre, a-t-elle précisé. – (AFP.)

AVEC LA DÉBÂCLE de Swissair disparaît ce qui a longtemps compté comme l'un des symboles les plus forts de la Suisse. Dans un pays où le consensus érigé en

### ANALYSE

Le groupe Swissair apparaissait comme l'un des seuls symboles « nationaux »

valeur cardinale a permis de faire émerger une nation, la compagnie aérienne qui avait peint la croix fédérale sur la queue de ses appareils apparaissait comme l'un des seuls symboles « nationaux » dans lequel la plupart des Confédérés se reconnaissaient. Swissair renvoyait aux Suisses l'image qu'ils aiment donner : celle d'un peuple ingénieux qui, malgré la petitesse de

son pays, a réussi à se doter d'entreprises de dimension internationale. La compagnie avait aussi pour elle l'avantage de faire coïncider des valeurs typiquement helvétiques, comme le sens de l'accueil ou le goût du travail bien fait, avec les préoccupations premières des utilisateurs des transports aériens. Cette combinaison a longtemps fait de la compagnie un véritable élément d'identité nationale qui dépassait de loin le cercle de ses utilisateurs.

Reste que tout le pays ne se rangeait pas comme un seul homme derrière son drapeau. En 1996, la décision de l'entreprise de fermer la plupart des lignes intercontinentales au départ de Genève pour privilégier l'émergence de la plate-forme de Zurich avait donné l'impression d'un « lâchage » de la minorité francophone. Tout à coup, de nombreux Suisses se rendaient compte que leur compagnie n'avait

## La Suisse perd son porte-drapeau

de nationale que le nom et que la part de l'actionnariat public dans son capital se révélait si minoritaire que les pouvoirs publics, de toute façon peu interventionnistes dans les affaires économiques, ne pouvaient pas se permettre d'invoquer une quelconque mission de service public.

L'entreprise, qui avait initié beaucoup de ses clients à l'anglais et introduit comme langue de travail un idiome qui n'allait pas tarder à devenir la cinquième langue du pays, avait par ailleurs beaucoup perdu de son caractère suisse durant la dernière décennie. Les règles de management à l'anglo-saxonne qui caractérisaient jusqu'ici les grandes banques de la place s'étaient aussi imposées chez Swissair, rebaptisée SAirGroup. L'arrivée d'un Américain aux commandes, en la personne de Jeffrey Katz, en 1998, et les partenariats

multiples avec des compagnies étrangères, dont l'entrée en 1999 dans le capital de la future AOM-Air Liberté, ont contribué à gommer la spécificité suisse dans l'esprit du public. L'entreprise, d'ailleurs, ne faisait plus rien pour cultiver ses racines et tentait, au contraire, de s'ouvrir une porte sur l'Europe par sa politique de rachats de concurrents belges, français ou portugais, alors que le peuple suisse avait refusé d'entrer dans l'Union européenne en 1992.

### POLITIQUE DE DIVERSIFICATION

Par ailleurs, le lien des Suisses avec Swissair s'est en partie altéré ces dernières années à cause de la transformation du groupe en une vaste société de services. La compagnie aérienne qui autrefois enchantait les cours de géographie des écoles primaires avec l'annonce de l'ouverture de nouvelles destinations lointaines s'illustrait dorénavant avec sa politique de diversification. En quelques années, l'entreprise s'est muée en holding où le transport aérien ne constituait plus que le squelette d'une entité devenue plus floue avec la part des activités de restauration, d'assistance au sol, d'hôtels et de boutiques hors taxes qui augmentait chaque année un peu plus.

L'image de la compagnie de

transport se brouilla définitivement avec le drame du 2 septembre 1999, où les deux cent vingt-neuf passagers à bord du vol SR111 au départ de Genève, à destination de New York, périrent dans un accident dont les causes n'ont pas à ce jour été élucidées. Même si les enquêtes n'ont pas démontré de fautes mettant en cause la responsabilité de Swissair, la réputation du groupe, basée en grande partie sur sa fiabilité, s'en trouva durablement affectée. Bientôt ce sera sa santé financière qui chancelera à cause d'un plan de développement trop ambitieux et de l'incurie d'un conseil d'administration où se côtoyaient pourtant de grandes figures du capitalisme suisse.

Celle qu'on a longtemps appelée la « banque volante », tant elle était capitalisée, s'apprête aujourd'hui à faire le désespoir de dizaines de milliers de petits actionnaires. L'action du groupe a perdu 80 % de sa valeur cette année, pendant laquelle les Suisses se sont préparés à faire le deuil de leur compagnie. Cela faisait longtemps que Swissair n'était plus que le porte-drapeau de la Suisse. Cette dernière devra se trouver un autre symbole pour porter ses couleurs.

Stéphane Benoit-Godet  
(« Le Temps »)

## Filiale de la compagnie helvétique, la Sabena est dans le coma

### BRUXELLES

de notre correspondant  
Des syndicats assommés, un gouvernement en colère, 12 000 salariés inquiets : le plan annoncé par les dirigeants de Swissair a glacé la Sabena détenue par l'Etat belge (50,5 %) et la compagnie suisse (49,5 %). Le verdict tant attendu en Belgique est limpide : Swissair ne versera pas les 125 millions d'euros qui représentaient sa contribution à une première recapitalisation de la société aérienne. Les deux actionnaires ont pourtant conclu, en juillet, un accord qui prévoyait le renflouement de la Sabena : 430 millions d'euros au total devaient y être injectés (60 % par les Suisses, 40 % par les Belges).

Il est certain aujourd'hui que les dirigeants helvétiques ne respectent pas des engagements pris, à l'époque, pour éviter un procès avec l'Etat belge. Ils tenteront de céder rapidement les parts qu'ils détiennent depuis 1995. Lundi 1<sup>er</sup> octobre dans la soirée, le premier ministre belge, Guy Verhofstadt, a réuni dans l'urgence tous les ministres concernés. Ils ont examiné l'hypothèse de recours judiciaires contre Swissair et d'un montage financier qui permettrait de soulager temporairement la compagnie nationale. Poussé par les syndicats à « honorer ses engagements » et à « acquiescer sa part », le gouvernement sait toutefois qu'il

s'exposerait à des objections de la Commission européenne et des concurrents de la Sabena s'il procédait à une injection de capital assimilable à une aide d'Etat. Il semble d'ailleurs que seul un lobbying très appuyé ait permis aux autorités belges d'obtenir le report d'une enquête de la Commission sur le plan de recapitalisation adopté voilà quelques semaines.

### BESOIN DE 1,5 MILLIARD D'EUROS

Elle aussi surendettée – 2 millions d'euros à la fin 2000 –, plonquée dans un interminable conflit social – les pilotes ont fait grève à nouveau pendant plusieurs jours et réclament la tête de Christoph Müller, l'administrateur délégué –,

en attente désormais d'un financement pour un plan stratégique aux résultats très incertains, la Sabena survivra-t-elle ? Toute la presse belge en doutait, mardi 2 octobre au matin. En réalité, cette question est posée depuis longtemps pour une compagnie qui n'a été bénéficiaire qu'à deux reprises depuis 1945. Bien avant le krach financier de Swissair et la crise du transport aérien consécutive aux attentats, certains ont affirmé qu'on ne pouvait plus sauver une compagnie qui a besoin de 1,5 milliard d'euros et ne doit recevoir, dans l'hypothèse la plus optimiste, que 1 milliard : 430 millions d'euros grâce à l'augmentation de capital, 570 millions par la vente de plusieurs

filiales. Or l'accroissement du capital est en péril, et la vente des « beaux morceaux » de la compagnie semble très douteuse dans le contexte actuel.

Faillite, concordat (une mise sous protection judiciaire qui entraînerait le gel des dettes) ? Les deux scénarios sont envisagés. Mercredi 3 octobre, l'assemblée des actionnaires devait examiner la « nouvelle situation créée ». Il est vrai que, jusqu'à la dernière minute, les dirigeants belges ont cru que leurs partenaires acquitteraient les montants prévus. « Je pars du principe qu'ils vont payer », a expliqué, lundi matin, dans *La Libre Belgique*, Ferdinand Shaffard, le président du conseil de la Sabena, qui a été, a-t-il dit, « rassuré » par Mario Corti, le PDG de Swissair.

Les pilotes sont-ils de meilleurs pronostiqueurs ? Ils continuent en tout cas d'affirmer que le plan de restructuration élaboré par M. Müller signifie la « fin de la compagnie ». On saura ce qu'en pense, mardi, l'ensemble du personnel consulté sur un projet d'accord social. Mais c'est bien Swissair qui semble avoir indiqué de manière évidente que l'avenir de la société belge sera tout sauf radieux. « Sans état d'âme, sans remords, sans la moindre déception », comme l'écrivait un éditorialiste.

Jean-Pierre Stroobants

### Air Lib doublement fragilisée

Air Lib (nouveau nom de l'ensemble AOM-Air Liberté) est fragilisée par les difficultés de Swissair. La compagnie suisse était, aux côtés d'Ernest-Antoine Seillière, le principal actionnaire de la compagnie aérienne jusqu'à cet été. Lors de leur désengagement, les actionnaires avaient promis de verser 1,3 milliard de francs français. Jusqu'à présent, 1,05 milliard a été versé. Swissair ayant annoncé son intention de ne pas verser le reste, les dirigeants d'Air Lib espèrent que M. Seillière acceptera de le faire.

Par ailleurs, le plan social prévoyait 1 405 départs. Air France devait en particulier reprendre 570 personnes. Mais, en raison de la conjoncture économique, Air France a décidé de suspendre toutes les embauches. Seules les personnes qui ont commencé leur formation – environ 200 – seraient intégrées. Du coup, la CGT d'Air Lib en appelle à Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, souhaitant qu'« il troque le monopole de la parole pour celui de l'action ».



## Le marché automobile français résiste en septembre

Les immatriculations de véhicules ont progressé de 2 %, au profit quasi exclusif du français PSA, mais les ventes aux particuliers sont restées stables

ALORS QUE le climat économique s'assombrit, les constructeurs automobiles pourraient avoir de quoi se réjouir en constatant que le marché français est resté orienté à la hausse en septembre. Les immatriculations de véhicules neufs ont en effet augmenté de 2 % par rapport à septembre 2000, a annoncé, lundi 1<sup>er</sup> octobre, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

Pourtant, la hausse est en trompe-l'œil. Pour deux raisons. D'abord, la bonne santé du secteur s'est résumée en septembre à la croissance insolente d'un seul constructeur. Le groupe PSA, avec ses deux marques Peugeot (+17,2 %) et Citroën (+41,9 %), réalise à lui seul 99 % de la hausse de ce mois. Seuls BMW et DaimlerChrysler ont enregistré une croissance de leurs ventes, mais dans des volumes très restreints, qui ne pèsent pas véritablement sur la tendance globale du marché. Tous les autres groupes affichent des baisses plus ou moins marquées : Renault (-1,6 %), Ford (-20 %), Fiat (-31,9 %), Volkswagen (-8,2 %)... Ensuite, il paraît délicat d'interpréter cette nouvelle hausse comme un indice de confiance des consommateurs, car le marché reste tiré par les flottes d'entreprise. Les ventes aux particuliers, elles, ne bougent pas.

### « CE N'EST PAS LA RÉALITÉ »

Aussi, le CCFA se veut prudent. « Les immatriculations de septembre reflètent les commandes passées avant les attentats, qui étaient soutenues notamment par les nouveautés », a indiqué à l'AFP le président du CCFA, Yves de Belabre. « L'évolution du marché dans les trois mois à venir va dépendre de la situation internationale », a-t-il ajouté, sans pouvoir confirmer la prévision faite avant les attentats d'un marché français de 2,2 millions de voitures en 2001.

Reste que, depuis le début de l'année, la hausse s'élève quand même à 5,7 %. Pourtant, même les professionnels sont sceptiques : « Qu'on ne raconte pas d'histoire, dire que le marché français est en hausse ne correspond pas à la réalité », s'empare le patron de la filiale française d'un groupe étranger, qui souligne que, depuis plusieurs mois, les ventes aux particuliers restent quasi étales. Volkswagen dénonce aussi le phénomène : « Ce qui monte, c'est le créneau des ventes aux loueurs, qui est artificiellement soutenu », affirmait début septembre Steve Norman, le patron de la filiale française du constructeur allemand, accusant certaines marques en difficulté de « pratiquer des méthodes commerciales presque inconnues jusqu'alors » en gonflant leurs immatriculations auprès des sociétés de location.

Dans ces conditions, le marché se trouve dans un contexte fragile. Car en cas de ralentissement économique sérieux, bien avant les ménages, les entreprises seront les premières à couper dans leurs dépenses en biens d'équipement.

Pourtant le CCFA refuse de céder au pessimisme, affirmant qu'il n'y aura « pas d'inflexion brutale » du marché cette année par rapport aux 2,13 millions de voitures vendues en 2000.

Certains constructeurs ont pourtant pris les devants. Comme *Le Monde* le révélait lundi, Renault a décidé de fermer partiellement ses usines pour éviter de se retrouver avec des stocks trop importants. Volkswagen et Fiat ont annoncé des mesures similaires. Tandis qu'Opel, la filiale européenne de l'américain General Motors, doit annoncer cette semaine le détail d'un plan de restructuration visant à réduire ses capacités de 300 000 unités.

Stéphane Lauer

## Vivendi Universal renonce à son coup de force et s'acquitte de sa licence de téléphonie mobile

Jean-Marie Messier a finalement adressé un premier chèque de 619 millions d'euros au Trésor

Filiale de Vivendi Universal, SFR a finalement choisi de verser au Trésor public le chèque de 619 millions d'euros qu'il avait initialement déposé sur un compte bloqué à la Caisse des dépôts.

Après avoir envisagé l'affrontement avec le gouvernement sur les prix des licences de téléphonie

mobile (UMTS), Jean-Marie Messier a donc reculé. Le gouvernement se dit ouvert à la négociation mais ne donne aucun engagement.

tion est très positive. « Nous prenons acte qu'ils ont payé, nous nous en réjouissons et nous restons partisans du dialogue », déclare-t-on dans l'entourage du premier ministre.

Il est vrai que la réaction du gouvernement avait été ferme, après la tentative de coup de force de

### Les discussions du prix seront liées au nouvel appel d'offres pour l'attribution des deux autres licences

Jean-Marie Messier. Bercy avait brandi des menaces de sanction juridique si Vivendi Universal persistait dans la voie du mauvais payeur. De plus, si la décision de « geler » le montant de la première échéance a surpris le ministère des finances, qui menait des discus-

sions avec SFR et ne s'attendait pas à cette volte-face, elle a également été plutôt mal accueillie. Sur les marchés financiers tout d'abord, le titre Vivendi Universal a terminé la séance boursière du 1<sup>er</sup> octobre à 49,55 euros, en baisse de 2,56 %. Pis ! Le PDG du groupe de communication a été confronté à une fronde de quelques grands administrateurs de Vivendi, qui n'ont pas été associés à la décision. « Jean-Marie Messier a fait une erreur d'appréciation », souligne-t-on au cabinet de M. Fabius. On murmure que Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel et administrateur de Vivendi se serait ému de ce non-respect des règles de droit.

Reste à connaître l'issue des négociations qui ne vont pas manquer de suivre ce nouvel épisode du feuilleton à rebondissement de la téléphonie mobile. Comme le précise SFR : « Les discussions approfondies doivent porter sur une nouvelle définition du prix et des modalités en ne se limitant pas à envisager de simples ajustements de trésorerie pour les deux principaux

opérateurs. » En fait, juridiquement, il paraît bien peu probable de changer les termes de l'appel d'offres auquel ont répondu SFR et Orange (France Télécom) et à l'issue duquel les deux opérateurs se sont vu octroyer les deux premières licences de téléphonie mobile UMTS. Toute modification, liée en particulier au prix de la licence, pourrait entraîner l'ouverture de procédures judiciaires par les opérateurs qui n'ont pas participé au premier tour, jugeant le prix de 32,5 milliards de francs excessif. Les discussions sur un réaménagement du prix et des modalités de paiement sont intimement liées au lancement du nouvel appel d'offres pour l'attribution des deux licences orphelines.

A priori, le gouvernement ne souhaitait pas ouvrir le dossier avant les élections présidentielles. Cette position pourrait évoluer, même si l'on précise à Matignon qu'« il ne soit pas sûr qu'il y ait des candidats dans le contexte actuel ».

Laurence Girard

### COMMENTAIRE

#### LE PATRON ET LA LOI

La politique économique conduite par Laurent Fabius et Lionel Jospin prête sûrement le flanc à la critique. Sans doute la politique fiscale est-elle parfois chaotique et assez peu lisible. Sans doute la politique budgétaire est-elle fréquemment opaque, recourant à de nombreux tours de passe-passe. Sans doute la politique industrielle peut-elle être attaquée, en certains cas, pour son manque de clairvoyance : le dossier de l'UMTS est là pour en témoigner, puisque, ne prévoyant pas l'éclatement de la bulle

Internet, Bercy avait très imprudemment escompté 130 milliards de francs de recettes du fait de l'attribution de ces licences de téléphonie mobile de troisième génération. Sans doute la politique du gouvernement en matière de retraites est-elle assez peu courageuse, puisque la seule vraie réforme envisagée en ce domaine avait été d'affecter une bonne partie de ces 130 milliards de francs à un fonds de réserve - ces 130 milliards qui sont aujourd'hui largement partis en fumée.

Mais Jean-Marie Messier pouvait-il en conclure que le gouvernement était dans une position de faiblesse et qu'il pouvait tenter un coup de force en évitant

d'honorer les engagements écrits qu'il avait pris ? C'est sans doute le calcul qu'il a fait, refusant de signer le chèque qu'il s'était pourtant engagé à verser. Mauvais calcul, pourtant, car dans le cas présent il faut admettre que le gouvernement a bien réagi. Alors que l'on pouvait spéculer sur ses hésitations et donc sur sa faiblesse, il s'est montré intransigent et a exigé le respect des règles de droit.

Pour dire clairement les choses, le patron de Vivendi Universal, réputé si adroit, s'est cru un instant au-dessus des lois. Et l'Etat, si souvent décrié, n'a cette fois, heureusement, pas fléchi.

Laurent Mauduit

## Bayer CropScience devient le numéro deux mondial de l'agrochimie

À PEINE l'allemand Bayer a-t-il réorganisé ses sciences de la vie en deux entités indépendantes, l'une dédiée à la pharmacie, l'autre aux produits pour l'agriculture (*Le Monde* du 15 septembre), qu'il renforce sa division la plus solide par l'acquisition de la société Aventis CropScience. Bayer a officialisé, dans un communiqué du mardi 2 octobre, le rachat du dernier fleuron de l'agrochimie française, issu notamment de l'histoire industrielle de Rhône-Poulenc Agro. Les deux actionnaires actuels de CropScience - le groupe franco-allemand Aventis, qui en détient 76 %, et le berlinois Schering (24 %) - ont finalement cédé leur branche agrochimique pour un montant de 7,25 milliards d'euros, dettes incluses. La transaction devrait être conclue au premier trimestre 2002, après l'obtention des autorisations nécessaires.

Le nouvel géant de l'agrochimie fonctionnera alors comme une entité indépendante sous le nom de Bayer CropScience, avec son siège à Monheim, en Allemagne. Il sera dirigé par Jochen Wulff, actuel directeur général des activités phytosanitaires de Bayer. Bertrand Meheut, actuellement président du directoire d'Aventis CropScience, « s'associera au Dr Wulff dans le processus d'intégration des équipes », indique Bayer dans son communiqué.

Le groupe de Leverkusen réalise là la plus grosse opération de son histoire, qu'il entend financer « grâce au recours à des capitaux empruntés, sans qu'une augmentation de capital ne soit prévue ». Elle lui permet de se hisser du sixième au deuxième rang de l'agrochimie mondiale, au coude à coude avec le leader actuel, le suisse Syngenta, lui-même issu du rapprochement en novembre 2000 des activités agricoles de Novartis et de Zeneca. Bayer CropScience devrait réaliser des ventes cumulées de 6,5 à 7 milliards d'euros en 2001 et « une rentabilité sur chiffre d'affaires de 20 % d'ici à 2005 », a déjà promis M. Wulff. Bayer pour sa part triplera la

taille de son activité agrochimique, en absorbant CropScience qui est deux fois plus importante que ses propres activités. L'allemand attend de ce regroupement 500 millions d'euros de synergies par an d'ici à 2005, ce qui entraînera des charges de restructuration estimées à 500 millions d'euros.

Bayer n'a pas précisé les effectifs qu'il compte conserver dans le monde. Des rumeurs font état de la suppression de plus de 3 000 emplois. « Il faut partir du principe qu'il y aura une réduction de personnel », avait déclaré Klemens Minn, vice-président du comité d'entreprise d'Aventis CropScience en Allemagne, au *Financial Times* du 4 septembre. Selon M. Minn, qui se base sur d'autres fusions du même type, jusqu'à 15 % du personnel pourrait être concerné, sur un total de 15 300 pour CropScience et de 7 800 pour la division phytosanitaire de Bayer.

### UN CONTEXTE MOROSE

En rachetant la division d'Aventis, Bayer semble faire le choix, comme l'américain DuPont de Nemours ou l'allemand BASF, de l'agrochimie sur la pharmacie. L'allemand conserve encore toutefois des activités pharmaceutiques.

Les nouvelles du secteur agrochimiques ne sont pourtant pas très bonnes, dans un contexte agricole morose. Le numéro mondial Syngenta a annoncé, début septembre, une stagnation au premier semestre 2001 de son résultat net et un recul de 9 % de son chiffre d'affaires, le groupe ayant souffert des conditions de marché « plus difficiles que prévu », a souligné Michael Pragnell, son directeur général. Le groupe DuPont de Nemours, qui éprouve des difficultés dans son activité, étudie la cession de son site de Loon Plage, créé au début des années 1990 près de Dunkerque pour la fabrication d'une ligne d'herbicides.

A l'inverse, Aventis et Schering ont fait le choix de la pharmacie. Le premier, s'est félicité, mardi 2 octobre, de la signature du contrat de

vente de CropScience, qui « constitue une étape décisive du repositionnement stratégique d'Aventis comme groupe purement pharmaceutique ». « La réduction attendue de son endettement net (grâce aux recettes issues de la cession et de la déconsolidation de la dette associée) procurera davantage de flexibilité au futur développement de son activité phar-

maceutique », a précisé le groupe qui a son siège à Strasbourg. La cession permettra aussi à l'allemand Schering de se constituer un trésor de guerre de 1,5 milliard d'euros en vue d'acquisitions ou de partenariats, notamment avec des sociétés de biotechnologies.

Véronique Lorelle

## Les banques japonaises font les frais des nouvelles règles comptables

UN VENT mauvais souffle sur le secteur bancaire japonais. United Financial of Japan (UFJ), un des principaux groupes bancaires du pays, a annoncé, mardi 2 octobre, qu'il s'attendait à une perte nette de 65 milliards de yens (590 millions d'euros) au terme du premier semestre (avril-septembre) de l'exercice 2001-2002, au lieu d'un bénéfice escompté de 120 milliards de yens. Né en avril 2001 de la fusion entre Sanwa Bank, Tokai Bank et Tokyo Trust & Banking, l'établissement a subi de plein fouet la chute des cours à la Bourse de Tokyo, dont l'indice de référence, le Nikkei, a connu ses niveaux les plus bas depuis dix-huit ans. Son portefeuille financier devrait enregistrer une perte de 175 milliards de yens sur le semestre. Mais la mauvaise tenue des marchés n'explique pas tout. La perte d'UFJ est due aussi à l'entrée en vigueur de nouvelles règles comptables, qui prennent en compte les portefeuilles boursiers, comme l'ensemble des investissements, à leur valeur de marché et non plus au coût d'achat. Cette réforme s'applique pour la première fois aux comptes du premier semestre de l'exercice 2001-2002.

## Baisse surprise du bénéfice de la Générale de santé

INTRODUITE en Bourse en juin, la Générale de santé a enregistré un résultat semestriel inférieur aux attentes. Le résultat net du premier réseau hospitalier privé européen s'est établi à 14,6 millions d'euros au premier semestre 2001 (contre 23,8 millions d'euros en 2000). A périmètre comparable, le résultat net recule de 14,8 millions d'euros à 13,3 millions d'euros. L'explication réside dans la mise en place des 35 heures, qui a permis la création de 758 équivalents-temps plein (plus de 6 % de l'effectif).

Les salaires du personnel soignant ont aussi été revalorisés de plus de 5 %. « Pour les infirmières, nous avons rattrapé l'hôpital public. Je ne pensais pas qu'on ferait un effort aussi important, mais l'accélération des 35 heures dans le public nous a décidés », explique Daniel Bour, le PDG de la Générale de santé. La hausse des tarifs d'hospitalisation, en mai, devrait néanmoins permettre une progression des bénéfices sur l'ensemble de l'année, à périmètre comparable.

**Michel Leeb**

**Madame Doubtfire**

Basé sur le film de la Twentieth Century Fox "Mrs Doubtfire"  
Adapté de la pièce "E meno male che c'è Maria" de Jaja Fiastru

**Caroline Tresca**  
Francis Lemaire

Jordy Serras, Mathilde Meyer, Idwig Stéphane.  
Les enfants : Eugénie Crenn, Juliette Fleur, Manon Gaurin,  
Laurent Casanove, Clément Chebli, Pierre-Augustin Crenn.  
Et Benoît Gazeris, José Antoine Marin, Bruna Villeneuve.

Mise en scène **Daniel Roussel**

**A PARTIR DU 2 OCTOBRE**

**THEATRE DE PARIS**

avec **RTL**

Magasins Fnac - Carrefour - www.fnac.com - Points de vente habituels

LOC : 01 48 74 25 37 - 0 892 68 36 22



## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIES

■ **NORTEL NETWORKS** : l'équipementier canadien de télécommunications étudie un projet de restructuration de Nortel Networks et Matra Networks en France avec la suppression de 500 à 550 postes sur un effectif de 5 000 salariés. Selon les syndicats, le plan pourrait se traduire par la fermeture des sites de Marne-la-Vallée, Valbonne (partiellement ou en totalité), Guyencourt ou Courbevoie et Rennes.

■ **MAJORETTE** : un projet de fermeture de l'usine historique du fabricant de jeux, jouets et voitures miniatures à Rillieux-la-Pape (Rhône) qui emploie 330 salariés sera soumis, lundi 8 octobre, par la direction au comité d'entreprise. L'entreprise, créée par Emile Véron, avait été rachetée en 1996 par la société allemande Triumph Adler.

## SERVICES

■ **WORLCOM** : le groupe américain de télécommunications envisage de supprimer 1 000 emplois en Europe, soit environ 10 % de ses effectifs sur ce continent, en raison d'une réorganisation de ses activités et de son réseau, a indiqué lundi 1<sup>er</sup> octobre la société.

■ **BAYARD** : le groupe de presse a ouvert lundi son portail Internet payant, BayardWeb (3 à 10 euros par mois), avec l'ambition de réunir toutes les générations, depuis les jeunes lecteurs de Pomme d'Api (clicdapi.com) jusqu'aux seniors (notretemps.com). Le groupe mise sur une rentabilité en 2006, avec 300 000 abonnés. Les trois actionnaires Bayard, Suez et Médéric ont apporté 42 millions d'euros au projet.

■ **HAVAS ADVERTISING** : le groupe publicitaire a annoncé mardi une perte nette, part du groupe et avant amortissement des survaleurs, de 7 millions d'euros au premier semestre 2001, contre un bénéfice de 45 millions d'euros au premier semestre 2000. Cette perte intègre des coûts de restructuration de 37 millions d'euros pour le départ de 1 200 personnes, des résiliations de contrats immobiliers et la fermeture ou cession d'activités

périphériques.

■ **GENUITY** : la société de services informatiques détiendra environ 41,4 millions des 45 millions d'actions Integra, à l'issue de l'offre publique d'échange sur les titres d'Integra.

## FINANCES

■ **ALLIANZ** : le géant allemand des assurances ne s'attend pas à voir augmenter les charges lui incombant dans le cadre des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. Allianz avait dû revoir une première fois ses estimations à la hausse, de 700 millions à un milliard d'euros, et annoncer une révision en baisse de ses résultats pour l'année en cours.

■ **DRESDNER BANK** : la troisième banque allemande, filiale d'Allianz, n'exclut pas de supprimer davantage d'emplois que les 7 800 déjà prévus, indique son patron Bernd Farholz dans une interview au magazine Focus de lundi. « Nos salariés sont informés, nos coûts sont trop élevés et la banque a pris trop de gras ces dernières années », a déclaré Bernd Farholz.

■ **COMMERZBANK** : la quatrième banque allemande pourrait procéder à des licenciements économiques dans le cadre du plan de restructuration qui sera présenté le 15 octobre au conseil de surveillance. La presse allemande croit savoir que 10 % des effectifs totaux, soit 4 000 emplois, seront supprimés, conformément aux recommandations d'un rapport d'expertise réalisé par la société de conseil Allan & Hamilton.

■ **FIMATEX** : la filiale de courtage en ligne de la Société générale accuse une perte de 24,3 millions d'euros au premier semestre 2001, et une baisse de 17,2 % du nombre d'ordres exécutés. Fimatex, qui a déjà réduit ses effectifs de 15 % et ses dépenses marketing de 47,5 % au cours des six derniers mois, s'attend à une perte comprise entre 29 millions et 35,6 millions d'euros sur l'année.

■ **JAPON** : Tokyos va compenser la baisse de couverture d'assurance pour dommages causés à des tiers en cas de guerre ou de détournement, imposée aux compagnies aériennes à la suite des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, sur le modèle de « ce qui se fait actuellement partout dans le reste du monde », a précisé l'aviation civile japonaise.

## VALEUR DU JOUR

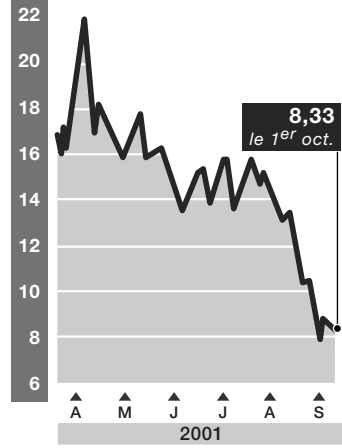
## Compaq prévoit des pertes

LE GROUPE informatique américain Compaq, numéro deux mondial des PC, table sur une perte nette au 3<sup>e</sup> trimestre, en raison des attentats du 11 septembre. La société anticipe une perte de 5 à 7 cents par action au 3<sup>e</sup> trimestre, contre un bénéfice de 5 cents attendu par les analystes. Le chiffre d'affaires de Compaq, qui réalise la moitié de ses ventes trimestrielles en septembre, devrait en outre s'élever à 7,4 ou 7,5 milliards de dollars (8,22 ou 8,33 milliards d'euros), contre les 8,2 milliards prévus. Le titre, en chute de plus de 9 %, à 7,50 dollars après cette annonce, a terminé en hausse de 0,24 %, à 8,33 dollars par rapport à son cours de vendredi. Mais l'action a perdu près de 70 % de sa valeur depuis le début de l'année.

Déjà frappé par le ralentissement de la conjoncture aux Etats-Unis, le groupe avait revu ses prévisions de résultats à la baisse sur les quatre derniers trimestres, même si en août, les ventes étaient encore conformes aux prévisions, Compaq ayant réussi à réduire les stocks et programmé des suppressions de postes. Les attentats aux Etats-Unis, en paralysant le fret aérien, ont provoqué une chute de la demande correspondant à une semaine de ventes, soit 700 millions de dollars, aggravant la situation de Compaq. Un typhon au large de Taïwan a, en outre, interrompu l'approvisionnement en semi-conducteurs. Le groupe a aussi invoqué l'attentisme de ses clients du fait de l'opération de fusion en cours avec son

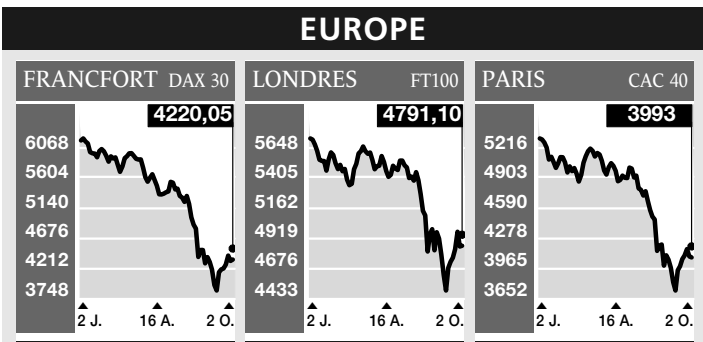
## Action Compaq

en dollars à New York



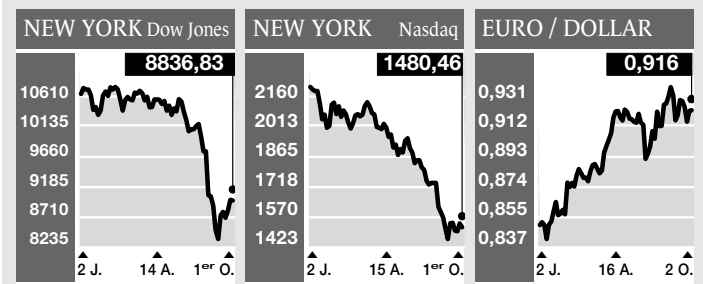
ex-concurrent Hewlett-Packard (HP), annoncée début septembre et accueillie avec scepticisme par les marchés. Depuis cette annonce, la valeur du groupe est passée de 25 milliards de dollars à moins de 17 milliards de dollars. Compaq prévoit en outre de provisionner une charge de 500 millions de dollars liée à la dévalorisation de sa participation dans la holding Internet CMGI. De son côté, Hewlett-Packard a déclaré ne pas exclure de nouvelles suppressions de postes d'ici à la conclusion de l'accord de fusion, estimant qu'elles pourraient toucher 10 % des effectifs dans les deux ans suivant la transaction, soit 15 000 personnes. Ces suppressions s'ajoutent aux 9 000 déjà annoncées chez HP. Compaq en avait pour sa part annoncé 8 500.

Elsa Conesa



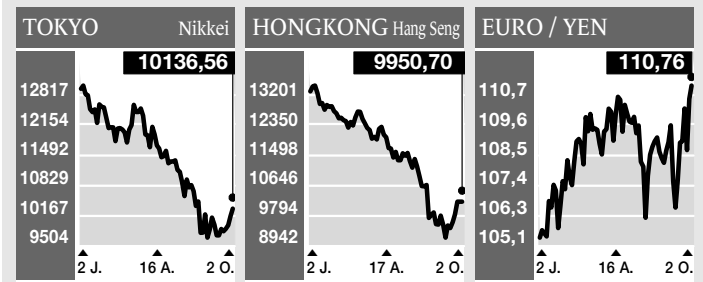
Europe 9h57	Indices sélection	cours 02/10	Var. % 01/10	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3227,95	0,61	- 32,36
EUROPE	STOXX 50	3259,39	0,48	- 28,48
EUROPE	EURO STOXX 324	267,41	0,41	- 31,75
EUROPE	STOXX 653	260,83	0,36	- 27,50
PARIS	CAC 40	3993	- 0,29	- 32,62
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	2716,98	- 0,35	- 32,46
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	436,08	- 0,31	- 31,61
BRUXELLES	BEL 20	2622,03	- 0,25	....
FRANCFORT	DAX 30	4220,05	- 0,47	....
LONDRES	FTSE 100	4791,10	0,11	- 23
MADRID	STOCK EXCHANGE	7249,60	0,79	- 20,42
MILAN	MIBTEL 30	28650	0,03	- 34,47
ZURICH	SPI	5861,40	- 0,98	....

## AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 01/10	Var. % 28/09	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	8836,83	- 0,12	....
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1038,55	- 0,30	- 21,34
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1480,46	- 1,22	- 40,07
TORONTO	TSE INDEX	6799,01	- 0,58	- 23,89
SAO PAULO	BOVESPA	10501,12	....	- 31,18
MEXICO	BOLSA	301,95	- 0,10	- 4,45
BUENOS AIRES	MERVAL	241,24	- 0,94	- 42,12
SANTIAGO	IPSA GENERAL	98,36	- 0,43	2,46
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7088,01	0,64	3,85

## ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 02/10	Var. % 01/10	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10136,56	1,65	- 26,47
HONGKONG	HANG SENG	9950,70	3,64	- 34,08
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1344,97	0,95	- 30,20
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	58,91	1,52	- 7,01
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3074,20	1,30	- 2,55
BANGKOK	SET	18,10	1,29	- 2,84
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	2795,30	- 0,58	- 29,63
WELLINGTON	NZSE-40	1867,94	1,67	- 1,77

## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

LE CAC 40 affichait une hausse de 0,77 %, mardi 2 octobre dans les premiers échanges, s'inscrivant à 4 035,22 points. Le principal indicateur de la place de Paris avait reculé de 1,83 %, lundi, cotant 4 004,57 points.

## FRANCFORT

RÉFÉRENCE de la Bourse allemande, l'indice DAX des trente premières valeurs s'appréciait de 0,85 %, mardi dans les premières transactions, à 4 275,84 points. L'indice DAX avait cédé 1,58 %, lundi, clôturant à 4 239,97 points.

## LONDRES

COMPOSÉ des cent premières capitalisations boursières de la place britannique, l'indice Footsie s'appréciait de 0,58 %, mardi peu après l'ouverture, à 4 813,50 points. L'indice Footsie avait perdu 2,40 %, lundi, à 4 785,60 points.

## TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont terminé la séance de mardi en nette hausse de 1,65 %, selon l'indice Nikkei, référence de la place financière nipponne, qui s'est établi à 10 136,56 points, gagnant 164,28 points. L'indice Nikkei passe ainsi au-dessus du seuil psychologique des 10 000 points, pour la première fois depuis le 14 septembre. L'indice Topix, qui regroupe toutes les valeurs cotées sur le premier marché, a progressé de 1,97 %, à 1 067,63 points.

## NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont perdu du terrain, lundi 1<sup>er</sup> octobre, notamment en raison d'un repli des valeurs technologiques et pétrolières, tandis que s'accumulent indicateurs défavorables, avertissements sur résultats et perspectives incertaines avant d'éventuelles représailles aux attentats du 11 septembre. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a perdu 0,12 %, à 8 836,83 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 a reculé de 0,23 %, à 1 038,55 points. L'indice du marché électronique Nasdaq, riche en valeurs de technologie, a reculé de 1,22 %, à 1 480,46 points. « Il y a un sentiment général que le marché est survendu, mais très peu d'intervenants sont pressés de revenir pour l'instant », a déclaré George Rodriguez, analyste chez Guzman & Co, à l'agence Reuters.

## TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se détendait, mardi 2 octobre, dans les premiers échanges sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 4,86 %. Celui du Bund, son homologue allemand, ressortait à 4,75 %.

## MONNAIES

L'EURO se stabilisait face au billet vert, mardi 2 octobre dans les premières transactions, à 0,9168 dollar. Le yen se repliait encore face à la devise américaine, cotant 120,43 yens pour un dollar.

## ÉCONOMIE

## Le moral des ménages au plus bas depuis 1998

LE MORAL des ménages en France a chuté à quinze points en septembre, soit à son plus bas niveau depuis mai 1998, sous l'effet notamment des attentats aux Etats-Unis, selon l'enquête de l'Insee publiée mardi 2 octobre. Les Français sont plus pessimistes, particulièrement sur leur niveau de vie passé et à venir. Les perspectives d'évolution du chômage continuent à se dégrader très fortement, l'indice atteignant 49 (38 en juillet), soit son plus mauvais niveau depuis juillet 1998. Quant à leur situation financière personnelle, les ménages la jugent stable pour l'instant. Leur opinion pour les prochains mois n'est qu'en léger recul. Le solde des opinions sur l'opportunité d'acheter est en repli, mais reste stable sur la nécessité d'épargner. Enfin, les ménages estiment à nouveau que l'inflation a augmenté au cours des derniers mois. Ils s'attendent à ce que cette hausse se poursuive dans les mois à venir.

■ **COISSANCE** : les attentats aux Etats-Unis « pourraient déprimer la croissance française de l'ordre de 0,5 point » en 2002, estime le ministère de l'économie et des finances dans un rapport remis lundi 1<sup>er</sup> octobre au Parlement, ce qui ramènerait les prévisions de croissance pour 2002 à 2 %.

■ **ALLEMAGNE** : « la récession ne menace pas chez nous », en dépit d'une année 2001 difficile, a estimé le chancelier allemand Gerhard Schröder. Il s'attend à une « forte reprise de la croissance » en 2002 en Allemagne.

■ **ÉTATS-UNIS** : les Etats-Unis peuvent éviter une récession avec des mesures de relance adéquates qui « pourraient être décidées dès cette semaine par la Maison Blanche et le Congrès », a indiqué lundi 1<sup>er</sup> octobre le porte-parole du Trésor, Michele Davis. « Le produit intérieur brut (PIB) pourrait être négatif au troisième trimestre, a-t-elle concédé, mais le quatrième trimestre pourrait être positif si des mesures adéquates sont prises ».

■ **L'indice d'activité industrielle de l'Association nationale des directeurs d'achats américains (NAPM)** est ressorti à 47 en septembre contre 47,9 en août. Les économistes tablaient en moyenne sur un indice général plus faible, à 45,5.

■ **Les dépenses de construction aux Etats-Unis ont baissé de 1,1 %** en août par rapport à juillet, pour atteindre 845,5 milliards de dollars

(939,45 milliards d'euros), enregistrant la plus forte baisse depuis juillet 2000.

■ **JAPON** : Tokyo va compenser la réduction de couverture d'assurance imposée aux compagnies aériennes à la suite des attentats du 11 septembre, a indiqué un porte-parole du gouvernement. La couverture pour dommages a été réduite par les assureurs la semaine dernière à 50 millions de dollars contre 2 milliards précédemment. La garantie du gouvernement pouvant aller jusqu'à 2 milliards de dollars prend effet immédiatement et doit durer six mois.

■ **Le ministre japonais des finances, Masajuro Shiokawa**, a indiqué mardi que le Japon était prêt à intervenir à nouveau sur les marchés des changes en cas de nouvelle baisse du dollar. Le Japon a commencé à acheter dollars et euros sur les marchés des changes, depuis le 17 septembre, afin d'essayer de freiner l'appréciation du yen.

■ **OCDE** : le secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Donald Johnston, a appelé lundi les citoyens à reprendre une vie normale, trois semaines après les attentats aux Etats-Unis. « Les gens devraient être rassurés. Les gouvernements ont pris des mesures nécessaires pour maintenir la stabilité », a-t-il déclaré. L'OCDE prévoit un rebond de l'économie mondiale pour la mi-2002.

■ **AMÉRIQUE LATINE** : les perspectives à court et à moyen terme de la qualité des crédits des entreprises sud-américaines se sont détériorées en raison des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis et du ralentissement de la croissance économique mondiale, a affirmé lundi l'agence de notation Standard & Poor's. La croissance économique en Amérique latine « ne devrait pas redémarrer complètement avant au moins le second semestre 2002 », selon l'agence.

■ **OMC** : le contexte mondial marqué par les attentats « rend plus nécessaire un "round" de négociations » de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et pousse à l'intégration des pays en voie de développement, a estimé le commissaire européen au commerce, Pascal Lamy, lundi.

■ **PÉTROLE** : les cours du pétrole ont à nouveau baissé lundi. A Londres, le Brent cotait 22,53 dollars le baril contre 23,26 dollars vendredi. A New York, le brut de référence (light sweet crude) perdait 15 cents pour atteindre 23,25 dollars.

## Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE (10).....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

## Hors zone Euro

Euro contre	01/10	Cours	01/10
COURONNE DANOISE.....	7,4362	COUR. NORVÉGIENNE.....	8,0855
COUR. SUÉDOISE.....	9,7331	SCUDONNE TCHÈQUE.....	33,8100
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,8536	DOLLAR CANADIEN.....	1,4407
DOLLAR HONGKONG.....	7,1161	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,2462
FORINT HONGROIS.....	257,2700	LEU ROUMAIN.....	27910
ZLOTY POLONAIS.....	3,8535		

## Cours de change croisés

02/10 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	120,78000	0,82795	0,91675	0,13977	1,47945	0,61891
YEN.....	120,78000	....	110,76500	16,88500	178,72000	74,76500
EURO.....	1,09081	0,90281	....	0,15245	1,61340	0,67510
FRANC.....	7,15485	5,92250	6,55957	....	10,58415	4,42840
LIVRE.....	0,67593	0,55955	0,61980	0,09445	....	0,41840
FRANC SUISSE.....	1,61575	1,33750	1,48140	0,22585	2,39005	....

## Taux d'intérêt (%)

Taux 01/10	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,83	3,48	4,87	5,59
ALLEMAGNE.....	3,79	3,64	4,76	5,50
GDE-BRETAG.....	5,75	4,55	4,89	4,77
ITALIE.....	3,79	3,59	5,13	5,86
JAPON.....	0,03	0,01	1,40	2,39
ÉTATS-UNIS.....	3,28	2,99	4,57	....
SUISSE.....	2,12	2,27	3,19	3,86
PAYS-BAS.....	3,75	3,59	4,92	5,57

## Matif

Cours 9h57	Volume 02/10	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	813	89,52	89,61
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

## Pétrole

En dollars	Cours 01/10	Var. % 28/09
BRENT (LONDRES).....	22,89	....
WTI (NEW YORK).....	23,35	- 0,89
LIGHT SWEET CRUDE.....	23,12	- 1,37

## Or

En euros	Cours 01/10	Var. % 28/09
OR FIN KILO BARRE.....	10200	+ 0,99
OR FIN LINGOT.....	10250	+ 0,79
ONCE D'OR (LO).....	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F.....	59,30	+ 0,50
PIÈCE SUISSE 20 F.....	59,30	....
PIÈCE UNION LAT. 20.....	59,30	+ 0,51
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	185,50	+ 0,27
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	387	+ 5,88
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	378	- 0,53

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

# VALEURS EUROPÉENNES

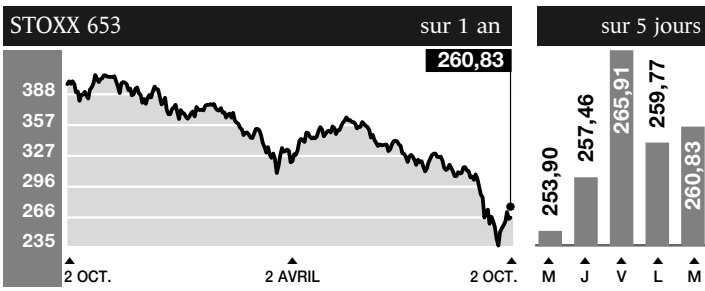
● A Londres, les titres des grandes compagnies pétrolières ont affiché un fort recul, lundi 1<sup>er</sup> octobre, dans le sillage de la baisse des cours du brut. L'action BP a perdu 5,96 %, à 528,5 pence, et le titre Shell s'est réplé de 4,51 %, à 487 pence.

● Le titre Cadbury Schweppes a perdu 4,64 %, lundi, à 421 pence. Le groupe agroalimentaire a annoncé qu'il lançait des poursuites judiciaires aux Etats-Unis contre l'américain PepsiCo pour infraction aux lois antitrust. Sa chute boursière a pesé sur le secteur. L'action Diageo a chuté de 2,07 %, à 700 pence. Le titre Allied Domecq a perdu 4,81 %, à 360,75 pence.

● L'action Swissair était suspen-

due à Zurich, lundi et mardi, au moment où se négociait la restructuration de la compagnie. Vendredi 28 septembre, le titre était tombé à son plus bas niveau historique, à 38,50 francs suisses, avant de clôturer à 41,05 francs suisses. Depuis janvier, le titre a perdu 80 % de sa valeur (lire page 21).

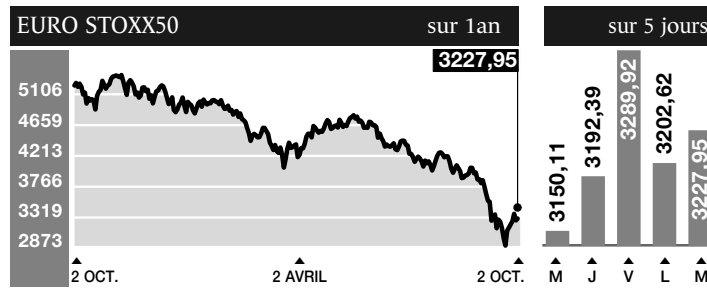
● Le titre Fiat a perdu 2,08 %, lundi à Milan, à 18,78 euros, affecté par les perspectives de ralentissement de la demande en Europe. Fiat a annoncé des mesures de chômage technique pour une partie de ses ouvriers italiens, en octobre et novembre. L'objectif est de réduire de 30 000 unités la production automobile du groupe.



RICHEMONT UNITS	CH	2118,39	+ 0,48
RYANAIR HLDGS	IR	8,86	....
SAIRGROUP N	CH	27,74	....
SAS DANMARK A/S	DK	9,82	....
SEB	FR	44,15	- 1,45
SIX CONTINENTS	GB	9,93	....
SODEXHO ALLIANCE	FR	47,60	- 0,42
THE SWATCH GRP	CH	78,89	- 0,85
THE SWATCH GRP	CH	16,89	+ 0,60
TELE PIZZA	ES	1,32	+ 1,54
THOMSON MULTIME	PA	20,70	+ 1,87
WILSON BOWDEN	GB	12,03	....
WM-DATA -B	SE	1,86	....
WOLFOOD AG	AT	13,85	....
WWW UK UNITS	IR	0,61	....
► DJ E STOXX CYC GO P		89,83	+ 0,84

### ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,85	....
ASSOCIAT BRU-F	GB	7,18	....
BBAG OE BRAU BE	AT	42,10	....
BRAU-UNION	AT	41,27	....
CADBURY SCHWEPP	GB	6,82	....
CARLSBERG -B	DK	47,07	....
CARLSBERG AS -A	DK	43,03	....
COCA COLA HBC	GR	13,68	....
DAIICHI	DK	38,86	....
DANONE	FR	141,30	- 0,14
DELTA HOLDINGS	GR	6,20	....
DIAGEO	GB	11,45	+ 1
ELAIS OLEAGINOUS	GR	19,14	....
ERID.BECH.SAY	FR	97	....
HEINEKEN HOLDIN	NL	30,35	- 1,62
HELLENIC SUGAR	GR	6,10	....
KAMPS	DE	6,20	....
KERRY GRP-A	GB	22,68	- 1,06
KINGFISHER	GB	4,78	....
KONINKLIJKE NUM	NL	26,12	+ 2,23
MONTEDISON	IT	2,54	....
NORTHERN FOODS	GB	2,33	....
PARMALAT	IT	2,95	....
PERNOD RICARD	FR	79,10	+ 0,06
RAISIO GRP -F	FI	1,02	+ 5,15
SCOTT & NEWCAST	GB	8,54	....
SOUTH AFRICAN B	GB	6,69	....
TATE & LYLE	GB	4,02	....
TOMKINS	GB	2,43	....
UNILEVER	GB	7,95	....
WHITBREAD PLC	GB	7,66	....
► DJ E STOXX F & BV P		218,15	+ 0,08



SGL CARBON	DE	18,95	....
SHANKS GROUP	GB	2,54	....
SIDEL	FR	50	....
SINGULOUS TECHNO	DE	18,19	+ 0,39
SKF -B	SE	15,31	....
SMITHS GROUP	GB	10,41	....
SOPHUS BEREND -	DK	23,40	....
SPRENT	GB	1,39	....
STOLT NIELSEN	LU	116	....
TELEZ -B	SE	26,15	....
THALES	FR	41	....
TOMRA SYSTEMS	NO	12	....
TPI	ES	3,33	+ 1,83
TRAFFICMASTER	GB	0,50	....
UNAXIS HLDG N	CH	77,71	- 2,54
VA TECHNOLOGIE	AT	23,81	....
VEDIOR NV	NL	10,20	....
VESTAS WIND SYS	DK	30,93	- 0,86
VINCI	FR	64,90	+ 0,62
VIVENDI ENVIRON	FR	42,50	- 0,54
VOLVO -A	SE	13,61	....
VOLVO -B	SE	14,02	....
WARTSILA CORP A	FI	18,90	....
XANSA	GB	3,66	....
ZARDOYA OTIS	ES	9,30	- 2
► DJ E STOXX IND GO P		281,15	- 0,10

### COMMERCE DISTRIBUTION

ALLIANCE UNICHE	GB	8,52	....
AVA ALLG HAND.G	DE	36,70	....
BOOTS CO PLC	GB	10,14	....
BUHRMANN NV	NL	6,68	+ 1,67
CARREFOUR	FR	51,40	- 1,91
CASTO.DUBOIS	FR	50	+ 0,20
CC CARREFOUR	ES	13,36	+ 1,37
CHARLES VOEGELE	CH	49,33	....
D'ETEREN SA	BE	140	....
DEBENHAMS	GB	6,03	....
DIXONS GROUP	GB	3,01	....
GAL LAFAYETTE	FR	129,90	- 3,78
GEHE AG	DE	46,10	....
GUCCI GROUP	NL	89,70	....
GUS	GB	8,50	....
HENNES & MAURIT	SE	19,26	....
KARSTADT QUELLE	DE	33,15	....
KINGFISHER	GB	5,94	....
MARKS & SPENCER	GB	4,24	+ 2,75
MATALAN	GB	7,58	....
METRO	DE	36,50	+ 1,39
MFI FURNITURE G	GB	1,73	....
NEXT PLC	GB	14,89	....
PINAILUT PRINT.	FR	119,50	+ 2,05
SIGNET GROUP	GB	0,91	....
VALORA HLDG N	CH	168,93	....
VENDEX KBB NV	NL	8,15	+ 1,24
W.H SMITH	GB	6,95	....
WOLSELEY PLC	GB	7,13	+ 2,56
WOOLWORTHS GROU	GB	0,53	+ 3,13
► DJ E STOXX RETL P		262,42	- 0,59

## 02/10 9h54

### AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	16,95	....
BASF AG	DE	37,90	+ 0,80
BMW	DE	28,05	- 0,71
CONTINENTAL AG	DE	11,30	+ 0,89
DAIMLERCHRYSLER	DE	34,15	+ 0,74
FIAT	IT	18,78	....
FIAT PRIV.	IT	12,74	....
MICHELIN	FR	28,67	- 0,45
PEUGEOT	FR	41,46	- 0,58
PIRELLI SPA	IT	1,60	....
DR ING PORSCHE	DE	272	+ 2,68
RENAULT	FR	32,35	....
VALEO	FR	34,54	+ 0,44
VOLKSWAGEN	DE	38,20	+ 1,06
► DJ E STOXX AUTO P		161	+ 0,48

## BANQUES

BANK OF IRELAND	GB	13,72	....
ABBAY NATIONAL	GB	15,66	....
ALL & LEICS	GB	11,79	....
ALLIED IRISH BA	GB	15,76	- 0,21
ALMANIJ	BE	37,34	+ 2,02
ALPHA BANK	GR	18,84	....
B.E.MILIA ROMA	IT	30	....
B.FLODI	IT	7,47	....
B.P.NOVARA	IT	5,92	....
B.P.SONDRIO	IT	9,75	....
B.P.VERONA E.S.	IT	9,34	....
BANCA ROMA	IT	2,35	....
BANK OF PIRAEUS	GR	7,70	....
BANKINTER R	ES	31,50	+ 2,44
BARCLAYS PLC	GB	29,88	....
BAI.HYPO-LIVER	DE	30	+ 0,33
BBVA R	ES	11,12	+ 0,63
BCA AG.MANTOVAN	IT	8,30	....
BCA FIDEURAM	IT	6,24	....
BCA LOMBARDA	IT	8,88	....
BCA P.BERG.-CV	IT	17,25	....
BCA P.MILANO	IT	4,16	....
B.P.C.INDUSTRIA	IT	7,86	....
BCO POPULAR ESP	ES	38,20	+ 0,16
BCP R	PT	4,18	....
BIPOP CARIRE	IT	2,17	....
BK OF SCOTLAND	GB	13,39	....
BNL	IT	2,26	....
BNP PARIBAS	FR	89,25	+ 0,17
BSCH R	ES	8,14	....
COMM.BANK OF GR	GR	27,68	....
COMMERZBANK	DE	17,30	+ 2,67
CREDIT LYONNAIS	FR	35	+ 0,72
CS GROUP N	CH	36,56	....
DANSKE BANK	DK	16,61	+ 0,41
DEUTSCHE BANK N	DE	57,02	+ 0,21
DEXIA	BE	16,60	+ 1,22
DNB HOLDING	NO	4,27	....
DRESDNER BANK N	DE	39	....
EFG EUROBK ERGA	GR	11,86	....
ERSTE BANK	AT	54,33	....
ESPIRITO SANTO	PT	12,90	....
FOERENINGSB A	SE	11,10	....
HALIFAX GROUP	GB	13,48	....
IKB	DE	12,35	+ 0,82
INTESABCI	IT	2,59	....
JULIUS BAER HLD	CH	310,83	....
KBC BANCASSURAN	BE	34,67	+ 1,23
LLOYDS TSB	GB	10,43	....
MONTI PASCHI SI	IT	2,80	....
NAT BANK GREECE	GR	23,56	....
NATEXIS BQ POP.	FR	91	....
NORDEA	SE	5,29	....
ROYAL BANCA 1473	IT	14,82	....
ROYAL BK SCOTL	GB	24,04	+ 0,61
S-E-BANKS -A-	SE	7,60	....
SAN PAOLO IMI	IT	11	....
STANDARD CHARTE	GB	11,40	....
STE GENERAL-A	FR	53,50	....
SVENSKA HANDELS	SE	14,28	....
SWEDISH MATCH	SE	5,60	....
UBS N	CH	50,07	- 0,40
UNICREDITO ITAL	IT	3,91	....
BANCO SABADELL	ES	25,40	- 0,71
► DJ E STOXX BANK P		235,93	+ 0,52

## CONSTRUCTION

ACCIONA	ES	38,47	+ 1,24
ACS	ES	26,15	+ 2,15
AGGREGATE IND	GB	1,43	....
AKTOR SA	GR	6,46	....
AMEY	GB	4,97	....
UPONOR -A-	FI	15,40	....
AUREA R	ES	20,90	....
ACESA R	ES	9,70	+ 0,31
BOUYGUES	FR	29	+ 0,87
BPB	FR	3,81	....
BRISA AUTO-ESTR	PT	10,29	....
BUZZI UNICEM	IT	7,04	....
NOVAR	GB	2,09	....
CRH PLC	GB	26,72	....
CIMPOR R	PT	18,50	....
COLAS	FR	64,40	....
GRUPO DRAGADOS	ES	14,47	+ 1,90
FCC	ES	22,97	+ 3
GRUPO FERROVIAL	ES	19,60	+ 1,50
HANSON PLC	GB	7,48	....
HEIDELBERGER ZE	DE	41,20	....
HELLTECHNODOR	GR	5,84	....
HERACLES GENL R	GR	12	....
HOCHTIEF ESSEN	DE	11,65	+ 2,19
HOLCIM	CH	198,66	+ 0,17
IMERYS	FR	100	+ 1,01
ITALCEMENTI	IT	7,40	....
LAFARGE	FR	88	+ 0,69
MICHANIKI REG.	GR	1,66	....
PILKINGTON PLC	GB	1,78	....
RMC GROUP PLC	GB	9,39	....
SAINT GOBAIN	FR	150,30	+ 0,20
SKANSKA -B-	SE	7,19	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,72	....
TECHNIP	FR	133	- 0,67
TITAN CEMENT RE	GR	33,42	....
VINCI	FR	64,90	+ 0,62
WIENERBERGER AG	AT	16,30	....
► DJ E STOXX CNST P		202,55	+ 0,54

## PRODUITS DE BASE

ACERILIA	ES	8,90	+ 1,95
ACERINOX R	ES	27,90	+ 1,31
ALUMINIUM GREEK	GR	28,80	....
ANGLO AMERICAN	GB	13,05	....
ASSIDOMAE AB	SE	27,12	....
BEKAERT	BE	35,85	- 0,61
BHP BILLITON	GB	4,52	- 0,36
BOEHLER-UDDEHOL	AT	47,47	....
BUNZL PLC	GB	6,87	....
CORUS GROUP	GB	0,71	....
ELVAL	GR	3	....
HOLMEN -B-	SE	20,24	....
ISPAT INTERNATI	NL	1,75	....
JOHNSON MATTHEY	GB	13,65	....
M-REAL -B-	FI	5,01	....
MAYR-MELNHOF KA	AT	55	....
OUTOKUMPU	FI	9	....
PECHINEY-A	FR	41,10	- 0,84
RAUTARUKKI K	FI	3,93	....
RUO TINTO	GB	16,78	....
SIDENOR	GR	3,30	....
SILVER & BARYTE	GR	5,38	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,93	....
STORA ENSO -A-	FI	11,70	....
STORA ENSO -R-	FI	11,95	- 0,42
SVENSKA CELLULO	SE	23,73	....
THYSENKRUPP	DE	11,57	+ 1,49
UMICORE	BE	41	+ 0,12
UPM-KYMMENE COR	FI	31,10	+ 2,64
USINOR	FR	8,46	+ 1,08
VIOHALCO	GR	8	....
VOEST-ALPINE AG	AT	30,65	....
WORMS N	FR	15,13	- 2,83
► DJ E STOXX BASI P		149,63	+ 0,09

## CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR	151,70	+ 0,53
AKZO NOBEL NV	NL	43,70	+ 0,37
BASF AG	DE	37,90	+ 0,80
BAYER AG	DE	30,50	+ 0,83
BOC GROUP PLC	GB	14,69	....
CELANESE N	DE	16,85	+ 1,20
CIBA SPEC CHIMI	CH	63,52	- 0,53
CLARIANT N	CH	15,54	....
COLOPLAST -B-	DK	72,35	....
DEGUSSA (NEU)	DE	25,85	+ 2,99
DSM	NL	31,10	- 1,43
EMS-CHEM HOLD A	CH	4155,09	- 0,81
ICI	GB	4,70	....
KEMIRA	FI	8,35	+ 0,85
KON. VOPAK NV	NL	17,50	- 0,28

## LONZA GRP N

LONZA GRP N	CH	618,96	- 0,33
NORSK HYDRO	NO	38,71	....
RHODIA	FR	6,91	+ 0,14
SOLVAY	BE	57,40	- 0,86
SYNGENTA N	CH	54,06	+ 2,56
TESSENDERLO CHE	BE	25,40	....
► DJ E STOXX CHEM P		236,35	- 0,16

## CONGLOMERATS

D'ETEREN SA	BE	140	....
AZEO	FR	71,95	....
GBL	BE	300,10	....
GEVAERT	BE	25,20	....
INCHCAPE	GB	6,92	....
KVAERNER -A-	NO	1,74	....
MYTILINEOS	GR	4,08	....
UNAXIS			

VALEURS FRANCE

L'action Aventis gagnait 0,67 %, mardi matin 2 octobre, à 82,45 euros. Le groupe pharmaceutique a officialisé, avant l'ouverture du marché, la vente de ses activités agrochimiques CropScience à Bayer pour 7,25 milliards d'euros, dette incluse (lire page 22).

Le titre Carrefour céda 1,72 %, à 51,50 euros. Le distributeur a démenti l'information, rapportée mardi par l'agence Kyodo News, selon laquelle il serait intéressé par la reprise du japonais Mycal, qui a déposé son bilan en septembre.

Le titre Fimatex perdait 2,80 %, mardi matin, à 2,08 euros. Le courtier en ligne, filiale de la Société générale, a annoncé une perte légèrement réduite au premier semestre, à 24,3 millions d'euros contre 28,9 millions un an auparavant.

L'action Sagem progressait de 1,08 %, à 44,98 euros. Le groupe d'électronique a annoncé avoir reçu une commande de 80 000 décodeurs de télévision cryptée par câble de la part de l'allemand Premiere World, sans préciser le montant du contrat.

L'action Usinor s'appréciait de 1,08 %, mardi matin, à 8,46 euros. La Commission européenne examine le rapprochement d'Usinor avec ses concurrents sidérurgistes Arbed et Aceralia. Elle a jusqu'au 23 novembre pour mener ses investigations.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 2 OCTOBRE Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 25 octobre

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (1). Lists various French stocks and their performance.

Main table of stock prices for French companies, including Alcatel, Alstom, Altran, and others, with columns for stock name, price, and change.

Main table of stock prices for international companies, including PERNOD-RICAR, PEUGEOT, PINAULT-PRIN, and others, with columns for stock name, price, and change.

Table titled 'International' showing stock prices in euros and francs, with columns for stock name, price in euros, price in francs, and percentage change.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
■ ouvert détaché; ● droit détaché; ● contrat d'animation;
o = ouvert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 1er OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of new market listings with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (1). Lists various new market stocks.

Main table of stock prices for companies in the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, including CMT MEDICAL, COALA, COHERIS ATIX, etc.

SECOND MARCHÉ

MARDI 2 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market listings with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (1). Lists various second market stocks.

SECOND MARCHÉ

MARDI 2 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market listings with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (1). Lists various second market stocks.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 1er octobre

Émetteurs Valeurs unitaires \* Date cours
Euros francs \*\*

Table of SICAV and FCP listings, including AGIPI, BNP PARIBAS, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, etc.

Main table of SICAV and FCP listings, including ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D., ÉCUR. TECHNOLOGIES C., etc.

Main table of SICAV and FCP listings, including CIC ÉPARGNE DYNAM. C., CIC ÉPARGNE DYNAM. D., etc.

Main table of SICAV and FCP listings, including OBLITY D., OBLITY D. PEA, etc.

LEGENDE : \* Hors frais. \*\* A titre indicatif.



**SCIENCES** Le groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) a rendu public, lundi 1<sup>er</sup> octobre, un rapport de synthèse sur le changement climatique

destiné aux décideurs politiques. ● CE DOCUMENT résume les connaissances accumulées depuis 1995, date du précédent rapport du GIEC, sur le réchauffement climatique, ses consé-

quences sur l'environnement et les moyens d'en limiter l'impact. Il suggère notamment que, même si l'on parvenait à réduire les émissions de gaz carbonique ces prochaines décen-

nies, les températures continueraient à s'élever bien plus longtemps, et le niveau des océans à monter pendant plus d'un millénaire. ● LE RAPPORT nourrira les débats de

la prochaine conférence sur le climat, liée à l'application du protocole de Kyoto sur la limitation des émissions de gaz à effet de serre, qui s'ouvrira fin octobre à Marrakech.

# Le dérèglement de la machine climatique pourrait durer des millénaires

Le rapport de synthèse d'un groupe d'experts internationaux montre que le réchauffement de la Terre pourrait faire sentir ses effets pendant des siècles, voire des millénaires pour la montée du niveau des mers. Mais les scientifiques ne peuvent évaluer précisément les conséquences de cette évolution

MÊME si l'on réduit les émissions de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) dans les prochaines décennies, les conséquences climatiques de la présence dans l'atmosphère de ce gaz à effet de serre pourraient se faire sentir pendant plusieurs siècles, voire des millénaires. C'est l'une des conclusions les plus marquantes du rapport de synthèse destiné aux « décideurs » et rendu public le 1<sup>er</sup> octobre par le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

A quelques semaines de la prochaine conférence internationale sur le climat, qui se tiendra à Marrakech du 29 octobre au 9 novembre, ce document d'une trentaine de pages propose une sorte de *vade mecum* du négociateur des négociations climatiques. Il reprend les principales conclusions tirées des trois rapports présentés début 2001 par le GIEC sur les « preuves » scientifiques étayant la thèse du réchauffement climatique, son impact sur l'environnement du globe et les différents moyens permettant de limiter les dommages causés par ces changements.

Graphiques et tableaux synthétiques résument les conclusions à côté des courbes désormais classiques mettant en parallèle l'augmentation dans l'atmosphère du taux de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) depuis le début de l'ère industrielle et la récente croissance moyenne des températures. Le GIEC produit un graphique qui mérite une lecture attentive (voir ci-contre).

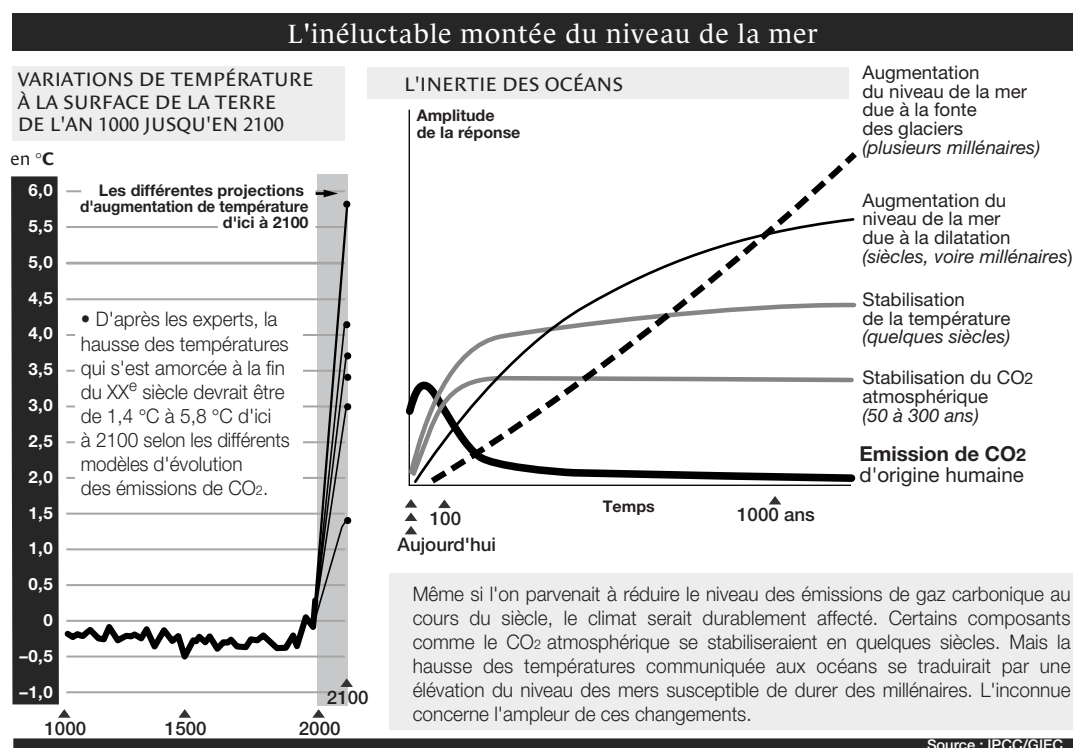
Le document montre en effet que même si, d'ici un siècle, on parvenait à ramener les émissions de CO<sub>2</sub>

d'origine humaine à leur niveau de 1990, la concentration du gaz carbonique continuerait à croître avant de se stabiliser à un niveau plus élevé qu'aujourd'hui. La température poursuivrait elle aussi son élévation avant de se stabiliser à une valeur moyenne supérieure à celle que nous connaissons actuellement. Mais c'est la réponse de l'océan, dont beaucoup de climatologues soulignent le rôle dans l'inertie de la machine climatique, qui se ferait sentir sur le plus long terme.

## EN PERPÉTUEL DÉSÉQUILIBRE

L'augmentation du niveau des mers liée à la dilatation des eaux sous l'effet de la hausse des températures se poursuivrait bien au-delà de 2100, l'horizon actuel des négociations sur le climat. De plus, l'élévation du niveau des océans attribuée à la fonte des glaces est présentée comme linéaire et susceptible de se prolonger au-delà du prochain millénaire, avant que le climat ne retrouve un nouvel « équilibre ». Ce terme risque de faire tiquer certains climatologues. Le propre du climat est en effet d'être en perpétuel déséquilibre, les glaciations passées, non attribuables aux activités humaines, en sont l'illustration. Mais dans le cas présent, avancent les experts, « certains changements dans le système climatique, plausibles au-delà du XXI<sup>e</sup> siècle, pourraient être effectivement irréversibles ».

Cette synthèse « fulgurante » de l'impact des activités humaines sur le climat a sans doute une visée plus politique que strictement scientifique, même si les négociateurs du GIEC s'en défendent. Si l'abscisse



temporelle est la même pour toutes les variables (taux de CO<sub>2</sub>, température, élévation des océans), les experts se contentent, en ordonnée, de la notion vague d'« amplitude de la réponse ».

Le tout donne l'impression d'un curieux mélange des genres. D'autant que, s'il est probable qu'une certaine croissance de la température engendrera une fonte de la banquise continue et durable, les conséquences de l'augmentation du niveau des mers dans mille

ans et au-delà seront bien différentes si elle atteignent un millimètre par an ou bien un centimètre. Malheureusement, ni le graphique ni sa légende ne permettent de quantifier ces différentes grandeurs – et pour cause, « on sait très mal les calculer », reconnaît Michel Petit, l'un des experts français du GIEC.

Chacun pourra donc avoir une lecture contrastée de ce graphique. Si les « à-quoi-bonistes » disent qu'il ne sert à rien de s'échiner à réduire les émissions, ils admet-

tront peut-être qu'il est préférable de se préparer à en contrer les possibles conséquences. Les autres soutiendront qu'il n'est que plus urgent d'agir à la source – les émissions de gaz à effet de serre par l'industrie, l'agriculture et le transport –, car comme le souligne le rapport, « plus tôt on réduira les émissions, plus courts seront les temps de réponse, et moindre l'amplitude des changements ».

A la décharge des rédacteurs du rapport, il est vrai que le change-

ment climatique reste difficile à cerner. Et si l'on dispose de données assez fiables sur le siècle écoulé, il faut, pour prévoir l'évolution du climat, s'appuyer sur des modèles intégrant à la fois des composantes économiques et démographiques avant de s'attaquer aux variables purement physiques. Ces pondérations expliquent la grande disparité des prévisions offertes par les modèles. Six scénarios socio-économiques différents d'évolution des émissions de gaz à effet de serre aboutissent à une élévation des températures variant de 1,4 °C à 5,8 °C d'ici à 2100. Soit un réchauffement deux à dix fois supérieur à celui qu'a connu le XX<sup>e</sup> siècle. Sur la même période, le niveau des océans devrait s'élever de 9 à 88 cm.

« Globalement, le changement climatique devrait accroître les menaces sanitaires, particulièrement dans les populations à bas revenu, majoritairement dans les régions tropicales et subtropicales », indique le rapport. Il exacerbera également le manque d'eau dans les régions où cette ressource est déjà rare. Les petites îles et les régions côtières de faible altitude sont, elles aussi, menacées.

En résumé, l'impact affectera de façon « disproportionnée » les pays en développement, les moins à même de faire face aux conséquences du changement. Les Etats-Unis, qui se sont mis en retrait des négociations concernant l'application du protocole de Kyoto sur la lutte contre l'effet de serre, feront partie des moins touchés.

Hervé Morin

## Le vingtième siècle a été fortement affecté

DE NOMBREUX changements atmosphériques, climatiques et biophysiques ont affecté le siècle écoulé. Les experts du GIEC en ont dressé une liste non exhaustive. La concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère constitue l'indice le plus tangible de l'impact de l'ère industrielle. Alors que, de l'an 1000 à 1750, elle est restée stable, autour de 280 parties par million (ppm), elle atteignait 368 ppm en 2000, soit une augmentation de 31 %. Dans le même temps, le méthane (CH<sub>4</sub>) et le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) connaissent des augmentations respectives de 150 % et 17 %. L'ozone troposphérique, qui protège les êtres vivants des rayonnements ultraviolets, n'a lui cessé de diminuer depuis les années 1970.

Côté températures, le XX<sup>e</sup> siècle a été particulièrement chaud, puisque la température moyenne de la Terre a augmenté de 0,6 °C, les régions émergées se réchauffant « très probablement », selon les termes du GIEC, plus que les océans. Dans l'hémisphère Nord, la température de surface a augmenté plus que durant les dix siècles précédents, et les années 1990 ont vraisemblablement été les plus chaudes du siècle. Mais il convient de préciser : c'est essentiellement la nuit que ces changements ont été marqués. « Les tem-

pératures minimales nocturnes ont crû deux fois plus vite que les températures maximales diurnes », indique le rapport du GIEC. Les jours de gel ont diminué sur toutes les régions terrestres ces cent dernières années. Toujours sur les zones continentales, les précipitations ont augmenté de 5 à 10 % dans l'hémisphère Nord, « bien qu'elles aient diminué dans des régions telles que le nord et l'ouest de l'Afrique et certaines parties de la Méditerranée ».

### LES LANGUES GLACIÈRES SE SONT ÉRODÉES

Le niveau des océans s'est élevé en moyenne de 1 à 2 millimètres par an. Dans l'hémisphère Nord, on a aussi constaté que la durée de la période de prise par les glaces des lacs et rivières avait diminué de quinze jours. La banquise arctique, mesurée à la fin de l'été, s'est amincie de 40 % au cours des dernières décennies, et son extension maximale, au printemps et en été, a diminué de 10 à 15 %. De plus, les langues glacières se sont érodées, la couverture neigeuse a diminué de 10 % depuis les années 1960 et le permafrost a perdu de sa consistance dans de nombreuses régions polaires.

El Niño, l'immense bulle d'eau chaude qui tra-

verse périodiquement l'océan Pacifique, entraînant à sa suite diverses calamités (sécheresses, inondations...), est « devenu plus fréquent, long et intense au cours des 20 à 30 dernières années, comparé aux cent années précédentes ».

Les saisons n'ont pas échappé aux bouleversements. Le printemps s'est allongé de un à quatre jours par décennie au cours des dernières quarante années dans les hautes latitudes de l'hémisphère Nord. Les zones d'habitat des animaux et des plantes se sont déplacées vers les pôles. De même, la floraison des plantes, l'arrivée des migrateurs, les dates d'accouplement des animaux et l'émergence des insectes sont plus précoces.

Concernant l'impact financier des catastrophes météorologiques, les pertes auraient été multipliées par 14 en quarante ans. Mais les régions dévastées connaissent aussi de grands chamboulements démographiques et agricoles. Les experts notent qu'« il est difficile de quantifier l'impact relatif lié aux changements climatiques (d'origine humaine ou naturelle) et aux facteurs socio-économiques ».

H. M.

## L'incertitude mine les prévisions

LA MACHINE climatique est formidablement complexe. L'exercice consistant à mimer son fonctionnement à l'aide de supercalculateurs reste une entreprise périlleuse, d'autant que les calculs sont fondés sur des hypothèses socio-économiques elles-mêmes incertaines. D'où certains grands écarts dans les prévisions. Ainsi, la hausse des températures d'ici à 2100 varie entre 1,4 °C à 5,8 °C.

Les données d'observation font aussi défaut. De larges pans du Pacifique restent peu sondés et il est toujours impossible d'évaluer le volume des précipitations sur les océans, alors que le cycle de l'eau est fondamental pour comprendre l'évolution du climat.

Les experts ont appris à jongler avec ces incertitudes – certains sceptiques les accusent même d'en jouer avec partialité. Ils ont élaboré un vocabulaire codifié, allant du « virtuellement certain »

(plus de 99 % de chances qu'un résultat soit vrai), à l'« exceptionnellement improbable » (1 % de probabilité).

Une série d'« incertitudes clés » sont liées à l'amplitude et au caractère de la variabilité du climat, aux effets des aérosols et aux poussières d'origine humaine pouvant refroidir l'atmosphère, à l'impact des nuages et de la vapeur d'eau. Ainsi, la modélisation actuelle du cycle du carbone prend mal en compte l'impact du changement climatique lui-même sur ce cycle (« dopage » des végétaux par le gaz carbonique).

L'incertitude concerne au premier chef le coût des remèdes au changement climatique (énergie, technologies peu polluantes...) Mais, sur ce chapitre, les réponses seront sans doute tout autant politiques que scientifiques.

H. M.

## Et si l'Atlantide était une île du détroit de Gibraltar engloutie par les eaux à la fin de la dernière glaciation ?

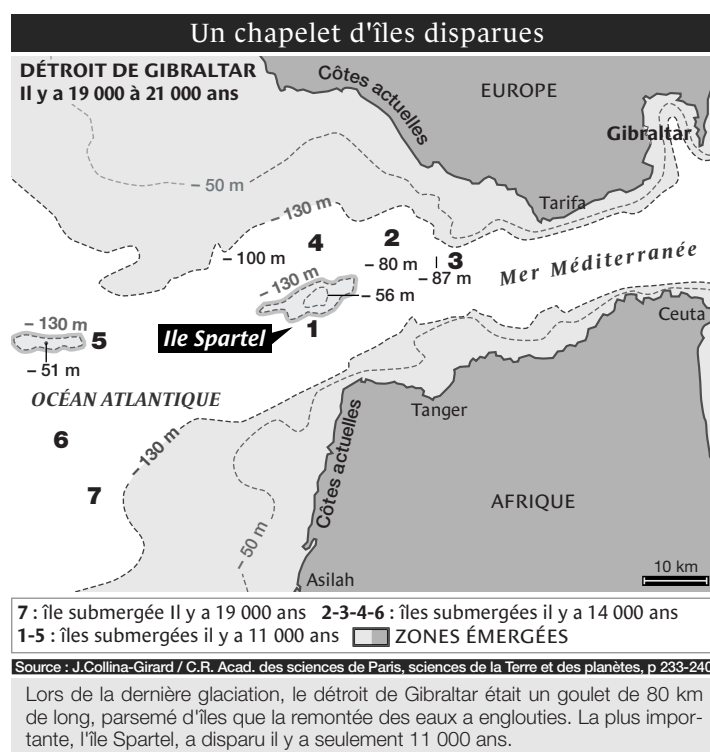
MAÎTRE du mystère, l'auteur de bandes dessinées Edgar P. Jacobs croyait bien avoir résolu « l'énigme de l'Atlantide » – titre de l'un de ses albums. Ses héros, Blake et Mortimer, découvraient, dans l'archipel des Açores, l'accès secret à la mythique île engloutie. Depuis la description qu'en a faite Platon il y a près de deux millénaires et demi, l'Atlantide n'a cessé de fasciner, inspirant des milliers d'auteurs qui la plaçaient là où leurs yeux voulaient la voir. Sites favoris : les atlantiques Açores, Madère et Canaries mais aussi la méditerranéenne Santorin, sans oublier l'Amérique, très en vogue chez les « atlantophiles » après les voyages de Christophe Colomb (*Le Monde* du 16 août 1999).

Une étude qui vient d'être publiée dans les très sérieux *Comptes rendus de l'Académie des sciences* pourrait bien balayer toutes ces spéculations en réconciliant à la fois l'histoire, la géographie et le mythe. Son auteur, Jacques Collina-Girard (CNRS-université de Provence), est à la fois préhistorien et

spécialiste de la géologie du quaternaire, ce qui implique une bonne connaissance des importantes fluctuations qu'a subies le niveau des océans au fil des glaciations. Ce chercheur a relu le passage du *Timée* où Platon raconte que, neuf mille ans auparavant (donc il y a un peu plus de onze millénaires pour nous), existait « une île, devant ce passage que vous appelez, dites-vous, les colonnes d'Hercule » et que nous nommons maintenant le détroit de Gibraltar. Jacques Collina-Girard a été intrigué par cette date de neuf mille ans avant notre ère : elle correspond en effet exactement avec la remontée des eaux accompagnant la fin de la dernière glaciation.

### 9 000 ANS AVANT PLATON

La question s'est donc ainsi posée : pourquoi ne pas chercher l'Atlantide là où Platon l'a située ? Qu'y avait-il devant les colonnes d'Hercule quand le niveau des océans était de plusieurs dizaines de mètres plus bas que le niveau actuel ? L'étude des fonds sous-



marins a apporté une réponse surprenante. Au cours de l'ultime période glaciaire, un véritable archipel parsemait le détroit de Gibraltar. Celui-ci ne ressemblait d'ailleurs pas du tout à la pointe que nous connaissons aujourd'hui mais plutôt à une mer intérieure, car les côtes marocaines et ibériques, distantes de 20 à 30 km, se faisaient face sur près de 80 km. La plus importante des îles de l'archipel, correspondant de nos jours à un haut-fond appelé le banc de Spartel, mesurait 14 km de long sur 5 km de large. Elle se situait à mi-chemin entre l'Europe et l'Afrique, à une dizaine de kilomètres de chacun des deux continents. Et cette île a été engloutie... 9 000 ans avant Platon.

Pour Jacques Collina-Girard, « dans le détroit de Gibraltar, les histoires géologiques de l'île du cap Spartel et de son archipel s'ajustent exactement à la tradition rapportée 9 000 ans après par Platon dans le *Timée* : lieu, date de submersion et géographie coïncident ». L'Atlantide serait donc là, non pas engloutie

par on ne sait quelle catastrophe sismique ou volcanique, mais par la remontée rapide des eaux – plus de 2 mètres par siècle. Le résultat obtenu par le géologue colle également avec celui du préhistorien. Le pays de cocagne qu'est l'Atlantide de Platon pourrait correspondre avec l'apogée des chasseurs-cueilleurs du paléolithique, lesquels, peu nombreux et disposant de beaucoup de gibier, « vivaient certainement dans une société d'abondance. Elle se termine avec le réchauffement climatique qui suit la dernière glaciation et la submersion des territoires littoraux. Par ailleurs, la démographie augmentant, il n'a probablement plus été possible de se satisfaire d'une vie en symbiose avec un environnement favorable et passer à la production de ressources alimentaires devenues insuffisantes : c'est sans doute une des contraintes qui a présidé à la révolution néolithique et peut-être aussi l'origine des mythes de l'âge d'or ».

Pierre Barthélémy

# La pâtisserie est un art

Pierre Hermé ouvre boutique à Paris et propose macarons et autres gâteaux aux saveurs raffinées

L'ART du pâtissier se distingue de celui du cuisinier par le petit nombre des ingrédients nécessaires à la confection d'autant de chefs-d'œuvre et aussi par l'extrême précision de leur dosage et de leur cuisson. La préparation de la pâte à lever ne demande qu'un tour de main, mais la confiserie ou le travail du sucre obéissent à des contraintes qu'aucune recette n'a jamais imposées aux cuisiniers. Pourtant, les échanges sont constants entre les deux disciplines : Michel Guérard et Guy Savoy sont d'anciens mitrons ; Pierre Hermé et Philippe Conticini, deux des chefs de file de la pâtisserie aujourd'hui, ont chacun porté la toque.

L'origine de la pâtisserie se perd dans la nuit des temps, celui des *Contes de ma mère l'Oye*. Il est certain que, du jour où l'on fit du pain, on mangea du gâteau également. Le monde grec ne connaît guère que les galettes de farine, d'eau et de miel distribuées dans les gradins au théâtre antique par les *obalies*. Au Moyen Âge, c'est dans le même four que l'on fait cuire le pain et la galette des fêtes. La corporation des « oblayers » - pâtissiers ou faiseurs d'oublies - ne se sépare de celle des « talmeliers » (qui tamisent la farine), c'est-à-dire les boulangers, qu'au XIII<sup>e</sup> siècle.

Jusqu'à l'ordonnance de Turgot supprimant les corporations, les pâtissiers confectionnent oublies, gaufres, nielles, beignets, rissoles, gâteaux fins, et aussi pâtés de viande, de poissons ou de fromages. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le grand Carême, qui est tout à la fois pâtissier, traiteur, cuisinier et, de surcroît, architecte, s'autorise à considérer l'architecture comme une branche méconnue de la pâtisserie ! Cette distinction, artificielle, explique la situation d'aujourd'hui, où les boulangers-pâtissiers sont légion, le pâtissier souvent traiteur, et où le chef étoilé ne dédaigne pas de confectionner les desserts, s'il n'emploie dans sa brigade un véritable pâtissier.

Voici que Pierre Hermé, précisément, fait un retour aux sources, après avoir porté la toque chez Ladurée. Engagé à quatorze ans par Gaston Lenôtre, à vingt-quatre ans chef

pâtissier de Fauchon, où il resta onze années, cet héritier de quatre générations de boulangers-pâtissiers alsaciens, déjà présent à Tokyo, s'installe sous sa propre bannière dans deux boutiques parisiennes. Viennoiseries, glaces et sorbets, petits fours, entremets, chocolats, petits gâteaux et tartes, c'est toute une litanie gourmande qui prend position rive gauche.

Pierre Hermé nous annonce deux « collections » annuelles, au printemps et à l'automne, mais, comme pour la mode, c'est le client qui décide. Un mois après l'ouverture, le macaron est en tête des ventes, avec 30 % du chiffre d'affaires. Voilà qui explique pourquoi le produit vedette, avant le beurre, le chocolat, la crème ou la farine, est l'amande, en poudre, en pâte ou bien pilée.

## LES CLASSIQUES

Le macaron, c'est l'héritage italien, comme souvent dans la cuisine française. La corne d'abondance des reines Médicis laissa choir devant les gourmands ébahis les biscuits à la cuiller et les délicats macarons. Le *macarone* vient de Venise, craquant à l'enveloppe, l'intérieur est tendre et tout de finesse. Nancy est la capitale du macaron, grâce à deux sœurs converses des dames du Saint-Sacrement, qui, en 1793, se virent sans emploi et tirèrent fabrication de ces merveilles. Pierre Hermé a étendu le champ aromatique du macaron, dont les plus récents sont garnis de caramel à la fleur de sel, de crème de pétales de rose ou bien d'un insolite et délicieux assemblage de ganache aux fruits de la passion et chocolat au lait.

Millefeuille, mont-blanc, paris-brest, baba, flan, tous ces gâteaux à la pâte légère et aérienne - que Pierre Hermé appelle les classiques - sont modérément sucrés. L'accent est mis sur la concentration des saveurs et les contrastes de texture. On remarque sur presque tous la beauté minimaliste empreinte de japonisme de la présentation. Pierre Hermé justifie le dépouillement relatif de ses produits comme une réaction à « l'esthétisme forcené qui s'est développé au détriment du goût dans les années passées ». Gâteaux aux



DESSINS DESCLIOZEAUX

arômes approximatifs et aux couleurs vives, ils étaient légers, mais obtenus avec des mousses industrielles, lyophilisées, prêtes à l'emploi.

Pierre Hermé signe aujourd'hui, sous le nom de « chuao », un biscuit au chocolat sans farine, mélange de ganache de chocolat de pure origine, aromatisé au cassis et grains de cassis ! Ceux pour qui le chocolat doit rester pur - les « intégristes » - apprécieront le « choc chocolat », une nouvelle ganache au chocolat amer, nougatine et éclats de fèves de cacao, enrobée de chocolat noir.

Le travail du chocolat fait appel à des techniques exigeantes et à la technologie de pointe d'un découpeur sous vide d'air. Pierre Hermé estime que la technologie n'est qu'un support de la créativité ; pour lui, l'essentiel, c'est le goût qui tient à l'équilibre des saveurs et des textures, au jeu nuancé des arômes. C'est l'école de la sagesse, empruntée par beaucoup de ses anciens compagnons de route, Christophe Felder (Hôtel de Crillon), Philippe Chapon (restaurant Guy Savoy), Stéphane Vandermerch (pâtissier à Paris). Une cinquantaine de véritables artistes sur quatre continents, la génération Hermé !



basmati, qui plaît tant aux consommateurs. Au mas de Nans, à quelques kilomètres d'Arles, la famille Griotto a été la première à

produire un étonnant riz complet de couleur rouge. Sa texture particulière, sa saveur légèrement sucrée ont d'abord fait un malheur dans les boutiques bio en Allemagne, avant de débarquer dans la grande distribution. Pour tout ceux qui veulent s'initier à ces nouveaux riz camarguais, la brasserie Flo, installée sous la coupole du Printemps à Paris, propose jusqu'au 7 octobre un choix de plats sur ce thème. De quoi augmenter la consommation des Français qui n'est pour l'instant que de 4,5 kg par an et par habitant, loin des 198 kg des Birmans...

Guillaume Crouzet

★ Riz naturellement parfumé « Santara » de Cap Camargue, 14 F, 2,13 € environ les 500 g. Mélange riz rouge et riz semi-complet camarguais, « duo bio » de Carrefour, 10 F, 1,52 € environ les 500 g. Brasserie Flo Printemps 01-42-82-58-81.

## BOUTEILLE

### Côtes-du-rhône villages

### Chusclan

#### LES MONTICAUTS ROUGE 1999

■ En accueillant les bénédictins et, avec eux, la vigne, au début du second millénaire, Chusclan devenait la tête de pont des côtes-du-rhône en pays garçais. Deux dates : 1939, création de la cave, 1947, obtention de l'AOC, marquent l'histoire récente du vignoble : les 13 et 14 octobre, les vignerons de Chusclan, fiers de leur passé, célèbrent les vendanges, avec dégustation, fifres et tambourins. Sur les pentes graveleuses, assainies par le mistral, les cépages traditionnels - syrah, grenache, carignan, mourvèdre - donnent des vins de caractère. Ce sont les rosés qui ont fait la réputation de la cave. Aujourd'hui, la cuverie inox, le contrôle des températures, l'équipement en macération carbonique et l'entrepôt climatisé permettent une bonne sélection des terroirs, suivie d'un élevage traditionnel en barriques. Deux nouvelles cuvées, en rouge, sont proposées aux amateurs. Les Monticauts, millésime 1999, offrent une robe intense et un nez de fruits mûrs. C'est la splendeur de la syrah (90 %) et du grenache noir (10 %). Souple en bouche, ce vin aux tanins fondus présente la note de réglisse caractéristique de l'encépagement. A boire sur les viandes rouges et sur le gibier en sauce.

★ AOC villages Chusclan, « les Monticauts », 1999, rouge : 42,64 F (6,50 €) la bouteille départ cave. Cave des vignerons de Chusclan (30200).

## TOQUES EN POINTE

### Bistrot

#### L'ÉCAILLER DU BISTROT

■ Ils ne sont pas si nombreux les bistrots où l'on peut déguster des huîtres en toute confiance, hors les brasseries et les grandes institutions boulevardières. La patronne ici est fille de Jacques Cadoret, famille d'ostréiculteurs depuis cinq générations, installée à Riec-sur-Belon. Sélection exemplaire : la belon ou plate de Bretagne, la spéciale du Belon, ou bien la pousse en claire, une huître élevée à très faible densité pendant plusieurs mois. On trouve aussi la fine de Bretagne, une huître creuse affinée dans la rivière Belon, peu charnue et iodée, ou encore la spéciale d'Utah Beach, nacrée, longue en bouche, une huître normande. Coquillages, crustacés et poissons simplement apprêtés composent une carte alléchante, augmentée d'une cave bien fournie en vins de propriétaire à prix raisonnables. A la carte, compter 180 F, 27,44 €.

★ 22, rue Paul-Bert, 75011 Paris, tél. : 01-43-72-76-77. Fermé dimanche et lundi.

#### L'ÉNOTHÈQUE

■ La bonne aubaine, dans cet ancien marchand de vin transformé en bistrot, c'est de tomber au hasard sur une tourte de gibier, en simple feuilletage à l'ancienne, suivie d'un pouillard (perdreau de l'année) en provenance d'une chasse où le repeuplement est interdit avant l'ouverture. Chair serrée, parfumée, goûteuse, rôtie juste à point. Quelques bouchons (les premiers cépes) et pommes de terre fondantes, cuites au four dans un bouillon concentré, font garniture. Ce sont les plaisirs ordinaires que Daniel Hallé, qui fut sommelier avant d'être restaurateur, fait partager à sa clientèle d'habités, amateurs de bonnes bouteilles. L'ardoise donne le ton, moules brûle-digts, assiette de jambon serrano, salade d'andouille (poêlée, servie tiède, fameuse), puis côte de bœuf à la moelle, une viande soigneusement sélectionnée et affinée, rognons de veau aux épices à la broche, turbot grillé béarnaise. Saveurs nettes, cuissons précises et choix des vins assurés dans une ambiance bon enfant, plus agréable et détendue le soir. « Il y a des endroits où l'on mange bien, et ceux, plus rares, où l'on dîne », disait le président Herriot, éminent gourmet. Menu : 180 F, 27,44 €. A la carte, compter 280 F, 42,69 €.

★ 20, rue Saint-Lazare 75009 Paris, tél. : 01-48-78-08-76. Fermé samedi et dimanche.

#### MA CUISINE

■ Pour fêter le premier anniversaire de son installation boulevard Saint-Germain, Jean-Louis Huclin, cuisinier chevronné, casse les prix avec une formule à 65 F, 9,91 €, qui donne à choisir entre l'entrée avec le plat, ou bien le plat et le dessert, soit les œufs en meurette ou la salade de bœuf aux poivrons confits pour les entrées, le chou farci ou le cabillaud aux épices comme plat principal, et les figues rôties pour dessert, avec un verre de vin. Son calcul est simple : tirant les leçons de la crise annoncée, il préfère servir 40 couverts avec une marge réduite qu'une dizaine de menus qui ne couvriront pas même les frais de personnel. Depuis l'ouverture, l'an passé, l'établissement s'est étoffé, et le service, un moment noyé, s'est bien ressaisi. A la carte, des plats aux portions toujours généreuses, une salade de haricots verts (frais) au foie gras (maison), un beignet de chorizo et mozzarella au basilic, de magnifiques rognons à la gousse d'ail, une dorade au sel de Guérande ou une côte de veau aux giroles. Carte des vins raisonnable, quelques bouteilles à moins de 100 F, 15,24 €. Formule : 65 F, 9,91 €. Menu : 160 F, 24,39 €. A la carte, compter 180 F, 27,44 €.

★ 26, boulevard Saint-Germain 75005 Paris, tél. : 01-40-51-08-27. Fermé le dimanche.

J.-C. Rt

## Le riz

Ici les rizières lèchent presque les murs des mas, comme le font les vignes au pied des châteaux du bordelais. Entre drailles et roubines (chemins et canaux), la Camargue est aujourd'hui synonyme de riz. Sur ses terres pousse 98 % de la production nationale. Nous sommes sans doute au point le plus haut, au nord du globe, pour la culture de cette céréale tropicale. Millénaire en Chine, le riz est encore un bambin dans nos campagnes : la première grande rizière camarguaise dont on trouve trace dans les archives fut installée en 1864 sur le domaine de Pualet. Le delta du Rhône avait été endigué depuis une dizaine d'années et le riz servait alors essentiellement à dessaler la terre pour y planter ensuite de la vigne. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que la riziculture camarguaise prit son essor. Jusqu'au début des années 1960, la France produisait la quasi-totalité du riz qu'elle consommait et en exportait même très légèrement. Las ! Le débarquement à cette époque des riz étrangers, bien moins coûteux

(italiens et espagnols principalement) fut fatal à la production française. En vingt ans, la surface des rizières chuta de 86 %. Fait exceptionnel, alors qu'en 1968 une variété de riz camarguais avait obtenu le label rouge, celui-ci lui fut retiré quatre ans plus tard : plus suffisamment cultivé ! Tout cela pour dire si le riz de Camargue revient de loin, et si l'IGP (Indication géographique protégée), qu'il a obtenue le 6 juin 2000, est le signe d'une véritable renaissance. Depuis une vingtaine d'années, les petits grains camarguais ont repris du poil de la bête. Nouvelles techniques de culture (nivellement des terres au laser), amélioration de la productivité, nouvelles variétés : aujourd'hui, on récolte ici 110 000 tonnes de riz brut chaque année. « La majorité de ce riz est vendu sans identification, mélangé à d'autres riz de la Méditerranée », raconte Michel Durand-Roger, de la chambre d'agriculture du Gard. Les riziculteurs locaux se sont lancés dans la production de riz parfumé, semblable au

**GASTRONOMIE**  
Publicités

**Mangez.com**  
Le guide de la gastronomie sur internet

**PARIS 5<sup>e</sup>**  
"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)  
**MAHARAJAH**  
72, bd Saint-Germain 5e  
139 F - 185 F - Climat.  
01.43.54.26.07 / T.L.J.

**PARIS 6<sup>e</sup>**  
**Vagenende**  
Maison classée, fondée en 1904

**Cuisine traditionnelle et du marché**

Service continu TLJ de midi à 1h du matin  
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

**PARIS 7<sup>e</sup>**  
**NEW JAWAD**  
HAUTE GASTRONOMIE  
Spécialités Pakistanaïses et Indiennes  
A 100 m du Pont de l'Alma  
Salle clim., insonorisée, cadre somptueux  
Menu 99 et 140 F. Carte env. 200 F  
12, av. Rapp 75007 Paris  
Tij - Tél. 01.47.05.91.37  
NEW BALAL - 25 rue Taibout  
PARIS 9<sup>e</sup> - Tél. 01.42.46.53.67

**PARIS 14<sup>e</sup>**  
**AU MOULIN VERT**  
une addition sans surprise 196,78 F déjeuner ou dîner. Kir maison, vin et café compris.

Là cuisine directement inspirée du marché et de la saison se décline dans un menu varié : 12 entrées, grand choix de viandes et poissons, fromage ou dessert. Le chef élabore plats et sauces dans un savant équilibre de tradition et de qualité. Tout est frais et mitonné sur place avec un très bon rapport qualité/prix et servi dans un cadre verdoyant, spacieux et inattendu.

5mn de Montparnasse, Ouvert tout l'été.  
Salle climatisée, terrasse d'été, Salon de 20 à 80 pers.  
34 bis, rue des Plantes - Tél. : 01.45.39.31.31

**PARIS 15<sup>e</sup>**  
**A TIPAZA**  
COUSCOUS - TAGINES  
GRILLADES AU FEU DE BOIS  
Poissons - Carte env. 160 F  
155, rue Saint Charles  
01.45.54.01.17 - Ouvert TLJ.

**PARIS 17<sup>e</sup>**  
Spécialités espagnoles  
**LA MEILLEURE PLAZA GOURMANDE DE LA VILLE**  
(F. Grenelle)  
Paella Valenciana  
Zarzuela à la Catalana  
43 ans de renommée parisienne  
80, bd des Batignolles  
☎ 01 43 87 28 87  
AMB. MUS. - F/Lundi

**NORMANDIE**  
**LA TARENTELLE**  
DÉGUSTEZ SES SPÉCIALITÉS ITALO-NORMANDES

**PIZZAS** : Normande, Océane, Pêcheur, St-Jacques, Trois Fromages et Tarentelle...  
Et aussi : Tagliatelles, Lasagnes, Osso Bucco.  
54, avenue du 6-Juin (route de Caen)  
14100 LISIEUX - ☎ 02.31.62.29.00

**Restaurant de Haute Mer**

**le bar à huîtres**

le menu "Saint-Jacques" 34€ 223,03€

Toujours les huîtres élevées à l'Île d'Oléron

MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Varin • 01 43 20 71 01  
St. GERMAIN : 33, Rue S Jacques ☎ S'Michel • 01 44 07 27 37  
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92  
http://www.lebarahuîtres.com

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.63

**Le Lys d'or**

Cité par de nombreux guides.  
Coupe d'or 2000 de la gastronomie chinoise et du bon goût français.

Extrême raffinement, décor soigné et superbe terrasse protégée bordée d'un jardin miniature.  
Retrouvez le temps d'un repas les mets les plus raffinés des quatre provinces de Chine.

**LE LYS D'OR** - 2, rue de Chaligny - Paris 12<sup>e</sup> - Tél. : 01.44.68.98.88. F Dim.

Menu dégustation quatre provinces :  
150,00 Fr/pers.  
Menu de la mer :  
149,00 Fr/pers.  
Menu des amoureux :  
322,00 Fr/pers.  
+ carte environs 160,00 Fr.

# Les suppléments nutritionnels perturbent la lutte antidopage

Ces produits, absorbés par les sportifs pour remédier à une alimentation déséquilibrée et pour régénérer leurs organismes, se retrouvent au centre de plusieurs cas de dopage à la nandrolone. Or les scientifiques s'interrogent sur leur réelle utilité

Afin de se disculper, beaucoup de sportifs soupçonnés de dopage à la nandrolone (stéroïde anabolisant) affirment avoir été « contaminés » par des suppléments nutritionnels à la composition douteuse. Cet argument est

balayé par des spécialistes qui s'inquiètent de la forte consommation de ce type de produits. « Il ne peut en aucun cas s'agir d'une excuse », assure le responsable de la commission médicale du Comité international olympique (CIO), Patrick Schamasch. Le CIO a

d'ailleurs publié un communiqué, le 27 septembre, pour « continuer de recommander aux athlètes et à leur entourage de ne pas consommer de tels produits ». « Aux yeux

des sportifs, explique le nutritionniste Denis Riché, la supplémentation consiste à amener quelque chose en plus de leur besoin, non pas dans une logique de santé mais plutôt dans une recherche de produits miracles. »

OÙ VA la lutte contre le dopage ? Dans tous les sens, et sans tenir le moindre cap, si l'on en juge par le déroulement de plusieurs cas liés au problème du dopage survenus ces derniers mois. La descente de police opérée sur le Tour d'Italie cycliste, en mai, avait souligné le retard bien connu des censeurs sur les contrevenants : les carabiniers avaient trouvé dans les valises de certaines équipes des produits pharmaceutiques qui n'avaient pas encore reçu d'autorisation de mise sur le marché. Plus tard, l'affaire Olga Iegorova, suspendue « à titre provisoire » par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) après avoir subi un contrôle positif à l'EPO, à Paris, le 6 juillet, puis requalifiée à temps, « pour des raisons juridiques », pour disputer et emporter le 5 000 m des championnats du monde d'Edmonton, a démontré la désorganisation et les failles de la lutte antidopage.

Le cas d'Ato Boldon, le sprinteur trinidadien blâmé mais pas suspendu par l'IAAF en dépit d'un contrôle positif à l'éphédrine lors d'une réunion d'athlétisme de Walnut, en Californie, a prouvé l'incohérence de ce combat. Le 28 septembre, la Ligue de football américain (NFL), pourtant peu réputée pour son intransigeance en matière de dopage, a ajouté l'éphédrine sur sa liste des produits prohibés. Enfin, toute une série de cas positifs à la nandrolone, un stéroïde anabolisant, a mis en exergue l'iniquité de la lutte antidopage, face à laquelle certains sportifs sont plus égaux

que d'autres : Edgar Davids, le milieu de terrain de la Juventus Turin et de la sélection des Pays-Bas, a bénéficié d'une suspension abrégée à quatre mois, après un contrôle positif survenu en mars, alors que Christophe Cheval, sprinteur français de faible renommée, n'a guère de chance de voir la Fédération française d'athlétisme (FFA) lui accorder une remise de peine sur les deux ans de suspension qu'elle lui a infligés à la suite de son contrôle positif subi à Edmonton, en août.

## L'EXCUSE DE L'IGNORANCE

Épinglés pour les mêmes raisons – la présence de précurseurs de la nandrolone dans leurs urines –, deux athlètes de haut niveau, le footballeur et le sprinteur, ont invoqué des excuses voisines. Edgar Davids aurait malencontreusement absorbé le produit prohibé en avalant une potion pour soigner un rhume (d'autres footballeurs italiens, Christian Bucchi et Salvatore Monaco, s'en sont tirés en assurant que la viande de sanglier était à l'origine de leurs problèmes) ; Christophe Cheval aurait, lui, été victime de suppléments nutritionnels contaminés à la nandrolone, sans que cela figure sur la notice. « Pas de bol », a-t-il assuré, après avoir fait analyser un extrait de ce produit qu'il avait commandé par Internet à un distributeur basé en Alsace.

Ce manque de chance est brandi par nombre d'athlètes depuis des années, depuis que des études ont battu en brèche l'hypothèse d'une

production de nandrolone naturellement excessive par certains organismes (une suggestion avancée notamment par le judoka français Djamel Bouras). L'excuse de l'ignorance et de la malchance a, elle aussi, fait long feu. « Il y a encore deux ou trois ans, les sportifs étaient de bonne foi, mais, aujourd'hui, ce discours ne peut plus être tenu », assure Michel Boyon, président du Comité de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD). « Il ne peut en aucun cas s'agir d'une excuse, ajout-

alimentation plus régulière ». Selon cette spécialiste, « acheter des suppléments alimentaires par l'intermédiaire de l'Internet, c'est le début d'une dérive ».

Devant la recrudescence des cas de positivité à la nandrolone ces dernières années, le CIO a entrepris une vaste étude portant sur 600 pots de suppléments nutritionnels, achetés un peu partout dans le monde et confiés au laboratoire de Cologne (Allemagne). L'analyse du premier tiers de ce stock a déjà

aux athlètes et à leur entourage de ne pas consommer de tels produits ».

Pour le moment, les athlètes, tous sports confondus, se contrefontent de ces mises en garde. Leurs motivations sont parfois ambiguës. « Je prends des compléments alimentaires, de la créatine, depuis deux ans, explique Christophe Cheval. Et je n'ai jamais eu de problème. Il ne faut pas se leurrer : on ne peut pas faire de l'athlétisme à haut niveau sans complément alimentaire. » Aux yeux du sprinteur français, ces produits présentent l'avantage de rééquilibrer son alimentation : grand amateur de frites et de plats de pâtes, il n'aime pas les fruits et légumes et se voit dans l'obligation de « compenser » ses carences.

L'utilité même des suppléments nutritionnels fait l'objet d'un débat au sein de la communauté scientifique. « Les nutritionnistes qui travaillent avec le CIO pensent que ces produits n'ont pas grand intérêt », avance Patrick Schamasch. Marie-France Oprendek recommande, elle, une utilisation contrôlée, maîtrisée, « à bon escient, dans le cadre d'un programme nutritionnel » : « Il faut les adapter, en fonction du sport pratiqué et des carences présentées par les sportifs. Un tennisman ou une gymnaste n'a pas les mêmes besoins qu'un adepte des sports d'endurance. » « Surtout, insiste-t-elle, il ne faut pas les bannir : "En sport, plus vous bannissez, plus vous incitez." »

E. C.

## « Il y aura toujours des produits dopants dans le sport »

LE DOCTEUR Rob Dawson, 38 ans, dirige la clinique Discus (Drugs in Sport Clinic and User's Support). Installé à Chester-le-Street, cet établissement accompagne les sportifs utilisateurs de produits dopants. Il avait été créé après qu'une étude a démontré que 60 % des usagers de distributeurs de seringues dans le nord-est de l'Angleterre étaient des consommateurs de stéroïdes anabolisants. En six ans, il a reçu 450 patients, dont l'immense majorité pratique le body-building.

« Mais je reçois également des athlètes venant d'autres sports, certains sont des compétiteurs, ou des ex-compétiteurs de haut niveau », a expliqué Rob Dawson dans un entretien avec le journal The Independent on Sunday du 12 août.

« Sur le plan moral, comment justifier mon action ? », s'interroge le praticien. Parce que, au bout du compte, ma responsabilité est de m'occuper de mes patients. Au Royaume-Uni, les gens qui prennent des anabolisants et d'autres produits dopants comme l'insuline ou les hormones de croissance ne commettent pas un acte illégal. Ils se trouvent seulement dans l'illégalité vis-à-vis des règlements sportifs. Ce n'est pas un délit dans ce pays.

« Si je peux faire en sorte qu'un usager de stéroïdes anabolisants diminue sa consommation, c'est déjà une victoire. Si je peux faire en sorte qu'un patient s'injecte ses produits de manière plus sûre, c'est une autre victoire. »

« Lorsqu'un athlète décide de s'engager sur la voie des suppléments nutritionnels, n'a-t-il pas déjà impli-

tement accepté de recourir à des produits destinés à améliorer ses performances ? Il faudrait alors établir une distinction entre les produits acceptables et ceux qui ne le sont pas, entre le dopage et les suppléments. »

« On devrait toujours rappeler qu'il n'y a pas de place pour le dopage dans le sport. Mais on devrait aussi se demander : "Comment allons-nous aborder ce problème, d'une façon cohérente et équilibrée ?" Or, s'il y a quelque chose de cohérent, c'est la façon dont les athlètes nient avoir eu recours à quelque produit que ce soit. Les gens prendront toujours des produits dopants dans le sport. »

« Il est très naïf de croire que les médecins connaissent mieux la question ou que nous savons ce qui se passe, parce que beaucoup de personnes impliquées [dans le dopage] sont des scientifiques du sport, des gens très bien informés. Ils lisent la même littérature que nous. Ils ont accès aux mêmes articles sur la recherche scientifique que nous. »

« Le fait est que les programmes de lutte contre le dopage sont condamnés à échouer, à cause des ressources disponibles et à cause de la dimension internationale du problème. Pour s'assurer que les meilleurs athlètes sont propres, il faudrait pouvoir les suivre en permanence. Il faudrait pouvoir dire : "OK, les trente meilleurs athlètes de chaque pays seront suivis chaque mois et seuls ces trente athlètes seront autorisés à s'aligner dans les compétitions." Cela coûterait une fortune. Par ailleurs, le programme de lutte contre le dopage n'est pas assez sensible pour attraper les tricheurs, comme cela a été démontré par l'affaire Olga Iegorova. Pour moi, les procédures actuelles ne marchent pas. Elles ne peuvent pas marcher. »

## Le « J'accuse » de Bernard Kouchner

Dans un entretien publié par L'Equipe lundi 1<sup>er</sup> octobre, Bernard Kouchner, ministre de la santé, se montre sévère à l'égard de la médecine du sport. « Je sais que des produits sont très souvent prescrits et délivrés sciemment par des professionnels de la santé, déclare-t-il. On dit parfois que c'est la qualité de l'assistance médicale qui fait la différence en termes de résultats. J'accuse cet entourage (...). Les pratiques de dopage touchent désormais tous les niveaux, les professionnels comme les occasionnels, et se banalisent même chez les jeunes. »

## LE DÉBUT D'UNE DÉRIVE

« En France, tous les produits sont répertoriés et visés par les services de la répression des fraudes », précise Marie-France Oprendek. Ce médecin nutritionniste travaille avec l'INSEP, où elle s'est fixé pour objectif « d'aider les athlètes à revenir à une

montré la présence de substances prohibées « dans 15 % à 20 % des cas ». Selon le docteur Schamasch, « une grande partie de ces produits contaminés proviennent des Etats-Unis ou sont fabriqués sous licence américaine ». « Mais ce n'est pas le seul pays en cause », dit-il. Depuis 1998, le CIO a alerté les sportifs sur ce problème. Forte des premiers résultats de l'étude du laboratoire de Cologne, la commission médicale du CIO a publié un communiqué, le 27 septembre, pour « continuer de recommander

## TROIS QUESTIONS À...

### DENIS RICHÉ

1 Denis Riché, vous êtes nutritionniste, membre de l'Institut européen de diététique et de micronutrition, comment interprétez-vous la popularité des suppléments nutritionnels auprès des athlètes ?

Les sportifs ont toujours été à la recherche du produit miraculeux. De nos jours, la professionnalisation à outrance entraîne des attentes toujours plus élevées, et les échecs se traduisent par un sentiment d'injustice et d'incompréhension. La recherche de performance et la médecine n'apportent pas toujours des réponses claires aux athlètes. Ils font appel à des « gourous », qui proposent des démarches limites. C'est un domaine où la rumeur et la réputation tiennent une grande place, où l'on confond souvent expertise scientifique et témoignages d'athlètes.

2 Quelles situations peuvent justifier un recours à ces compléments ?

Un complément est quelque chose qui doit venir pallier une carence susceptible d'avoir une répercussion sur l'état de santé d'une per-

sonne. Avant de conclure à une éventuelle carence, il faut procéder à une enquête alimentaire, analyser les données chimiques et les éléments de biologie d'un individu. Aux yeux des sportifs, la supplémentation consiste à amener quelque chose en plus de leurs besoins, non pas dans une logique de santé, mais plutôt dans une recherche de produit miracle. Prenez l'exemple d'Ali Saïdi-Sief, le coureur de fond algérien. Après avoir été contrôlé positif à la nandrolone, à Edmonton, il a incriminé un produit, le pyruvate, dont l'utilité dans la recherche de performance n'a été démontrée par aucune étude.

3 Faudra-t-il interdire le recours à ces produits ?

On peut considérer les sportifs comme une population à risques, et il est cohérent de penser qu'ils doivent être accompagnés. Mais il faut souligner la différence fondamentale entre la complémentation, indispensable, et la supplémentation, qui ouvre la porte à des substances complètement aberrantes. Ensuite, il faut toujours rappeler que c'est la façon de se reposer et de manger qui rend meilleur. Combien d'athlètes ont une alimentation saine ? Souvent, il est plus facile pour eux d'avaler un produit.

Propos recueillis par Eric Collier

## Dans la chasse à l'EPO, le CIO veut changer de méthode

L'AFFAIRE Olga Iegorova, du nom de la coureuse de fond russe sacrée championne du monde de 5 000 m, le 11 août, à Edmonton (Canada), un mois après avoir été contrôlée positive à l'érythropoïétine (EPO) lors de la réunion d'athlétisme de Saint-Denis, n'en finit pas de provoquer des remous.

Début août, alors que les 8<sup>es</sup> championnats du monde débutaient, la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) avait sanctionné Olga Iegorova, « à titre provisoire », sur la foi d'informations en provenance du laboratoire de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), qui avait décelé des traces d'EPO exogène dans un échantillon d'urine.

Quelques jours plus tard, Arne Ljungqvist, président de la commission médicale de l'IAAF, autorisait la Russe à concourir « pour des raisons strictement juridiques » : les avocats de la Fédération russe avaient souligné le caractère illégal de la décision, basée sur une simple analyse d'urine, alors que l'IAAF ne reconnaît, comme la

majorité des fédérations, que la méthode combinée des tests sanguin et urinaire.

## DE NOMBREUSES DISCORDANCES

Visiblement embarrassé par ce retournement de situation, Arne Ljungqvist avait alors assuré que la méthode de dépistage de l'EPO par le test urinaire seul pourrait être validée par le Comité international olympique (CIO) « une dizaine de jours » après les championnats du monde d'Edmonton. Un

## Le cyclisme donné en exemple

Le président du Comité international olympique, le Belge Jacques Rogge, a salué, samedi 29 septembre, l'Union cycliste internationale (UCI) dont il a estimé qu'elle donnait l'exemple en matière de lutte contre le dopage. Tandis qu'il assistait à Anvers (Belgique) aux championnats du monde du cyclisme sur piste, Jacques Rogge a déclaré que l'UCI « faisait un très bon travail en matière de dopage » et il a salué les « efforts entrepris par [le président] Hein Verbruggen et ses collègues ». « Ils sont sur la bonne voie », a-t-il assuré. « Ils donnent un exemple que tous devraient suivre », a-t-il conclu, estimant que les autres fédérations sportives devraient, elles aussi, imposer des tests sanguins à leurs athlètes afin de détecter d'éventuelles traces d'EPO.

mois et demi a passé, et le CIO n'a pas fait état de la moindre avancée dans ce domaine.

« J'avais dit cela parce que c'était le message que j'avais reçu du président de la commission médicale du CIO, le docteur Patrick Schamasch, assure Arne Ljungqvist. On m'a fait croire qu'un test de validation était en cours. » « Je n'ai jamais parlé d'un tel délai, rétorque Patrick Schamasch. Pour le moment, nous continuons à travailler sur la définition d'un critère de positivité à

l'EPO avec cinq laboratoires [Châtenay-Malabry, Oslo, Barcelone, Sydney, Lausanne]. Nous voulons qu'il soit défini avant les Jeux d'hiver de Salt Lake City, en 2002. »

Là encore, des discordances apparaissent. « Cela va prendre des mois, affirme Arne Ljungqvist. Il reste encore à publier les résultats dans une publication scientifique. »

Le contrôle positif d'Olga Iegorova et sa réhabilitation par l'IAAF avaient provoqué le courroux des adversaires de la Russe (Le Monde du 9 août) puis, après une enquête du journal L'Equipe, soulevé quelques questions quant à l'éventualité du sabotage de l'échantillon d'urine analysé.

Une enquête a été diligentée par le ministère de la jeunesse et des sports mais, pour Arne Ljungqvist, la mise au jour d'une éventuelle manipulation de l'échantillon B des urines d'Olga Iegorova n'aurait aucune incidence sur la position de l'IAAF. « Le cas Iegorova n'existe plus », insiste-t-il.

E. C.

## Cyclisme : Laurent Jalabert renonce aux championnats du monde

LAURENT JALABERT (CSC-Tiscali), le chef de file de l'équipe de France, champion du monde 1997 de contre-la-montre, a été contraint de déclarer forfait, lundi 1<sup>er</sup> octobre, pour la course en ligne des championnats du monde, le 14 octobre à Lisbonne (Portugal), trahi par une tendinite au genou ressentie quelques jours avant le Grand Prix des nations. Le vainqueur des étapes de Verdun et Colmar du Tour de France 2001 faisait figure de favori sur un circuit difficile semblant convenir à son style. « Mais, ma blessure m'aurait empêché de tenir mon rang correctement », a expliqué le Mazamétain. La décision n'a pas été facile à prendre, dimanche, et à communiquer aux membres de l'Equipe de France. Ils doivent comprendre que je n'ai pas déclaré forfait par manque de motivation. » Ce forfait complique la tâche du sélectionneur national, Charly Bérard, qui pourrait également enregistrer, bientôt, les forfaits de Patrice Halgand (Delatour), victime d'une tendinite du genou droit, de Gilles Bouvard (Delatour), dont la forme connaît de curieuses variations, et de Nicolas Jalabert (CSC Tiscali), qui souffre de l'estomac. (avec AFP)

## DÉPÊCHES

■ CYCLISME : l'Allemand Erik Zabel (Telekom) est devenu pour la première fois n° 1 mondial au classement de l'Union cycliste internationale (UCI), publié lundi 1<sup>er</sup> octobre. Le quadruple lauréat de la classique de printemps Milan-San Remo a profité de ses trois victoires d'étape au Tour d'Espagne pour dépasser l'Américain Lance Armstrong (US Postal), qui avait pris la tête du classement UCI après son troisième succès dans le Tour de France, en juillet.

■ FOOTBALL : Claude Simonet, président de la Fédération française (FFF) estime, dans une interview lundi au quotidien régional Sud-Ouest « qu'en 2004, il sera temps de passer la main ». Le président de la FFF juge qu'à la fin de son mandat, prévu en décembre 2004, « tout dépendra de ma santé, de ma vie familiale, aussi de la volonté de ceux qui sont autour de moi de me changer ou de me garder. En 2004, j'aurai passé dix ans aux commandes du football. Il sera temps de passer la main ».

■ VOILE : les recherches se poursuivaient, lundi 1<sup>er</sup> octobre, pour tenter de retrouver le navigateur italien Roberto Varinelli, 49 ans, un des concurrents de la Transat 6.50 à la voile La Rochelle-Salvador de Bahia (Brésil), porté disparu depuis dimanche 30 septembre au large du Portugal après que les secours en mer portugais ont constaté qu'il n'était plus à bord de son bateau, Metallurgica Calvi. L'inspection du bateau a par ailleurs montré que le navigateur n'avait utilisé ni sa combinaison ni son radeau de survie, accentuant le pessimisme des organisateurs.

## Passage pluvieux

**MERCREDI** : Une bande pluvieuse traverse l'ouest du pays dans la nuit de mardi à mercredi. En journée, les pluies, parfois soutenues, se décalent vers le centre puis vers l'est de la France. Après le passage des pluies, les températures baissent et redeviennent de saison.

**Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie.** Le ciel se partage entre nuages et éclaircies. Quelques averses le long des côtes. Les températures affichent de 18 à 21 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Des pluies parfois soutenues en début de matinée. Elles sont suivies par un temps variable et plus frais. Les températures maximales sont voisines de 19 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Au petit matin, le vent souffle et le ciel est voilé sur l'Alsace et la Franche-Comté. Ailleurs, pluies et nuages sont déjà au programme. En

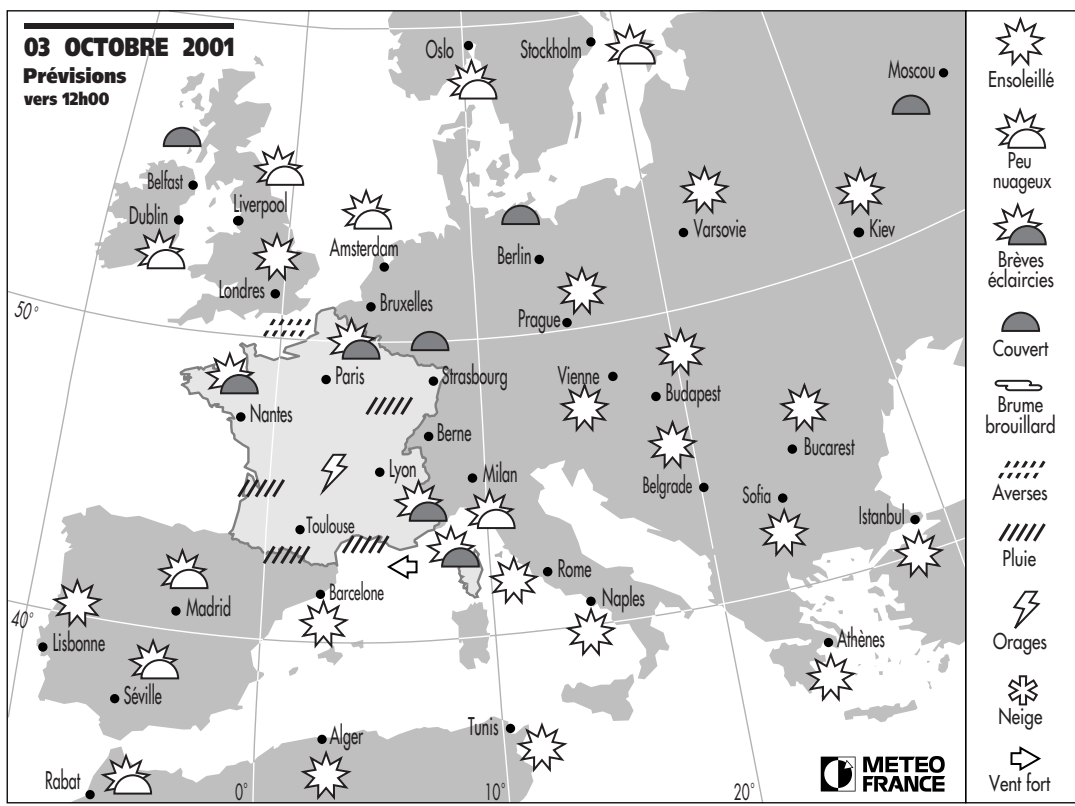
journée, les pluies se décalent lentement vers l'est. Des températures entre 18 et 23 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** La matinée est grise et pluvieuse. Dans l'après-midi, les pluies cessent et des éclaircies reviennent. Les températures varient entre 19 et 22 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Sur le Limousin et l'Auvergne, des pluies parfois importantes et orageuses se produisent tout au long de la journée. Ailleurs, le ciel matinal se voile, il pleut dans l'après-midi. Il fait de 18 à 25 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Le vent marin apportent de nombreux nuages qui parfois précipitent en petite pluie. Le soir, les pluies s'intensifient. Les températures s'échelonnent entre 22 et 25 degrés.

**La grève de certains syndicats de Météo-France nous empêche de publier les prévisions météorologiques habituelles.**



## PRATIQUE

# Les réponses des voyageurs à la crise du tourisme

**APRÈS** trois semaines de tourmente sur le monde du tourisme, conséquence des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, la profession s'organise pour répondre aux voyageurs déboussolés et peu enclins au départ. Le flot d'annulations massives (11 000 en une semaine, dont la moitié vers les Etats-Unis et le Canada, 4 400 vers le Maghreb et le Proche-Orient) s'est tari. Depuis le 27 septembre, la courbe s'est inversée, « de nouveau le téléphone sonne, les demandes de devis comme les réservations reprennent », précise Jean-François Rial, PDG de Voyageurs du monde, Terres d'aventure et Comptoirs. « La baisse d'activité est ramenée à moins 20 % par rapport à l'an passé », souligne-t-il. Certains clients prennent à contre-pied la tendance générale et s'inscrivent pour l'Egypte, « considérant que jamais la sécurité n'y serait aussi bonne, ils saisissent l'occasion de visiter les sites archéologiques sans la foule », indique-t-il.

Les tour-opérateurs, dont les catalogues 2001-2002 arrivent tout juste dans les agences, font face à la demande frileuse et décalée des globe-trotteurs qui boudent des pans entiers de la planète. « On a cette chance d'être généraliste, se rassure

Floral Gavalda de Kuoni, fort d'une belle programmation sur ses destinations « Sables », Maldives, Maurice, Seychelles, Polynésie. Avec des centaines d'annulations sur l'Egypte pour les vacances de la Toussaint, on adapte les capacités aériennes et le nombre de bateaux au volume des clients. Pour les fêtes de fin d'année, les réservations accusent un recul de 30 % sur 2000. Pour février et au-delà, on a conservé toutes nos capacités. L'Egypte a hélas subi d'autres coups durs [attendait de Louxor en 1997] et est toujours repartie avec force. »

Les clients se retournent vers les Caraïbes, l'Océan Indien, l'Asie du Sud-Est, la Chine, l'Afrique (plus 20 % de demandes sur le Sénégal, plus 100 % pour le Kenya, plus 15 % pour les Canaries, chez Fram).

## A savoir

### ● FRAIS D'ANNULATION.

Ces frais augmentent à mesure que la date du départ approche. Sont généralement retenus 200 F (30,50 €) de frais de dossier jusqu'à 30 jours du départ, 25 % du prix du forfait de 30 à 21 jours du départ, 50 % de 20 à 8 jours, 75 % de 7 à 2 jours, 90 % à moins

de 2 jours du départ et la totalité du prix payé si l'on ne se présente pas le jour dit.

### PARADE À LA PSYCHOSE

« Les diminutions de tarifs commencent à arriver, commente Rémy Arca de Vacances fabuleuses, mais jusqu'où ira-t-on, moins 20 %, moins 50 % ? Et jusqu'à quand ? On avance

de 2 jours du départ et la totalité du prix payé si l'on ne se présente pas le jour dit.

● **MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.** Le site Internet de « Conseils aux voyageurs » tient à jour une liste des pays et régions « formellement déconseillés », à laquelle se réfèrent les voyageurs (www.dfae.diplomatie.fr).

sur la pointe des pieds. Il y aura des promotions ponctuelles. Comme celle que prépare l'association Visit USA Committee [100 tour-opérateurs, compagnies aériennes, chaînes hôtelières, Etats et villes, prestataires de service], pour redynamiser l'image de New York. Il s'agit d'un forfait à prix coûtant, « 3 nuits au départ de Paris » pour le Thanksgiving, fin novembre. Affaire à suivre. Vacances Carrefour, qui a renoncé à sa promotion prévue le 17 septembre sur Manhattan, a maintenant ses 5 000 forfaits à 1 190 F, 181 € (3 300 sont déjà vendus), offrant le choix d'un week-end à Istanbul, d'une semaine à Hammamet ou à Marrakech, en demi-pension. « Il serait dommage, confie Philippe Cobessi, le directeur, que l'on soit plus pessimiste que nos clients. Ces destinations ne présentent pas de risques. » Pour accompagner le repli des voyageurs vers la vieille Europe, il annonce un autre « prix unique » sur cinq métropoles scandinaves. Promotions encore chez Accor Tour en octobre, sur la Tunisie, le Maroc, le Sénégal, l'Egypte.

« L'onde de choc a été extrêmement importante, reconnaît Gilles Gersant, directeur de Havas Voyages-Vacances, on n'en est pas sorti. » Jusqu'au 30 septembre, les annula-

tions sur New York et l'Ouzbékistan ont été enregistrées sans frais. Toujours pas de frais non plus pour les pays « formellement déconseillés » aux touristes par le Quai d'Orsay, dont le Turkménistan, le Pakistan et le Yémen. Certains voyageurs ont accepté, tous azimuts et gracieusement, les annulations avec reports.

Si l'achat d'un forfait inclut automatiquement un contrat « assistant-rapatriement », il faut acquiescer en sus une assurance complémentaire pour couvrir l'extension « annulation de voyage » (3,9 % du prix du forfait chez Elvia, par exemple). Celle-ci, très restrictive (maladies antérieures, licenciements, etc.), ne prend pas en compte le simple fait d'être inquiété par la situation internationale. « Les gens fournissent des certificats médicaux de complaisance pour ne pas partir, cela se rapproche de la fraude, constate Nicole Rodriguez-Besson, directrice d'Elvia. On renforce nos moyens de contrôle, prévient-elle. Elvia a d'ailleurs lancé, bien avant les événements, notamment chez Havas Voyages, le contrat « Volte face », prévoyant les « annulations toutes causes », plus coûteux, facturé 4,5 % du prix du voyage avec une franchise de 20 %, ou de 1 000 F minimum, 152 €.

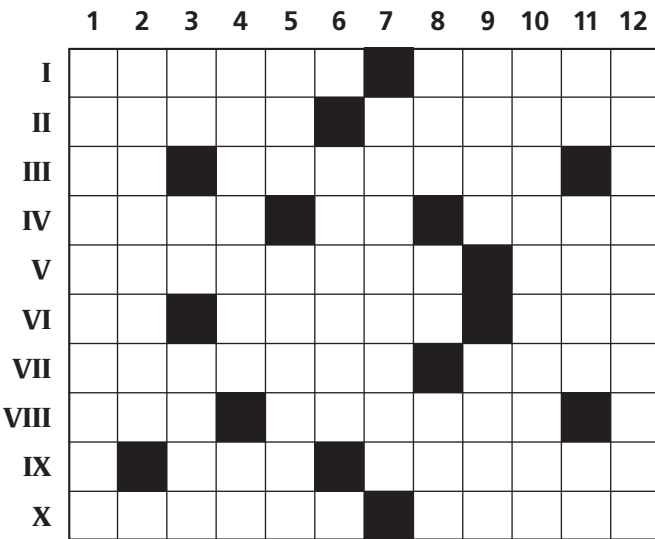
Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les conditions de vente s'appliquent de nouveau et de manière assez stricte, frais d'annulation à la clé, pour qui renonce à partir, une fois engagé. Conscients de la fragilité de la demande, plusieurs voyageurs continuent à jouer l'ouverture. « On a une position très commerciale et très souple vis-à-vis de nos clients, assure Jacques Maillot, il faut tout faire pour les garder », insiste le PDG de Nouvelles Frontières. Même discours chez Voyageurs du monde : « Le problème n'est pas le prix, observe Jean-François Rial, mais le fait de rassurer les gens. Le voyage doit rester un plaisir. On demeure très souple, s'il y a report. » Idem chez Orients, où Anne Derain précise qu'elle conservera les sommes versées en acompte sur le voyage ultérieur. Quant à Jean-Pierre Mas, président d'AFAT Voyages (437 agences), il étudie le moyen de raccourcir la période durant laquelle les frais d'annulation s'appliquent « à quinze jours, avec possibilité de report. Il ne faut pas que l'achat d'un voyage apparaisse au client comme un piège qui se referme sur lui. Il faut voyager l'esprit libre ».

Florence Evin

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 232

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



### HORIZONTALEMENT

1. Un peu décalé par rapport aux autres. A du mal à suivre les autres. - II. Avancée en façade. Mettre en communication. - III. Cité antique. Espace sacré chez les Grecs. - IV. Taquina la muse. Voyelles. La Thaïlande d'hier. - V. Fidèle lecteur. Politesse peu encombrante. - VI. A moitié noir. Pas très grand mais malin. Pour un meilleur coup au départ. - VII. Réduit le volume des volumes. Elévation. - VIII. Dans le doute. Son de clochette. - IX. Regroupe-

ment autour de la Russie. Fait de la musique avec des coquillages. - X. Pièges sous-marins. Protections sous-marines.

### VERTICALEMENT

1. Monté, il fait illusion. - 2. Aura beaucoup de mal à suivre. - 3. Eclat de rire. Possessif. En tournée à la tombée de la nuit. - 4. Ne fera pas le bonheur des conservateurs. Préposition. - 5. Clameur dans l'arène. Préparée pour le métier. - 6. Depuis Télémaque, ses conseils sont suivis. -

7. Remis en mouvement. - 8. Presque rien. La moitié de rien. Reste au fond du cours. - 9. Petits ensembles. Bien située. - 10. Qui ne devraient pas vous lâcher facilement. - 11. Sur la droite au centre. Reconnaissance. Sur la droite. - 12. Pour ceux qui ne veulent pas trop se mouiller.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 231

### Horizontalement

I. Popote. Purée. - II. Ruinistes. PC. - III. Ob. DNA. Ria. - IV. Plaît. Lot. Cr. - V. Oignons. Omet. - VI. Réé. Ridage. - VII. Tentée. Vénal. - VIII. Cutter. Ame. - IX. Oter. Pincée. - X. Narcodollars.

### Verticalement

1. Proportion. - 2. Oubliée. Ta. - 3. Pi. Agencer. - 4. Ondin. Turc. - 5. Tintoret. - 6. ESA. Niet. - 7. LSD. EPO. - 8. Peso. Avril. - 9. Us. Toge. NI. - 10. Menaça. - 11. Epi. ce. Amer. - 12. Ecartelés.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunsbourg  
94852 Ivry cedex

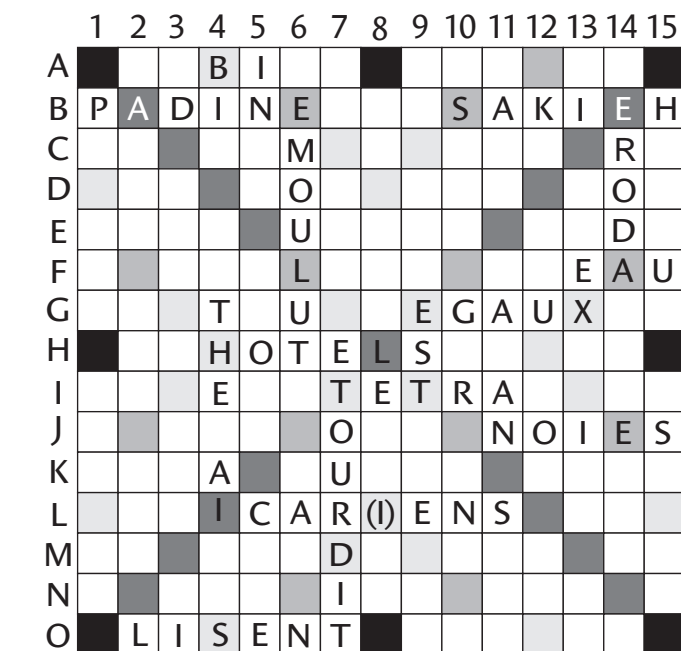
PRINTED IN FRANCE

## SCRABBLE® N° 245

### 600 %

Le Parisien Franck Maniquant a battu le record de Michel Duguet, qui, en 1983, avait gagné les quatre manches consécutives d'un championnat sans perdre un seul point : Franck a remporté les six premières manches du championnat du monde francophone, joué à La Rochelle.

Voici un problème qu'il a composé pour les Rochelais.  
**Tirage : B C E I L R O.**  
a) Trouvez et placez un sept-lettres.  
b) En trois endroits différents, placez trois huit-lettres différents.  
c) Placez un neuf-lettres, un dix-lettres, et enfin un quinze-lettres.  
N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la et continuez.  
**Préparation de la grille de la semaine prochaine.**  
d) A A C E I N S : trouvez deux sept-lettres. A E I N S U X : trouvez trois sept-lettres, dont aucun n'est courant. L'un est une hormone (au pluriel), le deuxième un adjectif



médical et le troisième un adjectif pluriel relatif à un cristal.  
**Solutions dans Le Monde du 10 octobre.**

**Solutions du problème paru dans Le Monde du 26 septembre.**  
a) VACUITE, G 3, 100, en collante au-dessus de CAYENNE  
b) ENCUVAIT, O 1, 176 (l'anagramme CUAVENT passe en 6 B) - DECUVAIT, ôter le vin de la cuve,

L 2, 80 - EVACUVAIT, 13 D, 75 - CUVERAIT, L 8, 67, ou l'anagramme ACTIVEUR - CUVELAIT, revêtait l'intérieur d'un puits de mine, 10 E, 67.  
c) RICAINE ou ICARIEN - CABINIER (d'une cabine à haute tension), INFARCIE, nécrosé, ou CARNIFIE, fait ressembler à un muscle, ECRI-VAIN.

Michel Charlemagne

Le Monde  
**DOSSIERS & DOCUMENTS**  
LES CLÉS DE L'INFO

**Au sommaire du numéro d'octobre**

**Torture et mémoire française**

Après des années de silence sur les exactions de l'armée en Algérie, les Français revisitent enfin cette partie dramatique de leur histoire.

**Notre héritage antique**

Référence pour les uns, objet de manipulation pour les autres, le monde antique nous offre un intérêt qui ne s'est jamais démenti.

**Plus les Clés de l'info : L'Amérique attaquée**

Chez votre marchand de journaux  
**18 F-274€**

## CINÉMA

« Petite » semaine, riche de sept sorties seulement. Mis à part un programme original de films d'animation iraniens à l'attention des plus petits, la faiblesse de la représentation étrangère, dont le folklorique *Moulin rouge*, de Baz Luhrmann, n'est pas le dernier à témoigner, favorise les couleurs nationales. Des trois films français en lice, *Le Pornographe*, deuxième long métrage de Bertrand Bonello, tire avec brio son épingle du jeu. Ce film, d'une extrême finesse de touche sous ses dehors *hardcore*, propose une réflexion tout à la fois mélancolique et combative sur le destin et la pérennité du cinéma moderne. A travers le prisme de la pornographie et du conflit entre générations, le film porte un regard bouleversant sur un des acteurs les plus inspirés du cinéma français : Jean-Pierre Léaud. Plus soucieux de faire passer en force leur message, *Martha...* *Martha*, de Sandrine Veysset, et *Chaos*, de Coline Serreau, arpentent à leur manière, sous les auspices respectifs de la fatalité la plus noire et du féminisme le plus exacerbé, le terrain poisseux des relations familiales. Enfin, quiconque voudrait découvrir une des voix les plus originales et les plus méconnues du cinéma français de ces quarante derniers années, devra courir au Centre Pompidou, où se donne l'intégrale des œuvres de Jean-Daniel Pollet.

► www.lemonde.fr/cinema

## Cap sur la planète Pollet au Centre Pompidou

SON CINÉMA est né de la lumière et de la nuit. Rien n'y prédisposait Jean-Daniel Pollet – c'est lui qui le dit dans *L'Entrevue*, cosigné avec Gérard Leblanc (éd. l'Œil). Son cinéma est né de la vision, quand il était adolescent, de *Limelight* et, peu après, du coma inexplicable qui l'a frappé, le laissant partiellement amnésique. Chaplin est là, très vite, dans les comédies qu'il tourne autour de Léon, ce personnage mélancolique et burlesque interprété par Claude Melki dans cinq films, depuis le premier court métrage, *Pourvu qu'on ait l'ivresse*, en 1958.

Son œuvre est aussi le reflet d'une sensation du monde différente, décalée, à reconstruire, au moins depuis *Méditerranée* (1965), bouleversante mise en œuvre des puissances du cinéma à partir du texte d'un écrivain qui aime si bien l'art, et si peu le cinéma, Philippe Sollers.

Celui-ci viendra en parler, avant d'autres complices, amis, alliés et collatéraux de Jean-Daniel Pollet (le musicien Antoine Duhamel, le comédien Michael Lonsdale, l'historien Jacques Lourcelles, le scénariste Remo Forlani, le critique Noël Simsolo...) au cours des « présentations » qui ponctuent cette (quasi) intégrale présentée par le Centre Pompidou à l'occasion de la sortie en salle du vingt-

huitième film de Jean-Daniel Pollet, *Ceux d'en face* (*Le Monde* du 26 septembre). Des films de toutes longueurs, de toutes natures, de toutes origines qui composent ensemble une œuvre sans équivalent dans l'histoire du cinéma.

Sans équivalent, mais pas sans écho. Bien au contraire : très rares sont les cinéastes qui auront été à ce point en « affinité réactive »

## ZOOM

Des œuvres très différentes forment cette quasi-intégrale, présentée à l'occasion de la sortie du vingt-huitième film du cinéaste

avec les recherches esthétiques et politiques de leur temps. Synchrones des débuts de la nouvelle vague (au point que son *Rue Saint-Denis* fait partie de *Paris vu par...*, film-manifeste de ce mouvement, aux côtés de ceux de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Claude Chabrol...), Jean-Daniel Pollet s'inven-

te une trajectoire personnelle qui passe du côté de *Horla* (1966) et de chez Francis Ponge (le sublime *Dieu sait quoi*, 1993), et par la télévision au temps où elle cherche encore à produire un langage (les nombreuses réalisations pour *Dim Dam Dom* dans les années 1960).

Cette invention créative, parfois touchée par une grâce surnaturelle mais menée dans de grandes difficultés matérielles, a également conduit Jean-Daniel Pollet à l'étonnant travail de déconstruction de son propre cinéma réalisé avec *Contretemps* (1988), à des tentatives expérimentales en phase avec le théâtre (*Le Sang*, film invisible depuis sa réalisation en 1971, présenté exceptionnellement à Beaubourg) aussi bien que vers des compositions entièrement fondées sur l'enregistrement documentaire, comme *Pour Mémoire (la forge)*, en 1979, et surtout le magistral *L'Ordre* (1973), à côté de films de facture plus classique comme *L'Amour c'est gai, l'amour c'est triste* (1968) et *L'Acrobate* (1975).

J.-M. F.

★ Centre Pompidou. Cinéma 1 et Cinéma 2. Tél. : 01-44-78-12-33. Jusqu'au 22 octobre. [www.centre-pompidou.fr/evenements/](http://www.centre-pompidou.fr/evenements/)

## RENCONTRE

## Les images au ralenti de Florent Marcie sur le front afghan

« Vous présentez *Saïa*, film très singulier tourné sur la ligne de front en Afghanistan. Dans quelles conditions l'avez-vous réalisé ?

– Reporter dans de nombreuses zones de conflits (Bosnie, Tchétchénie, Soudan, Algérie...), j'ai éprouvé en Afghanistan le besoin de décrire ce qu'éprouvaient les jeunes combattants sur cette ligne de front d'une guerre qui semblait sans issue. Je voulais montrer la réalité de cet affrontement sans grille de lecture préétablie. Au cours de l'hiver 2000, j'ai accompagné des patrouilles des forces de Massoud durant la nuit, le moment où ont lieu les affrontements, ce qui posait évidemment des problèmes techniques. L'infrarouge me privait de la beauté si particulière des paysages, j'ai essayé le ralentissement de la vitesse d'obturation – l'équivalent d'un temps de pose lent en photographie.

– Vous attendiez-vous à ce résultat « magique », à ces images fantomatiques, qui donnent une sensation inédite de la durée, du danger, des rapports entre les combattants des deux camps ?

– Non, la réponse technique s'est trouvée être aussi une réponse artistique. J'ai tourné « en aveugle », surtout guidé par les sons, dans une situation très semblable à celle des combattants de nuit. J'ai découvert au fur et à mesure les possibilités plastiques ouvertes par ce système.

– Ces images poétiques ne sont pas les seules que vous ayez ramenées.

– Non, d'ailleurs la séance du 3 octobre est complétée par un document plus classique, l'interview d'un officier taliban fait prisonnier par l'Alliance du Nord (dont un extrait a été diffusé sur TF1 le 30 octobre).

– Allez-vous retourner filmer en Afghanistan ?

– Je repars juste après la présentation de *Saïa*, non pour filmer mais pour faire avancer un projet qui me tient à cœur depuis longtemps : des réalisateurs et des journalistes afghans font un travail remarquable mais n'ont aucun moyen de l'utiliser eux-mêmes, ils sont contraints de confier leurs images à des médias occidentaux au lieu de donner leur propre vision de la situation. Nous allons créer un centre de presse afghan, basé dans le Panchir avec une base arrière à Douchambé, doté du matériel minimum pour produire des documents sur place. J'ai accueilli et formé un journaliste et un cameraman à Paris cet été pour préparer cette action. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

★ Tous les soirs à 19 h 30 à partir du 3 octobre, au MK2 Beaubourg, 50, rue Rambuteau, Paris-3<sup>e</sup>. Tél. : 01-40-30-30-31. Le 3 octobre, la séance sera suivie d'un débat avec le réalisateur.

## De l'érection du cinéma moderne

Le pornographe. A travers le prisme de la pornographie et du conflit entre générations, Bertrand Bonello pose la question de la transmission

Film français de Bertrand Bonello. Avec Jean-Pierre Léaud, Jérémie Rénier, Dominique Blanc, Thibault de Montalembert, André Marcon, Alice Houri, Ovidie, Catherine Mouchet, Laurent Lucas. (1 h 48.)

Jacques Laurent (Jean-Pierre Léaud) a été, dans les années 1970, un réalisateur célèbre de films porno, avant de disparaître, avec le genre qu'il a servi, de la scène cinématographique. Au moment où débute ce film, il prépare, pour des raisons financières, son retour, à partir de ce qui va s'avérer un tragique malentendu. Son désir de prolonger la mise en œuvre artisanale et dionysiaque en vertu de laquelle le porno d'antan se mettait au diapason d'une certaine utopie cinématographique va se heurter à la vulgarité de son jeune producteur (Thibault de Montalembert) et au cynisme d'une industrie vidéo du plaisir mettant en coupe réglée les figures et les corps.

Parallèlement à la déconvenue et au sentiment d'inutilité qui le saisissent au cours de cette expérience, Jacques Laurent renoue avec son fils, Joseph (Jérémie Rénier). Jeune étudiant, ce dernier fomenté avec quelques amis un manifeste par lequel sa génération voudrait exprimer tout à la fois sa révolte contre le monde dont elle a hérité et son sentiment d'impuissance à le changer. Aussi bien, la grande question qui traverse *Le Pornographe* – bien au-delà de l'aura sulfureuse que lui confère son titre et la présence, en chair, en os et en action de quelques acteurs du cinéma X – est-elle celle de la transmission, abordée

par ce jeune réalisateur de trente-trois ans avec une intelligence et un talent remarquables. *Le Pornographe* est un film qui se veut à la fois une réflexion sur l'histoire du cinéma et une tentative d'en renouveler, pour son propre compte, les puissances. Le premier volet de cette ambition, par lequel l'histoire de Jacques et de Joseph dans le film recoupe le rapport de Bonello à ses pères cinématographiques, relève d'un univers marqué par la citation et la mélancolie, le maniérisme et le désenchantement.

Soit une histoire de filiation cinématographique, à travers laquelle pas un plan du film de Bonello ne semble pouvoir échapper à l'érotique funèbre de la réminiscence, au service d'un récit qui pourrait s'intituler : « Il était une fois le cinéma moderne ». Récits, personnages, cadres, lumières, lieux et sons, tout ici semble conspirer, selon la configuration, à évoquer Bergman, Bresson, Truffaut, Godard, Garrel, jusqu'à Claire Denis et les frères Dardenne.

## LE REGARD ET L'OBSCÉNITÉ

Il en va de même de la référence à la pornographie. Loin de vouloir engranger les bénéfices sulfureux de la récente apparition de cette figure dans le cinéma d'auteur, Bertrand Bonello, de façon absolument convaincante, interroge plutôt ce retour sous les auspices d'une possible coïncidence entre l'une et l'autre, autour de la question du regard et de l'obscénité.

C'est à partir de cette question, notamment, que s'élabore le cinéma moderne, en faisant, après le désastre des camps, de l'esthétique une question de morale. Monika, la petite amie de Joseph dans *Le Por-*

nographe, renvoie à cet égard au film de Bergman qui porte son nom en titre. Jugé licencieux lors de sa sortie en 1953, *Monika* apparaît quelques années plus tard comme une rupture épistémologique dans l'histoire du cinéma. Son impudeur, son naturel, son pessimisme et sa profonde vérité revendiquent, avec le regard-caméra de son héroïne, le cinéma moderne comme une obscénité. *Monika* devient à ce titre un film-matrice, aussi bien cité dans *Les 400 coups* de Truffaut que dans *A bout de souffle* de Godard. Quarante ans plus tard, Bertrand Bonello se demande en quelque sorte ce qu'il est advenu de ce geste, dans un monde où l'éjaculation faciale (l'industrie du sexe, la télévision, le règne inhumain du profit...) serait devenue sa réitération cynique, et pour le coup véritablement obscène.

Sa réponse, si elle n'est pas particulièrement optimiste, parvient du moins à recréer du sens, du lien et de la magie, à partir du champ de ruines duquel elle s'élève. Elle se résume peu ou prou à un nom, Jean-Pierre Léaud, et à l'enjeu que constitue sa présence dans le film. La défaite et la solitude de son personnage n'y ont d'égaux que la dignité et, d'une certaine manière, l'héroïsme avec lesquels ce revenant du cinéma moderne les incarne. C'est à la fois très beau et très bouleversant. Bonello est évidemment l'instigateur et le récipiendaire de cet acte de transmission, par lequel son film nous dit que la mélancolie peut être une arme redoutable et que le combat, en tout état de cause, continue.

J. M.

## TROIS QUESTIONS À...

## BERTRAND BONELLO

**1** Vous êtes cinéaste, réalisateur du *Pornographe*, mais votre formation et votre pratique sont au départ celles d'un musicien. Comment êtes-vous venu au cinéma ?

J'y suis venu seul, après avoir longtemps eu le pressentiment que je m'y sentirais bien, mieux en tout cas que dans le milieu de la musique. C'était un peu un désir sans raison particulière, sinon celle, un peu orgueilleuse sans doute, de maîtriser un art qui comprend par lui-même tous les autres, y compris la musique. J'ai d'ailleurs vraiment commencé à regarder les films au moment où j'ai décidé d'en faire. J'ai montré ensuite mon premier

moyen métrage à Carole Scotta, de la société de distribution et de production Haut et court, qui l'a aimé, et qui a produit mon premier long, *Quelque chose d'organique*, puis *Le Pornographe*.

**2** Comment vous êtes-vous situé, vous qui êtes né en 1968, par rapport à ce récit ?

Je ne peux pas nier qu'il y a quelque chose de très personnel là-dedans. Notamment ce sentiment que les enfants de la génération qui a fait Mai se retrouvent dans une situation très particulière, puisqu'ils ont besoin, comme tous les jeunes, de se révolter, et qu'ils ne le peuvent pas parce que leurs parents ont déjà tout essayé, sont allés au bout de pas mal de choses, avec le résultat

qu'on voit aujourd'hui. Très curieusement, j'ai écrit le film avec le point de vue du fils, et je l'ai tourné, puis monté, avec celui du père.

**3** Venons-en à la pornographie. A quelle nécessité correspond le choix de ce thème ?

Je crois que la crudité, voire l'obscénité, de ce sujet permet de dire des choses sur le cinéma en général, sur la notion de pudeur et d'impudeur, qui ne sont pas forcément là où on croit. Plus spécifiquement, j'ai trouvé intéressant de choisir ce milieu réputé pour son indignité, afin de situer un personnage qui cherche essentiellement à rester droit.

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

>> NOUVEAU CINÉ DU MERCREDI

**Romance**

le 3 octobre à 23.05

un film de Catherine Breillat

arte

www.arte-tv.com

## HORS CHAMP

■ Les Américains reprennent goût au film d'action, comme le prouve le succès de *Don't Say a Word*, de Gary Fleder, avec Michael Douglas, un thriller situé à Manhattan qui se conclut par l'ensevelissement d'un personnage sous des débris. Le film a pris la première place du box-office du week-end du 28 au 30 septembre, en hausse de 26 % par rapport à la semaine précédente. La deuxième place du classement est occupée par la comédie *Zoolander*, avec Ben Stiller, suivi de *Hearts in Atlantis*, de Scott Hicks, avec Anthony Hopkins, adapté d'une nouvelle de Stephen King.

■ Menacés de représailles par les Américains, mécontents de l'exode des tournages vers le pays voisin, où les coûts sont moindres, les producteurs canadiens ont exploré de nouvelles alliances avec leurs collègues européens au cours d'une réunion, du 26 au 28 septembre, en marge du Festival de Vancouver. Des projets de coproductions avec les Allemands et les Britanniques ont notamment été envisagés, pour pallier la baisse d'activité qui pourrait résulter de mesures protectionnistes des États-Unis.

■ La première « communication sur l'avenir de l'industrie cinématographique et audiovisuelle » de la Commission européenne a été publiée le 26 septembre. Ce texte regroupe des propositions visant à garantir les systèmes d'aide à la production mis en œuvre par les États membres de l'Union européenne (système naguère remis en cause par le commissaire à la concurrence) ainsi qu'à favoriser la circulation des œuvres audiovisuelles à l'intérieur de l'UE.

## Le Festival de Saint-Sébastien à la lisière entre réel et fiction

Quelques films novateurs, dont « En construcción », de José Luis Guerin, sont venus relever une sélection très conventionnelle.

Samedi 29 septembre, la compétition a été remportée – sous les huées – par le chilien « Taxi para tres »

SAINT-SÉBASTIEN (Espagne)  
de notre envoyé spécial

En remportant le premier prix du Festival de Saint-Sébastien (la Concha d'or), samedi 29 septembre, le film chilien *Taxi para tres* (Un taxi pour trois) s'est attiré une énorme broncha. Pourtant Orlando Lübbert, documentariste qui signe là son premier film de fiction, ne mérite pas tant d'opprobre. *Taxi para tres* est une comédie noire qui explore les marges de la société chilienne avec un humour aussi lucide qu'acide. Mais c'est un petit film, dans tous les sens du terme (budget minuscule et talents en devenir). Et la presse espagnole a d'autant plus mal reçu ce choix que l'on trouvait, dans la sélection officielle, un grand film espagnol : *En construcción*, du Catalan José Luis Guerin.

Cette œuvre étrange, qui se situe à la lisière du documentaire et de la fiction, tranchait vivement dans une sélection qui se distinguait par la présence de quelques films résolument ratés et de nombreux autres empressés par les conventions. Finalement, le jury lui a attribué un prix spécial. *En construcción* a été tourné pendant trois ans dans le Barrio Chino, quartier populaire de Barcelone. Le projet initial de Guerin était de suivre la démolition d'un vieil immeuble et la construction de son remplaçant en concentrant son attention sur les travailleurs du bâtiment. Mais alors que l'on creusait les fondations, une nécropole romaine a été découverte, et le

cinéaste – qui signe ici son troisième long-métrage, le premier, *Innisfree*, ayant été diffusé par Arte – a filmé les réactions des habitants du quartier, devenus, pour le reste du tournage, des personnages aussi importants que les maçons.

Mêlant la captation du réel et les scènes dont la situation de départ est provoquée (comme cette fausse diffusion à la télévision de *La Terre des pharaons*, de Howard Hawks, le film préféré du chef de chantier), Guerin pratique une sorte d'art de la récupération pour mieux mettre en avant l'humanité des êtres qu'il filme et la violence molle et implacable qui leur est faite. Le film se conclut par la visite des appartements du nouvel immeuble par des familles barcelonaises aisées, inconscientes d'avoir chassé les habitants du Barrio Chino.

## BROUILLAGE DES LIMITES

Cette recherche aux frontières du réel se retrouvait dans d'autres films montrés à Saint-Sébastien. Présenté dans la section Zabaltegui (zone ouverte), *Autrement*, encore une première fiction de documentariste, ici Christophe Otzenberger, qui avait suivi Didier Schuller pour tourner *La Conquête de Clichy*, précipite de jeunes acteurs professionnels dans un village corrézien. La confrontation entre comédiens et acteurs de leur propre vie est à la fois moins violente et plus éclairante qu'on aurait pu le craindre ou l'espérer. Situé

très nettement dans le camp de la fiction, *Hotel*, de Mike Figgis, prolonge l'expérience de *Time Code* (film tourné en vidéo digitale et montré sur un écran divisé en quatre) sur un mode plus ludique. Rasant une distribution pléthorique (de Chiara Mastroianni à David Schwimmer en passant par John Malkovich, Laura Morante et Rhys Ifans), le film est un extraordinaire bric-à-brac, fait de préten-

limites entre réalité et fiction restait toutefois minoritaire. Pour ne pas déroger à son rang de festival international « de classe A » (comme Cannes, Venise ou Berlin), Saint-Sébastien se fait un devoir de montrer des films du monde entier. Mais les sélectionneurs doivent parfois se contenter des restes. Cette difficulté était particulièrement manifeste dans le domaine chinois. *Butterfly Smile*, de He Jian-

prévention routière matiné d'éducation civique. Quant à *Visible Secret*, d'Ann Hui, on n'y voit que le fantôme grotesquement déformé du talent de la cinéaste de Hongkong.

Saint-Sébastien devrait aussi être la vitrine du cinéma espagnol. La présentation en sélection officielle d'*En construcción* montre que ce rôle peut être tenu. Mais les autres films présentés en compétition, *Juana la loca* (Jeanne la Folle, biographie de la fille d'Isabelle la Catholique et mère de Charles Quint), de Vicente Aranda, et *Visionarios*, de Manuel Gutiérrez Aragón (Les Visionnaires, relation d'une apparition de la Vierge dans un village basque à la veille de la guerre civile), avaient en commun une composition étouffante et un souci décoratif du détail historique. Encore ces deux films instruiront utilement sur l'histoire de l'Espagne.

*Buñuel y la mesa del rey Salomon* (Buñuel et la table du roi Salomon), de Carlos Saura, ne peut même pas s'abriter derrière cet alibi. Un enfant qui découvrirait le réalisateur de *Tristana*, Salvador Dalí et Federico García Lorca sous les traits que leur prête Saura les prendrait pour une version espagnole du *Club des Cinq* d'Enid Blyton, trois chics copains lancés dans des aventures que le cinéaste a sûrement voulues haletantes.

T. S.

## Un palmarès controversé

La Concha (coquillage) d'or au meilleur film a été attribuée à *Taxi para tres*, du Chilien Orlando Lübbert, film qui a déjà attiré 300 000 spectateurs dans son pays, mais s'est attiré les foudres de la presse espagnole. *En construcción*, de José Luis Guerin, a reçu le Prix spécial du jury. Les deux films français en compétition ont reçu l'un le Prix de la meilleure réalisation (Jean-Pierre Ameris pour *C'est la vie*, avec Jacques Dutronc et Sandrine Bonnaire) et l'autre celui du meilleur scénario (Olivier Dazat, Philippe Harel, également réalisateur, Benoît Poolevorde, interprète, pour *Le Vélo de Ghislain Lambert*). Le Prix d'interprétation est allé à l'Espagnole Pilar Lopez de Ayala pour son rôle dans *Juana la Loca*, de Vicente Aranda, et à l'acteur kurde Düzgün Ayhan pour son rôle dans le film suisse *Escape to Paradise*, de Nino Jacussa.

tions intellectuelles (une équipe hollywoodienne vient à Venise pour tourner une adaptation de *La Duchesse de Malfi*, pièce élisabéthaine de John Webster), de film d'horreur et de satire. Le recours à l'improvisation et le tournage dans des lieux publics ramènent le film vers la réalité.

Cette tendance au brouillage des

jun, se présente comme un film moderne ayant assimilé les techniques de narration (ellipses et longs silences) et de prise de vues (paysages nocturnes et vides, décors urbains) de la nouvelle vague de Chine populaire. Mais l'histoire de ce photographe qui surveille et veille sur une femme coupable de délit de fuite n'est qu'un cours de

## La cause des femmes

Chaos. Coline Serreau signe un pamphlet d'une extrême violence pour dénoncer le pouvoir masculin

Film français de Coline Serreau. Avec Vincent Lindon, Catherine Frot, Rachida Brakni. (1 h 49.)

De cette affiche on peut ne voir que le générique. Coline Serreau derrière la caméra, Vincent Lindon et Catherine Frot devant. Une réalisatrice qui a donné des films réconfortants, des modes d'emploi contre la déprime ambiante, des acteurs avec qui le public entretient des relations de sympathie.

Mais il faut surtout lire le titre : *Chaos*. C'est de ça qu'il s'agit, du désordre absolu qui règne dans les relations entre les êtres, un désordre qui s'appuie sur une violence permanente, insupportable. Dès les premières images, on voit bien que ça ne va pas tout à fait chez Paul (Vincent Lindon) et Hélène (Catherine Frot), couple bourgeois pas bohème pour deux sous, qui se précipite à un dîner en ville. Le rythme du montage est saccadé, la hâte des personnages n'est pas comique, seulement ridicule, l'image prend des couleurs un peu sales (le film a été tourné en vidéo

numérique). En chemin, Paul et Hélène s'enferment dans leur voiture plutôt que de venir au secours d'une jeune femme poursuivie par des hommes qui la frappent jusqu'à lui faire perdre connaissance.

A partir de là, Coline Serreau raconte beaucoup de choses : comment Hélène tente de se racheter en prenant en charge la guérison de Noémie (Rachida Brakni) ; comment Noémie est devenue la proie de ses poursuivants ; comment les hommes de la famille d'Hélène – son mari, son fils – perpétuent une conspiration inconsciente pour l'empêcher de vivre sa vie... Le récit passe d'un coup de la chronique sociale réaliste (l'asservissement de Noémie par les proxénètes) à la comédie policière (Catherine Frot en Fantôme contre les maquereaux), au mélodrame familial (la triste vie de Mamie – Line Renaud –, la mère de Paul), au roman-feuilleton à la Paul-Loup Sulitzer (Noémie et le micheton banquier suisse).

A chaque virage en épingle à cheveux de son récit, Coline Serreau manque de sortir de la route, mais elle sait bien où elle veut aller :

jusqu'au bout de sa démonstration, jusqu'au bout de la dénonciation de la malignité du pouvoir masculin. C'est un discours qu'on n'a plus l'habitude d'entendre. Et si la cinéaste s'appuie parfois sur des artifices romanesques, ou, plus bizarrement encore, retrouve par instants le ton un peu léniériste de *Romuald et Juliette* ou du *Couffin*, son film est propulsé de bout en bout par la rage. *Chaos* n'est jamais aussi efficace (et, accessoirement, amusant) qu'aux moments où cette rage se dissimule derrière la comédie. Catherine Frot joue à merveille la petite dame aux inépuisables ressources. Sur le versant sombre du film, Vincent Lindon en salaud ordinaire, Rachida Brakni en Erinye féministe sont confrontés à une tâche plus compliquée, qui leur demande de donner chair à des arguments polémiques.

Film banal, qui assume son titre jusque dans le désordre de son récit, *Chaos* détonne violemment dans la production actuelle, venant, sans souci des convenances, rappeler que le cinéma n'est pas seulement fait pour reconforter.

Thomas Sotinel

## Le malheur

## au malheur ressemble

Martha... Martha. Cette sombre chronique de la vie d'une jeune femme autodestructrice peine à équilibrer naturalisme et composition

Film français de Sandrine Veysset. Avec Valérie Donzelli, Yann Goven, Luce Régnier, Lydia Andreï, Severine Vincent. (1 h 37.)

Il pleut. Il fait gris, froid, mauvais. Tout le temps. C'est le pays de Martha, un pays triste et sombre. Pourquoi est-il ainsi ? Parce que la réalisatrice l'a voulu. Toute stylisation est en principe légitime : plonger la totalité d'un film dans une atmosphère humide et glaciale est aussi admissible que tout autre parti pris de réalisation. Mais ce choix induit, dans ce cas, une étrange réaction : celle de plaindre assez vite des personnages traités, eux, non avec stylisation mais avec naturalisme.

Ces personnages semblent victimes de ce piège hostile fomenté contre eux par leur réalisatrice. Pourquoi cette jeune femme avenante prénommée Martha, son mari charmant, leur petite fille, sont-ils soumis non seulement à ce climat déprimant, mais à une succession de pulsions calamiteuses, d'actes déplaisants et d'ennuis en tous genres ?

Ce mouvement de pitié est, bien sûr, une manière détournée du spectateur de prendre sa propre défense devant la succession d'avaries sinistres auquel il est convié à assister. Il existe pourtant nombre de films magnifiques mettant en scène des situations peu désirables, exaspérant les côtés sombres de l'existence en les concentrant sur un personnage, ou un petit groupe.

## UNE SINCÉRITÉ PALPABLE

Il n'empêche que ce cinéma de la crise, de la noirceur quotidienne, de l'élan suicidaire, est un des plus difficiles à pratiquer qui soit. La moindre faiblesse de mise en scène rompt l'équilibre délicat entre réalisme et construction. Cet équilibre est le prix à payer pour que la fiction de ces réalités pas bonnes à dire, moins bonnes à vivre encore, devienne un film qui, parfois, bouleverse.

Avec son premier film, *Y aura-t-il de la neige à Noël ?* (1996), Sandrine Veysset avait assez miraculeusement réussi cet exercice difficile. L'artifice de la composition dramatique et la

vérité des corps, des gestes et des mouvements trouvaient ce point d'intersection instable et troublant. Devant ses deux réalisations suivantes, *Victor... pendant qu'il est trop tard* (1998) et, à présent, *Martha*, on voit bien qu'elle cherche à rééditer le même exercice.

La sincérité est souvent palpable dans la description des rapports, systématiquement destructeurs, de Martha avec son mari, ses parents, sa sœur et sa fille. Cette description de la difficulté à vivre de gens qui paraissent avoir à portée de main tout ce qu'il faut pour être heureux suscite bien des échos. De même, la plupart des contributions, à commencer par le jeu des acteurs, est de grande qualité.

L'agencement cinématographique de ces ingrédients réels et de cette composition artistique ne trouve pourtant presque jamais son point d'équilibre. Il ne laisse place qu'à la perplexité attristée face à ceux qu'on voit ainsi souffrir à l'écran.

J.-M. F.

## Catherine Frot soigne sa double personnalité

IL EST DIFFICILE d'imaginer Catherine Frot dans un autre registre que celui qu'elle tient à l'écran. Après les succès d'*Un air de famille* et de *La Dilettante*, elle semblait

PORTRAIT  
Habituee aux rôles de comédie, l'actrice joue dans « Chaos » un personnage tragique

vouée à des rôles de comédie auxquels son physique, sa présence et son phrasé la prédestinaient naturellement. Dans *Chaos*, le nouveau film de Coline Serreau, elle interprète Hélène, une mère de famille malheureuse. Elle compose un personnage nouveau pour elle, véritablement tragique, au bord de la dépression, qui se découvre une nouvelle raison de vivre en prenant en charge une jeune prostituée hospitalisée après avoir été tabassée par son proxénète.

*Chaos* est la synthèse de plusieurs genres – drame social, comédie, film policier, film féministe – dont le seul point d'ancrage est le personnage incarné par Catherine Frot. C'était déjà le cas dans *Un Air de famille* où son rôle de femme frustrée et mal aimée devenait, par la simplicité de son jeu, le centre de la comédie de Cédric Klapisch. « J'ai la sensation de me retrouver tout le temps dans des univers atypiques. Cette femme capable de rebondir sur toutes les situations était un personnage presque irréal. Finalement, *Chaos* est un travail intime. J'ai beaucoup pen-



Catherine Frot : « Je rêve d'une carrière à la Michel Serrault. »

sé à Gena Rowlands dans *Gloria*, de John Cassavetes. C'est quelqu'un qui passe brutalement dans une autre dimension sans l'analyser. C'est plus fort qu'elle, il faut qu'elle sauve cet enfant. Dans *Chaos*, j'ai un fils de dix-huit ans. J'ai toujours été plus âgée au cinéma que dans la vie. Je n'ai pas une image liée à la séduction féminine, cela me permet d'obtenir des rôles plus forts. »

Catherine Frot est née dans une famille de scientifiques. Son père s'amusait beaucoup de la voir deve-

nir actrice, à condition que ce soit à la Comédie-Française. Les choses ont commencé plus simplement, rue Blanche et au Conservatoire national d'art dramatique de Paris, puis au cinéma en 1980 dans *Mon oncle d'Amérique*, d'Alain Resnais, où elle tenait un petit rôle. « Je me suis toujours sentie très double. Quand j'ai passé le Conservatoire, j'ai joué dans *La Dispute*, de Mari-Vaux, où j'incarnais un personnage d'ingénue, et dans *La Mégère* apprise, de Shakespeare, où j'interpré-

tais un personnage beaucoup plus noir. Dans *La Dilettante*, il y a la scène de la prison qui est en rupture totale avec le reste du film. Le personnage de Yolande dans *Un air de famille* avait aussi un côté tragique. En travaillant sur la fragilité et l'idiotie avec ce personnage, j'ai découvert quelque chose. »

Cette « double » personnalité est la grande originalité de Catherine Frot et se reflète dans une carrière qui alterne régulièrement théâtre et cinéma. On l'a vue cette année à la scène dans *Trois Versions de la vie*, sous la direction de Patrick Kerbrat. « Le métier d'acteur est aléatoire : il faut se mettre au service des gens. Il y a une dizaine d'années, je me suis dit que je ne ferais plus de cinéma. Le théâtre m'intéressait davantage. Je suis quelqu'un de très instinctif, je ne construisais pas vraiment. Être acteur, c'est construire quelque chose avec soi-même. »

Jusqu'à *Un air de famille*, la carrière cinématographique de Catherine Frot restait confidentielle. « J'ai eu peur d'être identifiée au personnage de Yolande, mais les personnages de naïfs continuent de m'intéresser. J'ai malheureusement reçu une quantité de rôles qui ressemblaient à ce personnage. En fait, je rêve d'une carrière comparable à celle de Jacques Villeret ou de Michel Serrault. » Dans le prochain film de Lucas Belvaux, elle incarne un personnage qui tranche drastiquement avec ses prédécesseurs : une ancienne terroriste qui appartenait à un mouvement cousin d'Action directe.

Samuel Blumenfeld

**Adhérez à l'Opéra Comique** et bénéficiez de 20% de réduction sur tous les spectacles  
01 42 44 45 45  
[Opéra Comique]

# Un délire trop orchestré

Moulin rouge. L'extravagance et la débauche, dans ce Paris de synthèse sur fond de karaoké géant, sont affadés par une romance fleur bleue

Film américain de Baz Luhrmann. Avec Nicole Kidman, Ewan McGregor, John Leguizamo, Jim Broadbent. (2 h 10.)

Présenté en ouverture du dernier Festival de Cannes, *Moulin rouge* s'annonçait comme une superproduction extravagante, une vision du Paris de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle corrigé par un émule de Cecil B. De Mille, la transposition de la culture MTV dans le répertoire de la comédie musicale gigantesque.

Le film commence sous les meilleurs auspices. Sa brillante séquence d'ouverture ressemble à un film muet 1900 revisité par la technologie numérique. Le rideau d'un vieux cinéma s'ouvre sous les applaudissements du public et d'un présentateur zélé. Le spectateur découvre alors les toits et les allées de Montmartre. Ce Paris artificiel, entièrement reconstitué par ordinateur, rappelle l'une des cités imaginaires de *La Guerre des étoiles*. Un peu plus loin apparaît le célèbre Moulin rouge, lieu de perdution où se retrouve le Tout-Paris branché, synthèse du palais des mille et une nuits, du Palace de Fabrice Emaer et du Studio 54.

Cette promesse d'un brillant Sodome et Gomorrhe est vite gâchée par une romance insipide, inspirée de *La Dame aux camélias*, entre un jeune écrivain talentueux et une courtisane perdue. Christian (Ewan McGregor), jeune écri-

vain qui a quitté son Angleterre natale pour venir s'encanailler dans le gai Paris, utilise la chanson d'Elton John, *Your Song*, pour gagner le cœur de Satine (Nicole Kidman), somptueuse meneuse de revue qui, comme il se doit, interprète *Diamonds are a girl's best friends* sur un trapèze qui descend des toits du théâtre. La jeune femme succombe rapidement à la poésie du jeune homme, même si elle vient de s'engager auprès d'un duc arrogant et insipide, devenu actionnaire majoritaire du Moulin rouge.

**Ewan McGregor déploie des efforts prodigieux. Nicole Kidman mise au contraire sur une sobriété bienvenue**

Ewan McGregor déploie des efforts prodigieux pour s'accommoder de sa tâche difficile d'acteur et de chanteur. Une tendance très nette à la grimace en fait un clone rajeuni de Jack Nicholson dans *Shining*. Nicole Kidman mise au contraire sur une sobriété bienvenue dans un film clinquant dont le délire visuel tourne vite la tête.

Dès que résonnent les premières mesures de *The Summer of Love* en

lever de rideau, il est clair que *Moulin rouge* joue la carte de l'anachronisme. Ainsi, les filles du Moulin dansent le french cancan au rythme de *Lady Marmalade*... Paradoxalement étranger aux valeurs de la comédie musicale, *Moulin rouge* ne laisse jamais un numéro s'installer. Son utilisation des morceaux musicaux se rapproche du pot-pourri, compilation pop des années 1980. L'amateur de karaoké y trouvera son bonheur. Il lui est proposé d'interpréter tour à tour Madonna, David Bowie ou Elton John.

Mais fallait-il réduire le Moulin rouge à l'arrière-salle d'un restaurant chinois où, après leur repas, les clients peuvent pousser la chansonnette ? Le Paris de Baz Luhrmann, même s'il se veut symbolique, fait froid dans le dos. Il suffit de regarder Toulouse-Lautrec (John Leguizamo), affublé d'un faux nez et d'une voix nasillarde, en histrion lubrique et voyeur. S'agit-il du peintre, ou d'un homonyme qui encombrerait les couloirs du fameux théâtre ?

A la différence de *Dancer in the Dark*, de Lars Von Trier, dans lequel l'utilisation calculée des recettes du mélodrame pouvait laisser perplexe, *Moulin rouge* ne suscitera ni enthousiasme ni rejet. Il générera seulement une tenace indifférence. Son délire orchestré est bien trop raisonnable pour soulever l'une ou l'autre de nos paupières.

S. Bd

## NOUVEAUX FILMS

### LES CONTES

#### DE LA MÈRE POULE

■ Sous ce titre sont réunis par le distributeur français trois dessins animés iraniens destinés aux tout-petits. Ils ont été réalisés séparément, mais tous dans le cadre du Kanoun, l'Institut pour le développement intellectuel des enfants et des adolescents, au sein duquel Abbas Kiarostami a créé en 1969 un département cinéma. Le premier, *Shangoul et Mangoul*, est le plus réussi : utilisant comme matériau des figures tissées sur fond de tapis de laine aux ressources scénographiques inattendues, il reprend l'histoire de la chèvre ayant laissé ses petits à la maison, où le loup veut s'introduire. La beauté et l'originalité des formes et des couleurs est exemplaire de la possibilité d'offrir aux enfants d'autres codes visuels que ceux auxquels ils sont massivement et uniformément soumis.

Plus anonyme, *Le Poisson arc-en-ciel* possède quelques jolies trouvailles dans l'utilisation détournée de papiers et bouts de tissus pour figurer le monde sous-marin. Utilisant le graphisme stylisé des tapis *gahab* pour narrer le sauvetage d'une poule, le répétitif *Lili Hosak* est moins convaincant. On y devine du coup plus sensible aux stridences de la bande sonore - les trois films sont muets, mais intensivement bruités et dotés de musiques regrettables.

J.-M. F. « *Shangoul et Mangoul* », de Farkhondeh Torabi et Marteza Sarkani. (0 h 17.) « *Le Poisson arc-en-ciel* », de Farkhondeh Torabi. (0 h 13.) « *Lili Hosak* », de Vajjollah Fard-e-Moghadam. (0 h 16.)

### POUR UNE POIGNÉE D'HERBE

■ Kendal est un jeune garçon kurde que sa famille a confié à un oncle installé en Allemagne, qui l'oblige à vendre de la drogue dans les rues. Un chauffeur de taxi, ancien policier poursuivi par les remords après une bavure, va tenter de sortir le jeune garçon des griffes des trafiquants. *Pour une poignée d'herbe* fait succéder à la chronique sociale décrivant le déracinement du personnage principal un suspense policier. La première partie du film n'évite pas les situations un peu niaises (Kendal découvre l'aspirateur, Kendal va au jardin zoologique, etc.). La seconde tourne rapidement à vide, faute d'une véritable mise en scène susceptible de transcender les clichés du scénario.

Jean-François Rauger  
Film allemand de Roland Suso Richter. Avec Oliver Koritke, Arman Inci, Ercan Durmaz. (1 h 54.)

### MONDAY

■ Quatrième long métrage du réalisateur japonais Sabu, de son vrai nom Hiroyuki Tanaka, *Monday* est une fable, en forme de thriller fantastique, sur la schizophrénie sociale japonaise. Koichi, un jeune cadre au-dessus de tout soupçon, s'y réveille dans une chambre d'hôtel, totalement amnésique. Au fur et à mesure qu'il recouvre la mémoire, des fragments de son passé récent se révèlent, pour finir par former un récit sanglant : sous l'empire de la boisson, Koichi s'est apparemment transformé en tueur sanguinaire, et l'hôtel où il s'est réfugié est cerné par la police. Sous couvert d'originalité narrative et de fable grinçante, *Monday* ne s'en révèle pas moins décevant, dans son incapacité à, sinon déréglé, du moins animer la mécanique édifiante et convenue de son programme.

J. M.  
Film japonais de Sabu. Avec Shinichi Tsutsumi, Yasuko Matsuyuki, Masanobu Ando. (1 h 40.)

### LE PORNOGRAPHE

■ Lire page 32.

CHAOS ;

MARTHA... MARTHA

■ Lire page 33.

MOULIN ROUGE

■ Lire ci-dessus.

**NOUVELLE ADRESSE**  
22, RUE QUENTIN BAUCHARD  
(angle Champs-Élysées)

**club 79**  
OUVERT TOUS LES JOURS

MÊME AMBIANCE - NOUVEAU DÉCOR  
THÉ DANSANT SOIRÉE "DANCE"  
TOUS LES JOURS de 14h30 à 19h VENDREDI et SAMEDI de 22h à l'aube

SOIRÉE RÉTRO  
Du dimanche au jeudi à 21 h 30  
Tél. 01 47 23 68 75

## Les meilleures entrées en France

FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Vidocq	2	406 462	676	▽ - 45%	1 260 392
2 Fast and Furious	1	332 024	397	-	332 024
3 Une hirondelle a fait le printemps	4	248 990	502	▽ - 13%	1 439 903
4 La Chambre des officiers	1	165 580	248	-	165 580
5 The Pledge	1	150 004	190	-	150 004
6 Dieu est grand, je suis toute petite	1	136 594	151	-	136 594
7 Beautés empoisonnées	1	117 121	306	-	117 121
8 La Planète des singes	6	89 198	376	▽ - 41%	3 764 491
9 Opération Espadon	3	86 430	348	▽ - 46%	647 729
10 Rush Hour 2	5	78 919	295	▽ - 37%	1 587 215

\* Période du mercredi 26 septembre au dimanche 30 septembre inclus

C'est à nouveau un box-office exemplaire qui s'affiche cette semaine, avec cette fois encore la présence d'un nombre important de films français parmi les dix premiers, mais aussi un équilibre peu fréquent entre nouveautés et films en continuation. La diversité des genres de films représentés en tête du tableau contribue également à construire cette image très favorable de l'état du marché. En y regardant de plus près, on constate tout de même la chute anormalement brutale dès la deuxième semaine de *Vidocq* malgré l'ajout de 21 nouvelles copies. Pour l'instant, le phénomène du moment continue de s'intituler *Une hirondelle a fait le printemps*. Dans la suite du classement, on trouve notamment *Comment j'ai tué mon père*, qui se maintient bien, l'incredible *Amélie Poulain* qui va sur ses 8 millions d'entrées, *Le Lait de la tendresse humaine* pas encore périmé, et trois films européens en bonne position, *La Pianiste* (553 000 entrées en moins de 4 semaines), *No Man's Land* (88 000 entrées en 12 jours) et *Je rentre à la maison* (120 000 entrées en 19 jours).

Source : Ecran total

## SORTIR

### RHÔNE

#### Le mal court

*Le mal court*, de Jacques Audibert, conte l'histoire, au XVIII<sup>e</sup> siècle, du mariage contrarié d'Alarica. Cette pièce, jouée dans neuf théâtres depuis sa création en 1947, a eu trois fois (1947, 1955, 1961) Suzanne Flon comme interprète principale. Aujourd'hui, c'est à Françoise Gillard, de la Comédie-Française, que revient la tâche d'incarner le personnage de la princesse dans une mise en scène d'Andrzej Seweryn.

Lyon (Rhône). *Célestins, Théâtre de Lyon*, 4, rue Charles-Dullin. Du 3 au 21 octobre. 20 h 30, mardi, mercredi, vendredi, samedi ; 19 h 30, jeudi ; 15 heures, dimanche ; relâche

lundi. Tél. : 04-72-77-40-00. De 50 F à 190 F.

#### Ensemble Elyma-Coro madrigalia

Gabriel Garrido est l'un de ceux qui continuent de chercher dans un domaine que beaucoup croient connaître comme leur poche.

Or la pratique de la musique ancienne, si elle veut échapper au risque de l'académisme, doit constamment être interrogée, revisitée par des sources et des expériences nouvelles. C'est ce que font le flûtiste et chef Gabriel Garrido et ses excellents solistes et instrumentistes, au disque (K 617) et au concert, ce soir à Lyon, dans l'*Orfeo* de Monteverdi. Lyon (Rhône). *Opéra Nouvel*, 1, place de la Comédie. 20 h 30, le 3. Tél. : 04-74-38-74-04. De 136 F à 325 F.

## GUIDE

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Alvin Ailey American Dance Theater  
Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. 20 heu-

res, les 3, 4 et 5. Tél. : 01-40-28-28-40. De 55 F à 295 F.

Tom Novembre  
Palais des Glaces, 37, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> République. A partir du 2. 20 h 30, du mardi au samedi. Tél. : 01-42-02-27-17. De 120 F à 170 F. Jusqu'au 30 décembre.

### RÉGIONS

1003 Cœurs ou les Fragments d'un catalogue de Don Juan (en hongrois stf)

de la Compagnie Mozgo Haz, mise en scène de Laszlo Hudi.

Mulhouse (Haut-Rhin). *La Filature*, 20, allée Nathan-Katz. 19 h 30, les 4 et 6 ; 20 h 30, le 5. Tél. : 03-89-36-28-28. De 40 F à 130 F.

"Vénus Beauté (Institut)" sur Arte.

>> NOUVEAU CINÉ DU JEUDI à 20.45  
"Vénus Beauté (Institut)" le 4 octobre  
un film de Catherine Breillat

arte  
www.arte-tv.com

cité de la musique

6 - 7 octobre  
jazz latino  
Chano Dominguez - Carlos Maza Septet  
Jerry Gonzalez & Fort Apache Band  
01 44 84 44 84 - www.cite-musique.fr

## DISPARITIONS

## Nguyen Van Thieu

Ancien chef de l'Etat sud-vietnamien

**PRÉSIDENT** de la République du Vietnam (Sud) de 1965 à 1975, le général Nguyen Van Thieu est mort à Boston (Etats-Unis), samedi 29 septembre, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

En 1955, au lendemain de Dien Bien Phu et après le retrait français d'Indochine, les Américains choisissent, pour assurer la relève à Saïgon, un ancien mandarin catholique exilé chez eux, Ngo Dinh Diem. Quand cette expérience de régime civil dans le Sud sombre, avec le renversement et l'assassinat de Diem en 1963, les généraux se précipitent dans la brèche. Celui qui finit par l'emporter n'est sûrement pas celui que l'on attend : personne n'a entendu parler de Nguyen Van Thieu, né le 5 avril 1923 dans le sud du pays, général de division effacé et circonspect, sorti d'une académie militaire locale, qui est nommé chef de l'Etat en 1965. Mais c'est encore le flamboyant Nguyen Cao Ky, premier ministre et vice-maréchal de l'air, qui gouverne sous tutelle américaine pendant deux ans. En 1967, toutefois, Thieu est élu président et le sera de nouveau en 1971 au cours de scrutins qui n'ont jamais fait figure de modèles de démocratie.

Habile manœuvrier, retors à ses heures, intelligent, brutal quand il le faut, Thieu parvient à faire son chemin avec une ambassade américaine omnipotente mais qui ne sait à quel général sud-vietnamien se vouer. Il n'est pas seigneur de guerre, comme le général Do Cao Tri, tué au cours d'un mystérieux accident d'hélicoptère. Mais c'est un calculateur, un « *homme sans visage* », disent ses adversaires. Il a épousé le catholicisme en se mariant et a troqué l'uniforme contre le complet-veston en devenant président. Pour le reste, il sait tenir à distance ses adversaires et laisser les Américains faire leur guerre. Tout en comptant des unités et des officiers d'élite, sa propre armée s'accroît de la corruption du pouvoir et du manque d'enthousiasme d'engagés pris entre deux feux.

La guerre étant devenue très

impopulaire aux Etats-Unis, Richard Nixon est contraint de retirer progressivement le demi-million de GI's engagés. La « vietnamisation » s'accompagne de négociations avec le Nord à Paris. Thieu se montre intraitable sur un point : il exige le repli des troupes régulières nord-vietnamiennes au nord du 17<sup>e</sup> parallèle. Quand Henry Kissinger passe outre et signe un cessez-le-feu avec Le Duc Tho en janvier 1973, Thieu dénonce cet accord comme « *l'équivalent d'une capitulation* ». Mais il n'a pas les moyens de s'y opposer : Kissinger s'intéresse d'abord à la Chine, Nixon s'est noyé dans le scandale du Watergate et le Congrès s'apprête à refuser à son successeur, Gerald Ford, des crédits supplémentaires pour Saïgon.

## VINGT-SIX ANS D'EXIL

Après le retrait américain de 1973, Thieu prend la guerre en main et, deux années plus tard, il commet, selon les Nord-Vietnamiens, une « *erreur grave et stratégique* », en ordonnant le repli de ses troupes des hauts-plateaux et du Vietnam central après la chute, le 11 mars 1975, de la ville de Ban Me Thuot entre les mains des communistes. La retraite provoque une panique généralisée. Comme Hanoï refuse toute négociation tant qu'il sera en place, Thieu est contraint à la démission le 21 avril. Quatre jours plus tard, il s'envole discrètement à destination de Taïwan. Saïgon se rend le 30 avril.

Exilé pendant de longues années à Londres, Nguyen Van Thieu avait fini par s'installer à Boston pour se rapprocher des siens, qui avaient choisi le Nouveau Continent. En vingt-six ans d'exil, il ne s'est guère manifesté et, surtout, il n'a pas cherché à donner sa version de l'histoire. « *Les gens le traitaient de marionnette, mais, si ce fut le cas, il tirait lui-même ses propres ficelles* », a estimé l'historien américain Stanley Karnow. On ne saura probablement jamais comment.

Jean-Claude Pomonti

## Gustave Camerini

Compagnon de la Libération

**GUSTAVE CAMERINI**, compagnon de la Libération, connu sous le surnom de « Clarence » durant la guerre, est mort mercredi 26 septembre à Varèse (Italie).

Né le 1<sup>er</sup> septembre 1907 à Alexandrie (Egypte), Gustave Camerini, fils de banquier de nationalité italienne, est, après des études de droit pour devenir avocat, surpris à Paris par la déclaration de guerre de septembre 1939. Il décide alors de s'engager, pour la durée du conflit, dans la Légion étrangère avec le grade de lieutenant. Au sein de la 13<sup>e</sup> demi-brigade de Légion étrangère où il est affecté et où il servira durant plusieurs années, il participe aux opérations de Norvège, en mai 1940, face à l'occupant allemand. De retour en France, il choisit, avec le corps expéditionnaire français, de gagner l'Angleterre où il s'engage, le 18 juin 1940, le jour de l'appel du général de Gaulle devant les micros de la BBC à Londres, dans les Forces françaises libres (FFL).

Dès septembre 1940, le lieutenant Camerini participe à tous les grands combats de la Légion étrangère, à Dakar, en Erythrée (où il est blessé devant Massaua), en Syrie, puis en Libye. Il se distingue lors du siège de Bir-Hakeim, en mai 1942, et en Tunisie, en mai 1943, où il repousse une violente contre-attaque ennemie et fait de nombreux prisonniers. Il est fait compagnon de la Libération, le 3 juin 1943, par-

ce qu'il est « *sur la brèche sans interruption* », écrit le général de Gaulle dans la citation qui lui vaut attribution de la croix de la Libération.

Gustave Camerini participe ensuite à la campagne d'Italie, au cours de laquelle il sera blessé à deux reprises, le 8 mai et le 2 juin 1944, devant Pontecorvo et Radicofani. A Radicofani, précisément, il met en fuite l'ennemi et, malgré ses blessures, il fait de nombreux prisonniers. Promu capitaine, il est détaché, en juillet 1944, auprès de l'ambassade de France à Rome. Il est démobilisé à son retour à Paris en octobre 1945.

Après la guerre, Gustave Camerini revient en Italie et reprend sa profession d'avocat, spécialisé en droit international, à la cour d'appel de Milan, puis à la Cour suprême italienne de cassation. Il sera aussi avocat-conseil du consulat général de France à Milan et conseiller de plusieurs organisations françaises, privées ou publiques, en Italie.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la médaille coloniale et de plusieurs décorations étrangères, Gustave Camerini était commandeur de la Légion d'honneur et grand officier de l'ordre national du Mérite.

Jacques Isnard

■ **HENRI MICHEL**, ancien député (PS) de la Drôme, est mort dimanche 30 septembre à son domicile de Suze-la-Rousse (Drôme). Né le 18 novembre 1922 à L'Isle-sur-la-Sorgues (Vaucluse), ancien directeur de coopérative vinicole, Henri Michel était une figure locale de la gauche. Ami de François Mitterrand, il avait été nommé membre du comité des chasses présidentielles en 1986. Henri Michel a été maire de Suze de 1959 à 1995, conseiller général de la Drôme, élu du canton de Saint-Paul-Trois-Châteaux de 1958 à 1994, et député de la 2<sup>e</sup> circonscription de la Drôme de septembre 1971 à mars 1993.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Adoptions

**Carole et Jacques MOULIN, Christophe et Matthieu**, ont la très grande joie de faire part de l'arrivée de

**Nicolas**,

né le 20 janvier 2000, à Varsovie.

101, rue de France,  
77300 Fontainebleau.

## Décès

– Le 26 septembre 2001 est décédé, à Varèse (Italie),

**Gustave CAMERINI**, dit « **Clarence** », ancien officier à la 13<sup>e</sup> demi-brigade de la Légion étrangère, compagnon de la Libération.

De la part de  
M<sup>me</sup> Gustave Camerini,  
née Pepita Paterno di Sessa,  
son épouse,  
M<sup>me</sup> Marguerite Camerini,  
sa sœur,  
Et de toute la famille.

Cette annonce s'adresse spécialement à  
Ses compagnons,  
Aux anciens de la 1<sup>re</sup> Division  
française libre,  
Et à tous ses amis de France.  
(Lire ci-contre.)

– Son épouse,  
Jacqueline Dalimier,  
Ses enfants,  
Catherine, Elisabeth Dalimier,  
et leurs conjoints,  
Laurent et Laurence Dalimier,

Ses petits-enfants,  
Julie, Louise et Violette Thermes,  
Laurent, Geneviève,  
et Vincent Leboucher,  
Caroline, Bertrand, Ariane,  
et Eugénie Dalimier,  
et leurs conjoints,  
Ses arrière-petits-enfants,  
Alexandre, Etienne, Arthur, Nicolas,  
Anna et Charlotte,

Son frère, Claude, et Yvette Dalimier,  
Françoise, Dominique,  
et leurs conjoints,  
sa belle-sœur, son neveu, ses nièces,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Gilles DALIMIER**,

survenu le 28 septembre 2001, à l'âge de quatre-vingts ans.

Ancien élève de l'ENA, il fut administrateur civil au ministère des finances, directeur de la Banque Rothschild, et vice-président des Editions Techniques.

Un hommage lui sera rendu le vendredi 5 octobre, à 10 heures, dans le salon d'accueil du Mont-Valérien, chemin du Calvaire, à Nanterre.

L'inhumation aura lieu à 11 h 45, au cimetière nouveau de Neuilly, rue de Vimy, à Nanterre.

5, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny,  
92200 Neuilly-sur-Seine.

**Tous les jours dans le « Carnet du Monde »**  
**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS**

600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES  
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES  
La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €  
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42  
Fax : 01.42.17.21.36  
e-mail: carnet@mondepub.fr

– « *L'essentiel est invisible pour les yeux.* »

**Marie-Louise DHERS**, née SICRE,

nous a quittés le 30 septembre 2001, à quatre-vingt-dix ans, dans la paix.

Anne-Marie, Bernadette, José, Marie-Odile, ses enfants, Sa famille, Ses amis, vous invitent, le mercredi 3 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Joseph, rue de la République, Montgeron (Essonne).

Elle rejoindra ainsi son époux,

**Alfred DHERS**

(† 1978), responsable syndical et social,

avec lequel elle a partagé la vie et les engagements.

Dons à adresser au CCFD.

Dhers, 234, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès, dans sa soixante-quatorzième année, de

**M. Louis DJIAN**,

ancien professeur de mathématiques au lycée Janson-de-Sailly, à Paris-16<sup>e</sup>.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 octobre, à 11 h 30, au cimetière de Trivaux, avenue de Trivaux, à Meudon (autobus 289).

– M. et M<sup>me</sup> Eric Sermet, M. Jean-Marie Doublet, M. et M<sup>me</sup> Yves-Marie Doublet, ses enfants,

Laurent et Nadine, Fabrice, Armelle, Jean-Baptiste, Augustin, Clément et Gabrielle, et leurs conjoints,

Romain et Guillaume, ses arrière-petits-enfants, Les familles Doublet et Abelin, Ses parents et amis, ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Jacques DOUBLET**, née Jacqueline ABELIN,

survenu le 29 septembre 2001, dans sa quatre-vingt-dixième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 3 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue Pauline-Borghèse, 92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le président délégué général de l'AFT-IFTIM,

Les conseils d'administration de l'AFT et de l'AFT formation continue, ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le vendredi 28 septembre 2001, du président

**Gérard DUPONT**,

fondateur de l'AFT.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris-7<sup>e</sup>.

– Les Pères jésuites de la Province de France font part du retour à Dieu du

**Père Jacques GUILLET sj**,

le 28 septembre 2001, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 octobre, à 10 heures, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6<sup>e</sup>.

– M. Saunders et M<sup>me</sup>, née Icchaïkin, Myriam-Anne, sa fille, M. Julian Katz, son petit-fils, Les familles Absirte-Roux, Fuchs, Gerber, Grunfest, Vakser, Yakar, Yokor, Et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Jeanne ICCHAÏKIN**,

née ISMONT, proviseur honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques,

survenu le 20 septembre 2001, à Paris.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Chinon, dans le caveau familial.

– Le bureau, Et les membres de la Société d'études victoriniennes et édouardiennes, ont la tristesse d'annoncer la disparition, le 28 septembre 2001, de leur collègue et amie,

**Anny SADRIN**,

professeur à l'université de Bourgogne.

Elle rejoint ainsi

**Paul**,

son mari, disparu l'an dernier,

et ils reposent tous deux à Meursault, en cette terre bourguignonne qu'ils ont tant aimée.

– Claire et Jacques Roman, Olivier et Julien,

Marianne et Thierry Gautron, Florence et Arnaud, ses filles, gendres et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

**Romain SOULIER**,

X 32, ingénieur général de l'armement, commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 30 septembre 2001, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée au temple, 58, rue Madame, Paris-6<sup>e</sup>, le mercredi 3 octobre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

33, rue Lacépède, 75005 P aris.

– Jeanne et Anaïs, ses filles, Sa famille, Et ses amis, ont le grand chagrin d'annoncer la mort de

**Mao TO-LAI**,

artiste peintre,

le 19 septembre, à Riez.

Jeanne Mongay et Anaïs Schwin, Les Hougue, 04860 Pierrevert.

**Pierre-Charles**,

le 22 septembre 2001.

« *Si je regarde très attentivement le mouvement du fleuve pendant un certain temps, il arrive un moment où je peux le voir remonter son cours. Mais je demeure incapable de le faire s'arrêter.* »

Olivier Germain-Thomas, *La Tentation des Indes*.

Pascale, Samuel et Isaure Charles-Aussendou, 26740 Marsanne.

## SOUTENANCES DE THÈSE

85 F TTC - 12,96 € la ligne

Tarif étudiants année 2001

## Anniversaires de décès

– Premier anniversaire du décès de

**Eduardo ALBERGARIA**.

Sa famille remercie tous ceux qui ont exprimé leur amitié lors de sa disparition, ainsi que ceux qui soutiennent sa démarche. La reconnaissance des lieux artistiques alternatifs.

## Messes anniversaires

– En mémoire de

**Anne CELLIER**,

une messe sera célébrée le samedi 6 octobre 2001, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Consolation, 23, rue Jean-Goujon, Paris-8<sup>e</sup>.

## Conférences

A l'occasion de l'exposition

**Helen Levitt**, actuellement présentée au CNP, rencontre avec **Françoise Gaillard**, sur le thème : **L'œil flâneur, la photographie et la rue**, le jeudi 4 octobre 2001, à 19 h 30. Centre national de la photographie, 11, rue Berryer, Paris-8<sup>e</sup>. Entrée libre.

## Cours

## COURS D'ARABE

tous niveaux, jour, soir, samedi. Inscriptions : AFAC, 01-42-72-20-88.

## Stages

## ATELIERS D'ECRITURE

**Elisabeth Bing** Stages de la Toussaint du 29 octobre au 2 novembre 2001. Atelier de 1<sup>re</sup> année Stage jeunes (14-17ans) Ecriture de chansons Tél-Fax : 01-40-51-79-10.

## Nominations

– Francis Rosenstiel, président du Forum pour l'Europe démocratique, a été nommé ambassadeur de bonne volonté du Conseil de l'Europe pour la recherche politique par Walter Schwimmer, secrétaire général du Conseil de l'Europe.

Palais de l'Europe, 67075 Strasbourg.

## Communications diverses

Au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3<sup>e</sup>, **jeudi 4 octobre, à 20 h 30**, Claude Askolovitch présente un présidentiel : *Lionel* (éd. Grasset). Tél. : 01-42-71-68-19.

## M. Jean Paul Sannick

président de l'association Participation à l'intégration sociale et au développement économique, vous prie de bien vouloir assister au débat : **Projet 2002 du Parti socialiste**, par **M. Henri Weber**, sénateur de la Seine-Maritime, secrétaire national du Parti socialiste, qui aura lieu le jeudi 11 octobre 2001, de 8 h 30 à 10 heures, au Fouquet's, salon Nimier, 99, avenue des Champs-Élysées, Paris-8<sup>e</sup>. Renseignements : Tél. : 01-48-08-12-88, Fax : 01-48-08-25-75.

## Sur les traces de Bartok

Le Quatuor '44 – deux violons (Corinne Chevauché et Anne Ledru), une vielle à roue (Andras Vingh, compositeur, interprète et comédien hongrois) et chant (Katalin Gyenis, interprète hongroise) – sera au Café littéraire de la Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20<sup>e</sup> (M<sup>o</sup> Gambetta), du 2 au 6 octobre, à partir de 18 heures.

**LE MONDE**  
*diplomatique*

La « guerre totale »  
des Etats-Unis

Par Ignacio Ramonet, Steven C. Clemons, Selig S. Harrison, Hicham Ben Abdallah El Alaoui, Eric Klinenberg, Tariq Ali, Marwan Bishara, Christian de Brie et Serge Halimi

## Egalement au sommaire :

Les ouvrières sacrifiées de Lev's ; En Tunisie, course de vitesse pour les libertés ; Menaces de nouvelle partition dans les Balkans ; A Durban, l'avenir du passé ; Gènes, la tentation autoritaire ; Barenboïm, Israël et le tabou Wagner

NUMÉRO D'OCTOBRE 2001

En vente chez votre marchand de journaux 25 F - 3,81€

## DEBARRAS

integral, tous locaux, récupérations.

## BIGUES BENNES

01 49 95 95 42

Service rapide tous les jours

**Le Monde de l'éducation**  
numéro d'octobre  
30 F / 4,57 €

Actualité : **L'€uro à l'école :**  
Les difficultés pédagogiques  
La monnaie unique au programme des lycées  
Le franc résiste dans les manuels

- Université : ce qui doit vraiment changer
- Géographie : une discipline qui s'affirme.
- Attentats : comment aider vos élèves à décrypter les images.

Le magazine des enseignants qui avancent

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



## EN VUE

■ Les réfugiés afghans approchent en masse des rives de l'Amou-Daria : les Ouzbeks ferment le pont de l'Amitié.

■ Des agents du FBI qui s'entraînent à camper dans un garage nauséabond de New York et des experts de la CIA à dormir au quartier général de Langley en Virginie sur des matelas, dans un sous-sol rebaptisé « Bin Laden Lane » (le couloir de Ben Laden), impressionnent **George W. Bush** : « L'Amérique doit savoir que des hommes et des femmes couchent à même le sol pour la sécurité de tous, mangent des pizzas froides et téléphonent le soir à leurs enfants pour leur dire qu'ils ne rentreront pas. »

■ Les Emmy Awards, les « Oscars » de la télévision américaine, seront remis à domicile aux artistes new-yorkais qui hésitent à prendre l'avion pour Los Angeles.

■ **Düzgün Ayahan**, nommé au Festival de Saint-Sébastien pour son rôle d'immigré kurde dans le film *Escape to Paradise*, retenu « en raison de son aspect physique » pendant une heure, vendredi 28 septembre à l'aéroport de Bilbao, a repris l'avion pour la Suisse où il réside, sans attendre la remise de la Concha de Plata, le prix du meilleur acteur.

■ **Kamil Demir**, ouvrier turc de Karabuk, père d'Irem qui, faute d'argent, ne pourra suivre des cours d'informatique à l'université, demande pardon à sa fille dans une petite annonce du journal local.

■ Le Haut Conseil de l'audiovisuel turc, alerté par le nombre des évanouis et des hallucinés en manque de sommeil, sanctionne la chaîne privée Show TV pour « Touche moi » et « Fais-moi voler », jeux télévisés très populaires en période de crise, qui permettent aux candidats de gagner une voiture en dansant jusqu'à l'épuisement ou en gardant le plus longtemps possible la main posée sur le capot.

■ Etant donné les aléas du modèle unique établis par l'OMS et l'Organisation internationale des standards, le ministère indien de la santé ajustera sa fabrication de préservatifs en faisant appel à des volontaires pour mesurer à l'aide de caméras numériques la taille moyenne des pénis en érection.

■ Les Gabonais qui se fournissaient chez l'épicière du coin en préservatifs hasardeux, pourront s'approvisionner dans les kiosques du pari mutuel urbain.

■ Le « code de pudeur » en vigueur depuis le 26 septembre à Charjah, Etat membre de la Fédération des Emirats arabes unis, interdit d'entrer dans les mosquées « en pyjama ».

Christian Colombani

## La renaissance du « Monde Initiatives »

S'inspirant des convictions qui ont nourri son supplément hebdomadaire, « Le Monde » lance un nouveau mensuel consacré aux interactions entre l'économique et le social



Le Monde Initiatives se propose d'aborder, sur l'ensemble de ces sujets de vie quotidienne, les outils pour une réflexion globale.

Le premier numéro, paru lundi 1<sup>er</sup> octobre, consacre son dossier aux

« réformes sans conviction et... compromises ». « Hormis la couverture maladie universelle, les 35 heures et peut-être la Corse, dans un autre registre, le gouvernement de la gauche plurielle ne laissera pas un grand souvenir dans les domaines sociaux où il était pourtant attendu », déplore Alain Lebaube, qui dirigeait le supplément *Initiatives* et se trouve aujourd'hui à la tête de la nouvelle publication. Que ce soit le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) compromis par la hausse du chômage ou l'épargne salariale – ces fonds de pension qui ne disent pas leur nom – rendue moins attractive par la baisse de la Bourse, les réformes sont « dans la tourmente », constate le journal.

Mais, comme son titre l'indique, la force de ce mensuel de 32 pages (au format du *Monde*) est d'exploiter le réseau constitué par Alain Lebaube et son équipe pendant plus d'une

décennie afin de mettre en valeur les initiatives de la société civile. Ainsi le programme Alizé (action locale interentreprises en zone d'emploi), peu connu du grand public, mais qui favorise l'émergence de PME-PMI, a permis la création de 1500 emplois depuis 1997. De même, *Le Monde Initiatives* revient en détail sur les comités de bassin d'emploi du nord des Deux-Sèvres qui ont mis en place, avec succès, une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans une région où le chômage reste particulièrement bas.

## UN LIEU DE DÉBATS

Ce mensuel, détenu à 51 % par *Le Monde* et 49 % par des représentants de l'économie sociale (groupe Caisse d'Épargne, Crédit mutuel, Chèque-Dejeuner, Crédit coopératif, Macif et Maif) ainsi que par *Le Monde diplomatique*, entend être un lieu de débats privilégiés entre tous les

acteurs du monde du travail (formateurs, syndicalistes, militants du développement local, direction des ressources humaines...). C'est pourquoi ce journal leur consacre une large place. Sous le titre « Contrat social », on lira un portrait de la toute jeune (moins d'un an d'existence) mais redoutable Confédération française des retraités, bien décidée à faire entendre la voix de ses deux millions d'adhérents lors des prochaines échéances électorales. On apprendra qu'à côté du Medef, de la CGPME et de l'UPA (artisans), les employeurs du monde associatif, coopératif et mutualiste ont décidé de se regrouper. Leur poids est loin d'être marginal : l'économie sociale emploie pas moins de 1,8 million de personnes.

De même, les pages Débats remettent en cause quelques idées reçues : est-il normal que, pour la comptabilité publique, les accidents de la route contribuent à la richesse du pays (par le biais de l'activité qu'ils génèrent) alors que le bénévolat l'appauvrit (puisque l'on se substitue au travail salarié), se demande Patrick Viveret, conseiller référendaire à la Cour des comptes. Autre idée fertile : la fracture numérique n'est sans doute pas là où l'on croit. L'accès direct au Réseau est sans doute moins discriminant que les compétences nécessaires pour parcourir « le monde sémantique tous azimuts de la Toile ».

Comme le résume Alain Lebaube dans son éditorial : pour *Le Monde Initiatives*, « l'entrée dans la modernité de nos sociétés passera par le social ».

Frédéric Lemaître

## DANS LA PRESSE

## THE WASHINGTON POST (Etats-Unis)

Salman Rushdie

■ Nous devons contre-attaquer, envoyer nos guerriers de l'ombre contre les leurs et espérer qu'ils l'emporteront. Mais cette guerre secrète seule ne peut nous donner la victoire. Nous avons aussi besoin d'une offensive publique, politique et diplomatique pour trouver une solution rapide aux problèmes les plus épineux de la planète, et par-dessus tout à la guerre entre Israël et les Palestiniens pour la terre, la dignité, la

reconnaissance et la survie. Il nous faudra à l'avenir faire preuve d'un meilleur jugement. S'il vous plaît, plus de bombardement d'une usine d'aspirine au Soudan. Et maintenant que les Américains avisés paraissent avoir compris que ce serait une erreur de bombarder un peuple afghan démuni et opprimé pour riposter aux méfaits de ses tyrans, ils devraient faire de même avec un peuple irakien lui aussi appauvri et opprimé. Il est temps de cesser de se faire des ennemis et de commencer à se faire des amis. (...)

Les fondamentalistes veulent détruire bien plus que des bâti-

ments. Ils s'opposent, en bref, à la liberté de parole, au multipartisme, au suffrage universel, au gouvernement démocratique, aux juifs, aux homosexuels, aux droits de la femme, au pluralisme, à la laïcité, aux jupes courtes, à la danse, aux hommes qui se rasent, à la théorie de l'évolution, au sexe. Ce sont des tyrans, pas des musulmans. Tous les musulmans devraient s'interroger pour comprendre pourquoi la foi qu'ils aiment a produit tant de mutants. Si l'Occident a besoin de comprendre ses McVeigh (exécuté pour l'attentat sanglant d'Oklahoma City), l'Islam doit lui aussi faire face à ses Ben Laden. (...)

Les fondamentalistes pensent que nous ne croyons à rien. (...) Nous devons leur prouver qu'ils ont tort en nous mettant d'accord sur ce qui compte : pouvoir s'embrasser en public, les sandwiches au jambon, le droit de ne pas être d'accord, la mode, la littérature, la générosité, l'eau, une distribution plus équitable des richesses mondiales, le cinéma, la musique, la liberté de pensée, la beauté, l'amour. Telles doivent être nos armes. Ce n'est pas en faisant la guerre mais en montrant que nous n'avons pas peur de vivre comme nous le voulons que nous les vaincrons.

www.tout-toulouse.com, www.ladepeche.com

Les internautes toulousains veulent à tout prix accréditer la thèse de l'attentat



tes analogues : « J'utilise des centaines de tonnes de nitrate d'ammonium chaque année, comme engrais pour le gazon, et je peux garantir que c'est aussi dangereux qu'un bilboquet pour un bébé. (...) Le problème est que cela est arrivé dix jours après le 11 septembre, et que Toulou-

se est à la croisée des chemins entre le Pays basque, cher à l'ETA, l'Algérie de nos amis du GIA et la Corse. »

Au fil des jours, la thèse de l'attentat semble l'emporter, et des masses d'informations invérifiables circulent en tous sens. Sur tout-toulouse, Frédéric s'em-

porte : « Les gens – des centaines – qui ont clairement entendu une première explosion ont-ils rêvé ? (...) Une radio aurait annoncé que pour montrer le soutien de la France au dispositif US, un relais-terrestre du satellite américain positionné sur l'Afghanistan était installé à Toulouse, dans le parc près de la SNPE. » Ailleurs, un message affirme de façon péremptoire qu'un employé de l'usine serait en mesure de prouver qu'il y a eu attentat. J. C., qui veut savoir « pourquoi les Toulousains n'ont pas de masques à gaz », a entendu un colonel des pompiers affirmer que la Garonne était polluée à l'acide nitrique. Un intervenant anonyme est persuadé que le souffle de l'explosion a dispersé l'amiante contenu dans les fibrociments et les isolations. Il enjoint les habitants de ne plus boire l'eau du robinet et interpelle le maire de la ville : « Nous voulons des réponses crédibles ! Non à un autre mini Tchernobyl, non à un autre Seveso ! »

Géraldine Faes

## SUR LA TOILE

## FRANC-MAÇONNERIE

■ Quatorze personnes appartenant à différentes obédiences de la franc-maçonnerie ont porté plainte contre X après la publication sur Internet d'une liste de près de trois mille personnes présentées comme étant des francs-maçons. Un texte d'accompagnement accusait la franc-maçonnerie de pratiques mafieuses et tentait de l'assimiler à une secte. – (AFP.)

## DÉLATION EN LIGNE

■ L'association américaine des éditeurs (AAP) offre des récompenses en liquide à toute personne dénonçant un hacker ayant fait des copies illicites de livres ou de périodiques. Les délateurs devront fournir des éléments à charge utilisables dans le cadre d'une instruction judiciaire. [www.publishers.org/home/itr/reward.htm](http://www.publishers.org/home/itr/reward.htm)

## JEUNES CATHOLIQUES

■ La Conférence des évêques de France a ouvert un site « d'information et d'animation culturelle » baptisé inxl6 (prononcer « In excelsis »), qui a pour ambition de devenir « le portail de référence pour les jeunes catholiques ». [www.inxl6.org](http://www.inxl6.org)

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

**Oui**, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

## Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031 ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature : [ ]

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : .....

Prénom : .....

N° : .....rue.....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : .....rue.....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèque.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/min)

\*Le Monde\* (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

MARDI 2 OCTOBRE

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 18.30 Studio ouvert.  
Transport de marchandises :  
route ou fer ? **Public Sénat**
- 22.40 Thema. Est - Ouest,  
le Défi de l'Allemagne réunifiée. **Arte**
- 23.00 Le Foot, roi d'Afrique. **Forum**

## MAGAZINES

- 19.00 Archimède. Voir : Jaillissement.  
Expérience : Le chant du canari.  
Sciences animées : Geyser.  
Portrait : Françoise Balibar. Histoire :  
Einstein. Application : Mer Noire.  
Observation : Antennes. **Arte**
- 20.50 E = M 6. Alerte envahisseurs ! **M 6**
- 20.55 Vie privée, vie publique.  
Dans l'ombre des célébrités. **France 3**
- 21.00 Sida en Afrique : que faire ?  
Invités : Boutros Boutros Ghali,  
Calixte Beyala, le professeur William  
Rosenbaum, Michel Kazatchkine,  
le docteur Gilles Raquin. **Forum**
- 22.00 Rock Press Club.  
Le hard rock (2<sup>e</sup> partie). **Canal Jimmy**
- 22.15 Ça se discute. Comment vit-on  
l'éloignement de son conjoint ? **TV 5**
- 23.10 Fallait y penser.  
Invité : Dany Boon. **France 2**
- 0.35 Zone interdite.  
Menace sur la France ? Enquête  
sur les soldats de l'Islam. **M 6**

## DOCUMENTAIRES

- 20.15 Thema. L'Est, c'est fini. **Arte**
- 20.30 Pierre Verger, photographe  
de l'âme noire. **Planète**

Le Monde  
TELEVISION

## Arte

**20.15 Thema : Est-Ouest**  
Comment les jeunes Allemands de  
l'Est vivent-ils l'unification, onze  
ans après la chute du mur de Berlin ?  
En ouverture de cette Thema, le  
documentaire de Pascale  
Hugues et Michael Hammon intitulé  
*L'Est, c'est fini* apporte des réponses  
contrastées. Les Rois de la glace  
dresse ensuite un tableau émouvant  
d'un club de Berlin est, soutenu  
par des supporters fiers de leurs  
particularismes.

- 20.35 Un siècle à la une. **La Chaîne Histoire**
- 20.50 Globalement contre. **Canal +**
- 21.00 La Pologne en train. **Voyage**
- 21.00 Patricia Lumumba,  
mort au Congo. **Histoire**
- 21.05 Thema. Les Rois de la glace. **Arte**
- 21.25 Les Mystères de la Bible.  
Samson et Dalila. **La Chaîne Histoire**
- 21.40 L'Ecole de Paris. **Odyssée**
- 22.00 Jacques Le Goff. [1/5]. **Histoire**
- 22.00 Serengeti, paradis  
des animaux. **National Geographic**
- 22.10 Biographie. Marilyn Monroe, son  
dernier tournage. **La Chaîne Histoire**
- 22.25 Un circuit dans la cité. **Planète**
- 22.40 Basiques instincts. [1/3].  
L'instinct de reproduction. **Odyssée**
- 22.55 Biographie. Beethoven,  
le son et la fureur. **La Chaîne Histoire**
- 23.00 Music Planet. Janis Joplin. **Arte**
- 23.00 Pilot Guides. La Californie. **Voyage**
- 23.00 Finlande - URSS.  
Histoire d'une guerre. **Histoire**
- 23.10 Une journée  
dans la vie d'un pneu. **Canal +**
- 23.50 Thomas Jefferson. [1/2]. **Planète**

## SPORTS EN DIRECT

- 20.30 Boxe. Championnat de France.  
Poids mi-lourds : Kamel Amrane -  
Jo Siluvangi. **Eurosport**
- 20.30 Basket-ball. Supercoupe d'Europe.  
Ljubljana - Vitoria. **Pathé Sport**

## Canal +

**20.50 Made in monde**  
A qui doit-on s'adresser en cas de  
réclamation sur la mondialisation ?  
C'est à cette question légitime et  
pertinente que tente de répondre  
cette soirée proposée par l'agence  
Capa à l'occasion de la réunion à  
Washington, les 29 et 30 septem-  
bre, du Fonds monétaire internatio-  
nal (FMI) et de la Banque mondiale.  
Au programme : deux documentai-  
res *Globalement contre*, de David  
André et Alexis Mital (20 h 50), qui

## MUSIQUE

- 20.35 et 23.00 « Ouverture »  
de « Kätchen von Heilbronn ».  
Œuvre de Hans Pfützer. **Mezzo**
- 21.00 Ravel par Martha Argerich.  
Par l'Orchestre symphonique  
de la Radio du NDR de Hanovre,  
dir. Aldo Ceccato. **Muzzik**
- 21.30 « Qui habitait »  
de Josquin des Prés.  
Avec David James (contre-ténor),  
Roger Covey-Crump (ténor),  
John Potter (ténor),  
Gordon Jones (baryton). **Mezzo**
- 21.30 Maurice Ravel. Par l'Orchestre  
symphonique de la Radio du NDR  
de Hanovre, dir. Aldo Ceccato. **Muzzik**
- 21.40 Barenboim à la Staatsoper  
Unter den Linden de Berlin. **Mezzo**
- 23.15 Pelléas et Mélisande. Lors  
du Festival d'opéra, en 1999. **Mezzo**

## TÉLÉFILMS

- 21.00 Traffic. le sang du pavot.  
A. Reid [5 et 6]. **Paris Première**
- 22.55 Menace sur le berceau.  
Paul Schneider O. **M 6**

## SÉRIES

- 21.00 The \$treet. Pilote (v.o.). O. **Téva**
- 21.10 That 70's Show.  
L'anniversaire d'Eric. O. **Canal Jimmy**
- 21.50 Sex and the City.  
The Freak Show (v.o.). O.  
On achève bien les célibataires,  
n'est-ce-pas ? (v.o.). O. **Téva**
- 0.55 Chapeau melon et bottes de cuir.  
La porte de la mort. **Série Club**

## FILMS

- 17.20 Les Noces de Dieu ■■  
Joao César Monteiro  
(France - Portugal,  
1998, v.o., 150 min) O. **CineCinemas 1**
- 18.25 Betsy ■■  
Frank Borzage (Etats-Unis,  
1936, 80 min) O. **CineClassics**
- 18.45 Le Guet-apens ■■  
Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1972,  
120 min) O. **CineCinemas 3**
- 19.05 Qu'est-ce que maman  
comprend à l'amour ? ■■  
Vincente Minnelli (Etats-Unis,  
1958, 100 min). **TCM**
- 19.35 Le Marin de Gibraltar ■■  
Tony Richardson (Grande-Bretagne,  
1967, 85 min) O. **Cinétoile**
- 20.45 Tokyo Eyes ■■  
Jean-Pierre Limosin (Fr. - Jap., 1999,  
95 min) O. **Cinéfaz**
- 20.45 Les Trois Lanciers  
du Bengale ■■  
Henry Hathaway (EU, 1934,  
120 min) O. **CineClassics**
- 20.50 Prémsumé innocent ■■  
Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1990,  
120 min) O. **TF 6**
- 22.45 Indiscrétions ■■  
George Cukor (Etats-Unis, 1940,  
v.o., 110 min) O. **CineClassics**
- 22.45 Un cœur qui bat ■■  
François Dupeyron (France,  
1990, 100 min) O. **Cinéstar 1**



- 23.20 Las Vegas Parano ■  
Terry Gilliam. Avec Johnny Depp,  
Benicio Del Toro, Christina Ricci  
(Etats-Unis, 1998, 115 min) O. **France 3**
- 0.00 Paris, Texas ■■  
Wim Wenders (Fr. - GB - All.,  
1984, v.o., 140 min) O. **Cinéfaz**
- 0.25 Genèse d'un repas ■■  
Luc Moullet (France, 1978,  
114 min) O. **Canal +**
- 0.35 Koutousov ■■  
Vladimir Petrov (Russie, 1944,  
100 min) O. **CineClassics**

MERCREDI 3 OCTOBRE

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00 Abeilles, une société  
bien structurée. **Forum**
- 22.00 Un animal fossile, la tortue. **Forum**
- 23.00 De la cage à la jungle. **Forum**
- 14.05 Cas d'école.  
Le métier de prof. **La Cinquième**
- 14.15 Envoyé spécial. Esclaves à domicile.  
Toulouse en état de choc.  
Voyage au cœur du Pakistan. P.-s. :  
Bhopal, un nuage dans la nuit. **TV 5**
- 20.45 Les Mercredis de l'histoire.  
Boris Eltsine, l'enfance d'un chef. **Arte**
- 20.55 Des racines et des ailes.  
« Cobra 13 ». **France 3**
- 21.05 Faits divers.  
Dans les yeux de Déborah. **TV 5**
- 22.30 Ça se discute. Pédophilie, crime,  
maltraitance : comment vivre après  
avoir été accusé à tort ? **France 2**
- 23.20 Héros vinaigrette.  
Le marin. **France 3**
- 0.15 Les Dossiers de l'Histoire.  
La fin du France. **France 3**
- 1.00 Des mots de minuit. **France 2**
- 1.00 Fréquentstar. Michèle Laroque. **M 6**

## DOCUMENTAIRES

- 17.15 Les Mystères de l'Histoire.  
Toutankhamon,  
l'éternel mystère. **La Chaîne Histoire**
- 17.15 Histoire des inventions.  
[4/6]. Inventer pour inventer. **Histoire**
- 18.00 Hollywood Stories. Jerry Seinfeld  
et Mister T. **Paris Première**
- 18.00 Une journée portée  
disparue. **La Chaîne Histoire**
- 18.05 La Rue de la solidarité. **Planète**
- 18.10 Histoire du jazz français.  
[2/3]. 1940-1960. **Histoire**
- 18.15 L'Europe musicale  
du temps de la Renaissance  
et des réformes. [3/4]. **Mezzo**
- 18.30 L'Ecole de Paris. **Odyssée**
- 18.30 Saveurs du monde.  
[4/12]. Le Languedoc. **Voyage**
- 18.30 Le Marché Noir  
des oiseaux. **National Geographic**
- 18.35 Histoires d'avions.  
Les bombardiers russes. **Planète**
- 19.00 Biographie.  
Le capitaine Scott. **La Chaîne Histoire**
- 19.00 Connaissance.  
Les Jeux à travers le monde. [1/3]. **Arte**
- 19.05 Basiques instincts. [1/3].  
L'instinct de reproduction. **Odyssée**
- 19.10 Martin Luther King.  
Mort à Memphis. **Histoire**
- 19.30 L'Armée suisse. Histoire  
des contingents mercenaires. **Planète**

Le Monde  
TELEVISION

## Arte

**20.45 Les Mercredis de l'histoire : Boris Eltsine**  
Daniel Leconte et Alante Alfandari  
dressent le portrait de l'ex-président  
du Parlement de Russie en affichant  
un vrai - et convaincant - parti pris.  
Ils décrivent à l'aide d'archives et de  
témoignages les ombres et les lumières  
de cet homme politique hors  
norme, trop souvent réduit à l'ima-  
ge facile d'un dictateur alcoolique et  
brutal. Il fut un meneur d'hommes,  
riche de projets pour sa région.

- 19.55 Les Mystères de l'Histoire.  
Miracles. **La Chaîne Histoire**
- 20.00 La Vie à l'envers. Le monde secret  
des chauves-souris d'Europe. **Odyssée**
- 20.00 Les Nomades de Sibérie. **Voyage**
- 20.00 Emmanuel Le Roy Ladurie.  
[4/4]. La vie de cour. **Histoire**
- 20.15 360°, le reportage GEO.  
Une mine de diamants. **Arte**
- 20.30 Semaine du singe. Singes  
intrépides. **National Geographic**
- 20.30 Gao Rang, riz grillé. **Planète**
- 20.35 Les Grandes Batailles.  
Sedgemoor. **La Chaîne Histoire**
- 20.55 Sans frontières.  
Chine secrète. [1/6]. **Odyssée**
- 21.00 Les Palaces.  
La Mamounia de Marrakech. **Voyage**
- 21.00 Dans la morsure  
du blizzard. **National Geographic**
- 21.00 La Deuxième Révolution russe.  
[1/8]. L'arrivée au pouvoir  
de Gorbatchev. **Histoire**
- 21.25 Lonely Planet. Moyen-Orient :  
Syrie, Jordanie et Liban. **Planète**
- 21.30 Civilisations perdues. Tibet,  
la fin des temps. **La Chaîne Histoire**
- 21.55 Watergate. [5/5]. **Histoire**
- 22.10 De Gaulle ou l'éternel défi. [3/6].  
Entre les communistes et nous. **Planète**
- 22.20 Biographie.  
J.F. Kennedy, une histoire  
personnelle [2/2]. **La Chaîne Histoire**
- 22.25 La Guerre d'Algérie vue par  
les actualités filmées. **CineClassics**
- 22.25 Samy intime. **Canal +**
- 23.00 Pilot Guides.  
La Tunisie et la Libye. **Voyage**
- 23.15 Pierre Verger, photographe  
de l'âme noire. **Planète**

## SPORTS EN DIRECT

- 17.00 Football. Tournoi de Meppen  
(Allemagne). **Eurosport**
- 18.00 Basket-ball. Supercoupe d'Europe.  
Kinder Bologna (It.) - Zagreb (Cro.)  
OU Panathinaïkos (Gré). **Mezzo**
- 20.30 Maccabi Tel-Aviv - Ljubljana  
OU Vitoria (Esp). **Pathé Sport**

## DANSE

- 21.00 Journey, a Mythical Dance  
Fantasy, de Lander.  
Chorégraphie de Patti Caplette.  
Conception de Barbara Willis Sweete.  
Par le Royal Winnipeg ballet.  
Avec Evelyn Hart (l'héroïne),  
Louis Robitaille (le héros). **Muzzik**
- 21.55 The Big Top, de Davies.  
Chorégraphie de Jacques Lemay.  
Par le Circus ballet  
et le Royal Winnipeg ballet. **Muzzik**
- 23.45 La Nuit transfigurée, de Schönberg.  
Chorégraphie de Jiri Kylian. Par  
le Nerdeldands Dans Theater. **Mezzo**

## France-Culture

**22.30 Surpris par la nuit**  
Depuis le début du mois et jus-  
qu'au 12 octobre, la radio culturelle  
rend hommage à Jean-Paul Sartre,  
en diffusant des lectures et des  
entretiens inédits. Penseur de la  
liberté, Jean-Paul Sartre passe  
encore trop souvent pour le théori-  
cien idéaliste d'un cogito transpar-  
ent et sans entrailles. Pourtant, le  
philosophe existentialiste n'a  
jamais cessé de poser la question  
du corps, aussi bien en théorie que

- 0.15 Torso. Chorégraphie de Jiri Kylian.  
Musique de Takemitsu.  
Par Le Nederlands Dans Theater.  
Avec Sabine Kupferberg. **Mezzo**
- 0.35 Petite mort, de Mozart.  
Chorégraphie de Jiri Kylian.  
Par Le Nederlands Dans Theater.  
L'English Chamber Orchestra,  
dir. Jeffrey Tate. **Mezzo**

## MUSIQUE

- 19.00 Brahms, par Inbal et Accardo.  
Concerto pour violon op. 77. Par  
l'Orchestre symphonique de la Radio  
de Francfort, dir. Eilahu Inbal. **Muzzik**
- 20.35 Polonaise brillante n° 1,  
de Wieniawski.  
Avec Ingolf Turban (violin). Par  
l'Orchestre symphonique de la Radio  
bavaroise, dir. Lorin Maazel. **Mezzo**
- 21.00 Classic Archive.  
Avec Sviatoslav Richter (piano),  
Mstislav Rostropovitch (violoncelle).  
Enregistré en 1964. **Mezzo**
- 23.00 Corelli. Concerto grosso et sonate.  
Par I Solisti Veneti,  
dir. Claudio Scimone. **Mezzo**
- 23.00 The Nat « King » Cole  
Show 19. **Muzzik**
- 23.20 Donizetti. Sonate pour flûte et clavier.  
Avec Matti Helin (flûte),  
Jussi Siirala (piano). **Mezzo**
- 23.30 Polonaise brillante n° 1  
de Wieniawski.  
Avec Ingolf Turban (violin). Par  
l'Orchestre symphonique de la Radio  
bavaroise, dir. Lorin Maazel. **Mezzo**
- 23.30 The Nat « King » Cole Show 20.  
Le 22 octobre 1957. **Muzzik**
- 0.55 Tricky. Au Festival des Eurockéennes,  
à Belfort, en 1999. **Paris Première**

## TÉLÉFILMS

- 19.05 Zenon, la fille du XXI<sup>e</sup> siècle.  
Kenneth Johnson. **Disney Channel**
- 20.45 Notre enfant. J. Anderson O. **RTL 9**
- 20.50 La Cible témoin. J. Esgard O. **TF 6**
- 21.00 Drôles de clowns.  
Thierry Binisti. O. **Téva**
- 22.15 Le Grand Batre.  
Laurent Carcellès. [5/9]. **TV 5**
- 22.15 Le Congrès gastronomique.  
Fernando Matos Silva. **Festival**

## SÉRIES

- 18.30 Friends.  
Celui qui se dédouble O. **France 2**
- 20.45 Star Trek, Deep Space Nine.  
Chrysalide. O. **Canal Jimmy**
- 20.50 Le Lycée. Delirium Tremens O.  
Fils de... profs. O. **M 6**
- 22.50 X-Files. Invocation O.  
Combattre le passé O. **M 6**
- 0.10 Homicide. Pardonnez-nous  
nos faux pas. **Série Club**
- 0.55 Chapeau melon et bottes de cuir.  
Un petit déjeuneur  
trop lourd. **Série Club**

## FILMS

- 13.30 Lacenaire ■■  
Francis Girod (France, 1990,  
120 min) O. **CineCinemas 2**
- 13.35 Indiscrétions ■■  
George Cukor (Etats-Unis, 1940,  
v.o., 110 min) O. **CineClassics**
- 14.00 Lumière d'été ■■  
Jean Grémillon (France, 1943,  
110 min) O. **Cinétoile**
- 15.05 Beau Geste ■■  
William A. Wellman (Etats-Unis,  
1939, 110 min) O. **Histoire**
- 16.20 Promenades d'été ■■  
René Féret (France, 1991,  
90 min) O. **Cinéstar 2**
- 17.30 Austerlitz ■■  
Abel Gance (France - Italie,  
1960, 165 min) O. **CineClassics**
- 17.30 Au-delà du Missouri ■■  
William Wellman (Etats-Unis,  
1951, 80 min). **TCM**
- 18.35 La Fille seule ■■  
Benoit Jacquot (France, 1995,  
85 min) O. **TPS Star**
- 18.50 Le Roi du tabac ■■  
Michael Curtiz (Etats-Unis,  
1950, 105 min). **TCM**



- 20.45 Paris, Texas ■■  
Wim Wenders.  
Avec Nastassja Kinski, Aurore  
Clément, Sam Berry (Fr. - GB - All.,  
1984, v.o., 140 min) O. **Cinéfaz**
- 20.45 Sommersby ■■  
Jon Amiel (Etats-Unis, 1992,  
110 min) O. **CineCinemas 1**
- 21.00 Sept ans de réflexion ■■  
Billy Wilder (Etats-Unis,  
1955, 105 min) O. **Cinétoile**
- 22.45 Le cœur est un chasseur  
solitaire ■■  
Robert Ellis Miller (Etats-Unis,  
1968, 130 min). **TCM**
- 22.50 Cœurs brûlés ■■  
Josef von Sternberg (EU, 1930,  
85 min) O. **Histoire**



- 23.05 Romance ■■  
Catherine Breillat.  
Avec Caroline Ducey,  
Sagamore Stévenin (France,  
1999, 100 min) O. **Arte**
- 23.35 Frankenstein ■■  
Kenneth Branagh (Etats-Unis,  
1994, 120 min) O. **CineCinemas 2**
- 0.10 La Fille seule ■■  
Benoît Jacquot (France, 1995,  
90 min) O. **Cinéstar 2**
- 0.20 Monsieur Hire ■■  
Patrice Leconte (France, 1989,  
80 min) O. **TPS Star**

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

- TF 1**
- 17.25 Beverly Hills.  
18.15 et 1.20 Exclufis.  
18.55 Le Bigdil.  
20.00 Journal, Tiercé, Météo.  
20.50 et 0.25 Star Academy.  
20.55 Tout doit disparaître  
Film. Philippe Muyl.  
22.40 Tant qu'il y aura un homme.  
0.30 Les Coulisses de l'économie.
- FRANCE 2**
- 17.20 Qui est qui ?  
18.00 Le Groupe.  
18.30 Friends O.  
19.00 On a tout essayé.  
19.50 Un gars, une fille.  
20.00 et 0.55 Journal, Météo.  
20.50 U.S. Marshals ■  
Film. Stuart Baird.  
23.10 Fallait y penser.
- FRANCE 3**
- 17.50 C'est pas sorcier.  
18.20 Questions pour un champion.  
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.  
20.10 Tout le sport.  
20.20 Tous égaux.  
20.55 Vie privée, vie publique.  
22.50 Météo, Soir 3.  
23.20 Las Vegas Parano ■  
Film. Terry Gilliam O.

## CANAL +

- 16.45 Encore + de cinéma.  
16.55 Deuxième quinzaine de juillet  
Film. Christophe Reichert O.  
► En clair jusqu'à 18.54  
18.30 Les Simpson O.  
18.55 + de cinéma.  
► En clair jusqu'à 20.04  
19.30 Le Journal.  
19.50 Le Zapping.  
19.55 Les Guignols de l'info.  
20.05 La Grande Course.  
20.10 Burger Quiz.  
20.45 Encore + de cinéma.  
20.50 Made in monde.  
Globalement contre.  
21.35 The Big One ■  
Film. Michael Moore (v.o.) O.  
23.10 Une journée dans la vie  
d'un pneu.  
0.25 Genèse d'un repas. ■■  
Film. Luc Moullet O.

## FRANCE-CULTURE

**20.30 Perspectives contemporaines.**  
*Chelsea Hotel*, d'Yves Nilly.

**22.10 Multipistes.**

**22.30 Surpris par la nuit.**  
0.05 Du jour au lendemain.  
Chloé Mary (*Dix-sept ans*).

**0.40 Chansons dans la nuit.**  
1.00 Les Nuits (rediff.).

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

- TF 1**
- 14.40 Mission sauvetages.  
15.35 Sylvia.  
16.35 Passions.  
17.25 Beverly Hills.  
18.15 et 1.05 Exclufis.  
18.55 Le Bigdil.  
20.00 Journal, Tiercé, Météo.  
20.50 et 0.25 Star Academy.  
20.55 Combien ça coûte ?  
Arnaques, magouilles et injustices.  
Invités : Sheila, Michel Boujenah.  
22.55 Ça peut vous arriver.  
0.30 Voile.
- FRANCE 2**
- 13.45 Derrick O.  
15.55 Mort suspecte O.  
16.50 Premier rendez-vous.  
17.25 Grosse pointe O.  
17.55 Le Groupe.  
18.30 Friends O.  
19.00 On a tout essayé.  
19.50 Un gars, une fille.  
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.  
20.00 et 0.35 Journal, Météo.  
20.50 Madame la proviseur.  
L'Ceil du singe.  
22.30 Ça se discute.  
1.00 Des mots de minuit.
- FRANCE 3**
- 15.00 Questions au gouvernement.  
16.05 MNK, A toi l'actu@.  
17.50 C'est pas sorcier.  
18.20 Questions pour un champion.  
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.  
20.10 Tout le sport.  
20.20 Tous égaux.  
20.55 Des racines et des ailes.  
« Cobra 13 ».  
22.50 Météo, Soir 3.  
23.20 Héros vinaigrette. Le marin.  
0.15 Les Dossiers de l'Histoire.  
La fin du France.  
1.15 La Loi de Los Angeles.  
Devine qui vient t'assassiner ?

## CANAL +

- 13.40 La Grande Course.  
14.00 H O.  
14.25 Titus O.  
14.45 South Park O.  
15.10 Les Pirates de la Silicon Valley.  
Téléfilm. Martyn Burke.  
16.45 Eddy Time.  
► En clair jusqu'à 18.54  
18.15 Divers et variés.  
18.55 + de cinéma.  
► En clair jusqu'à 20.45  
19.30 Le Journal.  
19.45 Le Zapping.  
19.55 Les Guignols de l'info.  
20.05 Burger Quiz.  
20.45 Encore + de cinéma.  
21.00 Nuit Taxi. Taxi.  
Film. Gérard Pirès O.  
23.20 Taxi 2.  
Film. Gérard Krawczyk O.  
0.50 Midnight +.

## FRANCE-MUSIQUES

**18.00 Le Jazz est un roman.**  
**19.05 Le Tour d'écoute.**

**20.00 Concert.** Par le Chœur de chambre  
de Saint-Petersbourg, le Chœur  
et l'Orchestre du Théâtre Mariinski  
de Saint-Petersbourg, dir. Valery Gergiev.  
Œuvres de Goubouline.  
Natalia Kornieva, soprano,  
Viktor Lutsik, ténor, Fyodor Mojayev,  
baryton, Gennadi Bezzoubenkov, basse.

**22.00 En attendant la nuit.**  
**23.00 Jazz, suivez le thème.** Epistrophy.  
0.00 Extérieur nuit.

## RADIO CLASSIQUE

**20.00 Les Rendez-vous du soir.**  
Œuvres de Haydn, Beethoven.

**20.40 Concert.** Par le Concerto Köln,  
dir. René Jacobs. Œuvres de Hasse,  
Vivica Genaux (Marc-Antoine),  
Isabel Bayrakdarian (Cléopâtre).

**22.20 Les Rendez-vous du soir (suite).**  
Œuvres de Bach, Des Prés.

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES

**Les codes du CSA**

- O Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable
- Interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

## ARTE

- 19.00 Archimède.  
19.45 Arte info, Météo.  
20.15 Thema. Est-Ouest,  
le défi de l'Allemagne réunifiée.  
20.16 L'Est, c'est fini.  
21.05 Les Rois de la glace.  
22.40 Le Défi de l'Allemagne réunifiée.
- 23.00 Music Planet.** Janis Joplin.  
Dans la collection « Pop Galerie ».
- 23.56 La nuit s'anime.** Bob et Margaret,  
ensemble pour le pire.  
[1/13]. Bloqués à Toronto.  
0.25 Ayez donc des gosses !  
0.55 Tintin, le voyageur du siècle.

## M 6

- 17.55 Le Clown O.  
18.54 C Koa le mobile ?  
18.55 Charmed O.  
19.54 Le Six Minutes, Météo.  
20.05 Madame est servie O.  
20.39 Un jour à part.  
20.40 Caméra Café.  
20.50 E = M 6.  
22.55 Menace sur le berceau.  
Téléfilm. Paul Schneider O.  
0.34 Météo.  
0.35 Zone interdite.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**20.30 Perspectives contemporaines.**  
*Chelsea Hotel*, d'Yves Nilly.

**22.10 Multipistes.**

**22.30 Surpris par la nuit.**  
0.05 Du jour au lendemain.  
Chloé Mary (*Dix-sept ans*).

**0.40 Chansons dans la nuit.**

## Rue de la Conversion

par Pierre Georges

**HEUREUX** comme euro ! Cal-culette, nous voici ! Hier donc, double surprise, double salto monétaire. La première tint à cette annonce par l'autorité pédagogique et administrative du lieu que le bulletin de salaire du mois de septembre, qui venait de nous être remis, serait le « dernier en francs ».

On a beau dire. Ce n'est pas sans une certaine émotion, et même sans quelques larmes discrètement versées dans notre casque phrygien, que nous avons encaissé cette nouvelle. Le dernier des bulletins de paie en francs ! Après tant d'années ! Tant de francs anciens. De nouveaux francs. De peu de francs certes, mais de francs de chez nous, de francs français, monsieur. De francs bruts, de francs nets, de francs républicains, de francs bleus, blancs, de francs rouge bancaire !

Et voilà, extinction des feux et du franc ! Le dernier bulletin. A encadrer, à empailler, c'était le bon temps. Mourir pour le franc était un sort si doux et travailler pour lui, itou. On s'égare, mais voyez notre désarroi, changement de monnaie ne réjouit pas les vieux ! Même jeunes !

C'est qu'on s'y était fait au franc. A la zone franc. Au franc français. Et même au franc belge, suisse et au franc CFA, au franc pacifique, monnaies de connaissance. A notre belle monnaie née probablement, on tient cela d'une immersion périscopique dans un dictionnaire, sous le règne de Jean II le Bon, rex des Francorum, vous et moi.

Réveille-toi, Jean II, mon bon, ils sont devenus fous ! 1360-2001, la boucle est bouclée. Pour trois francs six sous, t'as plus rien. Même pas un euro. Car le voici qui s'avance

l'usurpateur, le sournois, le vanda-le, le funeste euro. A combien déjà ? 6,55957 francs ! Est-ce bien franc et raisonnable, un euro à pareille complication, sorte de mécanisme horloger et monétaire. Et s'imagine-t-on la dévaluation du langage lorsque, pour signifier un achat providentiel aux puces de Montreuil, on en sera réduit à des vantardises vocables incompréhensibles : « J'ai eu cela pour trois euros six cents. » Outre que, dans cette conversion du vocabulaire, ce sera nettement plus cher que quand c'était moins cher.

Donc, le mois prochain, bulletin de salaire en euros. Autrement dit, un chiffre du bas, le seul bien net sur lui, le seul qui compte, l'ami de nos banquiers et agents du Trésor, qui va subir une sévère conversion. Bien dégagé derrière les oreilles, le pauvre, un chiffre en moins. D'un salaire net à cinq chiffres, un salaire net à quatre ! Et comme le sentiment d'une marche arrière monétaire et chirurgicale. Juste le sentiment évidemment, puisqu'à la conversion ce sera du pareil au même.

Convertissons-nous donc. Et pour nous y aider, ce fut la deuxième surprise, nous reçûmes en dotation, dans notre paquetage, un petit sachet de plastique. Plein de merveilleux billets et pièces factices. De l'euro et du cent enfin, sept billets, huit pièces en pure spécimen des îles. Ah, merci. Enfin ! C'est donc cela ! Formidable ! De la lilliputienne pièce d'1 euro-cent, providence future des machines à laver et de M<sup>me</sup> Chirac. Au méga et monopolytes-que billet de 500 euros. Rue de la Conversion ? J'achète ! Voyez, on retombe déjà en francs !

## Les Verts vont consulter les militants sur le maintien d'Alain Lipietz comme candidat

Dominique Voynet remet l'hypothèse Noël Mamère à l'ordre du jour

**ARRÊTER** les frais et vite. Les dirigeants du parti Vert, réunis, lundi 1<sup>er</sup> octobre, en collège exécutif, ont eu ce souci à l'esprit, pour tenter de mettre un terme à la campagne, mal partie, de leur candidat à l'élection présidentielle, Alain Lipietz. Après une journée de discussions, auxquelles l'intéressé n'a pris que partiellement part, et en l'absence de l'aile gauche du parti (Autrement les Verts, ALV), le collège exécutif a accédé à la demande du candidat d'organiser une nouvelle consultation des militants (*Le Monde* du 2 octobre), sans douter de son issue.

«*Souhaitez-vous le maintien d'Alain Lipietz comme candidat des Verts à l'élection présidentielle ?* » : telle est la question qui sera posée, à partir de jeudi, aux militants, qui ont quelques jours pour donner leur réponse, par courrier. «*En cas de réponse négative* », conclut le collège exécutif, sans examiner une alternative, il propose au conseil national des 13 et 14 octobre d'«*appeler à un référendum concernant la désignation d'un nouveau candidat* ». Les «*chefs de tente* » des Verts, pour

une fois tous d'accord (sauf ALV), étaient si pressés d'en finir qu'ils ont inventé une nouvelle procédure, non prévue par les statuts, afin de recueillir l'avis définitif des militants. Elle n'a valeur que d'avis, mais le candidat a fait clairement savoir qu'il se plierait à la décision des Verts de la base, quelle qu'elle soit, l'ayant lui-même demandée. «*Il ne perd pas son statut de candidat par la consultation. C'est sa démission, si le vote est négatif, qui l'entérinera* », précise un membre du conseil statutaire des Verts.

Dominique Voynet a donc définitivement lâché un ami de longue date, mais à la candidature duquel elle s'était toujours opposée (*Le Monde* daté 30 septembre-1<sup>er</sup> octobre). Elle a aussi clairement réaffirmé qu'elle ne serait pas candidate «*pour ne pas changer d'avis tout le temps* » et pour démontrer qu'elle avait «*la volonté de partager les rôles et de restaurer la collégialité et la solidarité* » au sein du parti. La secrétaire nationale des Verts ne s'était pas exprimée sur ce sujet depuis qu'elle avait annoncé, en février, qu'elle renonçait à se pré-

senter. Surtout, elle a mis en piste, pour la première fois, la candidature de Noël Mamère. «*Si la question est de savoir si Noël Mamère est un bon candidat, je dirais qu'il appartient aux militants d'y répondre. Mais en ce qui me concerne, la réponse ne peut pas être floue : c'est oui* », a-t-elle déclaré.

### VERS UNE « PAIX ARMÉE »

Mardi matin, sur RTL, elle a précisé que si M. Mamère était désigné pour remplacer Alain Lipietz, «*il [serait] indispensable que des gages soient donnés de part et d'autre pour assurer la stabilité du mouvement* », et que soit garantie «*la sécurité et du candidat et de la tête du parti* ». En clair, elle a demandé, lundi, aux courants de son mouvement de lui assurer une solide majorité pour le congrès du mois de décembre. Tout en posant les conditions de cette sorte de «*paix armée* », l'ancienne ministre a fait son mea culpa, regrettant «*de ne pas avoir été assez convaincante auprès de ses amis pour leur dire qu'il était temps d'accueillir mieux les amis de Noël Mamère* ».

Le député de Gironde se tait toujours, tant que les militants n'ont pas fait connaître leur volonté.

La campagne du candidat est, pour l'instant, officiellement suspendue. Mais M. Lipietz s'est attelé, le soir-même à une longue lettre qu'il entend envoyer aux militants avant qu'ils ne votent. Refusant de s'exprimer sur sa teneur qu'il «*réserve* » à ces derniers, entre les mains desquels il remet son sort, il a juste déclaré au *Monde* qu'il allait «*travailler toute la nuit* ». La secrétaire nationale des Verts, tout en lâchant, avec la quasi-totalité des dirigeants du parti, le candidat, a tout de même pris la sage précaution de préciser qu'il «*serait déraisonnable d'anticiper sur le choix des militants* ». Elle devrait néanmoins s'atteler dès aujourd'hui, à la rédaction de la motion d'urgence annoncée pour le conseil national, qui devrait mettre sur les rails la candidature de M. Mamère et le «*pacte de stabilité* » qui va avec.

Béatrice Gurrey

► [www.lemonde.fr/presidentielle2002](http://www.lemonde.fr/presidentielle2002)

## Le préfet suspend l'activité de l'usine Soferti à Bordeaux

**LE PRÉFET** de la Gironde et de la région Aquitaine, Christian Frémont, a pris, lundi 1<sup>er</sup> octobre, un arrêté de suspension provisoire, à partir de mardi, de l'usine Soferti, classée Seveso 2 et située à proximité du centre-ville de Bordeaux. L'entreprise de fabrication d'engrais phosphatés, filiale d'AZF, devait rendre mardi une étude de dangers, prévue initialement pour le 3 février. La préfecture a jugé insuffisants les documents remis et ne souhaite prendre aucun risque, après la catastrophe de Toulouse. Une réouverture progressive est envisagée en fonction des éléments apportés par la direction de l'entreprise. Les 80 salariés seront rémunérés, mais les syndicats contestent cette décision car, selon eux, «*les garanties de sécurité existent déjà* ». Par ailleurs, à propos de l'explosion de Toulouse, Margot Wallström, commissaire européenne à l'environnement, a estimé lundi à Strasbourg qu'aucun manquement à la directive européenne Seveso ne pouvait être imputé à la France. — (Corresp.)

## Christian Poncelet (RPR)

### est réélu président du Sénat

**CHRISTIAN PONCELET (RPR)**, 73 ans, a été réélu, lundi 1<sup>er</sup> octobre, président du Sénat pour un deuxième mandat de trois ans. Le sénateur des Vosges l'a emporté dès le premier tour en réunissant 201 voix, contre 105 à Claude Estier (PS, Paris). Sur 318 votants, on a compté 12 bulletins blancs ou nuls. M. Poncelet, qui a bénéficié du soutien de la droite, a indiqué qu'il prendra l'initiative de réformes destinées à mettre un terme aux procès en représentativité et en légitimité du Sénat. Après le renouvellement triennal du Palais du Luxembourg, le 23 septembre, les effectifs des groupes sont les suivants : 96 RPR, 84 PS, 53 Union centriste, 40 Républicains et indépendants, 23 communistes, Républicains et citoyen, 18 Rassemblement démocratique et social européen et 6 non-inscrits.

## Grève dans les transports urbains

### et à la SNCF le 16 octobre

**FO, LA CGT ET LA CGC** sont tombées d'accord, lundi 1<sup>er</sup> octobre, sur une journée «*de manifestations et de grèves* » le 16 octobre. A l'issue d'une réunion à laquelle ne participaient pas la CFDT et la CFTC, les trois organisations ont appelé «*salariés, actifs, chômeurs et retraités* » à se mobiliser «*pour l'augmentation des salaires, la revalorisation des retraites, des minima sociaux et des allocations* ». La CFTC s'est finalement ralliée au mouvement. Les centrales souhaitent que le 16 octobre soit l'occasion d'exiger «*de nouvelles garanties afin de s'opposer aux suppressions d'emplois et à l'extension de la précarité* ». Enfin, elles demandent la «*consolidation* » du système de protection sociale et la clarification de ses finances. De leur côté, les syndicats de la SNCF, à l'exception de la CGC, ont décidé d'appeler, le même jour, à une grève de 24 heures pour les salaires et la protection sociale. Les fédérations des transports FO, CGT, FNCR et CFTC ont invité les tramotots à déposer des préavis de grève, pour le 16 octobre, pour un système de cessation d'activité à 55 ans.

**cine cinemas** au cœur du cinema

Dès octobre sur cinecinemas, 4 événements par mois !



du 26 au 28 octobre

**projos du week-end :**

**Tom Hanks**



chaque lundi

**travelling du mois :**

**courses-poursuites**



mardi 16 octobre

**gros plan de la soirée :**

**Yannick Bellon**



du 8 au 14 octobre

**zoom de la semaine :**

**les chasseurs de vampires**

sur le câble et **CANALSATELLITE**

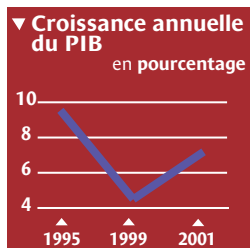
EUROPE



Alain Barrau, député PS de l'Hérault, préside la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne. Les 36 députés qui la composent analysent les textes adoptés

par les Quinze, et sont en contact avec les parlementaires des pays candidats (page IV)

FOCUS



Le Vietnam regagne progressivement la confiance des investisseurs étrangers.

Les performances économiques sont bonnes mais le développement profite surtout aux villes (page VI)

## EMPLOI

● SPÉCIAL BANQUES/ASSURANCES :

Sous le choc des attentats du 11 septembre, les deux secteurs tentent néanmoins de poursuivre leur mutation (page IX à XI)  
● Réformée, l'aide à domicile devra intensifier sa professionnalisation (page XII)  
● Les « mesures d'âge » ont encore un bel avenir (page XIV)

OFFRES D'EMPLOI

- Banques, assurances p. XV et XVI
- Gestion et administration p. XVII à XIX
- Marketing p. XX
- Industrie p. XXI et XXII
- High-tech p. XXII
- Carrières internationales p. XXIII et XXIV
- Collectivités territoriales p. XXV et XXVI

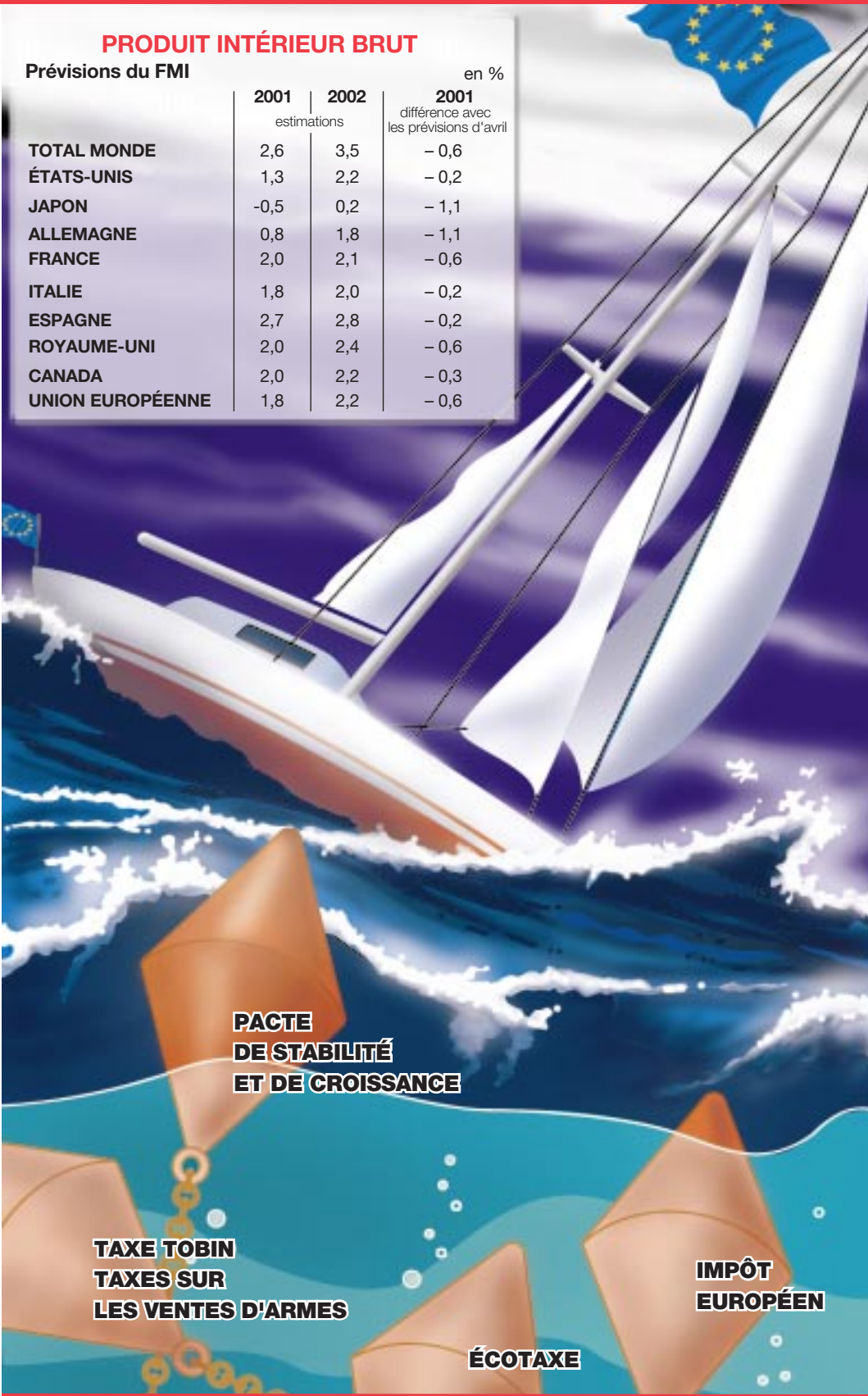
L'aggravation de la crise et le manque de volonté politique poussent les Quinze à renoncer aux projets d'impôts citoyens

# L'Europe en panne de nouvelles recettes budgétaires

## L'Union sous des vents contraires

### PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Prévisions du FMI	en %		
	2001 estimations	2002	2001 différence avec les prévisions d'avril
TOTAL MONDE	2,6	3,5	-0,6
ÉTATS-UNIS	1,3	2,2	-0,2
JAPON	-0,5	0,2	-1,1
ALLEMAGNE	0,8	1,8	-1,1
FRANCE	2,0	2,1	-0,6
ITALIE	1,8	2,0	-0,2
ESPAGNE	2,7	2,8	-0,2
ROYAUME-UNI	2,0	2,4	-0,6
CANADA	2,0	2,2	-0,3
UNION EUROPÉENNE	1,8	2,2	-0,6



**PACTE DE STABILITÉ ET DE CROISSANCE**

**TAXE TOBIN TAXES SUR LES VENTES D'ARMES**

**ÉCOTAXE**

**IMPÔT EUROPÉEN**

Infographie : Le Monde

A situation exceptionnelle, remèdes exceptionnels ? Lancé à l'été, le débat sur l'assouplissement de la rigueur budgétaire en Europe a laissé la place aux travaux pratiques dictés par l'urgence, notamment au regard d'une remontée du chômage qui s'est confirmée en France en août pour le quatrième mois consécutif. Lionel Jospin n'hésite pas à en appeler au « patriotisme économique », dans un entretien accordé au journal *Ouest-France*, jeudi 27 septembre. « Face au terrorisme et aux désorganisations qu'il cherche à provoquer, il y a une responsabilité presque civique des chefs d'entreprise et des consommateurs ; ils doivent eux aussi résister à l'intimidation et soutenir l'activité économique », considère le premier ministre.

Alors que les risques qui pèsent sur la conjoncture mondiale sont aggravés à la suite des attentats perpétrés contre le World Trade Center et le Pentagone, les Etats européens mettent en place des stratégies divergentes laissant libre cours à une interprétation dissonante du Pacte de stabilité et de croissance qui lie l'orthodoxie budgétaire des Douze. Avec, d'un côté, un pays comme l'Espagne qui maintient son cap d'un déficit public zéro, de l'autre la France dont les prévisions apparaissent particulièrement optimistes.

Le président de la Banque centrale, Wim Duisenberg, avait déjà désigné, au lendemain de l'attaque du 11 septembre, les Etats européens supposés les moins vertueux face aux contraintes budgétaires : « Je peux vous dire que les pays que nous surveillons de près sont l'Allemagne, la France, l'Italie et le Portugal. » Et d'ajouter : « Les pays qui ne sont pas parvenus pendant la période de boom économique à consolider leurs positions budgétaires ont à présent moins de marge de manœuvre pour faire pleinement fonctionner les stabilisateurs automatiques. » En d'autres termes, la possibilité de laisser filer les déficits en cas de ralentissement pour maintenir la demande publique.

Cette mise en garde est plus ou moins entendue. Le gouvernement italien a présenté la semaine dernière un budget pour 2002 plus rigoureux que prévu. « La crise américaine nous a contraints à changer le budget », a expliqué Silvio Berlusconi, chef du gouvernement. La grande réforme fiscale, qui prévoyait une forte baisse des impôts sur le reve-

nu, a été reportée à des jours meilleurs au profit de nouvelles exigences en matière de défense et de sécurité.

A l'inverse, la France qui a en ligne de mire l'élection présidentielle au printemps 2002, fait la sourde oreille. Laurent Fabius a décidé de ne pas modifier son projet de budget pour 2002 - fondé sur une prévision de croissance de 2,5 % - alors que le FMI table sur 2,1 %. Ce choix politique écorne implicitement l'esprit du Pacte de stabilité.

A quatre-vingt-onze jours du lancement de l'euro, le 1<sup>er</sup> janvier 2002, cette situation risque de se révéler, à court terme, préjudiciable pour la monnaie européenne et, à plus long terme, pénalisante pour l'Union. Dans l'immédiat, une aggravation des déficits et des politiques économiques à géométrie variable pourrait faire chuter l'euro. Par ailleurs, cette cacophonie risque de peser sur la cohésion européenne. Actuellement, le budget communautaire, plafonné à 1,27 % du produit national brut de l'Union européenne, ne permet pas de faire face à des événements exceptionnels. « Si on veut à la fois développer le budget et une citoyenneté européenne, il faut instaurer une imposition commune. Mais, comme chaque pays est jaloux de ses prérogatives en matière financière, il faut instaurer une taxe qui n'existe pas encore », estime André Gauron, membre du Conseil d'analyse économique auprès du premier ministre.

Pour être acceptée, cette nou-

velle fiscalité devra répondre à une préoccupation forte des habitants de l'Union - qui pourrait être l'environnement - et ne pas s'ajouter aux impôts nationaux. Depuis quatre ans, Bruxelles essaye d'instaurer une taxe écologique afin de diminuer les émissions de gaz carbonique, en vain. Toute décision en la matière requiert l'unanimité. Par ailleurs, la décision française d'abandonner l'écotaxe illustre les difficultés d'instaurer un nouvel impôt en période de recul de la croissance.

Réunis à Liège les 21 et 22 septembre, les Quinze ministres des finances ont écarté le projet de taxe Tobin, sur les transactions financières visant à endiguer la spéculation et dont le produit serait reversé à l'aide au développement. Aucun des pays n'a voulu défendre ce projet, persuadés qu'ils sont de son inefficacité et inquiets du risque des délocalisations des transactions financières hors d'Europe. Pourtant, tous sont conscients de la nécessité de créer des instruments de régulation, pour stabiliser les marchés, et de dégager de nouvelles recettes pour faire face à des situations exceptionnelles. La crise de la vache folle et la fièvre aphteuse ont révélé le manque de ressources de Bruxelles. Il faudra attendre le retour de la croissance et une fenêtre de tir sans élections pour relancer le débat. Difficile à Quinze...

Dominique Gallois et Martine Laronche

Le Monde  
**ECONOMIE**  
LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

**Professeurs de lycée**

- ▲ Donnez à vos élèves la synthèse de l'économie !
- ▲ Pour compléter vos cours et vos séances de TPE ou d'ECJS.
- ▲ Un nouveau service, une offre exceptionnelle !

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT :**  
grandscomptes@lemonde.fr  
Tél. : 01 42 17 32 93

## RESSOURCES

## Questions-réponses

## 1 Quels étaient les critères de convergence économique prévus par le traité de Maastricht ?

Pour entrer dans l'Union économique et monétaire le 1<sup>er</sup> janvier 1999, les Etats européens devaient respecter des critères d'admission prévus par le traité de Maastricht. Les critères de convergence étaient au nombre de quatre :

- un taux d'inflation n'excédant pas de plus de 1,5 % la performance des trois pays présentant l'inflation la plus basse ;

- un taux de change relativement stable, respectant les marges normales de fluctuation du mécanisme de change du système monétaire européen (SME) ;

- un taux d'intérêt nominal à long terme ne dépassant pas, sur un an, de plus de 2 % la performance des trois pays enregistrant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix ;

- une situation budgétaire n'accusant pas de déficit excessif, c'est-à-dire à la fois un déficit annuel de l'ensemble des administrations publiques inférieur à 3 % du produit intérieur brut (PIB) et un ratio d'endettement des administrations publiques inférieur au seuil de 60 % du PIB.

## 2 Quelles contraintes doivent respecter les pays de la zone euro et en quoi consiste le pacte de stabilité et de croissance ?

Ayant une monnaie commune et des taux d'intérêt à long terme voisins, les douze pays de la zone euro doivent continuer à respecter le quatrième critère de convergence, celui concernant le déficit budgétaire. Le traité de Maastricht stipule que « *les Etats s'efforcent d'éviter les déficits publics excessifs* », le traité confiant au conseil des ministres de l'économie et des finances (conseil Eco-fin) la responsabilité d'examiner chaque année les déficits publics des pays appartenant à la monnaie unique au regard des critères de convergence. En cas de déficit public excessif d'un Etat, une procédure spéciale, dite « *procédure des déficits publics excessifs (DPE)* », est prévue.

Ces dispositions ont été renforcées et clarifiées, sous la forme d'un pacte de stabilité et de croissance par le conseil européen d'Amsterdam de juin 1997. Il prévoit que les pays participant à la monnaie unique doivent présenter des programmes de stabilité. Examiné par la Commission et le Conseil, il contient des objectifs budgétaires à moyen terme et décrit les moyens pour y parvenir.

Si le déficit public d'un pays dépasse 3 %, cet Etat peut échapper à la procédure des déficits publics excessifs, notamment si le

dépassement est exceptionnel, à savoir en cas de récession entraînant une baisse du PIB supérieure à 2 % en rythme annuel.

## 3 A combien s'élève le budget communautaire ?

Le budget communautaire s'élève en 2001 à 96,24 milliards d'euros de crédits d'engagement et 92,6 milliards d'euros de crédits de paiement (soit 1,06 % du PNB communautaire). Les grandes lignes du budget sont, pour l'année 2001, en tête, les dépenses agricoles, qui restent le principal poste (45 % en crédits d'engagement), et les actions structurelles (34 % des dépenses). L'Union ne prélève aucun impôt. Ses recettes sont plafonnées à 1,27 % de son produit national brut (PNB). Le budget communautaire est financé sur les « *ressources propres* », qui ont considérablement évolué ces dernières années :

- la « *ressource PNB* », contribution de chaque Etat membre assise sur sa richesse (calculée sur sa part dans le PNB communautaire), est le mode de financement numéro un (46,7 % des recettes) ;

- la ressource TVA (sur la base d'un taux uniforme de l'assiette TVA harmonisée de chaque Etat membre) apporte aujourd'hui 36,2 % des recettes ;

- le montant des droits de douane (perçus sur les importations dans l'Union de produits en provenance des pays tiers) : 13,3 % des recettes ;

- les prélèvements sur les importations agricoles représentent 2,1 % du total des recettes.

## 4 En quoi consiste le différend né entre Tobin et James Tobin ?

Le Prix Nobel américain James Tobin, 83 ans, est sorti en septembre de sa retraite pour qu'on n'utilise pas son nom à mauvais escient. Cet économiste keynésien a proposé, dans les années 1970, de taxer les transactions à court terme sur les devises pour ralentir les « *allers-retours* » des spéculateurs et stabiliser le système monétaire international.

Face à ces critiques, l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (Attac) prend ses distances. Elle distingue l'objectif visé par le Prix Nobel avec sa taxe, « *et que l'association partage* », et les « *deux objectifs* qui [lui] *appartiennent en propre* ». Le premier consiste à dégager des ressources pour le développement du Sud, le second vise à permettre aux gouvernements de reconquérir une partie de l'espace démocratique abandonnée au marché financier. L'association cherche un autre nom pour cette taxe.

## L'Europe réfléchit aux instruments de relance

BRUXELLES  
de notre bureau européen

Que faire à la suite des attentats du World Trade Center pour éviter de voir plonger l'économie européenne ? Les instituts revoient tous leurs prévisions à la baisse, à l'instar du Fonds monétaire international (FMI) qui ne table plus que sur une croissance de 1,8 % en Europe en 2001 (contre 2,4 % au printemps) et 2,2 % pour 2002 (contre 2,8 %). Pour y voir plus clair, il convient de surveiller les premiers indicateurs économiques, alors que personne ne parle encore vraiment de récession en Europe, c'est-à-dire d'un recul de la production de richesse durant deux trimestres consécutifs. Les premiers signaux sont mauvais : l'indice de confiance des consommateurs s'est effondré outre-Atlantique en septembre, il a baissé aux Pays-Bas, le commerce de détail en Allemagne prévoit en l'an 2001 un recul de 0,5 % de son chiffre d'affaires. En France, le moral des industriels est tombé à son plus bas depuis cinq ans en septembre. L'inconnue est de savoir s'il y aura un rebond en novembre-décembre. Enfin, il convient de savoir si les budgets dérapent. On y verra plus clair à la mi-novembre, notamment en Allemagne, quand aura lieu l'évaluation des rentrées budgétaires.

En attendant, les Quinze tentent de rassurer les agents économiques mais ils n'ont pas annoncé de mesures concrètes, hors la prise en charge des assurances des compagnies aériennes, décidée lors de la rencontre de Liège des ministres des finances les 21 et 22 septembre. Selon ceux derniers, l'Europe a déjà décidé d'un plan de relance : les baisses d'impôts arrêtées avant la crise doivent faire sentir leurs effets cet automne ; la maîtrise de l'inflation va cesser de rogner le pouvoir d'achat des ménages, et les baisses

## Réunis à Liège les 21 et 22 septembre, les ministres des finances des Quinze ont réaffirmé leur volonté de respecter le pacte de croissance et de stabilité qui exige d'avoir à moyen terme des budgets en équilibre

de taux, décidées par la Banque centrale européenne (BCE), finiront par agir, via son financement, sur l'édifice économique.

Cela n'empêche pas les Européens de réfléchir déjà aux outils à utiliser plus tard. Les marges de manœuvre sont limitées : au-delà des obligations liées à l'euro, la France, l'Allemagne et l'Italie, encore en déficit, ne regorgent pas d'excédents comparables à ceux des Américains pour relancer la machine. L'efficacité d'une relance budgétaire est incertaine, les ménages pouvant en période d'incertitude augmenter leur taux d'épargne – qui recule depuis cinq ans.

Les Quinze ont donc réaffirmé leur volonté de respecter le pacte de croissance et de stabilité qui exige d'avoir à moyen terme des budgets à l'équilibre. Le débat non tranché porte sur les marges de manœuvre qu'offre ce fameux pacte, en particulier sur la manière dont les Etats feront jouer les stabilisateurs économiques : faut-il laisser filer les déficits en subissant la baisse mécanique des rentrées fis-

cales et la hausse, elle aussi mécanique, des dépenses sociales ? La BCE et la Commission estiment que les pays encore en déficit doivent compenser au moins partiellement la baisse des recettes par une réduction des dépenses. La France ne veut pas en entendre parler. Elle affirme vouloir seulement maîtriser la croissance modérée de ses dépenses. Mais elle n'entend pas faire des coupes budgétaires. Si des dépenses supplémentaires étaient nécessaires – par exemple à cause de la remontée du chômage –, il conviendrait d'en supprimer d'autres.

## PAS DE NOUVELLES DÉPENSES

Des petites astuces sont néanmoins à l'étude pour aider la consommation, comme l'avancement du versement de la prime à l'emploi 2002 – qui serait soit un doublement rétroactif de la prime 2001, soit une anticipation sur celle de 2002 normalement distribuée à l'automne – au mois de mars, juste avant les élections. De même, en Allemagne, le gouvernement vient d'augmenter les impôts pour financer des mesures contre le terrorisme. La somme porte sur 1,5 milliard d'euros seulement, mais le message est clair : pas de nouvelles dépenses qui ne soient pas contre-financées. La remarque vaut aussi pour la prochaine étape de la réforme fiscale, dont l'opposition a demandé – en vain – la mise en œuvre anticipée pour soutenir la croissance. Le gouvernement allemand a donc « *repris* » 3 des 45 milliards de marks (1,53 des 23 milliards d'euros) de baisses d'impôts décidées pour 2001, en augmentant la fiscalité sur le tabac et l'assurance, des secteurs peu susceptibles de freiner la consommation.

C'est donc actuellement la politique de « *main tranquille* », chère au ministre des finances allemand Hans Eichel, qui semble être

privé. D'autant qu'agir autrement serait s'exposer à une riposte de la Banque centrale européenne. « *Un assouplissement du pacte de consolidation placerait sans aucun doute la politique monétaire dans l'incapacité de contribuer à la croissance parce que la stabilité ne serait plus garantie* », a déclaré le ministre allemand.

Tous n'ont pas ce langage policé, le président du conseil italien Silvio Berlusconi ayant expliqué, selon le *Corriere della sera*, que « *les paramètres de Maastricht* » sont pour lui « *un vrai Moloch* ». « *S'il ne tenait qu'à moi, je desserrerais les liens du pacte de stabilité. Mais, en Europe, il n'y a pas de consensus* ». Résultat, l'Italie se voit contrainte de faire, au moins en apparence, des efforts de consolidation pour son budget 2002 : les baisses d'impôts promises pendant la campagne électorale sont largement remises à plus tard. Le gouvernement compte faire 4,9 milliards d'euros d'économies sur le train de vie des ministères, lutter contre le travail au noir et vendre du patrimoine immobilier pour atteindre un déficit budgétaire limité à 0,5 % du produit intérieur brut en 2002.

Mais toutes ces hypothèses restent subordonnées à un scénario de reprise en 2002. Apparemment, la France et l'Allemagne n'en sont pas complètement persuadées. Les deux pays font partie de ceux qui ont refusé de réaffirmer, à Liège, dans la déclaration finale leur engagement d'arriver à l'équilibre budgétaire en 2004 comme l'y invitait le projet élaboré par la présidence belge. Un silence qui est déjà, de facto, un assouplissement de l'orthodoxie budgétaire, alors que l'Italie aimerait elle aussi obtenir un sursis pour atteindre l'équilibre prévu en 2003. Car rien n'est sûr, depuis le 11 septembre.

Arnaud Leparmentier

## Madrid mise sur le "déficit zéro" comme riposte à la crise

MADRID  
de notre correspondante

La crise, quelle crise pour l'Espagne ? L'économie mondiale en pleine phase d'incertitude, après les attentats terroristes aux Etats-Unis, se demande comment affronter l'avenir, les compagnies aériennes sont au bord du dépôt de bilan et les perspectives touristiques plus que compromises, mais le pays maintient son cap budgétaire, contre vents et marées. Le ministre des finances espagnol, Cristobal Montoro, qui intervenait mercredi 26 septembre devant le Congrès, a été très clair, expliquant que « *se fixer comme objectif, pour la deuxième année consécutive, l'équilibre budgétaire et un déficit zéro est la meilleure réponse que le gouvernement peut apporter à l'instabilité économique internationale* ».

Le gouvernement a fondé tous ses calculs sur le fait que l'économie espagnole continue à croître à un bon rythme – au-dessus de la moyenne européenne – avec une demande interne stable et une certaine récupération des investissements. De plus, en juillet dernier, les prévisions avaient déjà été revues légèrement à la baisse et

le taux de croissance, envisagé pour 2002 ramené à 2,9 %, au lieu des 3 % sur lesquels le gouvernement compte finir l'année actuelle. De même, un léger ralentissement dans la création d'emplois est prévu et l'inflation serait maintenue à 2 %, soit au niveau actuel.

Madrid ne renonce pas pour autant à la baisse de l'impôt sur le revenu dont l'entrée en vigueur est toujours prévue pour 2003 ni à tout un train de mesures envisagées pour soulager la pression fiscale, dans le cas, par exemple, des petites et moyennes entreprises ou des retraités. La seule vraie concession à la « *crise* » consiste à renoncer aux ambitions prévues d'avoir non seulement un budget en équilibre, mais excédentaire pour s'en tenir à un déficit zéro. Le déficit public, qui est de 0,5 % du PIB, sera compensé par l'excédent réalisé par la Sécurité sociale et renforcé par le budget équilibré des Communautés autonomes. Et le ministre de conclure : « *Nous espérons une reprise de l'économie mondiale dans la seconde moitié de l'année qui vient et ce budget et ces prévisions sont destinés à faire que l'Espagne puisse pleinement profiter de cette récupération* ».

Tant d'optimisme n'a pas franchement

convaincu l'opposition de gauche, ni les syndicats, qui estiment, au mieux, ces prévisions « *volontaristes* », au pire « *irréalistes* » et qu'elles ne permettront que très difficilement, sans mettre en danger la protection de l'emploi de « *faire face à une crise mondiale* ». Dans un communiqué, le syndicat proche des communistes, CCOO (Commissions ouvrières), estime que le modèle budgétaire défendu par le gouvernement a été élaboré « *dans une perspective dogmatique* » qui sous-estime la réalité, notamment dans le cas de l'inflation, prévue à 2 %, quand un « *minimum de 2,5 % serait plus tenable* ». De même, la croissance prévue à 2,9 % est jugée elle aussi peu crédible, plusieurs analystes l'estimant à 2,5 % ou même plus basse encore.

Quant aux socialistes, ils ne voient pas en quoi les comptes de l'Etat permettent « *tant d'optimisme* » et craignent de voir se développer « *des tendances du gouvernement à ne pas être solidaire avec les chômeurs, car utiliser les excédents de la Sécurité sociale pour réduire le déficit est une pente dangereuse, en ce sens* ».

Marie-Claude Decamps

## L'impossible consensus autour de l'écotaxe

Entrée officiellement par Lionel Jospin, l'écotaxe a-t-elle un avenir européen ? Alors que la fiscalité écologique se développe dans plusieurs pays de l'Union, la France, en dépit de ses engagements de principe, se retrouve en queue de peloton. Loin derrière des pays pionniers comme la Suède ou le Danemark, mais aussi derrière des Etats voisins comme la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, qui viennent de se doter d'une telle fiscalité. Soumis à un lobbying intensif des grands industriels (Pechiney, Usinor, Lafarge, EDF...), Laurent Fabius, ministre de l'économie, a emporté l'adhésion du premier ministre, dès le 28 août, alors que s'annonçaient des échéances électorales majeures, liées à la présidentielle de 2002, avant même les perspectives de récession liées aux attentats à New York. Même le plan de rattrapage du prix du gazole que défendait le ministre des finances ne reprendra pas en 2002. L'objectif de ce plan pluriannuel lancé en 1999 et gelé en 2001 consiste à augmenter de 7 centimes par an et par litre la taxation de ce carburant pour en ramener le prix au niveau de l'écart moyen européen avec l'essence.

## Le projet français a été sacrifié sur l'autel de la baisse des impôts, et la proposition de directive européenne patine, quant à elle, depuis quatre ans

L'extension de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à la consommation intermédiaire d'énergie des entreprises devait intervenir en 2002 et générer, dans sa première version, 12,5 milliards de francs (1,9 milliard d'euros). Sacrifiée sur l'autel de la baisse des impôts, elle devait servir à financer les allègements de charges liés à l'application des 35 heures dans les PME en 2002. Cette perte de recettes n'a été que partiellement compensée par la décision du gouvernement d'augmenter de 9 % le prix du tabac pour abonder en partie le Fonds de financement des allègements de charges

sociales (Forec), lié à la réduction du temps de travail.

En fait, certains experts estiment que l'écotaxe à la française était mal engagée. Non pas tant pour les raisons invoquées par le Conseil constitutionnel à la fin décembre 2000 – inégalités entre entreprises et refus d'appliquer à l'électricité une taxe destinée à lutter contre l'effet de serre –, qui avait conduit à l'élaboration d'une nouvelle mouture à l'été. Mais pour des raisons de lisibilité et de cohérence. Pour Guillaume Sainteny, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, il faut être clair sur le but recherché : accroissement des recettes publiques ou diminution des atteintes à l'environnement.

Dans le premier cas, on impose une assiette large avec des taux bas et l'on ne se préoccupe pas de l'existence de produits de substitution. « *Le problème de ce type de fiscalité adoptée par la France, c'est qu'elle n'est pas douloureuse et n'entraîne pas une modification des comportements* », commente M. Sainteny. Dans le second cas, à savoir fiscalité avec des taux élevés sur une cible étroite avec l'existence de produits de substitution, les mesures peuvent se révéler très utiles au

point qu'elles ne génèrent plus à terme de recettes... Enfin, pour être perçue par les citoyens comme une incitation et non pas comme un coût supplémentaire, la taxe doit être compensée par une baisse d'impôt équivalente. Avec l'écotaxe, le gouvernement pouvait invoquer « *un double dividende* » – alliant à la fois un gain pour l'environnement et un gain pour l'emploi –, mais il s'agissait néanmoins de financer une nouvelle dépense de l'Etat.

## CONCURRENCE INTERNATIONALE

Autre difficulté majeure sur laquelle bute toute écotaxe et sur laquelle a trébuché le projet français, le handicap qu'elle confère aux industriels concernés face à la concurrence internationale. L'OCDE, qui vient de réaliser une étude sur les taxes liées à l'environnement, souligne que la plupart des pays qui mettent en place ce type de fiscalité contournent cet écueil par des exemptions pour les entreprises fortement consommatrices d'énergie. « *Pour des raisons de compétitivité et faute d'harmonisation internationale, les taxes liées à l'environnement reposent à plus de 80 % sur les ménages*, déplore Jean-Philippe Barde, de la direction de l'environnement de

l'OCDE. *L'industrie paie très peu et il faudrait faire un toilettage de toutes les exemptions dont elle bénéficie. L'idée étant que les taxes telles qu'elles existent dans les réglementations soient pleinement appliquées*. »

Face à ce problème de compétitivité, une action concertée au niveau européen en matière de fiscalité écologique pourrait permettre de limiter les dégâts. Dans son projet international, le Parti socialiste préconise la création d'un impôt européen directement affecté au budget, se substituant aux impositions nationales existantes, qui « *pourrait être l'écotaxe* ». Mais les tentatives de la Commission en matière de fiscalité écologique n'ont pas pour l'instant abouti. Requérant l'unanimité, les décisions en la matière trouvent toujours un ou plusieurs récalcitrants dans les rangs de l'Union.

On est pourtant loin d'une écotaxe qui alimenterait un budget européen. La proposition de directive de mars 1997 visant à restructurer le cadre communautaire de taxation des produits énergétiques patine depuis quatre ans. Cette taxe n'a pas pour objectif de créer un impôt nouveau mais d'augmenter les taxes portant sur les ressources énergétiques en diminuant en contrepar-

tie les charges pesant sur le travail. Son but est à la fois d'abaisser les distorsions de concurrence par un rapprochement de la taxation des produits énergétiques et de diminuer les émissions de gaz carbonique. Elle s'appliquerait à la quasi-totalité des produits (combustibles et carburants) avec là encore une possibilité d'exonérations pour les entreprises fortement consommatrices d'énergie. Cette initiative a suscité de l'hostilité de la part de l'Espagne ou de l'Irlande et une tiédeur de la part de la Grèce ou du Portugal.

Tout récemment un Livre blanc de la Commission, *La Politique européenne des transports à l'horizon 2010 : l'heure des choix*, est venu relancer le débat en proposant de mettre en place, d'une part, un taux d'accise élevé pour le gazole à usage privé proche de celui de l'essence, et, d'autre part, un taux harmonisé sur le carburant professionnel, à partir d'un taux moyen pondéré communautaire. La présidence belge avait fait de la directive européenne 97 une de ses priorités. Mais, étant donné les circonstances économiques, le dossier devra attendre des jours meilleurs.

Martine Larouche

André Gauron, économiste, membre du Conseil d'analyse économique

## « En créant un impôt, il faut savoir ce que l'on veut : générer des recettes ou atteindre un objectif éthique »

**« Taxation des capitaux, des ventes d'armes : depuis quelque temps, le débat porte sur la création d'impôts dits citoyens. Qu'en pensez-vous ?**

– Tout d'abord, il faut être cohérent et savoir pourquoi vous levez un impôt. En principe, il s'agit de se procurer des recettes pour financer la dépense publique. Le prélèvement peut aussi obéir à des considérations morales comme le reversement de fonds aux pays du tiers-monde ou à des contraintes conjoncturelles comme la lutte contre la spéculation. Il s'agit de deux démarches totalement différentes qui peuvent difficilement être menées de front. Vous ne pouvez à la fois obtenir des recettes et réguler les mouvements des capitaux. Dans le premier cas, le niveau de taxation doit être faible pour être toléré par le plus grand nombre.

» En revanche, si vous voulez lutter contre la spéculation, il faut mettre la barre très haut pour enrayer le mouvement, ce qui paraît infaillible au niveau mondial. Les pays qui à un moment ou un autre ont voulu enrayer les mouvements spéculatifs ont fixé des niveaux de taxes très élevés en cas de retrait prématurés des capitaux ou pris des mesures provisoires de contrôle des changes. Ainsi, le Chili avait imposé aux capitaux entrant dans son système financier de placer sans intérêt 30 % de leur montant auprès de la banque centrale pendant une durée d'un an. La Malaisie avait, elle aussi, rétabli en 1998 le contrôle des changes, supprimé ultérieurement.

**– La taxe Tobin ne vous paraît pas judicieuse ?**

– Il faut savoir ce que l'on veut : obtenir des recettes ou défendre des considérations éthiques. Or les promoteurs de cette taxe veulent à la fois collecter des fonds pour les reverser aux pays du tiers-monde et casser un mouvement spéculatif. Ce n'est pas possible. Il faut choisir. Personnellement, je trouve cette taxe trop restrictive. L'euro a éliminé la spéculation sur les changes au sein de l'Union, et sur les grandes monnaies celle-ci

est limitée. Dès lors, il vaudrait mieux taxer l'ensemble des transactions boursières, sur les actions et les obligations, et en faire un impôt de Bourse européen.

**– Serait-il possible alors de stopper la spéculation ?**

– Non, mais ce type de taxe peut introduire un grain de sable dans le système. Keynes avait noté qu'au moment de la crise de 1929 l'Angleterre avait mieux résisté que New York, car les transactions étaient davantage imposées. Toutefois, il paraît impossible de revenir en arrière dans le mouvement de libéralisation financière.

**– Peut-on imaginer la création d'un impôt citoyen européen ?**

– L'Europe a déjà trois sources communes de revenus que les Européens connaissent peu. Près de la moitié provient de la part calculée sur le produit intérieur brut de chacun des Quinze. A cela s'ajoutait une partie du reversement de la TVA et les produits des droits de douane avec le reste du monde. Si on veut développer à la fois le budget et une citoyenneté européenne, il faut instaurer une imposition commune. Mais, comme chaque pays est jaloux de ses prérogatives en matière financière, il faut instaurer une taxe qui n'existe pas encore. Ce nouvel impôt doit obéir à deux critères : répondre à un besoin et pouvoir être rapidement mis en œuvre.

**– L'écotaxe vous semble-t-elle une bonne idée ?**

– Oui, car la pollution est un sujet qui touche particulièrement les Européens. Ce n'est pas un problème strictement national. De plus, il serait très dangereux de créer une taxe strictement locale, car elle serait jugée inégalitaire et anticoncurrentielle par les quelques entreprises qui y seraient soumises. Le risque serait alors que les firmes concernées, principalement les raffineries, les unités chimiques, les cimenteries, délocalisent leurs usines de l'autre côté de la frontière ou augmentent leurs capacités de production dans d'autres pays non concernés. En instaurant une telle taxe avec un taux faible sur l'espace économique des Quinze, cela atténuerait

le risque. A ce titre, l'écotaxe serait une bonne idée. Mais il ne faut pas se leurrer ; ce serait avant tout une recette fiscale, et non un outil pour lutter contre la pollution. Si cette taxe permet d'amorcer les nuisances, tant mieux, mais ce n'est pas son objectif. Toutes les études montrent, par exemple, que ce n'est pas en augmentant les prélèvements sur l'essence qu'on influe sur la circulation automobile. Il vaut mieux, dans ce cas, établir des normes qui s'appliquent à tous.

**– Quelles peuvent être les autres pistes d'impôt citoyen ?**

– La santé publique est un thème européen fédérateur, et le tabac pourrait être aussi une bonne ressource pour financer des projets. Comme pour l'écotaxe, cela concerne peu d'industriels, l'impôt serait facile à collecter et le système pourrait être instauré rapidement. Il suffirait que chaque Etat affecte une partie des taxes qu'il prélève déjà sur le tabac pour les reverser à Bruxelles. Ce serait nettement plus difficile pour les alcools, car, à la différence du tabac, il y a beaucoup de producteurs.



### André Gauron

● Agé de 57 ans, ingénieur de l'École centrale des arts et manufactures de Paris, André Gauron a été conseiller technique au cabinet de Pierre Bérégovoy au ministère des finances de 1982-1986 et de 1988 à 1991. ● Il est conseiller maître à la Cour des comptes et membre du Conseil d'analyse économique auprès du premier ministre depuis 1997.

» En revanche, je crois que nous avons raté une bonne occasion ces derniers mois, lors de l'attribution des licences UMTS des téléphones mobiles de troisième génération. C'était un enjeu européen avec une dimension politique forte, où il aurait fallu avoir une démarche commune. Les Etats auraient pu se mettre d'accord au niveau européen sur le niveau de la redevance que chaque opérateur aurait versée. Nous sommes arrivés à une situation aberrante où chaque pays a voulu tirer le maximum d'argent en attribuant les licences aux enchères. Ces surenchères ont eu des conséquences désastreuses pour les groupes de télécommunications, et finalement rapportent moins que prévu aux Etats.

**– Pourquoi pas un impôt sur le revenu ?**

– Le problème est d'abord politique. Il n'est évidemment pas question de priver les Etats membres d'une partie de leurs ressources fiscales, et aucun gouvernement n'acceptera d'alourdir au niveau européen un impôt qu'il s'efforce de réduire au plan interne. Mais il est aussi technique. Les administrations fiscales étant nationales, il faudrait alors prélever une partie qui serait reversée à Bruxelles. Une telle démarche serait mal perçue et ne créerait pas le sentiment d'impôt citoyen. Prenez l'exemple de la taxe d'habitation. Je mets au défi quiconque de décrire la façon dont se décompose sa répartition entre la commune, le département et la région. Avec l'Europe, on aurait le même problème. A moins de créer une administration fiscale propre. Nous sommes encore loin de cette éventualité. Mais comment créer un sentiment de citoyenneté européenne alors que le Parlement européen est le seul au monde à ne pas voter d'impôt ? Dans ces conditions, plutôt qu'un impôt direct, compliqué à mettre en œuvre, il vaut mieux tout d'abord instaurer des impôts indirects spécifiques, plus facile à lever rapidement. »

Propos recueillis par Dominique Gallois et Martine Laronche

## CHRONIQUE

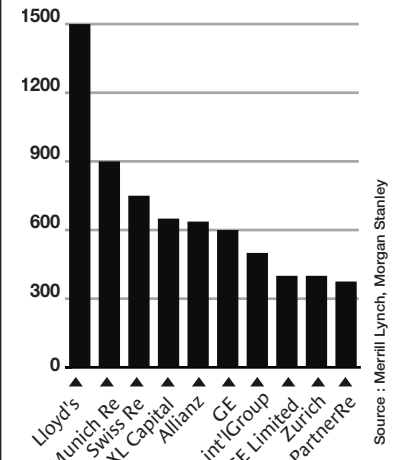
par Serge Marti

## Idées fausses

Janvier 1991 : c'est l'opération « Tempête du désert », destinée à bouter hors du Koweït les troupes de Saddam Hussein entrées par effraction chez leur voisin pétrolier. Le président George Bush père achève la présentation d'un « *Nouvel ordre mondial* » débarrassé de la guerre froide et, accessoirement, des régimes communistes entraînés par ailleurs dans la chute du mur de Berlin. Septembre 2001, après la tragédie des attentats perpétrés au cœur de l'Amérique, place à l'offensive « Justice sans limites », devenue quelques jours plus tard « Liberté permanente », destinée à traquer le terrorisme – et le « mal » – partout où il se trouve, ainsi que l'a promis George W. Bush. Péniblement élu en novembre 2000 sur un programme qui accordait une large place à la « compassion », ce dernier a déjà consenti un important soutien financier au Pakistan, finalement convaincu de lutter contre Oussama Ben Laden. Comme l'avait fait en son temps son père lorsque celui-ci avait piloté, au tout début de la guerre du Golfe, un allègement de dette de plusieurs milliards de dollars au bénéfice de l'Égypte, grand pays musulman à avoir rejoint la coalition militaire dirigée contre Bagdad.

Dans ce domaine au moins, il y a continuité, voire tradition familiale. En revanche au chapitre idéologique, économique notamment, la rupture semblerait a priori consommée. Lorsque George Bush était encore installé dans le Bureau ovale de la Maison Blanche, au tout début des années 1990, les Etats-Unis s'engageaient dans une crise économique qui allait déboucher, en 1991, sur une brève récession, laquelle allait contaminer beaucoup plus gravement l'Europe en 1993, celle-ci traversant alors la pire récession de son histoire contemporaine. Ces neuf mois d'effondrement de l'activité allaient coûter à l'Amérique quelque 80 milliards de dollars sous forme d'effet récessif. Et, on aurait tort de l'oublier, une série de violentes attaques dirigées contre Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, accusé de n'avoir pas agi par avance

Estimation des pertes des principales compagnies



### ▼ L'assurance dans le rouge

ce assez énergiquement sur les taux d'intérêt afin d'éviter la débâcle de l'économie. Le patron de la Fed n'était pas encore le « Magic Greenspan » qu'il est aujourd'hui. Durant cette période, les Etats-Unis avaient certes resserré les écrous avant de rouvrir les vannes qui ont conduit ultérieurement à neuf longues années de prospérité ininterrompue mais jamais ils n'avaient véritablement donné le sentiment de vouloir rompre avec l'un des principes de l'économie libérale, à savoir la non-intervention de l'Etat.

Aujourd'hui, c'est Hayek et Friedman que l'on assassine ! Pleine de prévention pour son secteur aérien sinistré et pour des compagnies d'assurance qui, toutes, menacent de virer au rouge, la nouvelle administration s'est engagée dans un vaste programme de relance keynésienne, à l'échelle nationale, dont le coût est déjà évalué à l'équivalent de 1 % du PIB américain, soit quelque 100 milliards de dollars. Et ce n'est pas fini. Certains commencent à dire qu'il faut carrément doubler cette somme pour faire en sorte que redémarre effectivement la machine à produire des richesses. Face à cet engouement soudain pour la chose publique – et les subventions –, les bastions traditionnels du libéralisme ont du mal à faire entendre leur voix. Il n'est que le *Wall Street Journal* pour faire remarquer – avec raison – que, par exemple, à propos du secteur de l'assurance, les dispositions que sont en train de prendre le Trésor, d'une part, le Congrès, de l'autre, aboutiront à faire du gouvernement fédéral américain le réassureur en dernier ressort, en lieu et place du privé, pour toutes les activités qui à l'avenir auraient à souffrir des exactions terroristes. Un reproche régulièrement adressé à la Maison blanche lorsqu'elle est conduite à demander au Fonds monétaire international (FMI) de monter en toute hâte des programmes de sauvetage d'économie en péril – ce qui est actuellement le cas pour l'Argentine, le Brésil et la Turquie –, transformant là aussi, de fait, les institutions financières internationales en prêteur en dernier ressort, une mission bien éloignée de celles qui lui ont été confiées en 1944 par leurs fondateurs dans la petite ville de Bretton Woods.

En réalité, la conversion n'est pas si exceptionnelle qu'on le prétend. Ainsi que le rappelle l'historien André Straus (voir page X), aux Etats-Unis comme ailleurs, l'Etat est toujours intervenu face à des sinistres de forte ampleur. Dans le secteur bancaire américain, secteur-clé pour asseoir la confiance dans l'économie, le gouvernement fédéral a injecté quelques milliards de dollars dans la Continental Illinois, au milieu des années 1980, afin de sauver cette grande banque de Chicago. Plus près de nous, la déconfiture du fonds spéculatif (hedge fund) LTCM a été évitée grâce à de l'argent en provenance directe de la Réserve fédérale, sous peine de voir le sinistre allumer un incendie à Wall Street où il aurait été beaucoup plus coûteux à circonscrire. Le pompier-volant était alors « Magic Greenspan ». Déjà.

### Bibliographie

- **Finance internationale**, par Henri Bourguinat, PUF, coll. « Thémis », 1999, 784 p., 40,86 € (268 F).
- **Retour sur la taxe Tobin : textes choisis**, par James Tobin. Confluences Ed., coll. « Voix de la cité », 2000, 68 p., 8,23 € (54 F).
- **Tobin or not Tobin : intérêts et limites d'une taxe sur les transactions financières**, par François Chesnais, Ed. l'Esprit frappeur, 1999, 80 p., 1,52 € (10 F).
- **La «taxe Tobin» : miroir aux alouettes ou réponse à la mondialisation financière ?**, par Olivier Davanne, in « Rapport moral sur l'argent dans le monde, 1999 », publié par l'Association d'économie financière, 350 p., 33,5 € (220 F).
- **Les taxes liées à l'environnement dans les pays de l'OCDE : problèmes et stratégies**, publié par l'OCDE, en anglais, 2001, 136 p., 30 € (196,79 F). A paraître en français dans les semaines à venir.
- **Fiscalité de l'environnement, rapport du Conseil d'analyse économique**, La Documentation française, 1998, 197 p., 6,86 € (45 F).
- **L'imposition des revenus, du Conseil des impôts**. Direction des journaux officiels, 2000, 217 p., 3,08 € (53 F).

## Taxe Tobin et prélèvement sur les ventes d'armes : un système mondial, sinon rien

Une des conséquences indirectes des attentats du 11 septembre commis aux Etats-Unis est la mise sous le boisseau de la taxe Tobin, lors du Conseil Ecofin qui, les 21 et 22 septembre, a réuni à Liège les ministres européens des finances. Dorénavant, ceux-ci sont davantage préoccupés par les perspectives de récession que par l'instauration d'un nouveau prélèvement, dût-il permettre de réguler les transactions financières et aider les pays pauvres. Cette mise à l'écart est d'autant plus rapide que les Quinze doutent de l'efficacité d'un tel prélèvement défendu par l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (Attac). Ce report en entraîne un autre, celui d'une taxation des exportations d'armes dont le produit irait à l'aide au développement. Ce projet a été remis au goût du jour durant l'été par Laurent Fabius, le ministre de l'économie jugeant plus aisée une imposition sur le commerce des armes que sur les transactions financières.

Dans les deux cas, les sommes collectées seraient pourtant considérables. « J'insiste sur la fragilité des estimations », prévient Henri Bourguinat, professeur d'économie au Laboratoire d'analyses et de recherches économiques de l'université Bordeaux-IV et spécialiste de la taxe Tobin. Ce prélèvement a pour objectif de diminuer la spéculation sur les marchés de capitaux de 20 % à 50 % en limitant les allers-retours (achat et vente d'un même titre) au cours d'une séance. M. Bourguinat table sur une réduction de 20 % des échanges qui ramènerait le volume des opérations financières mondiales

### La mise en place de ces deux prélèvements relève d'une adhésion internationale

annuelles de 360 000 milliards de dollars (390 773 milliards d'euros) à 288 000 milliards de dollars (312 696 milliards d'euros).

Sur ce montant, une taxe de 0,01 % dégagerait 28,8 milliards de dollars (31,2 milliards d'euros). La rentabilité de l'opération Tobin passerait à 72 milliards de dollars (78,17 milliards d'euros) pour un prélèvement de 0,025 %. « Un niveau infime permet de collecter des sommes très importantes », souligne-t-il, mais le système ne peut fonctionner que s'il est appliqué sur une base mondiale. Dans un rapport sur la taxation des opérations de changes présenté en août 2000, le ministère de l'économie et des finances avait choisi un critère plus élevé. « Dans le cas d'un scénario central où la taxe serait fixée à 0,05 %, et conduirait à une réduction de 67 % des échanges, ce qui est une borne inférieure, le produit de la taxe pourrait être de 2 milliards d'euros si la France appliquait seule ce projet, de 22 milliards d'euros si c'était le cas de l'ensemble de l'Union européenne et de 50 milliards d'euros si l'ensemble des pays industrialisés parvenaient à un accord. »

L'ampleur des sommes collectées pose problème : « Cette proposition se heurte à l'opposition de certaines opinions publiques, notamment amé-

ricaine, qui estiment que les moyens affectés aux organisations internationales affectés aux pays pauvres, permettant par exemple la multiplication par cinq des fonds destinés à la lutte contre le sida. » Le ministre de l'économie a été chargé de réaliser une étude de faisabilité sur cette taxe qui serait prélevée sur le vendeur à l'exportation, la hausse étant répercutée dans le prix de vente aux clients. En théorie, le cas semble idéal mais en pratique il en va tout autrement. Certes, les contrats sont répertoriés par différentes instances, comme la Banque mondiale, l'ONU ou le Sipri (Stockholm International Peace Research Institute), mais cette procédure ne concerne que les armements lourds. De plus, faute de contrôle, il sera difficile voire impossible de taxer le marché « de l'occasion », qui représenterait 10 % à 20 % des échanges de matériels. Enfin, cet impôt ne peut être que mondial au risque de voir le pays ou la zone qui l'instaure de manière unilatérale pénalisée sur ses ventes d'armes.

Reste ensuite à garantir la collecte et surtout à définir le ou les organismes qui seront chargés de l'affectation de tels budgets vers les pays du tiers-monde. Si Attac propose des réponses, Bercy doute de la faisabilité en raison des réticences internationales face à un tel mécanisme et préfère avancer une taxation sur les exportations d'armes.

Le mécanisme serait apparemment plus simple car, à la différence du marché financier, le nombre d'intervenants est plus limité. 85 % à 90 % de la production et du commerce officiel des armes provient du G8, les huit pays les plus industrialisés. La France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne représentent les deux tiers de ce marché estimé à 50 milliards d'euros. Dans un entretien aux *Echos* le 31 août, Laurent Fabius affirmait : « Un prélèvement de 10 % sur les exportations d'armes pourrait

représenter chaque année jusqu'à 5 milliards d'euros supplémentaires affectés aux pays pauvres, permettant par exemple la multiplication par cinq des fonds destinés à la lutte contre le sida. » Le ministre de l'économie a été chargé de réaliser une étude de faisabilité sur cette taxe qui serait prélevée sur le vendeur à l'exportation, la hausse étant répercutée dans le prix de vente aux clients. En théorie, le cas semble idéal mais en pratique il en va tout autrement. Certes, les contrats sont répertoriés par différentes instances, comme la Banque mondiale, l'ONU ou le Sipri (Stockholm International Peace Research Institute), mais cette procédure ne concerne que les armements lourds. De plus, faute de contrôle, il sera difficile voire impossible de taxer le marché « de l'occasion », qui représenterait 10 % à 20 % des échanges de matériels. Enfin, cet impôt ne peut être que mondial au risque de voir le pays ou la zone qui l'instaure de manière unilatérale pénalisée sur ses ventes d'armes.

Au lendemain du report par Bruxelles de la taxe Tobin, les interrogations se multiplient sur la survie de telles idées. Leurs promoteurs profiteront des échéances politiques en France et en Allemagne pour raviver ce débat. Mais chacun aura ses motivations, pris entre la simple préoccupation électorale, et la volonté de faire avancer ces questions qui resurgissent au gré des événements. Les premières réflexions sur une taxation des ventes d'armes et des transactions financières ont maintenant plus de trente ans.

Dominique Gallois

# Patrons et syndicats européens peinent à construire le dialogue social à 28 pays

La Hongrie détient la palme du nombre des confédérations patronales : neuf au total. En Pologne, deux organisations prédominent : le KPP (créé en 1991), et le PKPP qui date de 1999. La première rassemble plutôt les entreprises étatiques et privatisées, tandis que la seconde fédère davantage les initiatives privées. L'une et l'autre ne vivent pas en très bon voisinage... Le paysage patronal dans les pays de l'Europe centrale et orientale (PECO) est très coloré. Il l'est un peu moins du côté syndical. Mais il est clair, néanmoins, que l'intégration de ces nouveaux partenaires au sein du dialogue social de l'Union européenne (UE) ne va pas être une partie de plaisir. Bref, l'élargissement n'est pas qu'un casse-tête pour les institutions européennes.

Les dates de l'entrée de treize nouveaux Etats membres se rapprochant, l'Unice - patronat européen - et la Confédération européenne des syndicats (CES) travaillent de plus en plus sérieusement sur le dossier. En liaison avec la Commission, bien évidemment, selon un principe-clé : les fonds accordés et les programmes lancés sont soumis à l'autorisation des gouvernements qui en bénéficient. Une règle de bon aloi, sauf quand elle permet à certains responsables politiques des pays candidats de pénaliser telle ou telle organisation. Mais la règle est la règle, et ni l'Unice ni la CES ne songeraient à la remettre en cause. En revanche, le patronat européen regrette que les dispositifs budgétaires en vigueur à Bruxelles favorisent davantage le financement de conférences et de séminaires ponctuels sans « pouvoir imaginer des actions suivies ».

Car, du travail, il y en a. Sranciszrek Draus, chercheur, auteur, notamment, d'une étude sur les organisations patronales dans les pays d'Europe centrale et orienta-

**La représentativité des partenaires sociaux des Etats candidats est aujourd'hui très faible. Une difficulté de plus pour les négociations à venir**

le (Pologne, République tchèque et Hongrie) publiée par l'Institut syndical européen en février 2000, met, par exemple, en avant la question de la représentativité. Avec l'existence de deux mouvements contraires : les syndicats - dont l'influence était très forte dans l'ex-bloc communiste - ont une audience en baisse en raison de la culture de l'économie de marché qui se développe désormais. Alors que la représentativité patronale affiche une tendance à la hausse, même si son développement « se fait très doucement ». « Finalement, les deux partenaires souffrent d'un même syndrome, explique Thérèse De Liedekerke, directrice des affaires sociales de l'Unice. Ils pâtissent de la réticence des gens et des entreprises à s'organiser à nouveau collectivement. »

Une attitude que confirme Sranciszrek Draus : « Prenons le cas des chefs d'entreprise des pays candidats, dit-il. Ils n'ont pas intérêt à adhérer aujourd'hui à un mouvement patronal. L'économie privée est en train de se développer, l'Etat se retire. Pourquoi les patrons auraient-ils besoin de se mobiliser ? Chacun se débrouille individuellement, va faire sa propre

négociation. Globalement, ils sont plus libéraux que nous... » A l'entendre, la seule chose qui pourrait aider à mieux fédérer les énergies serait la constitution de lobbies efficaces pour obtenir des avantages fiscaux.

## BAISSE DES SECTIONS

Côté syndical, les jeunes qui entrent sur le marché du travail « se méfient des organisations syndicales ». De plus, les restructurations des entreprises d'Etat contribuent à la baisse des sections syndicales. « Bref, les militants s'effacent depuis des années », convient Sranciszrek Draus, qui insiste aussi sur la manière dont les jeunes entreprises privées se débrouillent pour éviter la présence de syndicalistes dans leurs établissements. « Ils n'inventent rien, vous savez. Les entreprises occidentales ont, elles aussi, développé nombre de stratagèmes pour contrer les organisations contestataires. Technique utilisée, par exemple : proposer des rémunérations plus élevées à des salariés afin qu'ils renoncent à toute forme de militantisme. »

Disparité, faible représentativité, sans oublier les questions de reconnaissance juridique qui varient au sein des pays candidats. Certains accordent ainsi le monopole des négociations aux

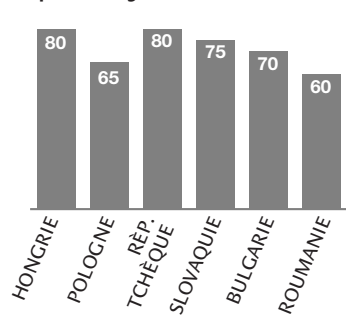
organisations patronales regroupant les employeurs... et non les entrepreneurs. Or les premières sont souvent les émanations des anciennes entreprises étatiques, tandis que les secondes le sont beaucoup moins. Un tel paysage augure-t-il mal du dialogue social à vingt-huit ? A l'Unice, Thérèse De Liedekerke rappelle d'abord que la vocation de son organisation est « évidemment de prendre en compte les besoins spécifiques de chacun des pays candidats ». Le problème de s'exprimer d'une seule voix, lors de négociations européennes ne lui semble pas « insurmontable ». « Une voix... peut-être, reprend Sranciszrek Draus, mais laquelle ? Sûrement la plus petit des dénominateurs communs. Ne risque-t-on pas de privilégier le bavardage ? »

La CES, traditionnellement, pratique le vote majoritaire. Sa position peut être plus tranchée, estime le chercheur. L'Unice dont les disparités à Quinze ont souvent conduit à freiner le dialogue social, deviendra-t-elle encore plus frileuse ? Une hypothèse à prendre en compte, sauf si l'organisation patronale acceptait de revoir ses règles de fonctionnement.

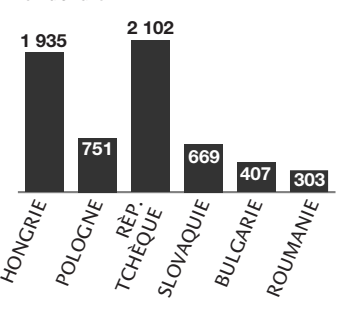
Marie-Béatrice Baudet

## Une ouverture au marché très hétérogène

SECTEUR PRIVÉ DANS LE PIB 1999 en pourcentage



INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS CUMULÉS/TÊTE 1989/2000 en dollars



Source : Le Courrier des Pays de l'Est n°1016 juin-juillet 2001

# Alain Barrau, VRP de l'Assemblée nationale auprès de Bruxelles

C'est un bout d'Europe qui a migré sur les rives de la Seine. Ici, les débats sont plutôt consensuels, ce qui n'empêche pas des opinions tranchées. La délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne est composée à la proportionnelle des groupes politiques. Sur ses trente-six membres, il y a seize socialistes, neuf RPR, quatre UDF, trois Démocratie libérale, deux communistes, un Vert et un chevènementiste. « Il y a même quelques souverainistes », admet Alain Barrau, qui préside cette délégation depuis les élections européennes de 1999, après en avoir été vice-président pendant les deux années précédentes. Transversale, la délégation comprend des élus qui sont aussi membres d'une des six commissions du Palais-Bourbon, finances, affaires étrangères, etc. Selon M. Barrau, cette double appartenance est un gage de richesse.

L'un des enjeux pourtant de l'après-2002 est la transformation de cette délégation en une septième commission permanente. Une proposition qui a ses partisans à droite comme à gauche. Pour l'heure, le départ de deux de ses membres, élus sénateurs dimanche 16 septembre, ne pose guère de problème à Alain Barrau. Il assure avoir sur un petit calepin le nom de huit ou neuf collègues qui font antichambre. A la tête d'un service d'administrateurs, la délégation a un triple rôle d'information, d'analyse et de contrôle des travaux qui sont effectués au sein de l'UE. Depuis 1994, le gouvernement doit notamment lui transmettre tout document de nature législative et l'avertir des négociations en cours. Ses compétences sont explicitées dans l'article 88.4 de la Constitution de la V<sup>e</sup> République.

Sur les 2 000 textes européens reçus chaque année, environ deux cents relèvent du travail du législateur et une quarantaine sont renvoyés par la délégation en commission pour un examen approfondi. Une petite dizaine passe in fine en

La délégation que préside le député de l'Hérault a un triple rôle d'information, d'analyse et de contrôle des travaux effectués au sein de l'Union. Elle est aussi en contact avec les parlementaires des pays candidats à l'élargissement

plénière. « Repérer les textes sensibles est la première tâche du président de la délégation, s'il ne veut pas se faire taper sur les doigts », explique le député de l'Hérault, car tout député, membre ou non de la délégation, peut, s'il le souhaite, déposer une proposition de résolution sur un texte européen et demander son inscription à l'ordre du jour d'une séance publique. A ce travail en amont qui permet un contrôle du Parlement sur l'élaboration des directives, M. Barrau aimerait ajouter un dispositif en aval, lorsque la directive est sur le point d'être transposée.

Juste avant la Grèce, la France est en effet souvent désignée comme le mauvais élève de l'Europe pour sa lenteur à transposer des normes européennes. En marge du débat sur la ratification du traité de Nice, en juin, Pierre Moscovici, ministre des affaires européennes, a pris l'engagement d'associer plus étroitement, dès septembre, la délégation à l'élaboration des projets de loi de transposition des directives. Pour M. Barrau, qui a déposé avec Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, une proposition de loi en

ce sens, il s'agit notamment que le rapporteur qui a instruit en amont la directive, lors de son élaboration, soit associé au moment de sa transposition, ce qui devrait réduire les délais.

## ANCRAGE LOCAL

Agé de cinquante-quatre ans, l'ex-maire de Béziers, battu en 1995, avait accepté en mars de s'effacer devant Jean-Claude Gayssot, ministre (PCF) des transports, pour conduire une liste de gauche plurielle. En vain. Le travail en commun sur une directive ferroviaire avait en revanche rendu le choix moins douloureux. A côté de son ancrage local, il partage un engagement européen de longue date. Etudiant, il avait rédigé un mémoire sur Aristide Briand et l'identité européenne, de 1926 à 1931. Lorsque François Mitterrand était premier secrétaire du PS, il fut délégué national à l'Eu-



## Alain Barrau

● Député de l'Hérault pour le Parti socialiste, Alain Barrau, 54 ans, est président de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, depuis 1999. ● Depuis le mois de juin, il a lancé les « Mardis de l'Europe », un programme d'auditions publiques, chaque semaine, de hautes personnalités sur l'avenir de l'Europe.

rope, représentant du PS à l'Union des partis de la communauté.

Depuis 1990, la délégation dispose du pouvoir d'auditionner les membres du gouvernement ainsi que les représentants des institutions communautaires. Elle a aussi la possibilité de publier des rapports d'information sur tous les sujets de son choix. De « l'Europe du vin : une réforme à améliorer » à « des alliances pour une mondialisation maîtrisée », le spectre des sujets traités est large. Dans le cadre de ses prérogatives, M. Barrau a décidé de lancer depuis juin un programme d'auditions publiques, baptisé les « Mardis de l'Europe ». Il s'agit chaque semaine d'inviter une personnalité française ou européenne qui viendra exposer, pendant une heure, sa conception de l'Europe. A Jacques Delors qui a inauguré les programmes en juin devraient succéder pour la rentrée parlementaire Hubert Védrine, puis Jan Kavan, ministre des affaires étrangères de la République tchèque, Valéry Giscard d'Estaing...

A la tête de la délégation, Alain Barrau a noué des contacts avec ses homologues, au sein des Parlements nationaux de l'Union des Quinze, mais aussi avec ceux des treize pays d'Europe centrale et orientale (PECO) qui sont candidats à l'élargissement. Ces contacts réguliers se font soit dans le cadre de la Conférence des organes spécialisés dans les affaires communautaires (COSAC), soit par des voyages dans les différents pays. La COSAC, qui se réunit à chaque fois dans le pays qui préside l'Union, juste avant les sommets, est l'occasion pour les représentants des Parlements nationaux d'interroger la présidence de l'Union sur ses travaux. Enfin, pour assurer un meilleur suivi des PECO, les trente-six parlementaires de la délégation pour l'UE ont décidé de se répartir en trois sous-groupes, chargés chacun d'une liste de pays en quête d'adhésion.

Alain Beuve-Méry

## LIVRES

par Laurence Caramel

# L'Est en panorama

Europe centrale et orientale 2000-2001,

Ed. La Documentation française, 241 p., 18 € (118,07 F)

Chaque année, le *Courrier des pays de l'Est*, édité par la Documentation française, consacre un de ses numéros à la situation économique et politique des Etats de l'Europe centrale et orientale. Tant par la qualité des chercheurs qui s'y expriment, les chronologies précisément établies pour chaque pays et l'abondant travail de bibliographie, ce document est devenu une référence pour ceux qui s'intéressent à cette partie du monde.

La cuvée 2001 est, sans surprise, placée sous le signe de l'intégration européenne et régionale puisque cette double dynamique commande largement la politique menée par les gouvernements de ces pays. Qu'ils soient à la porte ou encore à de nombreuses coudées de leur adhésion à l'Union européenne. Cette démarche se fait souvent face « à des opinions publiques de plus en plus sceptiques, mais les majorités gouvernementales, souvent dominées par le courant social-démocrate, font preuve néanmoins d'une détermination inentamée pour intégrer les structures euro-atlantiques », lit-on en préambule.

En République tchèque, le sentiment eurosceptique a progressé de 10 % en un an, selon un sondage réalisé au printemps 2001 par Sofres-Factum. En Pologne, la perspective de l'intégration est jugée « de plus en plus brumeuse ». Hormis l'avenir du secteur agricole - qui demeure le dossier le plus délicat à gérer avec les Quinze -, les inquiétudes concernent surtout la fermeture des frontières à l'est du pays, conformément aux règles établies à Schengen, qui privera toute sa partie orientale d'une source de revenus considérables liés aux échanges transfrontaliers, lit-on dans le chapitre consacré à la Pologne.

Parmi les cinq pays de la « première vague » (ceux qui bénéficieront les premiers de l'élargissement), la Slovaquie a également basculé dans l'euroscepticisme. Plus épargnée par ce sentiment de défiance, la Hongrie poursuit à bon rythme sa mise à niveau. Elle a clos en juin 22 chapitres sur 31 de négociations.

Sur le plan économique, ce panorama complet dressé par le *Courrier des pays de l'Est* fait apparaître des situations très contrastées. A côté de la Pologne, qui s'est enfoncée dans une crise financière d'une ampleur la contraignant à faire appel au Fonds monétaire international, la Roumanie affiche pour la première fois depuis longtemps un retour de la croissance. Partout cependant, les processus de transition vers l'économie de marché continuent à alimenter des situations sociales précaires. En Lituanie, où le chômage ne cesse d'augmenter, « les manifestations se sont multipliées tant chez les agriculteurs qui voient fondre les subventions... que chez les enseignants, dont les salaires sont versés avec des mois de retard, ou chez les transporteurs ».

Enfin, au sein de cette zone, plusieurs pays demeurent marqués sinon par des conflits armés du moins par les séquelles de guerres achevées de plus ou moins fraîche date. Le bilan est peu encourageant. « Six ans après les accords de Dayton, la Bosnie-Herzégovine apparaît de plus en plus comme un pays sous perfusion, et ceci pour une période indéterminée. » Les nouveaux dirigeants de la Serbie-Monténégro doivent faire face « à une économie détruite, désormais parmi les plus pauvres d'Europe ». Quant à la Macédoine, elle vient à peine de pauser un douloureux épisode de guérilla avec sa minorité albanaise.

## PARUTIONS

### ● EURO, EUROLAND, EUROPE. CHRONIQUES ÉCONOMIQUES 2001-2002, par le Cercle des économistes

La parution de cet ouvrage est désormais un rendez-vous obligé. Depuis plusieurs années, le Cercle des économistes, composé d'une vingtaine d'universitaires, pour certains d'entre eux également présents dans le monde de l'entreprise, intervient régulièrement dans le débat public et notamment par le biais d'une question d'actualité commentée chaque jour sur l'antenne de Radio-Classique. C'est le fruit de ces chroniques qui compose le cru 2001-2002 de ce recueil où l'on retrouve, au sommaire, des interventions diverses, notamment sur les facteurs qui expliquent le ralentissement actuel de la croissance mondiale, sur les leçons à tirer de la politique fiscale mise en place par George W. Bush (naturellement avant les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis qui ont sérieusement infléchi le discours sur le « laisser faire » cher à l'administration républicaine). Au moment où la France annonce une nouvelle hausse du chômage en août, les chroniques consacrées à l'emploi, aux moyens d'assouplir le régime des 35 heures et à la possibilité ou non de trouver un accord sur l'épineux dossier des retraites, sont aussi de quelque utilité. A noter également des commentaires sur un autre dossier explosif, celui de l'UMTS, et, plus généralement, sur l'économie industrielle, trop souvent négligée par les macro-économistes. On y trouve aussi plusieurs contributions sur la politique de la Banque centrale européenne (BCE) en matière de taux d'intérêt, sans oublier une impertinente question sur la nécessité ou non de mettre en cause le président de la BCE...

Enfin, à quelques jours maintenant de l'« euro en poche », les *Chroniques économiques* du cercle s'ouvrent sur plusieurs articles consacrés à la monnaie unique, notamment au rôle qu'elle peut espérer jouer sur la scène financière internationale où, à défaut de détrôner le dollar, il lui faudra sans doute naviguer de conserve avec le billet vert et offrir ainsi à d'autres régions du monde la possibilité d'utiliser ces deux monnaies-clés à la fois (Ed. Descartes et Cie, 2001, 237 p., 18,3 €, 120 F).

S. M.

### ● LES EUROPÉENS ET LEUR ÉPARGNE, par André Babeau, préface de Jacques de Larosière

Président du Comité d'orientation de l'Observatoire de l'épargne européenne (OEE), André Babeau a rassemblé dans cet ouvrage une somme d'informations statistiques qui confirme le constat d'« un espace européen très hétérogène », en matière d'épargne, face à un espace américain beaucoup plus homogène, la différence provenant de la plus grande diffusion aux Etats-Unis du recours au crédit, de la retraite par capitalisation ou encore de l'accès au marché boursier. Conscient de la nécessité de renouveler le cadre d'analyse des comportements des agents non financiers, l'auteur, par ailleurs professeur honoraire à l'université Paris IX-Dauphine, a construit une sorte de tableau de financement qui permet de mieux cerner les comportements financiers des ménages à travers une confrontation ressources-emplois affinée.

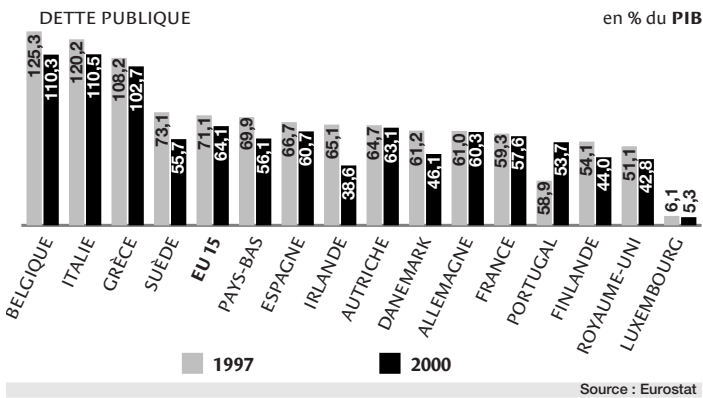
Cinq ratios sont utilisés comme autant de variables : le taux d'épargne, le taux de recours au crédit, le taux d'investissement physique, le taux de placements financiers et le taux de remboursement des emprunts. Parmi les exercices pratiques permis par ce tableau de financement, figure l'examen de la situation de trois pays européens - France, Allemagne, Pays-Bas - au regard de l'épargne et de l'investissement.

Avec une conclusion intéressante, à savoir que si la structure sectorielle de l'épargne brute diffère sensiblement d'un pays à l'autre, il n'en va pas de même de celle de l'investissement brut. (Ed. OEE/Economica, 2001, 171 p., 25 €, 163,99 F).

S. M.

## EUROPE

## Des États membres moins endettés



■ AU COURS DE L'ANNÉE 2000, le solde des finances publiques de la zone euro et celui de l'Union européenne sont devenus excédentaires. Le ratio de la dette par rapport au produit intérieur brut (PIB) a continué de diminuer. Même en excluant les ventes de licences UMTS, la troisième génération de téléphonie mobile, la tendance à la baisse du déficit public se confirme.

Neuf pays ont enregistré un excédent en 2000 : la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

■ SANS PRENDRE EN COMPTE ces cessions de licences de télécommunications dont ont profité certains pays, les douze de la zone euro auraient enregistré en 2000 un déficit public de 0,8 % du PIB et les Quinze de 0,1 %. Le ratio de la dette publique au PIB a diminué de 72,1 % en 1999 à 69,6 % en 2000 dans la zone euro, et de 68 % à 64,1 % dans l'Union.

## PAYS ÉMERGENTS

## Ralentissement marqué en Thaïlande

	1997	1998	1999	2000	2001*
croissance du PIB (en pourcentage)	-1,4	-10,8	+4,2	+4,4	+2,0
balance commerciale (en millions de dollars)	+1 572	+16 238	+14 013	+11 757	+7 900
balance des paiements courants (en millions de dollars)	-3 021	+14 243	+12 428	+9 195	+5 200
capacité (+) ou besoin (-) de financement	-9 205	+6 423	+2 840	+327	-6 000

\*prévisions Source : Nord-Sud Export-Groupe Le Monde

■ LE PREMIER MINISTRE, THAKSIN SHINAWATRA, bénéficie d'un soutien assez large pour mettre en application le programme sur lequel il a été élu début 2001. Il en a besoin pour redresser une économie qui est à bout de souffle. La croissance ne dépasserait pas 2 % cette année. La Bourse est atone et les attentats du 11 septembre risquent d'accroître la contraction des recettes à l'exportation.

■ LE BESOIN DE FINANCEMENT EXTÉRIEUR pourrait poser problème, cette année, du fait de la réduction de l'excédent commercial et de la charge de la dette extérieure. La Thaïlande poursuit en effet le remboursement du « paquet financier » qui lui avait été accordé pour faire face à la crise de 1997, soit 17 milliards de dollars (18,4 milliards d'euros), dont 3,4 milliards de dollars par le Fonds monétaire international.

## Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY. UNI	E. U.	JAPON
<b>PRODUCTION INDUSTRIELLE (juin 2001, en %)</b>											
Sur un an .....	0,9	1,4	2,0	-0,5	-0,7	0,9	0,6	0,7	2,7	ND	ND
Sur un mois .....	0,7	0,6	0,8	1,8	-0,3	0,3	0,1	4,4	0,1	ND	ND
<b>PRIX À LA CONSOMMATION (juillet 2001, en %)</b>											
Sur un an .....	2,6*	2,8*	2,6	2,7	3,7	2,2*	2,8	5,2*	1,4	2,7	-0,5 (06/01)
Sur un mois .....	-0,2*	-0,1*	0,0	-1,3	0,2	0,2*	0,1	-0,1*	-0,7	-0,3	-0,3 (06/01)
<b>PIB EN VOLUME (1<sup>er</sup> trimestre 2001, en %)</b>											
Sur un an .....	2,6	2,6	2,0	2,4	3,3	2,9	2,4	2,8	2,7	2,5	-0,1
Sur trois mois .....	0,5	0,6	0,4	0,5	1,0	0,5	0,8	0,1	0,5	0,3	-0,2
<b>DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)</b>											
2000.....	0,3	1,2	1,3	0,0	-0,3	-1,3	-0,3	2,0	4,4	1,0 (1999)	-7,6 (1999)
<b>DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)</b>											
2000 .....	69,6	64,1	60,7	110,3	60,7	57,6	110,5	56,1	42,8	59,3	105,4 (1999)
<b>SOLDE COMMERCIAL EXTRACOMMUNAUTAIRE (en milliards d'euros, juin 2001)</b>											
	-4,4*	5,0*	6,8	0,2	-4,0	0,5	0,5 (mai)	2,5	-6,4	-40,5 (12/00)	10,1 (12/00)
<b>INVESTISSEMENT (FBCF) (1<sup>er</sup> trimestre 2001, en %)</b>											
Sur trois mois .....	-0,6	-0,4	-2,4	1,1**	2,0	0,9	0,6	0,0	-2,7	0,6	-0,1
* provisoire ** 4 <sup>e</sup> trimestre 2000											

Pour plus d'informations : <http://europa.eu.int/eurostat.html>

## Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSUMMATION DES MÉNAGES	+1,5 % (juin)	+2,7 %
TAUX D'ÉPARGNE	16,9 %	+1,6 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+0,3 %	4,3 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros) (solde cumulé sur 12 mois)	1,1 (juin 2001) 0,3 (janvier 2001)	+0,6 % -11,4 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*	-9 (juillet)	+3**

ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE*		
opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	-36 (juillet)	+40**

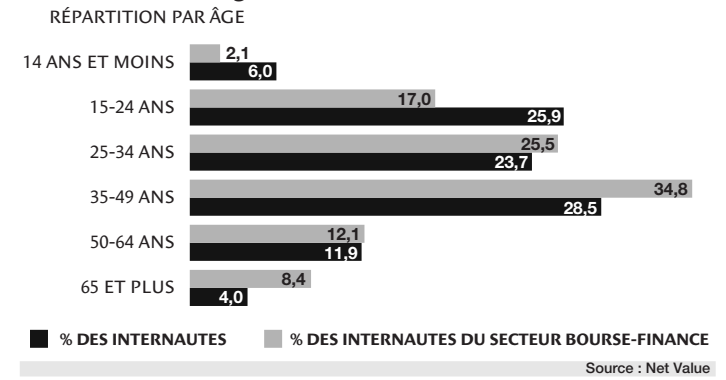
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	22 551 (août)	-2,5 %
-------------------------	---------------	--------

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***	1 344 (mars)	-13,7 %
-------------------------------	--------------	---------

\* solde de réponses, cvs, en % \*\* solde net douze mois auparavant \*\*\* par date de jugement Sources : Insee, Douanes

## INNOVATION

## La Bourse en ligne attire les internautes matures



■ PLUS UN INTERNAUTE EST ÂGÉ, plus il fréquente les sites de Bourse en ligne. Selon une enquête réalisée par NetValue en juillet 2001, auprès des internautes français, les plus de 65 ans représentent 8,4 % des utilisateurs de services de Bourse en ligne, alors qu'ils ne forment que 4 % de la population des branchés.

■ L'ENCADREMENT moyen et supérieur, les professions libérales, les employés, utilisent aussi davantage les sites de Bourse en ligne que leur présence moyenne sur le réseau ne pourrait le laisser supposer. En revanche, les ouvriers, les agriculteurs et les sans-profession sont dans la proportion inverse.

■ LES HOMMES représentent 73,4 % des utilisateurs de sites boursiers alors qu'ils ne forment « que » 59,4 % des internautes.

## Pour asseoir son développement, la Roumanie a besoin de capitaux étrangers

**BUCAREST**  
de notre correspondant  
Les yeux d'Alain Kremer, investisseur français installé en Roumanie depuis dix ans, expriment l'enthousiasme, la tendresse et un brin de tristesse. « Nous ne sommes quand même pas tous des imbéciles, lance-t-il. Il y a beaucoup de Français qui investissent en Roumanie depuis la chute de Ceausescu. Nous en avons assez de voir les médias français traiter ce pays comme si c'était le tiers-monde. Il n'y a pas que des orphelins, des enfants abandonnés à la rue et 200 000 chiens errants à Bucarest. Nous sommes là aussi... »

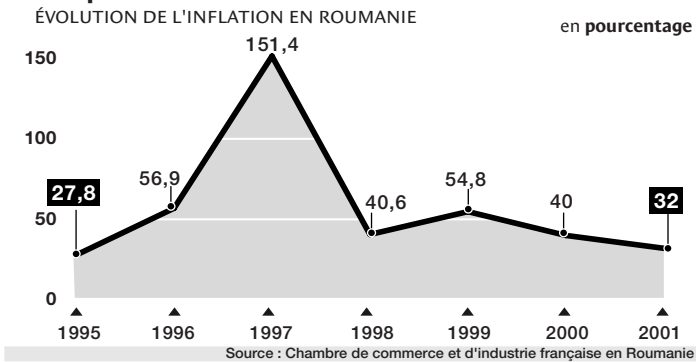
La colère d'Alain Kremer est largement partagée par la majorité des Roumains, qui ne cachent pas leur frustration face à une Europe qui hésite encore à leur ouvrir la porte. Agé de quarante-huit ans, ce président-directeur général a le goût de l'aventure. Il arrive à Bucarest en 1991 et tombe amoureux d'un pays ruiné par cinq décennies de dictature communiste. Au point de vendre sa villa de La Rochelle et de quitter définitivement la France pour s'installer dans la capitale roumaine. Il met en place une société de dératisation et de démolition, et obtient de la mairie de Bucarest un contrat exclusif sur treize ans. En 1996, il crée l'antenne roumaine de la société française Prohygiene. « La Roumanie a été notre première expérience internationale, explique-t-il. Aujourd'hui, nous sommes le numéro un dans une dizaine de pays, de la Suisse jusqu'en Australie, en passant par la Belgique et l'Italie. » Entre-temps, Alain Kremer est devenu prési-

Si le gouvernement de Ion Iliescu essaie d'attirer les investisseurs, il doit aussi régler le problème de la corruption généralisée et de l'économie souterraine, qui représente 45 % du produit intérieur brut du pays

dent de la chambre de commerce et d'industrie française à Bucarest et souhaite, dit-il, « mourir dans la Roumanie que j'ai rêvée ».

Pourtant, le pays de ses rêves est encore dans les limbes. A peine sortie du cauchemar communiste, suite à une révolution contestée, en décembre 1989, l'économie roumaine fait tomber le rideau et dévoile l'ampleur du désastre : une industrialisation forcée et aucun respect de l'environnement, une agriculture obsolète et l'absence presque totale de la notion de services. Le dictateur Nicolae Ceausescu avait réussi à couper le pays des circuits économiques mondiaux. Il s'était entêté à payer les dettes extérieures du pays au point de le maintenir en

## Des prix très élevés



vase clos pendant des décennies. Le résultat fut une longue agonie payée très cher par une population exsangue.

Le nouveau président, Ion Iliescu, sorti lui-même de l'appareil du Parti communiste, restera à la tête du pays de 1990 à 1996. Une période de trouble marquée par l'absence de réformes et par des crises politiques réglées souvent au bras de fer. Pendant que les pays d'Europe centrale réformaient leurs économies pour attirer les investissements étrangers, la Roumanie s'endetta et consommait. Les privatisations ont pataugé et le flou du cadre juridique a davantage privilégié la clientèle politique que les investisseurs occidentaux. Fin 1996, gangrené par la corruption, le régime d'Ion Iliescu cède la place à une coalition de centre-droit dirigée par le chrétien-démocrate Emil Constantinescu.

## LOGIQUE DE STABILISATION

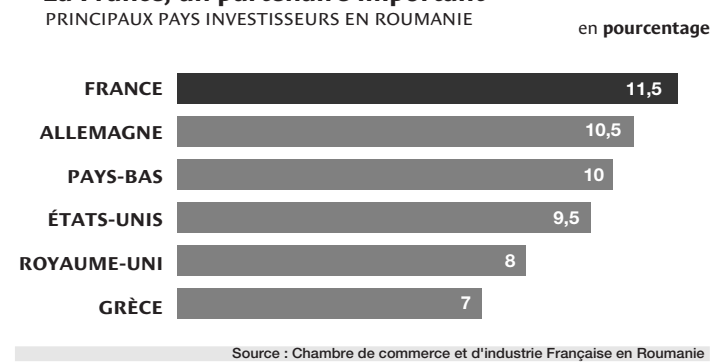
La Roumanie vit alors l'immense espoir d'un renouveau économique. Premier marché en Europe centrale et orientale après la Pologne, avec 23 millions de consommateurs et un paysage économique où tout était à refaire, doté d'une main-d'œuvre assez qualifiée et bon marché, ce pays promettait. Démarrée dans une logique de stabilisation macro-économique, la nouvelle politique roumaine subit néanmoins l'effet pervers des erreurs passées. Les indicateurs macro-économiques parlent d'eux-mêmes : de 1996 à 1997, l'inflation passe de

56 % à 151 % et la croissance économique chute de 3,9 % à moins 6,1 %. C'est l'heure de vérité de l'économie roumaine. Les privatisations s'accroissent tout comme la fermeture de quelques entreprises non rentables. Une vaste réforme du secteur minier vise à alléger le budget de l'Etat du fardeau des subventions.

La Roumanie évite de faire des emprunts hasardeux et se concentre plutôt sur le paiement de sa dette extérieure, même au prix d'une chute dramatique du niveau de vie. Les investisseurs étrangers commencent à s'y intéresser, les Français en tête. France Télécom fait une « success story » dans la téléphonie mobile (1,3 million d'abonnés en quatre ans), Renault rachète l'usine d'automobiles Dacia et projette un modèle révolutionnaire pour les marchés émergents (sortie prévue en 2004 pour un prix de 5 000 euros, 32 797 francs), tandis que la Société générale prend le contrôle de la Banque roumaine de développement. Lafarge était déjà présente dans la cimenterie roumaine et Alcatel faisait des progrès dans la haute technologie.

A la fin des années 1990, l'économie semble enfin décoller, mais ce n'est qu'une impression. Les querelles politiques des quatre partis de la coalition commencent à affaiblir un pouvoir par ailleurs courageux. L'amateurisme s'impose dans le domaine économique, la corruption reprend son cours et la Roumanie s'enlise de nouveau dans son passé. En décembre 2000, Ion Ilies-

## La France, un partenaire important



cu est à nouveau élu président du pays. Un retour surprise d'un homme qui jure avoir changé. Ce qui reste à prouver, mais la Roumanie aussi n'est plus la même. Les investissements étrangers s'élèvent à environ 7 milliards d'euros (environ 46 milliards de francs) dont 1 milliard d'origine française. Carrefour et Michelin viennent de s'installer en espérant conquérir un marché prometteur. « C'est la seule chance de la Roumanie, affirme un expert français. Ce pays n'a pas les moyens pour s'en sortir sans le capital étranger. » Une équation que le gouvernement semble avoir comprise puisqu'il essaie de séduire les investisseurs.

Reste à régler l'épineux problème d'une corruption généralisée et d'une économie souterraine qui représenterait 45 % du produit intérieur brut (PIB). Néanmoins, la Roumanie renoue cette année avec une

croissance économique importante : environ 4,5 % par rapport à 1,5 % l'année dernière.

Des chiffres qui n'ont pas convaincu le Fonds monétaire international (FMI), qui a repoussé à plusieurs reprises la signature d'un nouvel accord. « L'avantage de la Roumanie réside dans sa main-d'œuvre relativement qualifiée et pas chère, déclare l'analyste Ilie Serbanescu. Mais le pays n'a pas encore touché la masse critique qui lui permettrait de relancer son économie. Nous avons besoin d'un signal fort qui pourrait rassurer les investisseurs, par exemple, l'intégration dans l'OTAN, qui devrait se décider l'année prochaine. Sinon, l'économie roumaine restera ce qu'elle est : une sorte de théâtre de l'absurde, comme dans les pièces de notre compatriote Eugène Ionesco. »

Mirel Bran

Chaque mardi

LE MONDE INTERACTIF

avec Le Monde  
DATÉ MERCREDI

OFFICIAL PARIS MBA FAIR

**MBA**

WORLD MBA TOUR 2001

Entrée gratuite sur inscription

www.topmba.com

TOP CAREER FORUMS

Samedi 6 oct. 14h-18h  
La Bourse de Paris  
Place de la Bourse, Paris 2<sup>e</sup>

• Plus de 120 MBA du monde entier  
• Les entreprises qui recrutent







# Le Monde EMPLOI

BANQUES ▲ ASSURANCES ..... MUTATIONS ▲ INITIATIVES



André Straus, historien rappelle que lors du tremblement de terre de San Francisco, en 1906, les compagnies d'assurance britanniques ont dû verser en une semaine dix millions de livres sterling et leurs homologues allemandes, 21 millions de marks.

Mais il n'y eut aucune faillite du système !

Ce chargé de recherches au CNRS affirme que l'Etat ne peut pas permettre la disparition d'un assureur au cas où celui-ci n'arrive pas à couvrir un sinistre. C'est une question d'ordre public (page X)

Les politiques de rémunération des banques et des assurances



sont parmi les plus généreuses vis-à-vis des jeunes diplômés

(page XI)

## 1 053 000

C'est le nombre de personnes âgées de plus de soixante ans dépendantes qui doivent faire appel à une aide personnalisée à domicile. Avec les nouvelles dispositions qui entreront en vigueur au début de l'année prochaine, le secteur est appelé à se moderniser et à se professionnaliser (page XII)

## 50 ans

Les syndicalistes craignent que le ralentissement économique ne remette au goût du jour les « mesures d'âge » pour diminuer les effectifs. Cette inquiétude ne se traduit pas pour le moment dans les chiffres. Le taux de chômage des seniors de l'entreprise diminué puis augmenté au même rythme que celui des moins de 50 ans (page XIV)

Après les attentats du 11 septembre, les deux secteurs veulent se forger une nouvelle culture du risque. La conjoncture ne doit pas empêcher les mutations de long terme : effectifs à rajeunir, nouvelles compétences à former

## Banques et assurances tentent de garder le cap malgré le choc

En frappant le World Trade Center, le « centre-mondial du commerce », les attentats de New York ont placé au premier rang des secteurs touchés par les conséquences économiques de cet acte terroriste, les marchés financiers et les sociétés d'assurance. Les premiers parce que ce choc vient parachever une perte de confiance qui avait déjà entraîné la valeur des actifs dans un cycle de baisse ; les secondes parce qu'elles

se trouvent affectées, non seulement par le coût direct du plus sinistre des sinistres, mais aussi par la soudaine prise de conscience de risques inédits. Il est encore trop tôt pour constater l'ampleur des dégâts en matière d'emploi – il y a pour l'instant plus d'annonces de gel des embauches et des investissements que de diminution des effectifs et des faillites.

Mais l'ampleur de la crise ne doit pas dissimuler des tendances

de fond, propres à la banque comme à l'assurance. Ces tendances « lourdes », décrites par Charles Normand, à la direction des affaires sociales de l'Association française des banques (AFB), pourraient, si les entreprises levaient le nez de leur guidon, compenser les effets du choc actuel.

La pyramide des âges, tout d'abord, contraint l'un comme l'autre secteur à préparer le remplacement des milliers de départs en retraite qui vont intervenir

durant les dix ans qui viennent. Ensuite les mutations technologiques, croisées avec une technicité de plus en plus affirmée de ces métiers, imposent des efforts de recrutement des jeunes qui les maîtrisent, et des efforts de formation des personnels en place. Les banques consacrent déjà 4,4 % de leur masse salariale, en moyenne, à la formation professionnelle continue ; les assureurs ont décidé de doubler les promotions de l'Ecole nationale d'assu-

rances (ENAss), et de tisser des liens plus étroits avec les universités en participant à la création de licences professionnelles.

Les nouveaux risques eux-mêmes, dans la banque comme dans l'assurance, imposent des stratégies différentes, des produits attractifs, et donc de nouveaux talents, qu'il faudra former, ou bien puiser dans des viviers moins conditionnés par une décennie d'analyses prédisant l'avènement radieux d'une « nouvelle économie » sans histoire.

L'histoire, justement, enseigne l'expérience de crises sinon similaires, en tout cas assez importantes pour réorienter la structure ou les pratiques de ces professions, comme le montre André Straus, historien des marchés financiers et de l'assurance, au sujet de ce dernier secteur, dont la régulation s'est toujours faite à l'ombre de l'Etat, « réassureur en dernier ressort ». Traders et gestionnaires d'actifs ont également connu des cycles baissiers, courts, comme en 1997-1998 au moment des crises asiatique et russe, ou plus longs, par exemple il y a dix ans.

Reste que, depuis plusieurs mois déjà – la crise n'a pas débuté le 11 septembre –, les professionnels des marchés financiers travaillent sur des marchés « baissiers ». Nombre de réflexes, de pratiques, d'analyses, qui étaient il y a peu considérés comme des vérités intangibles ou des traits spécifiques du métier – alors qu'ils n'étaient que le résultat de la hausse antérieure, que chacun pensait éternelle –, ont tout simplement disparu.

Certes, il ne manque pas de « sages » pour affirmer qu'il n'y a là rien de nouveau sous le soleil boursier, que la baisse fait partie de la « règle du jeu », que l'on ne peut pas toujours gagner, etc. Il faut pourtant, désormais, concilier les réalités imprévues du marché avec les exigences de clients paniqués ; diriger patrimoine, épargne et trésorerie vers des placements garantis, en tout cas moins risqués que les actions ; inventer de nouveaux produits – ou adapter des produits existants – pour proposer des solutions adaptées à la nouvelle donne. Et surtout, se forger à nouveau une « culture du risque », que plusieurs années d'euphorie avaient effacée de l'horizon des marchés.

Antoine Reverchon





Charles Normand, direction des affaires sociales à l'Association française des banques (AFB)

## « En dépit des événements récents, les banques vont continuer à recruter »

« Les banques vont-elles continuer à recruter ?

« Oui, je n'en doute pas, même si les événements récents nous incitent à rester prudents. Les banques avaient déjà pris en compte, dans leur politique d'embauche, le ralentissement américain, puis européen. Notre activité d'intermédiation est très liée à la conjoncture économique et par conséquent soumise à ses soubresauts.

« Cela dit, la profession doit aussi réfléchir à plus long terme. Quelles sont les données auxquelles nous devons faire face ? Les métiers de la banque se complexifient, la pyramide des âges est déséquilibrée avec plus des 53 % des effectifs qui ont plus de quarante-cinq ans, le passage aux 35 heures bouscule nos organisations de travail, sans oublier les mouvements de fusions qui bouleversent le paysage. Je mentionnerai aussi le passage à l'euro, même si cet événement est plus ciblé dans le temps. Il est clair que l'ensemble de ces éléments montre que nous avons besoin d'engager de jeunes collaborateurs afin de renouveler nos équipes. Et ceci est une tendance de fond.

« Le secteur continue à détruire des emplois, néanmoins...

« C'est exact. Notre courbe d'embauches est toujours en dessous de celle de nos départs. Les effectifs des banques AFB étaient de 222 300 salariés en 1999. En 2000, ils ont baissé autour de 216 000. Mais les deux courbes sont de plus en plus proches. En 1995, le taux d'embauche était de 2,5 % alors que celui des départs était de 4,3 %. En 2000, ils sont respectivement de 8 % et de 8,25 %. Cela signifie que, l'année dernière, nous avons recruté plus de 20 000 jeunes, contre à peine 5 000 en 1995.

« Comment expliquer cette accélération des départs et des recrutements ?

« Le marché du travail dans les banques est devenu fluide. On avait coutume de dire dans le passé que, lorsqu'on entrant dans l'un de nos établissements, c'était pour y faire carrière. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Savez-vous quel est le motif de départ le plus impor-

tant actuellement ? Les démissions chez les moins de 35 ans. Elles représentent plus du quart des départs (26 %) alors qu'en 1995 ce taux n'était que de 19 %. Autre statistique significative : le taux des transferts à l'intérieur d'un groupe. En 1995, il était tout à fait négligeable, près de 0 %. L'année dernière, il se chiffrait à 8 %.

« Pour autant, la pyramide des âges dans les banques est loin d'être assainie...

« Nous sommes sur le bon chemin, mais il est vrai qu'aujourd'hui notre pyramide des âges présente encore un déséquilibre important. Elle est très « ventrue » au niveau de deux tranches d'âge dominantes : les 45-50 ans et les 50-55 ans qui représentent à elles deux 47 % des effectifs. En revanche, les plus de 55 ans constituent seulement 6,3 % de nos salariés.

« Si nous maintenons un niveau d'embauche de 20 000 jeunes par an pendant plusieurs années, alors nous commencerons à en voir les effets sur la pyramide des âges. Surtout que nous avons signé début 2000 un accord de préretraite pour l'ensemble de la branche, afin de faciliter les départs à 57 ans en principe, même si certaines dispositions permettent de descendre jusqu'à 56 ans. Ses effets se feront sentir d'ici à deux ans.

« Les préretraites sont certes consensuelles, mais elles coûtent cher et privent les entreprises de l'expérience des salariés les plus âgés...

« Ces critiques sont justes mais la situation démographique de notre secteur ne nous permettait pas d'agir différemment. La démarche des préretraites repose sur le volontariat. Et il est sûr qu'elle convient à un certain nombre de salariés qui ont commencé jeune à travailler ou qui savent que leur métier est condamné en raison du développement des nouvelles technologies et qu'une reconversion leur serait difficile. Pour autant, nous ne voulons absolument pas que ce dispositif soit interprété par les plus de 55 ans de manière négative, comme s'ils n'étaient plus bons à rien.

« L'AFB a-t-elle réfléchi à mettre en place des organisations du travail qui prennent en compte le vieillissement de ses salariés ?

« Oui, bien sûr. Les actions de « monitorat » se développent, par exemple. Nous travaillons aussi beaucoup à la sélection des formations susceptibles d'assurer les meilleures reconversions. Mais nous n'avons pas les marges de manœuvre nécessaires pour réfléchir uniquement ainsi : la courbe démographique des effectifs de nos établissements est telle que si nous ne faisons rien en termes de préretraites, nous serions confrontés, à partir de 2006, à plus de 10 000 départs en retraite chaque année. C'est impossible à gérer. Il fallait les anticiper.

« Les métiers de la banque ne semblent pas forcément très attractifs pour un certain nombre de jeunes. Comment s'organise votre politique de recrutement ?

« Cette image vieillotte de la banque n'est pas celle qu'ont des diplômés bac + 4 ou bac + 5. Ils postulent pour des emplois dans la finan-



Charles Normand

● Ancien directeur de la formation au Crédit du Nord, Charles Normand est conseiller technique à la direction des affaires sociales de l'Association française des banques.

● Il est aussi directeur général délégué de Banque-Alternance-Apprentissage, organisme qui gère les fonds de l'alternance et de la formation professionnelle.

ce et savent comment les nouvelles technologies y tiennent une place importante. En revanche, nous avons une image moins favorable auprès des bac + 1, bac + 2 qui, avant leur embauche dans l'un de nos établissements, n'ont pas suivi de formation directe à nos métiers. Ils ont à l'esprit le travail du guichetier accablé de tâches administratives et peu disponible pour les clients.

« Nous développons plusieurs pistes. La première consiste à établir de nombreux partenariats avec les universités. Pour la rentrée 2001, nous avons ainsi mis en place huit nouvelles licences professionnelles où les jeunes peuvent rentrer après un DEUG. Nous avons aussi toiletté notre brevet professionnel qui a été transformé, en juillet dernier, en un BTS. Nous sommes aussi très partisans de la formation en alternance, en contrats de qualification, ou en contrats d'apprentissage.

« Et puis, il y a évidemment la formation continue. En 2000, elle a représenté 4,4 % de notre masse salariale alors que, je vous rappelle, l'obligation légale est de 1,5 %.

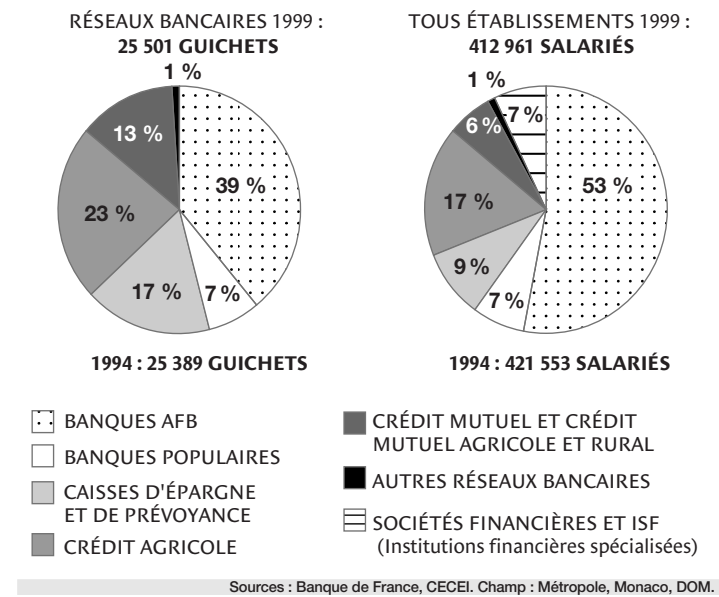
« Le marché du travail se tend à nouveau. Est-ce que cela va vous rendre, mécaniquement, plus attractifs pour les jeunes diplômés qui devraient être moins en position de force dans le choix d'un poste, si les offres deviennent plus rares ?

« Est-ce que le ralentissement actuel va jouer en notre faveur ? C'est possible mais la concurrence devrait rester rude. Prenez le cas des commerciaux que nous avons du mal à recruter. Ceux qui ont un BTS action commerciale sont souvent happés par d'autres secteurs comme la grande distribution.

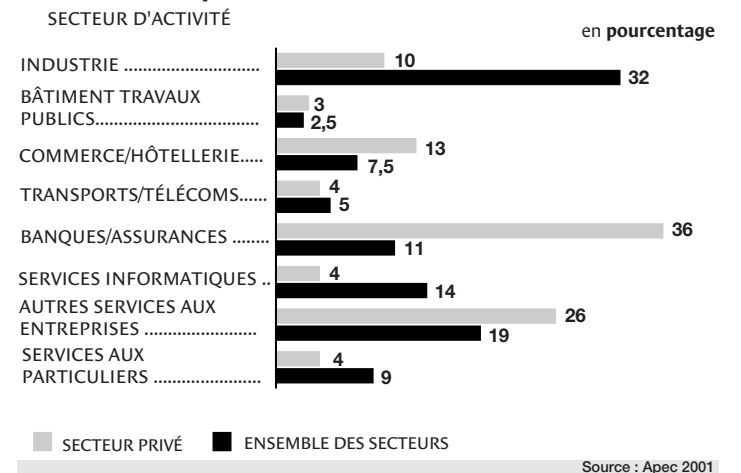
« Nous devons encore améliorer notre image, car la banque, à de rares exceptions près, n'a jamais suscité de vocations d'adolescent. A nous de montrer que notre secteur est en pleine évolution et mérite que l'on s'y intéresse de près. »

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet

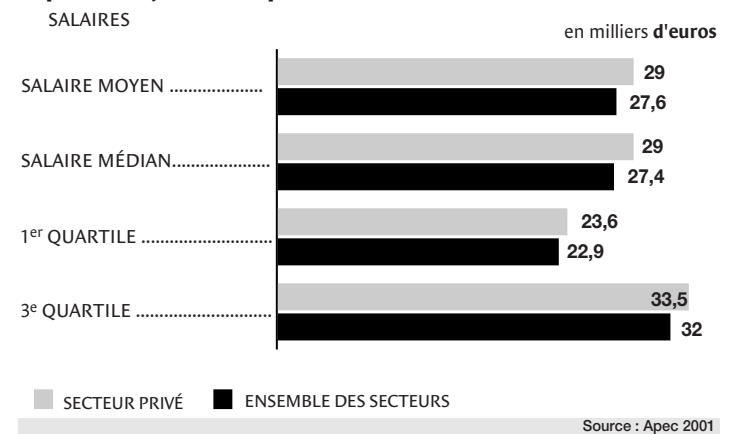
### ▼ Plus de 400 000 salariés dans l'Hexagone



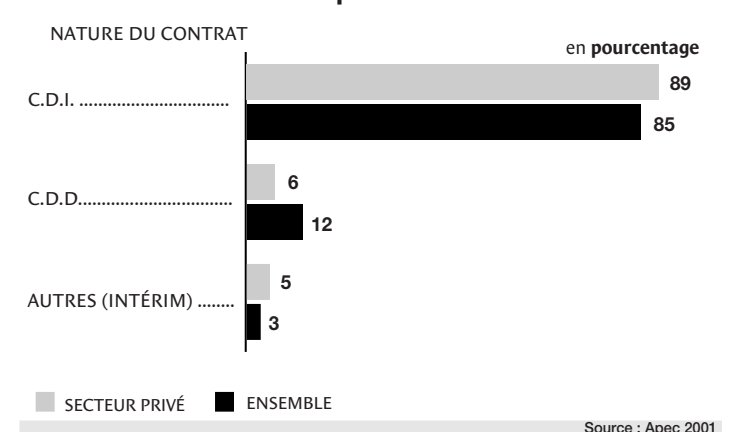
### ▼ Banques et assurances, poids lourds de la filière finance-comptabilité...



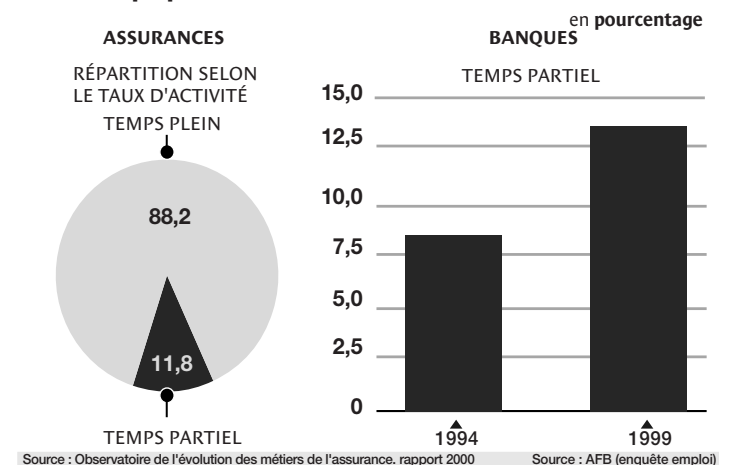
### ▼ ... avec des salaires plus élevés qu'ailleurs pour les jeunes diplômés...



### ▼ ... et des statuts moins précaires



### ▼ Le temps partiel reste inférieur à 15 %



■ **DANS LES ASSURANCES**, les salariés qui travaillent à temps partiel (11,8 % des effectifs, soit 13 800 personnes à la fin 1999) sont très majoritairement des femmes (89,2 %). Leur âge moyen est de 40 ans, et leur ancienneté dans la profession environ une quinzaine d'années. 18,3 % d'entre eux sont des cadres administratifs et 79,2 % des cadres non administratifs.

■ **42,8 % ONT UN TAUX D'ACTIVITÉ** compris entre 71 % et 80 %. Pour 16,1 %, il est de 51 % à 70 %, tandis que 13,1 % ne travaillent qu'à mi-temps ou moins.

■ **LE POURCENTAGE DE SALARIÉS** à temps partiel est plus élevé au sein des banques de l'AFB. Il est en progression depuis 1994. 50 % d'entre eux sont à temps partiel à 80 % et un sur trois à temps partiel à 50 %.

■ **IL EST SURTOUT DÉVELOPPÉ** dans les grandes banques, chez les femmes, les employés et dans le réseau commercial. Pour autant, il augmente régulièrement dans l'ensemble des établissements, chez les hommes, les cadres et dans les services centraux.

Sylvie Mignard

## Les assureurs forment la relève grâce à des écoles au plus près du métier

L'immeuble se trouve dans le 9<sup>e</sup> arrondissement parisien, le quartier traditionnel des sociétés d'assurances. Sur la façade, les noms se détachent en lettres dorées sur des plaques de marbre fixées de part et d'autre de la porte d'entrée : Ecole nationale d'assurances et Association pour l'enseignement de l'assurance (ENAss-AEA). Les locaux sont coussus, les équipements à la hauteur : deux salles informatiques en libre accès matin et soir, une bibliothèque renfermant 6 000 titres et des dizaines de magazines ou de journaux, une vidéothèque ou plusieurs cafétérias.

Les étudiants des différentes formations dispensées par le groupe ENAss-AEA, un des piliers de la formation du secteur des assurances, sont plongés dans le bain en permanence. Une semaine avant la rentrée, Clément Royer et Joanny Bourdet, 21 ans, étudiants de deuxième année à l'ENAss, passent tous les soirs à l'école. Dans les locaux exigus du bureau des élèves, ils préparent l'accueil des nouveaux qui entament aujourd'hui un cursus qui les conduira, trois ans plus tard, à décrocher le diplôme de niveau bac + 5. « J'ai fait une prépa HEC à Nantes et passé les oraux d'une douzaine d'écoles de commerce, explique Joanny Bourdet. J'ai envie de travailler dans le pôle banque-assurance-finances. Mes parents s'occupent de produits financiers et j'ai toujours été passionné d'économie et de finances. Intégrer l'ENAss était donc le meilleur moyen d'atteindre mon objectif qui, à terme, est de concevoir des produits d'assurance-vie. Je

Une volonté de spécialisation dans les techniques de l'assurance pousse les étudiants à intégrer des écoles qui proposent des formations en alternance. Une démarche prisée par les futurs employeurs

préfèrais me spécialiser directement dans le secteur des assurances, avec les atouts d'une grande école, plutôt que de suivre des cours sur le sujet, pendant quatre ou cinq mois seulement, en troisième année d'une école de commerce généraliste. »

Une volonté de spécialisation partagée par Clément Royer. « Les autres écoles de commerce ne m'intéressaient pas car j'avais déjà fait deux années de prépa où l'on avait une vision très globale des choses, explique-t-il. Or, les écoles de commerce traditionnelles forment à tous les métiers possibles dans le management, mais sans spécialisation. A l'ENAss, le principe est identique, mais avec une spécialisation dans un secteur précis : l'assurance. Or, je crois que cette spécialisation

est une ouverture car l'assurance regroupe des métiers à la fois juridiques, sociaux, techniques, commerciaux et financiers. » Les deux étudiants, si les événements actuels ne ferment pas totalement la porte des recrutements, devraient débiter leur carrière à un poste de cadre dans une société d'assurances. Car la formation, axée autour de trois pôles, le commercial, la technique et le management, est recherchée par un secteur confronté au vieillissement de sa population et à l'évolution de ses métiers.

#### LICENCE PROFESSIONNELLE

La profession jugeait d'ailleurs le nombre de diplômés insuffisant et, depuis un an, la promotion regroupant les élèves en formation initiale est passée de 28 à 40, 28 autres intégrant l'école via la filière « formation continue » et 12 au travers de la filière « étrangers ».

De même, pour répondre à ses besoins en matière d'encadrement, le secteur a participé à la création, l'an dernier, d'une licence professionnelle d'assurances du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) ou encore d'un MBA spécialisé en assurance. Ce besoin de cadres disposant d'une bonne connaissance des techniques du secteur s'explique par le fait que, sur les 135 000 salariés employés dans les sociétés d'assurances proprement dites et les organismes professionnels, la moitié exerce des fonctions requérant des connaissances spécifiques de l'assurance.

Désormais, le secteur recrute d'ailleurs à un niveau bac + 2 minimum avec un penchant de plus

en plus marqué pour la formation en alternance : 1 700 jeunes poursuivent actuellement leurs études dans le cadre de contrats d'apprentissage, de qualification ou d'adaptation. Les titulaires du BTS d'assurances, en particulier, semblent prisés des entreprises. Ceux du BTS d'assurances du centre de formation d'apprentis de l'AEA acquièrent, par exemple, les techniques spécifiques du domaine afin d'être, à terme, capables de vendre des contrats d'assurances ou encore de les gérer, qu'il s'agisse de leur souscription, de leur suivi, de leur résiliation ou encore du traitement des sinistres.

« Mon objectif est d'être embauché par l'entreprise où je passe aujourd'hui une semaine sur deux, explique Alexandra Bruneau, étudiante de 19 ans en 2<sup>e</sup> année de BTS. Je pense qu'au bout de deux ans en apprentissage je n'aurais pas encore fait le tour du poste que j'occupe au sein de la direction construction d'Axa Courtage et que j'aurais encore des choses à y apprendre. Ensuite, soit je changerai de poste, soit je ferai la licence professionnelle d'assurances et, pourquoi pas, par la suite l'ENAss. » Car après avoir passé son bac option administration, la jeune femme a préféré s'orienter vers le secteur assurances plutôt que vers le BTS « Assistante de direction ». « Je voulais pouvoir évoluer dans ma carrière, poursuivre. L'assurance est un monde très vaste où les portes ouvertes sont nombreuses et cela a été déterminant dans mon choix. »





